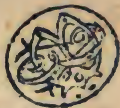
RELATION DES MISSIONS ET DES VOYAGES DES EVESQUES VICAIRES...



RELATION DES MISSIONS ET DES VOYAGES DES EVESQUES VICAIRES APOSTOLIQUES, ET DE LEURS ECCLESIASTIQUES

és Années 1672. 1673. 1674. & 1675.







A PARIS,
Chez CHARLES ANGOT, ruë saint Jacques, au Lyon d'or.

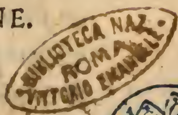
M. DC. LXXX.

Avec Approbation & Privilege du Roy.



A MONSEIGNEUR
MESSIRE
FRANÇOIS DE HARLAY,
ARCHEVESQUE DE PARIS,
DUC ET PAIR DE FRANCE,
Commandeur des Ordres du Roy,

PROVISEUR DE SORBONE.





ONSEIGNEUR,



Il y a long-temps que nous cherchons l'occasion de donner des marques publiques de la profonde veneration que nous avons pour V. G. & de la juste reconnoissance que nous conservons de ses bontez.

Toute la Terre sçait que vous estes de ces grands Genies, & de ces grands cœurs, qui

rempliſſent parfaitement leurs devoirs dans tous les poſtes où la divine Providence les établit; Mais on ne ſçait peut-eſtre pas que parmi de ſi hautes & de ſi continuelles occupations voſtre pieté porte ſes ſoins juſqu'aux extremitez de l'Univers, & concourt autant qu'elle peut avec le ſaint Siege, à la propagation de la Foy dans les Païs Infidelles.

C'eſt ainſi que S. Athanaſe, apres avoir ſi bien combatu contre les Heretiques de ſon temps, & ſi bien deffendu la Foy de l'Egliſe, en fit part à des peuples de l'Inde, qui n'avoient pas encore receu l'Evangile.

C'eſt ainſi que S. Iean Chryſoſtome, Archevêque de la Capitale de l'Empire, comme vous l'eſtes de la Capitale de ce Royaume parmi ſes plus grandes occupations, trouva des momens pour s'appliquer à la converſion des Scythes & des peuples de Phœnicie.

Que ſi vous n'envoyez pas, comme eux, des Ouvriers Evangeliques dans les lieux où l'Idolatrie regne encore; On peut au moins dire, MONSEIGNEVR, que vous en ſoûtenez pluſieurs par la protection que vous donnez aux Miſſions Orientales des trois Vicai-

res Apoſtoliques, qui travaillent avec tant de benediction dans les Eſtats de Siam, de la Cochinchine, du Tonquin, & qui ſont ſur le point de faire entrer leurs Miſſionaires dans l'Empire de la Chine.

Leur entrepriſe nous excite plus que jamais à la ſoûtenir, depuis que vous l'avez jugée digne de vos ſoins & de vos ſecours; Et nous voyons bien, MONSEIGNEUR, que c'eſt la part que nous prenons à leur Ouvrage, qui vous oblige d'étendre ſur ce Seminaire la bien-veillance que vous avez pour ces Prelats, & l'eſtime que vous faites de leurs fonctions.

Vous entrez par là, MONSEIGNEUR, dans les ſentimens de tous les Souverains Pontifes, qui depuis Alexandre VII. juſqu'à Innocent XI. qui remplit aujourd'hui ſi dignement le Trône de S. Pierre, ont commencé & ſoûtenu ce ſaint Ouvrage ſi avantageux à Rome, & ſi glorieux à la France. Si vous n'entrez pas dans la plenitude de leur puiſſance, vous entrez dans la plenitude de leur charité, & vous meritez autant par cet endroit, que par tous les autres ſervices que vous

rendez à la Religion & à l'Estat, de réünir dans vostre personne les plus éminentes dignitez de l'Eglise Catholique.

Il est donc bien juste, MONSEIGNEVR, qu'en secondant vostre Zele, comme nous le desirons, nous en rendions témoignage à tout le monde; Et puisque nous avons le bon-heur d'en ressentir les effets, il est de nostre devoir de vous en presenter les fruits dans la Relation que nous donnons au Public, elle ne sçauroit paroître sous l'authorité d'aucun Prince de l'Eglise, à qui nous soyons plus redevables, & qui lui donne plus de credit: Mais ce qui nous fait peine en vous la portant, c'est de n'avoir pû la rendre assez parfaite pour vous l'offrir.

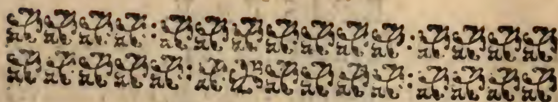
Car enfin, MONSEIGNEVR, cette Relation telle qu'elle est, n'a pas de proportion avec l'idée que nous avons de la grandeur de vos bienfaits, & de l'élevation de vostre esprit; Mais nous esperons, MONSEIGNEVR, que vous regarderez moins le stile du Livre, que l'intention de ceux qui vous le presentent; Que vous jugerez de ce qu'il dit par le rapport qu'il a à l'augmentation de

l'Empire de JESUS-CHRIST*, & non pas par la maniere dont les choſes y ſont traitées; & que ceux qui ne prennent pas autant d'intereſt que vous à la publication de l'Evangile, en aimeront aumoins les nouvelles: On eſtime les Marchandiſes étrangeres, & ſouvent on en regle plutoſt le prix ſur l'éloignement des lieux d'où elles viennent, & ſur la rareté des Vaiſſeaux qui les apportent, que ſur la richeſſe de la matiere, & ſur la beauté de l'Art, qui n'a rien de merveilleux.*

C'eſt dans cette veüe, MONSEIGNEUR, que nous paſſons pardeſſus toutes les conſiderations qui pourroient nous arreſter, & que remplis d'vn parfait reſſentiment de vos bontez, nous ſupplions V. G. de nous continuer l'honneur de ſa protection, parce que nous ſommes avec tout le reſpect & toute la ſoûmiſſion imaginables,

MONSEIGNEUR,

Ses tres-humbles, tres-obeïſſans, & tres-obligez ſerviteurs,
LES DIRECTEURS DU SEMINAIRE DES MISSIONS ESTRANGERES.



PREFACE.



OMME cette Relation eſt une ſuite de celle qui fut imprimée en 1674. il ne ſera pas inutile de la relire pour entendre mieux celle-cy.

On ne les a pas diviſées toutes deux de la meſme maniere ; Car quoique chacune ait quatre Parties, les Royaumes de Siam, de Camboye, du Tonquin, & de la Cochinchine, où les Vicaires Apoſtoliques occupoient leurs Miſſionaires, faiſoient le partage de la premiere; Et les années 1672. 1673. 1674. & 1675. vont faire la diviſion de cette ſeconde Partie. On a receu depuis peu quelques nouvelles des années 1676. 1677. & 1678. Mais comme elles ne ſont pas completes, & que l'on en attend beaucoup d'autres, on les a reſervées pour une autre Relation que l'on pourra faire l'année prochaine.

On convient que ſi l'on eut traité cet Ouvrage comme le precedent, on euſt eſté moins long, parce que l'on euſt pû éviter la repetition de certaines choſes que l'ordre des temps engage quelquefois de repaſſer, & que l'on eût expliquées plus ſommairement par l'ordre des lieux ; Mais l'on a crû que l'on en devoit uſer de la ſorte, parce qu'en interropant la narration, tous les Chapitres ſont preſque autant de digreſſions qui divertiſſent le Lecteur par la varieté des evenemens, & qui le piquent de quelque curioſité, dont l'agreable inquietude lui fait laiſſer avec plaiſir tout ce qu'il trouve en chemin, pour reprendre la ſuite de ce qu'il a quité, & qu'il veut ſçavoir.

On auroit bien voulu pouvoir contenter plutôt le public, & faire imprimer cette Relation dés l'année passée ; Mais l'obeïssance que l'on doit à la sacrée Congregation de la Propagation de la Foy, qui ne permet point d'en publier aucune, qui concerne les Missions Apostoliques, sans l'avoir soûmise à son examen, a causé ce retardement. Il est vray que Messeigneurs les Cardinaux avoient fait la grace à M. l'Evêque d'Heliopolis de renvoyer cet examen au Nonce de Sa Sainteté pour faire plus de diligence ; mais estant decedé peu de temps aprés, M. l'Internonce voulut avoir une nouvelle Commission avant que de l'entreprendre.

Aprés tout on se seroit consolé, si l'on avoit pû donner au Public un Ouvrage digne de lui & moins rempli de défauts : Car quoiqu'on ait retranché autant qu'on a pû ceux dont on a esté averti ; on ne doute pas qu'il n'en reste encore beaucoup qui auront besoin de toute la charité des Lecteurs, soit pour le stile, qui n'est pas assez pur, soit pour le choix des choses où l'on peut avoir manqué de discernement ; les uns jugeront peut-estre que l'on y rapporte trop au long plusieurs particularitez, qui regardent plus la curiosité des Voyages, & la Politique des Estats Payens, que le bien de la Religion & la Propagation de la Foy. Les autres n'approuveront peut-estre pas qu'en écrivant les progrés de l'Evangile dans les terres des Infidelles, on se soit arresté à un trop grand détail de circonstances qui paroissent peu considerables.

Mais on les prie de considerer qu'on écrit pour tout le monde, & que si les uns cherchent à satisfaire leur curiosité, les autres seront bien aise de trouver dequoy entretenir leur devotion, qui leur fait estimer jusqu'aux moindres choses qui regardent la Religion & le salut des ames. On y a mis quelques

avantures qui pourront paroître vaines aux yeux de ceux qui n'ont qu'une vertu commune ; mais les personnes de pieté qui regardent les choses avec plus d'attention, auront de la joye de voir les effets merveilleux de la grace sur les cœurs de ces pauvres Idolatres.

Au reste si quelqu'un s'estonne de ce qu'en parlant des travaux des Missionaires, on a marqué leurs noms & leurs Païs; qu'il sçache qu'on l'a fait pour obliger leurs amis qui l'ont souhaité, mais principalement pour exciter ceux qui les connoissent à les imiter, & pour persuader aux Ecclesiastiques François, que si le Saint Siege s'est servi d'eux pour commencer un Ouvrage si important, il est de leur gloire de se rendre dignes des mesmes emplois, & de s'offrir à Dieu pour s'y consacrer par une sainte emulation.

Ceux qui se sentiront penetrez de cette grace, sont avertis que pour l'ordinaire ils ne doivent pas avoir quarante ans, parce qu'à cet âge la memoire, dont on a si grand besoin pour l'intelligence des Langues, se trouve affoiblie : Et aprés avoir conferé avec leurs Directeurs sur les lieux où ils demeurent, ils pourront écrire à Paris au Seminaire des Missions Etrangeres, & expliquer avec candeur & sincerité les qualitez de leur esprit, & les forces de leur corps, pour apprendre qu'elles démarches ils devront faire, afin d'examiner leur vocation, & de répondre fidellement à la grace.

TABLE DES CHAPITRES
Contenus en ce Livre.

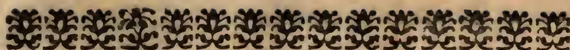
PREMIERE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

TROISIESME PARTIE.

QUATRIESME PARTIE.

FIN.



APPROBATION.

J'Ay leu un Livre François, qui porte pour titre *Relation des Voyages des Missions Estrangeres*, où je n'ay rien remarqué que de tres-edifiant, & capable d'inspirer à toutes les personnes de pieté de s'interresser plus que jamais à ce grand Ouvrage de la Propagation de la Foy parmi les peuples éloignez, dont il y est parlé. En Sorbone le septiéme Novembre 1679.

PIROT.

RELATION



RELATION DES MISSIONS ET DES VOYAGES DES EVESQUES VICAIRES APOSTOLIQUES, ET DE LEURS ECCLESIASTIQUES en l'Année 1672.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Voyage de M. de Berithe de Siam à la Cochinchine.



ON a pû voir dans la Relation donnée au public en 1674. qu'aprés la mort de Mrs Hainques & Brindeau, qui laisserent l'Eglise de la Cochinchine dans une extreme desolation par leur perte, M. de Berithe resolut d'aller la consoler & la visiter luy-mesme. Il y avoit esté sollicité par deux Prestres naturels du Pays qu'il avoit ordonnez quelques années auparavant, & qui avoient esté deputez par tous les Chrestiens Cochinchinois pour venir le prendre avec Mrs Mahot & Va-

chet Missionaires, dont le dernier nous a écrit exactement toutes les particularitez de leur Navigation, & quoque ce recit soit en partie de l'année 1671. qui entre dans la precedente Relation ; neanmoins comme on n'avoit pas encore receu la lettre de M. Vachet lors qu'on l'imprima, il faut luy trouver place en cet endroit pour ne rien supprimer de ce qui peut edifier le „ public. Voicy donc ce que porte cette lettre. Nous „ nous embarquasmes le 20. de Iuillet 1671. sur une pe„ tite barque qu'on appelle en Cochinchinois un ba„ lon, & qui n'estoit conduite que par quatre Mariniers „ Cochinchinois : A la verité il ne faut pas avoir peu „ de confiance en Dieu pour entreprendre un voyage sur „ un tel vaisseau. Figurez-vous une barque sans clou, „ sans corde, sans ferrement, sans toile & sans Pilote, „ qui ose quitter la terre de veuë : representez-vous un „ amas de quelques planches rapportées fort grossiere„ ment les unes aux autres, & jointes ensemble par des „ liens semblables à de gros osiers, les ancres estoient de „ bois, les voiles de nattes attachées à quelques Bambous, „ & le gouvernail faisoit un trou à la pouppe par où „ l'eau entroit & sortoit facilement ; c'est avec cét „ equipage que nous commencâmes un voyage de deux „ cens lieuës dans une saison déja bien avancée, dans un „ pays en guerre, & sur une mer sujette aux tempestes & „ couverte de Pyrates.

„ S'il n'y avoit que la prudence humaine qui deût „ servir de regle dans ces sortes d'occasions, il se trou„ veroit beaucoup de gens qui accuseroient de temeri„ té une pareille entreprise. Un Capitaine Anglois, à „ qui je montray nostre barque, m'assura que quand „ on luy promettroit de la luy charger toute d'or à la „ Cochinchine, il ne voudroit pour rien du monde mon„ ter dessus, quoy qu'il ne fût venu aux Indes que par „ le desir de faire fortune ; mais ce ne doit pas estre le „ langage, ny la pensée d'un Missionaire : comme il

ne doit pas s'abandonner ſans raiſon, il ne doit pas auſſi apprehender avec excés lors qu'il s'agit de s'expoſer à quelque peril pour avancer les affaires de la Religion ; il doit toûjours tenir preſt un petit vaiſſeau ſpirituel dont le corps ſoit la foy, & qui ait pour gouvernail la charité, pour maſt l'eſperance, pour voile le zele, pour cordages, pour ancres & pour avirons la confiance en Dieu ; l'ame bien munie de ces vertus vogue auſſi ſeurement ſur un petit balon que ſur le plus grand navire, comme on verra par le ſuccés de noſtre navigation.

M. de Berithe, qui ne pouvoit ſortir de Siam ſans le conſentement du Roy, eut beaucoup de peine à l'obtenir, ſa Majeſté auſſi-bien que le Miniſtre d'Etat le firent ſolliciter fortement de ne pas expoſer ſa perſonne à un danger ſi evident, mais enfin l'un & l'autre cederent aux inſtances de cet Eveſque, qui aprés avoir receu par écrit la permiſſion qu'il demandoit, eſtablit M. Laneau Vicaire general du Royaume qu'il quittoit, conformement au pouvoir accordé depuis peu par la Bulle de Clement IX. de tres-heureuſe memoire, par laquelle ſa Sainteté étendoit la Juriſdiction des Eveſques ſes Vicaires ſur ce grand Eſtat.

Ainſi toutes les difficultez du depart eſtant levées, nous nous miſmes ſur la riviere, qui, comme l'on ſçait, peut porter plus de 80. lieuës les baſtimens de plus grand port, & qui dans ſon paſſage entoure & moüille agreablement le pied des murailles de Siam, Ville capitale, d'où elle n'a plus que 40. lieuës pour ſe décharger dans la mer, & où elle fait aborder inceſſamment des vaiſſeaux ſans nombre de toutes ſortes de Nations, chargez des plus riches marchandiſes des Indes, du Japon, de la Chine, de Formoſe, de Bantam, & à preſent de l'Europe. Nous eſperons en voir bien-toſt de la France par le moyen de la

» Compagnie Royale, qui ne peut avoir un meilleur en-
» trepoſt pour le commerce de la Chine & du Japon.
» Quoyque le vent ne fût pas fort favorable, nous ne
» miſmes que trois jours juſqu'à l'embouchûre de la ri-
» viere, & dés que nous l'eûmes paſſée, nous trouvaſ-
» mes les premieres des Iſles qui bordent la Coſte juſqu'à
» l'entrée de Camboye.
» Nous avions tous les jours le plaiſir & la commodité
» de la peſche des meilleurs poiſſons du monde, tous les
» ſoirs nous moüillions à quelque Iſle, où nous avions de
» l'eau fraiſche, de ſorte que l'incommodité de noſtre bar-
» que eſtoit aſſez bien recompenſée par tous ces petits
» avantages; mais comme une longue ſuite de proſperité
» ne s'accorde pas avec la vie de Miſſionaire, nous nous
» viſmes bien-toſt dans des conjonctures où les hommes
» les plus conſtans peuvent éprouver leur courage & leur
» vertu.
» A peine quinze jours s'eſtoient écoulez depuis noſtre
» depart que nous penſâmes perir dans un trajet de douze
» lieuës d'une Iſle à une autre; le vent eſtoit admirable
» le matin, il ſe changea ſur le midy & broüilla l'air de
» telle ſorte qu'il falut eſſuyer une horrible tempeſte &
» une pluye épouventable; mais comme le vent ne per-
» doit rien de ſa violence par cette pluye, il élevoit en
» un moment la mer en mille montagnes; & creuſoit auſ-
» ſi-toſt une infinité affreuſe d'abyſmes. Noſtre petite
» barque fut ſi furieuſement battuë & des flots & de l'ora-
» ge, que nos Mariniers, avec toute l'habilité & la hardieſ-
» ſe de leur Nation, cragnirent le naufrage, & couperent
» à la haſte un quart de leur voile de natte dont ils laiſſe-
» rent le reſte attaché au maſt pour ſervir de joüet à la
» bouraſque.
» Leur crainte augmenta beaucoup lors qu'ils ſe virent
» entre deux extremitez qui paroiſſoient également peril-
» leuſes, nous avions devant nous un gros rocher qui
» montroit de toutes parts des quartiers de pierre, dont la

grosseur prodigieuse menaçoit nostre balon de le briser s'il ne s'en écartoit promptement, quoy qu'il n'en fût pas éloigné, & qu'il y fût poussé avec violence par le vent; d'autre costé c'estoit terre ferme, mais elle estoit entrecoupée de bancs de sable qui regnoient une demie lieuë en mer, & contre lesquels les flots se rompoient avec tant de force, qu'on ne peut l'imaginer sans l'avoir veu; car la rapidité de nos rivieres debordées qui passent par dessus leurs digues ou leurs écluses & les torrens les plus impetueux, qui entraisnent avec furie des masses entieres de cailloux, courent, pour ainsi dire, lentement, & ne font qu'un doux murmure en comparaison de ces brisans de mer dont le bruit effroyable se fait entendre plus loin que les coups des plus gros Canons.

Nos Mariniers ne sçavoient à quoy se resoudre, car enfin d'aller en mer contre le vent c'estoit une impossibilité; d'avancer vers le rocher, c'estoit un naufrage inévitable; & de retourner vers la terre, c'estoit une temerité toute visible, tant à cause des brisans dont nous venons de parler, que parce qu'il y avoit apparence que le rivage estoit plein de pierres, & qu'ainsi l'on couroit le mesme risque qu'au rocher. Cependant ce dernier party nous ayant paru le meilleur, nous persuadasmes à nos Cochinchinois de le prendre, & aprés nous estre abandonnez à la divine Providence dans la pensée que nous n'avions plus qu'une demie heure de vie, nous nous engageasmes à l'horrible fracas des vagues dont la seule veuë estoit capable d'épouventer les plus intrepides.

Pour empescher que les flots ne nous submergeassent tout à coup, chacun se mit sur les bords du balon la rame à la main, afin de la soûtenir & d'empescher que nous ne fussions battus en flanc, ce qui nous eût perdus sans resource: enfin contre toute esperance humaine nostre barque s'échoüa à une portée de mousquet de terre, & aussi-tost nos Mariniers, nos deux Prestres Annami-

tant qu'il ſeroit neceſſaire pour achever le voyage. »
Quelque diligence qu'on fit il falut attendre quinze »
jours : on nous dreſſa à la haſte une petite loge d'arbres »
& de feüilles, où nous demeuraſmes juſqu'au 16. du »
mois d'Aouſt, nous y preparaſmes un Autel, & nous »
celebraſmes tous les jours le ſaint Sacrifice avec beau- »
coup de conſolation. La barque eſtant preſte, nous »
nous miſmes ſur la riviere que l'on avoit découverte, »
& enſuivant ſon lict nous rentraſmes en mer, il ne »
nous falut que huit jours pour arriver à la veuë de la »
barre de Camboye, dont nos gens n'oſerent pas trop »
approcher, parce que le Roy de cet Eſtat eſtant pour »
lors en guerre avec la Cochinchine, faiſoit couper »
la teſte à tous les Cochinchinois qu'on pouvoit pren- »
dre. »

Cette apprehenſion ne fut pas la ſeule que nous euſ- »
mes, peu s'en falut que nous ne tombaſſions entre les »
mains des Corſaires, lorſque nous voulions nous éloi- »
gner de la terre. Nous viſmes un matin une grande bar- »
que qui nous appella en langue Cochinchinoiſe, & »
pour nous obliger d'aller à elle, on nous montra du feu »
qui eſt le ſignal pour demander du ſecours : mais com- »
me nous nous doutaſmes de l'embuſche, nous nous re- »
tiraſmes en diligence. Nous connuſmes deux jours aprés »
que nous ne nous eſtions pas trompez, car ayant trouvé »
la meſme barque ſur noſtre route (parce que le vent nous »
avoit empeſchez de gagner une certaine Iſle, ce qui eût »
extremement avancé noſtre voyage) nous viſmes à ſa »
contenance qu'elle cherchoit à faire ſa proye. Afin donc »
de l'éviter nous entraſmes dans une grande riviere où »
l'on paſſa inutilement douze heures à chercher un peu »
d'eau douce. Les bois qui bordent ce fleuve des deux »
coſtez ſervent de retraite à une quantité extraordinaire »
de mouches qui ne ſont pas plus groſſes que les noſtres, »
mais la guerre qu'elles font aux hommes durant la nuit »
eſt incomparablement moins ſupportable : leurs morſu- »

» res sont si picquantes & leurs bourdonnemens si incom-
» modes que cela passe l'imagination, & nous fusmes obli-
» gez de quitter le poste, où nous estions, à la premiere
» marée.
» Le jour suivant nous apperceusmes la magnifique em-
» boucheure de la riviere de Camboye, qui par trois canaux
» differens, tous capables de porter vaisseaux, conduit à la
» Ville capitale à quatre-vingt lieuës de la mer. Nous vis-
» mes dans cet endroit pour la troisiéme fois la barque de
» nos Pyrates qui crurent que nous ne pouvions leur
» échapper; aussi paroissoit-il difficile de se tirer de leurs
» mains, s'ils eussent voulu nous prendre par force, mais
» comme nous avions le dessus du vent, ils s'imaginerent
» qu'il valoit mieux nous avoir par ruse. Ils firent tout ce
» qu'ils pûrent pour nous attirer à eux: tantost ils témoi-
» gnoient de la crainte & d'autrefois de la hardiesse: ils
» mettoient dehors toutes leurs voiles pour fondre sur
» nous, aprés quelques momens ils les retiroient pour
» nous inviter à nous tenir sur nos gardes, & ayant con-
» servé tout le jour l'avantage du vent qui nous faisoit
» aller mieux qu'eux, la nuit enfin nous separa fort à pro-
» pos & nous ne les revismes plus.
» Cependant pour costoyer la terre de trop prés nous
» échoüasmes pendant cinq heures, puis nous trouvas-
» mes moyen de continuer nostre route dans l'esperan-
» ce d'arriver ce jour-là aux Costes de la Cochinchine;
» car nous estions prests de doubler la pointe de Ciam-
» pa (qui est tres-difficile quand on ne prend pas bien son
» temps.) Nous avions decouvert dés le matin la cime des
» montagnes, & sur les trois heures aprés midy nous nous
» en approchions assez favorablement pour doubler le
» Cap, lors qu'un vaisseau parut venir fondre sur nous
» à voiles forcées; il avoit tout l'avantage imaginable,
» & s'il eût coupé chemin au lieu de courir droit à no-
» stre barque, il nous rendoit la fuite impossible: mais Dieu
» en ordonna autrement, lorsque nous nous y attendions

le moins, & que nos Cochinchinois nous asseuroient »
qu'il n'y avoit plus de salut : on ne perdit pas courage, »
comme le vent estoit bon, on prit la rame, & à force de »
bras on s'écarta de ces brigands qui estoient des Corsai- »
res Chinois dont la barbare coustume est de couper la »
teste à tous ceux qu'ils prennent pour n'avoir point d'ac- »
cusateurs de leurs meurtres & de leurs vols. La crainte »
qu'ils eurent d'échoüer s'ils nous poursuivoient, quand »
ils nous virent tourner tout court à terre, les arresta, & »
nous donna lieu de nous éloigner assez pour pouvoir »
passer sans peril le Port de Fariry, qui est du Royaume »
de Ciampa (où nous avions envie de moüiller s'ils nous »
eussent poursuivis.) Nous n'eusmes pas besoin de cette »
resource, nous doublasmes la pointe à la faveur de la »
nuit, & nous arrivasmes sans accident aux Costes de la »
Cochinchine. »

CHAPITRE II

Arrivée de M. de Berithe à la Cochinchine, & le commencement de ses visites.

NOUS oubliasmes sans peine les perils & les fati- »
gues de nostre voyage par la consolation que nous »
eusmes de nous voir à l'entrée d'un Royaume où nous »
allions trouver une de nos plus florissantes Missions ; »
ce premier moment de joye estoit capable de payer tous »
nos travaux depuis la France jusqu'icy. Moïse ce grand »
serviteur de Dieu, aprés avoir tant souffert pour entrer en »
possession de la Terre promise, n'en eut que la veuë ; »
combien de grands hommes ont abandonné pour le »
mesme dessein que nous, leurs biens, leurs familles, leurs »
pays & leurs esperances, sans avoir le plaisir d'arriver »
au terme de leurs desirs ? Les uns ont pery dans le debris »
des vaisseaux, les autres ont esté noyez par accident, »
quelques-uns pris prisonniers & faits esclaves, quelques- »

» autres massacrez par des voleurs, ou devorez par les
» bestes, aprés avoir esté jettez par la tempeste dans des
» Isles écartées ou sur des Costes desertes.

» Il est vray qu'au milieu de toutes ces disgraces,
» ils ne sont pas moins heureux devant Dieu que
» ceux qui consomment leur navigation avec succés,
» puis qu'il est vray qu'ils finissent leur vie dans l'execu-
» tion des ordres de sa Providence; mais aprés tout il faut
» avoüer, à juger des choses selon les apparences & selon
» l'avantage effectif qu'on a de travailler à la gloire de
» JESUS-CHRIST au milieu des Infideles; il faut avoüer,
» dis-je, que c'est une grace particuliere pour nous d'avoir
» échappé tant de dangers, & d'estre en estat, aprés une
» course de six mille lieuës, de faire les fonctions Aposto-
» liques dans une terre estrangere.

» Cette pensée nous consola infiniment, malgré la juste
» crainte où nous estions d'estre découverts dés nostre ar-
» rivée, & deferez au Roy ou aux Mandarins. Pour éviter
» ce malheur qui auroit exposé cette chere Eglise à quel-
» que persecution, on choisit un lieu seur pour aborder de
» nuit & en secret; un des Prestres Annamites alla donner
» de nos nouvelles à quelques-uns des principaux Chre-
» stiens, & il revint le jour suivant sur les dix heures du
» matin, accompagné d'un grand & d'un petit Catechiste
» & de deux autres personnes d'un village appellé Lant-
» huyen, dont la joye ne fut pas moindre que la nostre.

» Ces pauvres gens n'avoient jamais veu d'Evesque, &
» de plus ils estoient sans aucun Pasteur depuis la mort de
» Mrs Hainques & Brindeau, qu'ils voyoient comme re-
» vivre en nos personnes, d'où l'on peut juger quels fu-
» rent les sentimens de leur cœur. Aprés avoir deliberé
» avec eux ce qu'il faloit faire: il fut resolu que nous
» nous tiendrions tout le jour cachez dans nostre balon, &
» que sur les sept heures du soir nous en sortirions pour al-
» ler à une lieuë de la mer dans la maison d'un Chrestien
» qui nous vint chercher, & chez qui les autres avoient

couſtume de s'aſſembler les Dimanches & les Feſtes.

Mais avant toutes choſes il faloit pourvoir, s'il eſtoit poſſible, à deux inconveniens : il faloit empeſcher que noſtre barque fuſt arreſtée à la Doüanne (car on auroit connu qui nous eſtions par la viſite de nos ornemens d'Egliſe) & que le Gouverneur de la Province qui eſtoit Payen, entendiſt parler de nous. Il n'y avoit que Dieu qui nous puſt garantir de l'un & de l'autre accident, en favoriſant d'une protection ſpeciale toutes les meſures de noſtre petite prudence. C'eſt dans ces rencontres que nous avons éprouvé un ſecours viſible du Ciel, quoy qu'il y euſt beaucoup à craindre de la part d'une infinité de gens, à qui l'on pouvoit donner du ſoupçon, quelque precaution qu'on priſt pour s'en garantir.

Afin de débarquer à petit bruit, quelques balons des Chreſtiens ſe rendirent de nuit auprés du noſtre par l'ordre des Catechiſtes : ils chargerent les leurs de nos pacquets & paſſerent facilement comme des peſcheurs qui revenoient de la peſche : on mit ſur le noſtre des Mariniers eſtrangers qui ne furent ny viſitez ny arreſtez à la Doüanne, non plus que les autres : Quant à nous, on nous fit prendre le chemin de terre, M. Berithe eſtoit porté dans des filets couverts, qui ſont les Littieres du pays, & nous ſuivions à pied M. Mahot & moy, veſtus en Cochinchinois.

Nous entraſmes ainſi dans la maiſon de ce bon Chrêtien le premier jour de Septembre 1671. environ deux mois aprés noſtre depart de Siam. Je la regarday comme la premiere Paroiſſe de la Cochinchine, parce que nous y trouvaſmes un grand nombre de Fideles affamez des Sacremens. On comptoit plus de huit cens perſonnes qui compoſoient ce petit troupeau, & qui vinrent tous les uns aprés les autres recevoir la Benediction paternelle de leur Eveſque, qu'ils appellent dans leur Langue le Grand-Pere. L'impuiſſance où nous eſtions de les confeſſer, nous affligea ſenſiblement, je n'avois aucune

» teinture du Cochinchinois,& il faloit encore plus d'un
» mois à M. de Berithe & à M. Mahot pour le parler &
» l'entendre ſuffiſamment. Afin donc de nous conſoler
» avec eux nous leur promiſmes de revenir dans deux mois
» lorſque nous ſerions en eſtat de les ſervir.
» Cette parole qu'on leur donna de bonne foy, les ap-
» paiſa un peu ; mais il ne fut pas poſſible d'obtenir d'eux
» qu'ils ſe retiraſſent & qu'ils ne fiſſent plus de concours.
» La faim qu'ils avoient du ſaint Evangile ne leur permit
» pas de quitter ceux qui venoient de ſi loin leur en faire
» goûter les douceurs, ils vouloient du moins ſe ſatisfaire
» en les voyant, puis qu'ils ne pouvoient pas encore les
» entretenir. Tout ce que je vis en eux me donna je ne
» ſçay quelle idée de la primitive Egliſe:ils me paroiſſoient
» tous n'avoir qu'un cœur & qu'une ame, ils s'entr'ai-
» moient comme freres, ils ſe ſoulagoient dans tous leurs
» beſoins, ils ſçavoient bien tout ce qui regarde la foy &
» les mœurs de noſtre ſainte Religion, excepté les Com-
» mandemens de l'Egliſe, dont ils n'avoient pas oüy par-
» ler juſqu'alors, & ils pratiquoient avec une fidelité ad-
» mirable tout ce qu'ils avoient appris des Catechiſtes,
» dont le ſoin & la vigilance les avoit conſervez dans une
» grande innocênce & dans une parfaite union.
» Les enfans receurent les premices de la Miſſion : on en
» confirma plus de deux cens avec quelques adultes, que
» les Preſtres Annamites confeſſerent ; pluſieurs Gentils
» demanderent le Bapteſme, mais on ne le donna qu'à
» ceux que l'on trouva bien preparez, remettant les autres
» juſqu'à ce qu'ils en fuſſent rendus capables par le mini-
» ſtere des Catechiſtes, à qui on les confia. Cependant M.
» de Berithe, qui ſçavoit de quelle importance il eſt d'in-
» ſtruire parfaitement les Payens Catechumenes avant
» que de les baptiſer, crût qu'il ne s'en faloit pas rapporter
» aux ſeuls Catechiſtes, & qu'il eſtoit de ſa prudence & de
» ſon zele de laiſſer en ce lieu un Miſſionaire avec M.
» Luc Preſtre Annamite, tant pour avoir ſoin de ceux qui

estoient déja Chrestiens dans tous ces quartiers-là (dont » le nombre montoit à trois mille, en y comprenant les » Aldées qui en dependent) que pour recueillir le fruit que » toute la Province promettoit dans peu, si elle estoit cul- » tivée; car on pouvoit se flater qu'il n'y avoit presque » point de Gentil qui ne souhaitât d'entendre expliquer la » doctrine de la Foy, & que les plus considerables l'au- » roient, non seulement écoutée, mais mesme embrassée » de tout leur cœur, s'ils n'eussent point esté arrestez par » quelque malheureux interest dont la grace de Dieu les de- » prendra avec le temps. »

CHAPITRE III.

Suite de ce qui se passa dans la maison où M. de Berithe se retira à son arrivée.

UN grand Mandarin, Intendant de la Province où » nous avions abordé, & qui est Chrestien avec » toute sa maison, ayant appris sur le chemin en revenant » de la Cour, que M. de Berithe estoit arrivé, sans differer » davantage vint descendre chez nous avant que d'aller » chez luy, où il estoit attendu avec empressement par sa » femme & ses enfans pour des affaires pressantes. Il se » jetta d'abord aux pieds de ce Prelat, & aprés avoir don- » né des marques du profond respect qu'il avoit pour luy » & pour les Ecclesiastiques qui l'accompagnoient, il le » remercia des obligations que l'Eglise de la Cochinchine » luy avoit. Il luy dit en suite que M. Hainques luy avoit » si souvent parlé de son merite, qu'il connoissoit deja sa » vertu sans avoir veu sa personne; qu'il n'ignoroit pas » le rang qu'il tenoit dans l'Eglise, les avantages qu'il avoit » quittez en Europe, & les peines qu'il avoit souffertes » pour venir dans les Pays Orientaux; qu'au reste il ve- » noit luy offrir tout ce qui dépendoit de son pouvoir, & » qu'il estoit prest à luy rendre tous les services, dont il »

» pourroit avoir besoin ; enfin il ajoûta qu'il connoissoit
» tres-particulierement le Gouverneur de la Province, &
» qu'il croyoit necessaire qu'on l'informast de toutes cho-
» ses.
» Ce conseil nous surprit : car quelle apparence de se fier
» à un Gouverneur Gentil, qui estoit obligé par sa Charge
» de dénoncer au Roy tout ce qu'il auroit appris? Il est vray
» que le Mandarin nous asseuroit que ce Gouverneur nous
» garderoit un secret inviolable, mais on n'osoit presque
» se flater de cette esperance, parce qu'on ne pouvoit pre-
» sumer qu'un homme d'un si grand rang voulust exposer
» sa fortune & sa personne pour des gens inconnus, &
» pour une Religion estrangere. L'exemple qu'on avoit
» eu depuis peu d'un autre Gouverneur, qui estoit encore
» pour lors dans une rude prison pour n'avoir pas averty
» la Cour de l'arrivée d'une barque Chinoise, devoit asseu-
» rément l'intimider, parce qu'estant permis aux Chinois
» d'entretenir commerce à la Cochinchine, il y avoit bien
» moins de mal à ne pas donner avis de leur venuë, que de
» celle d'un Evesque & de quelques Prestres dans un temps
» où l'on avoit defendu tout recemment, sous des peines
» rigoureuses, d'amener dans le Royaume aucun Predica-
» teur de la Loy Chrestienne. Tout cela neanmoins ne fit
» point de peur au Mandarin, & il apporta des raisons si
» fortes pour executer son dessein, que les principaux d'en-
» tre les Chrestiens s'y rendirent, quoyque toûjours avec
» crainte ; luy seul parut intrepide avec un certain Lieute-
» nant d'une Compagnie de cent hommes, lequel avec
» une asseurance digne d'un soldat Chrestien, qui marquoit
» assez la generosité de son cœur, dit tout haut pour ani-
» mer les timides : *Hé bien, quand il faudroit mourir,*
» *qu'importe?*
» La resolution estant prise, le Mandarin alla sans de-
» lay trouver le Gouverneur, & aprés l'avoir sondé adroi-
» tement, il ne luy cela rien du tout. Cette ouverture de
» cœur le gagna ; & bien loin de témoigner aucun chagrin,

il receut cette nouvelle avec grand plaisir. Il promit »
mesme au Mediateur qu'il n'arriveroit rien de fascheux, »
pourveu qu'on eût soin de ne pas faire des assemblées »
trop nombreuses & trop éclatantes, & pour comble de »
faveur & d'honnesteté, il dit qu'il vouloit voir M. de »
Berithe, non pas dans sa maison, mais dans celle du Man- »
darin. »

On eût bien voulu éviter cette visite pour ne pas »
tout hazarder, mais il falut s'y resoudre : toute la res- »
source qu'on trouva, en cas qu'il arrivât quelque acci- »
dent à M. de Berithe, fut de tenir un Missionaire & un »
Prestre Annamite cachez pour secourir les Chrestiens »
secrettement, si nous estions pris. Avec cette precaution »
nous allasmes de nuit en filets couverts chez le Manda- »
rin à cinq lieues de nostre demeure ; nous y arrivasmes »
de grand matin, nous disimes la Messe, & M. l'Evesque »
de Berithe confirma trente enfans, le reste du jour se »
passa à conferer des moyens d'affermir & de perfection- »
ner l'état de la Religion, & sur le soir la Providence »
nous donna un excellent Catechiste, dont la femme »
consentit avec joye qu'il acceptast cette qualité, & qu'il »
en fist les fonctions, dont les principales sont d'instrui- »
re, de baptiser, & de faire les prieres dans les Assemblées »
Chrestiennes. »

Le Gouverneur vint seul à minuit pendant le sommeil »
de ses gens, dont il ne vouloit pas estre veu. Sa visite fut »
dautant plus agreable, qu'on l'avoit plus apprehendée. »
Il nous asseura de son amitié & de sa protection dans sa »
Province ; il dit à M. de Berithe qu'il n'osoit luy offrir »
un appartement dans son Palais, parce qu'il y avoit trop »
de monde, mais que s'il vouloit demeurer dans son Gou- »
vernement, il luy feroit donner une maison & un jardin »
fermé d'une bonne closture ; que le meilleur pour le »
present estoit de vivre caché, jusqu'à ce que l'on vît »
une occasion favorable de parler au Roy, à quoy il »
ne voyoit pas grande difficulté, & que s'il arrivoit qu'on »

» continuast la persecution contre les Chrestiens, nous
» aurions une retraite asseurée dans ses terres : *Ie suis con-*
» *vaincu*, dit-il, *que vous preschez la Loy du vray Dieu,*
» *je m'estimerois heureux si mon employ ne m'obligeoit*
» *pas à suivre la Religion de mon Prince, mais j'espere*
» *que les affaires changeront, & que je verray peut-estre*
» *quelque jour dans ce Royaume une liberté generale*
» *d'embrasser la vostre.* C'est ainsi que finit la conversa-
» tion, & aprés avoir refusé l'offre qu'il nous fit de nous
» donner des Elephans ou des Chevaux pour nous reme-
» ner, nous reprîmes l'equipage dans lequel nous estions
» venus ; mais pour nous montrer que ses protestations
» estoient sinceres, il nous envoya quelques jours aprés,
» sans luy avoir parlé, un passe-port de sa main pour passer
» sans estre visitez, ce qui nous a extremément servy de-
» puis en quantité d'occasions.
» Comme le principal dessein de M. de Berithe en ve-
» nant à la Cochinchine estoit d'aller le plûtost qu'il
» pourroit vers Faïfo, tant à cause que la multitude &
» la ferveur des Chrestiens y forme une des plus belles
» Eglises de tout l'Estat, que parce que c'estoit en ces
» quartiers là que Mrs Hainques & Brindeau avoient
» finy leurs jours ; on prit des mesures pour y arriver
» avant que la saison, qui estoit déja trop avancée, fût
» plus incommode. On laissa un Missionaire dans la
» Province qu'on quittoit, & tous les autres se mirent
» en chemin à petit bruit pour estre moins remarquez.
» On s'arresta un peu en passant, dans la Province de
» Niecroux pour y consoler les Chrestiens, qui auroient
» sans doute murmuré, si on eust visité la Province
» de Fumoy par preference à la leur, qui est plus con-
» siderable & plus estenduë que l'autre, mais on leur
» fit agréer que le séjour ne fust pas plus long, à cause que
» la saison des vents contraires approchoit, & qu'il fa-
» loit necessairement la prevenir pour passer outre.
» Il se trouva prés de cent personnes à la Messe que
M. de

M. de Berithe dit la seconde nuit de nostre arrivée, „ le Gouverneur de cette Province-là nous envoya des „ filets couverts pour nous conduire en sa maison, & „ il nous y receut tres-civilement avec sa femme & une „ nombreuse famille ; on ne luy parla que de Dieu à „ dessein de le toucher sur quelques desordres de sa vie, „ & bien loin de prendre en mauvaise part ce qu'on „ luy dit de plus pressant, il nous remercia avec humi- „ lité de tous les bons avis qu'on luy donnoit, recon- „ noissant de bonne foy qu'il manquoit d'instruction, „ & protestant qu'il seroit ravy d'estre éclairé & plus „ penetré des maximes de la Morale Evangelique. Dans „ cet esprit il vint la nuit suivante à l'Eglise, où il vou- „ lut faire une offrande de ris, de cire & d'argent, mais „ il fut merveilleusement edifié lors qu'on luy dit que „ M. de Berithe ne prendroit rien, qu'il estoit venu non „ pas pour recevoir, mais pour donner le secours tem- „ porel & spirituel à ceux qui en auroient besoin. „

Cette declaration obligea nostre hoste à se servir „ d'adresse pour nous faire le present qu'il avoit déja pro- „ jetté sans nous en rien dire ; & comme il nous vit à la „ veille de nous embarquer, il fit mettre secretement dans „ nostre balon du sucre candit, des confitures, d'excel- „ lent ris, & plus de soixante pains de cire ; il voulut „ mesme nous fournir le balon & faire tous les frais du „ voyage que nous faisions en la Province de Nuoc- „ mam, où nous arrivasmes en un jour & une nuit, „ quoyqu'on ait coustume de mettre quatre journées „ dans ce trajet. „

CHAPITRE IV.

Maladie de M. l'Evesque de Berithe.

En mettant pied à terre au premier Port, nous „ apprismes que le P. Barthelemy d'Acosta Jesuite, „

le prier d'amener inceſſamment avec luy un Apoticai- »
re François, avec lequel il eſtoit party de Siam qua- »
tre jours aprés nous. Quelques diligences qu'on fiſt, »
il faloit ſept ou huit jours pour aller & autant pour »
revenir, & je craignois que le ſecours qu'on attendoit, »
ne vint trop tard, parce que tout concouroit à l'af- »
foibliſſement du malade, la delicateſſe du temperament, »
la violence de la fiévre, le temps des pluyes & des »
broüillards en un lieu entouré de montagnes & plein »
de marais, le manque des remedes, & l'impuiſſance »
où il eſtoit de prendre de la nourriture. Pour comble »
de deſolation je me trouvay hors d'eſtat de luy rendre »
ſervice, parce que j'avois eſté attaqué avant luy d'une »
fiévre violente qui duroit encore lors que la ſien- »
ne le quitta tout-à-coup par une faveur extraordinai- »
re du Ciel : Le repos qu'il eut pendant deux jours »
luy perſuada qu'il eſtoit guery, & l'obligea à contre- »
mander par un homme exprés ceux à qui j'avois eſ- »
crit ; mais à peine le Meſſager eſtoit party qu'il re- »
tomba dans une fiévre plus opiniâtre qu'auparavant, »
& il perdit en moins de rien le reſte de ſes forces. »
Pour moy, quoy que je viſſe empirer le mal de jour »
en jour, j'eus toûjours confiance en Dieu, & je ne »
pûs croire que ſa Providence vouluſt nous enlever un »
Eveſque ſi neceſſaire au milieu de ſa Miſſion & à la »
veille des grands fruits qu'on eſperoit de ſes viſites. »
Cependant de peur d'eſtre ſurpris, je me levay non- »
obſtant ma fiévre, & je témoignay à M. de Berithe »
que pour prevenir tous les accidens, il ne ſeroit pas »
inutile d'expedier deux Lettres de Vicaires Generaux, »
ſuivant le pouvoir que le ſaint Siege avoit accordé ; »
M. de Berithe agrea ma propoſition, & me declara »
que ſes intentions eſtoient de n'eſtablir qu'un ſeul »
Vicaire General par tout le Royaume, que Mrs Guyart »
& Mahot ſe ſuccedaſſent l'un à l'autre en cas de mort: »
On expedia donc ainſi les lettres, & il les ſigna. Quel- »

» ques jours aprés se sentant fort mal, il me dit qu'il ne
» vouloit plus songer qu'à mourir dans l'union la plus
» estroite qu'il pourroit avec Nostre-Seigneur, je l'en-
» tendois dire de temps en temps dans la force des dou-
» leurs & de son abatement : ***Courage, le temps s'ap-***
» ***proche, souffrons, puisque*** *Dieu l'ordonne*, ***tant qu'il plai-***
» ***ra à sa divine Majesté.*** Et comme il ne pensoit pas
» en pouvoir relever, il me pressa de luy administrer
» les derniers Sacremens. Il me disoit que je me laisse-
» rois surprendre, qu'il perdroit peut-estre connoissance
» dans peu lorsque j'y penserois le moins, qu'il desiroit
» avec passion de recevoir l'Extreme-Onction avant que
» de tomber en cet estat où l'on ne profite, pour ain-
» si dire, qu'à demy des remedes de l'Eglise; je tempo-
» risay trois ou quatre jours, mais enfin il falut luy ac-
» corder ce qu'il demandoit, avec autant de satisfaction
» pour luy que de douleur pour moy de l'estat où il
» estoit.

» Si l'on peut juger des dispositions interieures d'une
» ame par les apparences sensibles, il eût esté diffi-
» cile de voir un moribond plus saintement preparé à
» rendre les derniers combats; j'aurois desiré ardemment
» de penetrer dans le fond de son cœur pour en voir
» tous les mouvemens, mais pour mortifier mon desir
» je pensois qu'il n'appartenoit qu'à Dieu seul de se
» faire jour dans ces Sanctuaires, & qu'il me devoit
» suffire de voir de temps en temps sur sa langue &
» dans ses yeux quelques estincelles du feu qui le con-
» sommoit au dedans. Tout triste & tout languissant que
» j'estois, je ne laissois pas de sentir une grande conso-
» lation, quand je le voyois si constant & si tranquil-
» le au milieu de ses souffrances, plein de confiance en
» Dieu, tout brûlant du desir de le voir bien-tost dans
» le Ciel, & neanmoins également resigné à ses ordres
» pour la vie ou pour la mort. Il s'efforçoit de pronon-
» cer assez souvent ces paroles enflammées de David,

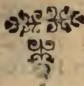
Misericordias Domini in æternum cantabo ; Je chante- »
ray eternellement les misericordes de mon cher Maî- »
tre, d'où il estoit aisé de voir que ce divin attribut »
l'occupoit sans cesse, & que la bonté de Dieu estoit »
pour lors le celeste ayman qui attiroit toute son ame »
avec des douceurs inconcevables. »

Il estoit en cet estat lorsque ces deux Messieurs, à »
qui j'avois escrit à Faïfo, arriverent, quinze jours »
aprés les avoir mandez. Ce fût un coup de providen- »
ce de ce qu'ils vinrent par mer; car s'ils avoient pris »
la terre, ils auroient sans doute rencontré le second »
Messager qui leur portoit l'ordre de ne point venir, »
celuy des deux qui pouvoit soulager le corps par sa »
profession, en ménagea si bien tous les moyens, »
qu'il éteignit peu-à-peu l'ardeur de la fiévre, & la »
chassa enfin tout-à-fait le vingt-uniéme jour, qui estoit »
justement celuy qu'on apprehendoit le plus. Aux pre- »
miers signes qu'il eût d'un commencement de gueri- »
son, il prit congé de son convalescent avec sa per- »
mission, & laissant M. Guyart auprés de luy ; il re- »
tourna seul à Faïfo pour y vacquer à ses affaires. Nous «
ressentismes vivement son depart, parce que M. de »
Berithe ne nous paroissoit pas entierement hors de pe- »
ril : mais comme M. Guyart sçavoit un peu de Phar- »
macie, s'y estant appliqué depuis quelque temps, & »
n'estant entré dans la Cochinchine que sous l'habit »
d'un homme qui en faisoit profession, il nous encou- »
ragea, & nous fit esperer que par nos petits soins avec »
le secours du Ciel nous acheverions de guerir nostre »
malade. »

Ayant donc inventé une maniere de lit sur lequel »
on pouvoit commodement luy faire changer de lin- »
ge & de situation, il en fût fort soulagé, & commen- »
çant à prendre plus de repos, l'appetit luy revint in- »
sensiblement, ce qui donna lieu de croire qu'on le re- »
mettroit en peu de jours dans une parfaite santé s'il »



» vouloit se donner le loisir de reprendre des forces ;
» mais son zele s'opposa au dessein que nous avions,
» il voulut dés-lors penser à partir pour continuer ses
» visites, parce qu'il se tenoit comme asseuré que se
» mettant en chemin pour le salut de son troupeau, le
» Prince des Pasteurs auroit soin de le fortifier, & que
» le changement d'air luy feroit plus de bien, que la
» fatigue moderée du voyage ne pouvoit luy faire de
» mal.
» Au reste s'il eut quelque regret d'avoir fait un si
» long séjour sans avoir pû estre utile aux Chrestiens de
» la Province où il estoit, il eût d'ailleurs de la joye
» d'apprendre que M. Joseph, Prestre Annamite, n'a-
» voit pas travaillé en vain. Ce vertueux Prestre baptisa
» soixante-douze Infideles, il en prepara plusieurs au-
» tres à recevoir une autre fois le Baptesme, & il con-
» fera les Sacremens de Penitence & d'Eucharistie à
» quantité de Fideles qui venoient de loin chercher ce
» rafraîchissement pour leurs ames.
» La consolation que M. de Berithe en eut, fut ac-
» compagnée d'une autre par la lecture des lettres que
» toutes les Eglises du Royaume luy avoient escrites
» pendant le temps de sa maladie, pour se réjoüir avec
» luy de son heureuse arrivée : les conjoüissances qu'el-
» les luy faisoient, avoient quelque chose de si tendre,
» qu'il fût aisé à ce Prelat de connoistre en mesme temps
» la sincerité de leurs affections, & l'ardeur de leurs
» desirs pour profiter de sa presence.



CHAPITRE V.

Monsieur l'Evesque de Berithe estant encore convalescent, va dans la Province de Quannhiac, pour faire ses visites.

IL faut avoüer que les hommes Apostoliques se » conduisent par des maximes bien differentes des » communes. Qui auroit voulu examiner le voyage que » M. de Berithe vouloit faire, par des regles d'une pru- » dence ordinaire, l'auroit asseurement condamné de te- » merité. Il estoit encore si foible qu'il ne pouvoit mar- » cher dans sa chambre sans estre appuyé sur quelqu'un; » de plus il n'estoit pas possible d'aller par mer, car » quelque credit qu'il eût, & quelque recompense qu'il » promist, il ne trouva ny barque, ny gens qui vou- » lussent le mener à cause que la saison & le vent estoient » contraires; Enfin on ne pouvoit selon toutes les » apparences, prendre la route de terre sans se mettre » en danger d'estre découvert dans un Royaume où il » estoit de la derniere consequence de demeurer toû- » jours caché : car aprés tout quel moyen de passer » avec quelque equipage par les terres de plusieurs » Mandarins, que la curiosité & le devoir pressoient » également de veiller sur les voyageurs, sans estre re- » connu & arresté en quelque endroit par l'ordre de » quelqu'un d'eux? »

Toutes ces difficultez auroient pû ébranler tout au- » tre que M. de Berithe, mais il persista toûjours dans » la resolution qu'il avoit prise de prendre toutes les » mesures imaginables pour aller au plûtost dans la Pro- » vince de Quannhiac afin d'en visiter les Eglises, & aprés » avoir discuté toutes choses, il jugea qu'il faloit laisser » la mer & prendre la terre; mais pour nous couvrir » dans nostre route sous l'apparance de Marchands nous » mismes à nostre teste M. Guyart, qui estant party de »

» Faïfo avec l'agréement du Capitaine de son Quartier
» pouvoit traverser sans crainte tout le Royaume.
» Un autre François, qui nous avoit precedé de quel-
» ques jours, avoit aussi facilité le passage ; car dans
» l'information qu'on fit de luy, on sceut qu'il y avoit
» une barque Françoise à Faifo, & que quelques-uns
» de ceux qui estoient venus dessus cette barque en cet-
» te Ville-là, en estoient sortis pour aller faire leur ne-
» goce, & qu'ils y devoient retourner dans peu, de sor-
» te qu'il nous paroissoit aisé de passer par tout sans pe-
» ril à la faveur de ce bruit qui s'estoit heureusement ré-
» pandu. Le jour du depart fût celuy de la Toussaints,
» M. de Berithe dit la Messe ce jour-là : nonobstant sa
» foiblesse, il eut le courage de baptiser dix-huit Adul-
» tes, & de confirmer plus de deux cens personnes, dont
» la pluspart communierent de sa main ; ensuite dequoy
» nous estant tous bien recommandez à Nostre-Seigneur,
» ce Prelat entra dans la litiere qu'on luy avoit prepa-
» rée, & nous montasmes à cheval M. Guyart & moy.
» Comme nous estions environ soixante personnes, &
» qu'il nous faloit traverser plusieurs Villages pleins de
» soldats, il estoit presque impossible qu'on ne nous in-
» terrogeast en quelque endroit ; cependant par une pro-
» tection speciale de Dieu nous ne rencontrasmes per-
» sonne qui s'informast exactement qui nous estions,
» d'où nous venions & où nous allions. Il est vray
» qu'on nous demanda qui estoit celuy que l'on por-
» toit, mais ayant respondu que c'estoit nostre Ca-
» pitaine, on n'insista pas davantage ; & dans toutes
» les autres demandes qu'on nous fit, on se contenta de
» nos premieres responses sans vouloir les approfondir
» & sans avoir la curiosité de visiter nostre equipage,
» nonobstant l'insolence de la Soldatesque du Pays &
» l'avarice des Gouverneurs, qui pouvoient si aisément
» se contenter, soit durant le jour dans les lieux où
» nous passions, soit durant la nuit dans les hostelleries, où

nous nous reposions, qui ne sont autre chose que de certaines maisons publiques basties d'espace en espace pour loger les voyageurs sans qu'aucun hoste les y reçoive & les pourvoye des necessitez de la vie. »

Nous trouvasmes sur le chemin un assez grand nombre de Chrestiens qui auroient bien voulu nous arrêter quasi par tout pour recevoir les Sacremens : Mais nous avions le déplaisir de ne pouvoir les contenter tous, parce qu'il faloit arriver devant les pluyes, dont la saison estoit tout proche, & dont l'abondance auroit peut-estre empesché tout-à-fait ou retardé de beaucoup nostre arrivée : ainsi, aprés huit jours de marche depuis nostre depart de Nuocman, nous entrasmes dans la Province de Quannhiac, au grand contentement de tout le peuple Chrestien, dont les principaux avoient écrit en l'année 1670. avec des termes si forts & touchants, aprés la mort de Mrs Hainques & Brindeau, pour inviter M. de Berithe à venir en personne les secourir. »

Plus ils avoient eu d'empressement à l'envoyer prendre à Siam dans une barque, plus ils eurent de joye de le voir dans leur Province, aprés avoir couru tant de risques, & essuyé tant de fatigues en leur consideration. Ils se souvenoient de tout ce que Mrs Hainques & Brindeau leurs tres-chers Pasteurs, leur avoient dit plusieurs fois de son caractere Episcopal & de ses qualitez personnelles, & dans ce souvenir, meslé de plaisir & de douleur ; ils ne pouvoient se rassasier de considerer les larmes aux yeux, ce genereux & charitable pere, qui venoit de si bon cœur les consoler de leur perte, & reparer leur debris. »

La consolation fût reciproque : nous remarquasmes tant de ferveur & de bonne foy dans ces nouveaux Chrestiens, que nous aurions volontiers passé le reste de nos jours avec eux, si l'ordre de Dieu ne nous eût obligé à nous partager avec le temps entre tou-

» tes les autres Eglises de la Cochinchine. Celle de cette
» Province de Quannhiac avoit je ne sçay quel at-
» trait particulier pour nous, qu'on ne peut exprimer;
» les fideles qui la composent, & qui sont dispersez en
» plusieurs endroits, s'assembloient les jours de Diman-
» ches & de Festes en trois Paroisses differentes, dont
» l'une est la Paroisse de Nostre-Dame à Anschi ; l'au-
» tre est la Paroisse de la Sainte-Famille à Baottay ; &
» la troisiéme est la residence d'un Catechiste à Chour-
» gé. Ce Catechiste estoit chargé de ces trois Pa-
» roisses en l'absence des Missionaires, & il avoit con-
» servé ces bons Neophytes dans une si grande pieté, que
» si l'on pouvoit en faire le portrait au naturel dans les
» lettres que nous escrivons en France, je crois que ce-
» la seul seroit capable de gagner une infinité d'Ouvriers
» à cette Mission. Car en verité, cette Chrestienté est
» si belle dans sa naissance, que l'on pourroit dire d'el-
» le ce qu'un Sage de l'antiquité a dit de la vertu, que
» si elle pouvoit paroistre telle qu'elle est aux yeux des
» hommes, il n'y en auroit aucun qui pust se defendre
» de l'aymer. Mais helas! comme elle n'est pas con-
» nuë, il y a tres-peu de gens qui la suivent ; & pour la
» mesme raison il y aura sans doute peu de personnes
» qui se laissent attirer par la beauté de cette nouvelle
» Eglise : dautant qu'ils ne la verront que de loin, &
» qu'ils ne la connoistront que foiblement : Quant à
» nous qui avons le bonheur de la voir de prés, nous
» en sommes tous charmez ; on y conserve une ten-
» dresse & une estime merveilleuse pour la vertu, &
» pour les travaux de Mrs Hainques & Brindeau, leur
» memoire est gravée si profondement dans les esprits
» qu'elle ne s'effacera jamais ; on ne parle d'eux qu'a-
» vec des sanglots & des termes d'un respect qui va
» jusqu'à la veneration, quand on se souvient des be-
» nedictions surprenantes que Dieu a versées sur leurs tra-
» vaux au milieu des persecutions, puis qu'il est vray

qu'estant toûjours presque battus de la tempeste l'espace de six ans (dont M. Brindeau a passé seulement les deux dernieres avec M. Hainques) ils ont augmenté de moitié le nombre des Chrestiens, qui est à present de vingt-cinq à trente mille, selon la derniere supputation que M. de Berithe en a faite sur les lieux par des personnes experimentées & dignes de foy.

CHAPITRE VI.

Monsieur l'Evesque de Berithe sur quelques bruits d'une nouvelle persecution se retire dans la maison d'une vertueuse veuve.

LEs Prestres Annamites avoient extremément apprehendé que la persecution ne se renouvelât aprés la mort de Mrs Hainques & Brindeau, parce que l'un n'ayant survescu à l'autre que de trois semaines; ils n'avoient pas eu le temps de pourvoir leur Eglise d'autres Missionaires qui pûssent la soûtenir aprés eux dans la tempeste. La divine misericorde eut égard à la juste crainte de ces Prestres, & voulant exaucer les prieres ferventes qu'ils luy adressoient à l'Autel, il laissa vivre les Chrestiens dans une parfaite paix jusqu'à ce que M. de Berithe y fut arrivé pour les encourager au combat.

En effet, ce Prelat estant dans la Province de Quanhiac, le bruit se répandit qu'on recommençoit à persecuter la Foy dans la Province de Cacham; on en apprenoit tous les jours quelques nouvelles circonstances. Les uns disoient que l'on prenoit indifferemment toutes sortes de Chrestiens dans cette Province-là, qu'on les battoit rudement, & qu'on avoit veu couper les doigts à quelques gens; les autres ajoûtoient qu'il y avoit ordre de chercher ceux de la Province où nous estions, & qu'on attendoit le jour de

» quelque Feste solemnelle pour en surprendre un plus » grand nombre dans leurs assemblées. Il y en eut mesme » qui tascherent de nous persuader qu'on estoit tres-bien » informé dans la Cour de la venuë d'un Evesque avec » quelques Ecclesiastiques : & il vint un jour un certain » homme qui se faisoit passer pour Domestique d'un » grand Mandarin, dont il disoit que la fonction estoit » de recevoir les presens de tous les Estrangers aupa- » ravant qu'on les presentast au Roy, & qui aprés » avoir salüé M. de Berithe de la part de son Maistre, » luy declara qu'il venoit prendre les presens qu'il ap- » portoit suivant l'ordre qu'il en avoit, & qu'il mon- » tra signé & scellé en bonne forme.

» Il est probable que cet homme estoit allé trouver » M. de Berithe beaucoup plus par l'ordre de deux Da- » mes Chrestiennes de la Cour, que par le comman- » dement du grand Mandarin ; car un autre Mandarin, » qui estoit Chrestien, dit à M. Guyart que ce mesme » homme-là ayant appris dans la Province de Phumoy » l'arrivée d'un Vicaire Apostolique, en avoit porté la » nouvelle à la Cour, aux deux sœurs de la Reyne, qui » estant déja converties à la Foy, prirent resolution d'é- » crire par luy à ce Prelat, pour sçavoir s'il apportoit » des presens au Roy, afin qu'on luy procurast un fa- » vorable accüeil ; & elles luy donnoient avis que s'il » n'avoit rien à offrir à sa Majesté, il faloit qu'il tinst » sa venuë la plus secrete qu'il pourroit.

» Il resolut donc de se mettre quelque temps à cou- » vert & de defendre aux Fideles de venir en foule, » comme ils avoient de coustume ; mais leur ferveur » l'emporta sur l'apprehension, du moins à l'égard du » commun peuple ; car pour ceux qui y estoient plus con- » siderables, nous esprouvasmes dans cette rencontre com- » bien le rang & les richesses les rendent timides pen- » dant que les autres, bien loin de perdre rien de leur » courage, le sentent croistre en de pareilles occasions.

Les riches trembloient à tout moment de peur qu'on »
ne nous arrestast, & que nostre prise ne fût suivie »
de la perte de leurs biens ; les pauvres au contrai- »
re, au lieu de s'abandonner à la frayeur, témoignoient »
une joye & une constance qu'il est difficile d'expri- »
mer, parce qu'ils se croyoient à la veille de donner »
à Dieu des marques de leur fidelité par une gene- »
reuse mort, & qu'ils n'avoient aucune de ces passions »
de plaisir ou d'interest qui attachent pour l'ordinai- »
re à la terre les cœurs de ceux qui sont à leur aise »
dans ce monde. Ils venoient de toutes parts nuit & »
jour malgré la defense. L'Eglise de Baothay où nous »
estions, en estoit presque toûjours pleine ; & comme »
ce concours au lieu d'edifier & d'animer les personnes »
de qualité augmentoit leur apprehension, M. de Be- »
rithe pour condescendre à leur foiblesse prit le par- »
ty de se retirer à une lieuë de là dans la maison d'une »
veuve qui s'appelloit Luce, & qui estoit tante de »
celuy chez qui nous logions. »

Ce charitable hoste & sa femme avoient tant de »
foy qu'ils soûpiroient souvent tous deux de voir les »
Principaux de leurs Compatriotes si timides, & quel- »
que effort que l'on fist aprés nostre depart pour les »
obliger à se precautionner contre les attaques dont on »
estoit menacé, parce qu'ils estoient fort accommodez, »
ils répondirent toûjours qu'ils n'avoient rien à ména- »
ger, qu'ils s'estimoient heureux de faire connoistre »
qu'ils estoient Chrestiens, & qu'ils donneroient vo- »
lontiers leurs biens & leur vie pour rendre témoi- »
gnage à l'Evangile de Jesus-Christ. Ce détachement »
qui estoit pour lors si genereux dans leur bouche, pa- »
rut depuis tres-sincere dans les effets. Et comme s'ils »
eussent esté marris que la persecution ne les eût pas »
privez de leurs biens, ils se les osterent eux-mesmes en »
les mettant entre nos mains pour estre appliquez à »
l'Eglise, & n'ayant pû donner leur vie pour l'amour »

„ de leur cher Sauveur : ils nous donnerent un Fils
„ unique, qu'ils aimoient plus qu'eux-mesmes, pour
„ servir un jour à ses Autels, si avec le temps on le ju-
„ geoit capable d'estre un Ouvrier Evangelique.

„ L'exemple de la pauvreté volontaire qu'ils embras-
„ serent fût bien-tost suivy par leur mere, qui demeu-
„ roit avec eux, & par Madame Luce leur tante,
„ dont la maison nous servit de retraite, aprés avoir
„ quitté la leur : Les Chrestiens qui nous suivoient à la
„ piste, vinrent nous y trouver en foule ; & pendant
„ cinq semaines que nous y fûmes, ils s'y assemblerent
„ tous les jours pour y recevoir les Sacremens avec au-
„ tant d'asseurance, que si on n'eût rien apprehendé,
„ parce que nostre charitable hostesse ouvroit sa porte
„ à tout le monde avec un zele intrepide.

„ M. de Berithe estant convaincu par experience de
„ la vertu & de la sagesse de cette veuve, luy declara
„ la veuë qu'il avoit de reünir ensemble quelques filles
„ qui desiroient garder la virginité, & qui luy avoient
„ fait écrire à Siam leur dessein quelques années aupa-
„ ravant par M. Hainques, auquel elles avoient dé-
„ couvert le desir de se consacrer à Dieu de la manie-
„ re la plus parfaite. Quoy qu'elles fussent dispersées en
„ plusieurs Villages, elles s'estoient assemblées sans pei-
„ ne pour venir trouver M. de Berithe le jour qu'il leur
„ avoit marqué. Ce Prelat leur ayant fait dire qu'il
„ vouloit conferer avec elles de l'execution de leur des-
„ sein, & leur faire un petit entretien de la vie spiri-
„ tuelle ; elles s'estoient renduës au jour nommé au lieu
„ dont on estoit convenu en compagnie de deux veu-
„ ves fort âgées ; & aprés avoir receu les Sacremens
„ de Penitence, de Confirmation & d'Eucharistie, el-
„ les avoient donné une connoissance assés exacte de
„ leurs dispositions interieures, pour persuader que leur
„ vocation estoit toute divine : Dés qu'elles parurent
„ devant leur Prelat, elles se prosternerent en terre par

maniere de ſalut, & elles fonderent en larmes de joye, »
puis levant les mains & les yeux au Ciel, elles ren- »
dirent graces à Dieu de leur avoir enfin envoyé ex- »
traordinairement un homme, qui venoit les delivrer »
de tous les pieges du monde & leur apprendre l'art »
de ſe conſacrer entierement à Dieu. Enfin elles pro- »
teſterent que c'eſtoit là le comble de leurs deſirs, & »
qu'elles ſeroient contentes dés qu'on les auroit tirées »
du ſiecle & de la maiſon de leurs parens pour vivre »
dans la retraite & dans la perfection Evangelique. »
M. de Berithe leur demanda quels motifs les avoient »
portées à deſirer cette forme de vie, & leur fit en »
meſme temps toutes les queſtions qu'il jugea neceſ- »
ſaires pour ſonder leur cœur, & reconnoiſtre la vo- »
lonté de Dieu ſur leurs perſonnes: Elles reſpondirent »
à tout avec tant de candeur & de modeſtie, que tous »
ceux qui eſtoient preſens, demeurerent d'une part char- »
mez de leur maniere d'agir, & de l'autre pleinement »
convaincus de la force de la grace dont leurs ames »
avoient eſté prevenuës. Nous fuſmes ſi penetrez de »
l'impreſſion qu'elles firent dans ce moment ſur les nô- »
tres, que je ne ſçay s'il y aura jamais rien qui nous anime »
plus doucement & plus fortement à noſtre propre per- »
fection; car enfin ces diſcours angeliques que nous »
entendîmes, élevent l'eſprit au deſſus de luy-meſme, »
& donnent un gouſt ineffable de Dieu, qui oſte le »
ſentiment de toutes les choſes d'icy bas. Ce ſont là »
les pures & les ſaintes delices que le Sauveur du mon- »
de fait gouſter quelque fois à ceux qui ſont dans les »
emplois Apoſtoliques, lors qu'il luy plaiſt leur dé- »
couvrir les voyes par leſquelles ſa Sageſſe & ſa Bon- »
té conduit les Eſleus, & la connoiſſance qu'il leur »
en donne, produit comme des effets qui luy ſont pro- »
pres de plus grands ſentimens d'humilité, d'adora- »
tion, d'action de grace & d'amour divin, dont la ferveur »
ſe fait ſentir juſqu'au dehors. »

» Quoy qu'il en soit, aprés une longue conference,
» M. de Berithe ayant reconnu avec admiration la gran-
» deur & l'uniformité des dispositions de ces premieres
» Vierges de la Cochinchine, leur dit, que si l'on con-
» sultoit la seule prudence humaine, il ne voyoit pas qu'on
» pût satisfaire leurs saints desirs, & qu'ainsi il faloit
» avoir recours aux moyens surnaturels par un redou-
» blement de prieres, par un usage plus frequent des Sacre-
» mens, & par un plus grand nombre des Messes; Il leur
» ordonna donc de faire quelque neuvaine en l'hon-
» neur de la sainte Vierge & de saint Joseph son époux
» & leur Patron; & avant que ces jours fussent écoulez
» il fut fortement inspiré de les faire sortir de leurs mai-
» sons paternelles pour les faire vivre en commun.
» La difficulté estoit de trouver un lieu de seureté où
» elles pussent se defendre du mariage contre la coustu-
« me du Païs, sans estre découvertes par les Payens, &
« où elles suivissent la conduite de quelque femme Chré-
« tienne, prudente & vertueuse, dont l'authorité les
« mist à couvert de tous les inconveniens qui pour-
« roient leur arriver dans la suite.

» Comme Madame Luce avoit toutes ces qualitez,
» Mr. de Berithe luy demanda si elle vouloit bien pren-
» dre chez elle sous sa protection ces jeunes personnes
» qui s'estoient presentées à luy; elle le pria de luy don-
» ner deux jours pour y penser, & le terme estant ex-
» piré, elle luy dit, qu'il pouvoit disposer de tout ce
» qui dépendoit d'elle, qu'elle donnoit de bon cœur sa
» maison avec l'enclos pour loger les servantes de Je-
» sus-Christ, & son bien pour les nourrir, & qu'elle
» desiroit vivre & mourir avec elles, pourveu que ce
» fust dans l'exercice de l'obeïssance.

» On accepta les offres & la donation qu'elle fit,
» sans avoir égard aux exceptions que son humilité y
» mettoit: on luy envoya d'abord cinq filles, qui fu-
» rent bientost suivies de cinq autres, entre lesquelles

il y en avoit une capable de les conduire toutes. On eſpere que leur nombre s'accroiſtra de jour en jour, & ſi celles qui ſe joindront à elles à l'avenir, ont autant de merite que celles que nous connoiſſons déja, leur maiſon ſera ſans doute une maiſon de Benediction, où Dieu ne ſera pas moins glorifié que dans les Monaſteres de l'Europe les mieux reglez. Car elles prient beaucoup, elles mangent peu, elles travaillent dans tout le temps que la priere & les exercices du corps ne les occupent pas, elles ont une Superieure qu'elles ayment & qu'elles honorent parfaitement, elles ſuivent avec la derniere exactitude les petits Reglemens qu'on leur a donnez, elles ont une confiance & une ſoûmiſſion parfaite à leur Directeur : En un mot, elles ne cedent en rien aux Religieuſes les plus ferventes des Ordres les plus reformez, & nous eſperons que les larmes qu'elles verſent en abondance jour & nuit, lors qu'elles demandent à Dieu dans l'ardeur de leurs Oraiſons la converſion de tout le Royaume, obtiendront de ly les graces neceſſaires pour la conſommation d'un ſi grand ouvrage. La bonne odeur de leur vertu a déja attiré auprés d'elles une jeune femme de vingt-cinq ans que ſon mary avoit quitté dés l'âge de ſeize, & qui s'eſtimant indigne d'eſtre receuë avec les ſervantes de Jeſus-Chriſt, a demandé aux Miſſionaires pour toute grace celle de baſtir une petite cabane auprés de leur ſolitude, afin de pouvoir les imiter du moins en partie ſelon ſes forces. On luy a accordé ſa demande dautant plus volontiers qu'on a ſceu qu'il y avoit déja trois ans qu'elle avoit eſté baptiſée par M. Hainques, & qu'elle avoit renoncé par ſon conſeil à toutes les eſperances du monde.

Le Miſſionaire qui écrit, ajoûte à cela un autre ſujet de conſolation. *On nous a confié*, dit-il, *l'education de dix jeunes Eſcoliers que nous menerons au Semi-*

naire de Siam avec un vieillard qui doit leur enseigner les lettres du Pays ; le plus âgé ne passe pas dix-huit ans, & ils sont si bien nez que je ne puis en écrire qu'avec des excés de joye. Que Nostre-Seigneur soit à jamais beny de donner à cette jeunesse des desirs si forts de la perfection Chrestienne dans un âge où le jeu & l'amusement sont l'occupation ordinaire des jeunes gens. Ils sont si appliquez à l'étude & à la priere, qu'on ne peut demander une plus grande fidelité aux exercices de Religion des Novices les plus fervens.

CHAPITRE VII.

Quelle fut la veritable cause & les principales circonstances de la persecution que l'on fit aux Chrestiens.

ON eut assez de peine à découvrir la veritable source des alarmes dont on a parlé dans le Chapitre precedent : Voicy neanmoins ce qu'on en mande dans la suite de la Relation.

Un Idolâtre s'estant fait Chrestien, pressa fortement sa femme de se convertir comme luy, & la menaça de se separer d'avec elle si elle ne vouloit pas se rendre à sa sollicitation. Cette malheureuse creature sans deliberer davantage, entra dans une furieuse colere, & transportée de dépit, alla trouver le Gouverneur de Cacham qui est la troisiéme personne de l'Estat ; aprés luy avoir porté ses plaintes contre son mary, elle s'emporta terriblement contre la secte des Chrestiens ; elle dit que si l'on n'y remedioit au plûtost, tout le monde embrasseroit cette nouvelle Religion, que déja l'on ne faisoit plus de difficulté de faire en public les prieres au Dieu du Ciel ; que l'on faisoit par tout des assemblées considerables, au grand mépris des Ordonnances du Prince, & que si l'on

ne luy rendoit une prompte justice sur sa Requeste, elle estoit determinée à la chercher à la Cour; où asseurement on ne la luy refuseroit pas. Mais comme elle vit qu'on ne l'écoutoit pas fort favorablement, elle en fut si picquée que sur l'heure elle partit pour Sinoë, où le Roy fait sa demeure ordinaire, protestant qu'elle n'oublieroit rien pour réüssir dans sa pretention.

Quelques jours aprés le Mandarin faisant reflexion sur la facilité qu'on a de parler au Roy, sur les ennemis qu'il pourroit avoir à la Cour & sur l'impression que feroient peut-estre les paroles d'une femme doublement irritée, qui trouveroit sans doute de l'appuy contre sa personne, resolut par politique pour prevenir l'effet de la calomnie, de faire maltraitter quelques Chrestiens, & trahissant son honneur & sa conscience par la veuë des interests de sa fortune; il permit à ses soldats de mettre en prison tous ceux qui leur tomberoient entre les mains. L'esperance du gain que l'on fait dans de pareilles captures les anima, & l'on vit emprisonner en moins de rien trente personnes, tant hommes que femmes ou enfans qui furent environ un mois dans une grande misere. Cependant la nouvelle vint que cette femme n'avoit pû obtenir audience, & que le Roy estant occupé à la guerre contre le Tonquin, avoit non seulement refusé depuis peu d'entendre d'autres plaintes contre les Chrestiens : mais mesme qu'il avoit déchiré & foulé aux pieds quelques requestes presentées par leurs ennemis. Dés que le Mandarin le sceut, il ordonna que tous les prisonniers seroient mis en liberté; mais les soldats ne voulurent pas obeïr jusqu'à ce que l'on eust satisfait leur avarice. Comme ils sçavent le besoin qu'on a d'eux dans ce Royaume-là, ils portent leurs interests jusqu'à l'insolence; & il arrive souvent que les Officiers sont contraints de fer-

mer les yeux à mille petites rebellions qui ne ſeroient pas impunies ailleurs : ainſi le Gouverneur pour les contenter, leur accorda de tirer des priſonniers tout ce qu'ils pourroient, & leur promit en outre qu'il condamneroit à une bonne amende tous les autres qu'ils trouveroient ſaiſis de quelque marque de noſtre ſainte Religion.

Ils ne manquerent pas de ſe prevaloir de la permiſſion qu'on leur donnoit ; la pluſpart de ceux qui eſtoient aux fers receurent des baſtonnades, & ne furent élargis qu'à force d'argent. Il y en eut un entre les autres qui ſignala ſon zele d'une maniere admirable ; car quoy qu'il ne tinſt qu'à luy de ſe racheter comme eux, il ne voulut jamais rien donner ; il proteſta toûjours que l'honneur de demeurer en priſon pour Jeſus-Chriſt eſtoit trop grand pour ſe reſoudre à chercher les moyens d'en ſortir.

Ce genereux Chreſtien eſtoit fils d'un pere qui avoit ſouffert le Martyre, & il s'appelloit Michel. Quand il fut pris, on trouva dans ſon pannier des chapelets, des images, des medailles & des livres de pieté écrits en Langue du Païs. On luy demanda ce qu'il faiſoit de toutes ces choſes. On luy dit qu'il faloit abſolument les quitter, & que s'il ne le faiſoit pas, on luy couperoit la teſte. Mais au lieu de s'effrayer, il répondit hardiment, que le petit meuble dont on l'avoit trouvé ſaiſi, eſtoit le ſeul & le precieux heritage que ſon pere luy avoit laiſſé en mourant pour la Foy, qu'il eſtimoit trop cette riche ſucceſſion pour y renoncer de luy-meſme, qu'il en connoiſſoit parfaitement la valeur ; & que comme il ne croyoit pas qu'il y eût des threſors aſſez grands pour la payer s'il vouloit la vendre ; il ne penſoit pas auſſi qu'il y eût des tourmens aſſez rigoureux pour le faire changer de Religion ſi on vouloit l'y contraindre. Qu'au reſte on luy feroit un extreme plaiſir de paſſer des me-

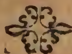
naces aux effets, qu'il ne faloit pas eſperer de luy arracher du cœur des ſentimens que la grace y avoit gravez, & que tout ſon deſir eſtoit de ſouffrir & de mourir comme ſon pere, parce qu'il eſperoit de trouver auſſi-bien que luy une vie immortelle dans le ſein de la mort meſme.

On luy repliqua qu'il ne s'agiſſoit pas de diſcourir, & qu'il faloit voir ſi cette generoſité pretenduë ſe ſoûtiendroit juſqu'au bout, qu'il n'eſtoit pas où il penſoit, qu'il ne crût pas en eſtre quitte pour donner ſa teſte, que le ſupplice ſeroit trop doux, mais qu'auparavant d'en venir là, il devoit s'attendre à éprouver d'autres tourmens. On commença d'abord par celuy de la faim & de la ſoif, on le laiſſa quatre jours entiers ſans boire ny manger; & pour augmenter ſa peine, on faiſoit bonne chere devant luy, & on luy diſoit, tantoſt avec une compaſſion apparente, qu'il ne tenoit qu'à luy d'eſtre de la partie, qu'il n'avoit qu'un mot à dire, & que rien ne luy manqueroit; tantoſt joignant des reproches terribles & des railleries ſanglantes, on le traitoit de fol & de cruel, qui aymoit mieux eſtre homicide de ſoy-meſme par une opiniaſtreté enragée, que de ſe ſauver la vie à des conditions que tout homme ſage devoit accepter. Mais comme il eſtoit infiniment plus affamé de ſon ſalut eternel que de ſa delivrance temporelle, & plus alteré du torrent des plaiſirs celeſtes que de toutes les liqueurs de la terre; rien ne fut capable de l'ébranler, & il reſiſta à toutes ces tentations par le mépris de la vie, & par un deſir ardent de la gloire du Paradis, dont il eſtoit beaucoup plus occupé que de ſes ſouffrances.

Cependant les Chreſtiens craignant que ſa conſtance ne fût cauſe que l'on n'en vinſt à de plus grandes cruautez, amaſſerent pluſieurs aumoſnes, & vinrent les luy preſenter en le conjurant de s'en ſervir

pour sortir des mains de ses persecuteurs. Mais il persista dans la resolution heroïque qu'il avoit prise. Non, non, dit-il, Je ne consentiray jamais qu'on me délivre par cette voye : vous pouvez distribuer aux pauvres la somme que vous m'offrez ; & pour ce qui me regarde, laissez faire Dieu tout seul, je suis icy par son ordre : ce n'est aussi que par son ordre que j'en dois sortir, si j'en sors. Les soldats qui le maltraitoient apprehenderent qu'il ne mourust de misere, parce qu'ils agissoient de leur chef, sans authorité de la part du Prince, & peut-estre mesme à l'insceu du Gouverneur. Ils luy donnerent donc quelques jours aprés un peu à manger, & desesperant enfin de jamais rien tirer de luy, ils luy firent payer sa liberté par une gresle de coups de baston qu'ils déchargerent sur tout son corps avec une extreme inhumanité, pendant que ce genereux Confesseur rendoit graces à Dieu de toute l'estenduë de son ame. Et l'on peut dire, que s'il eut quelque déplaisir, ce ne fut pas de se voir moulu de coups, mais plûtost de ne pas donner jusqu'à la derniere goutte de son sang, & de ne pas mourir dans son supplice.

On peut voir dans cet exemple un glorieux échantillon du courage des Cochinchinois convertis, & juger par là de la force de la grace dans cette Eglise naissante. Quelle consolation pour nous de voir au milieu du Paganisme, à l'extremité du monde des personnes qui peuvent presque entrer en parallele avec ces grandes ames de la primitive Eglise? & que ne doit-on pas faire pour cultiver une terre dont on gouste déja de si bons fruits, & dont on en espere tant d'autres?



CHAPITRE VIII.

Cantinuation des viſites de M. l'Eveſque de Berithe.

LE jour de Noël s'approchant, les Chreſtiens de l'Egliſe de Bizung, où repoſe le corps de M. Hainques, deputerent leurs Catechiſtes avec quelques-uns des principaux d'entr'eux à M. de Berithe pour le prier de venir paſſer la Feſte chez eux : & viſiter le tombeau d'un homme qui s'eſtoit conſumé de travaux pour leur ouvrir le chemin du Ciel. Il ne fit pas de difficulté d'accorder une grace qu'il eſtoit reſolu de faire avant qu'on la luy euſt demandée, & il convint avec les Deputez du jour qu'on le viendroit prendre pour ſortir de la Province de Quannhiac, que nous ne pouvions quitter qu'avec peine.

Ces Deputez s'apperçeurent ſi bien de l'affection particuliere que nous avions pour cette Province, qu'ils commencerent dés-lors à l'appeller la Fille aiſnée de nos Miſſions. Il eſt vray que nous avions pour elle je ne ſçay quel amour de preference qui nous paroiſſoit fort juſte. Elle a cet avantage ſur les les autres qu'elle eſt la Mere de quantité de Martyrs, & qu'elle a donné à Jeſus-Chriſt les premieres Vierges qui ſe ſont voüées à la chaſteté, outre pluſieurs jeunes Seminariſtes qui ſe deſtinent ſous le bon plaiſir de Dieu à l'Eſtat Eccleſiaſtique, & qui courent à pas de Geant dans le chemin de la vertu, à deſſein d'ayder un jour leur Patrie, aprés qu'ils auront puiſé toutes les lumieres neceſſaires dans le Seminaire de Siam, où l'on pretend les conduire

Toutes ces raiſons meritoient bien qu'on eût une conſideration particuliere pour cette Province, & comme le nombre des Fideles y eſtoit fort grand

M. de Berithe ne crût pas qu'on deût les abandonner tout-à-fait dans un si saint temps. Il partagea donc ses secours, & me laissa chez eux pour leur administrer les Sacremens jusqu'à l'Epiphanie, pendant qu'il iroit avec un Prestre Cochinchinois à Bizung, où il avoit promis de se rendre.

Il estoit à la veille de partir lorsque des Chrêtiens de Choumé arriverent pour luy demander qu'il luy plust donner la Confirmation en passant par le lieu de leur demeure. Il envoya devant luy M. Joseph Prestre Cochinchinois, avec vn Catechiste du Pays pour disposer à ce Sacrement tous ceux qui voudroient profiter du temps d'une seule nuit qu'il avoit à leur donner. Il suivit de prés ces deux Precurseurs, & il alla descendre dans une maison qui avoit appartenu à un Chrestien nommé Benoist, lequel avant que d'estre martyrisé dans la derniere persecution, avoit donné cette maison pour servir d'Eglise aux Fideles aprés sa mort, & l'on y voyoit son corps sous une tente hors de terre. Ce fut en cet endroit que M. de Berithe passa la nuit, communiant les uns, confirmant les autres, & baptisa sept Catechumenes, sans un nombre assez considerable de pretendans qui furent differez à une autre occasion, parce qu'il ne les jugea pas assez instruits.

Dés le matin il continua sa route pour arriver promptement à Bizung où il estoit fort attendu. Pendant les dix jours qu'il y demeura, il me fit l'honneur de me mander par plusieurs lettres tout ce qui se passoit dans sa visite. Il employa les jours & les nuits entieres à instruire & à conferer les Sacremens, sans pouvoir contenter la moindre partie du monde, & quoy qu'il montast à l'Autel plus d'une heure avant le jour pour donner ensuite la Confirmation, il ne sortoit de cet exercice qu'aprés midy. Il donna le Baptesme à plus de soixante Adultes. Il réhabilita plu-

ſieurs Mariages, & il mit au nombre des Catechiſtes un Neophyte, âgé de vingt ans, dont la capacité dans les lettres égaloit la beauté de ſon naturel. Ce jeune homme declara à M. de Berithe, que liſant un petit livre de pieté, composé par M. Hainques, il avoit reſolu d'embraſſer le Celibat, & de ſe donner enierement à Noſtre-Seigneur pour travailler au ſalut de ſa Patrie. M. de Berithe luy donna dés-lors l'employ, & luy ordonna pour ſon coup d'eſſay d'aller porter les premieres paroles de l'Evangile à ſon pere & à ſa mere, qui juſqu'alors avoient paru fort attachez au culte de leurs Idoles; mais la grace dont les paroles du fils furent accompagnées, toucha ſi vivement ſes parens, qu'ils luy promirent de ſe convertir dans peu de mois, quand ils auroient eſté ſuffiſamment inſtruits des myſteres de la Foy & des regles de la Morale Chrétienne.

Pendant qu'on avançoit ainſi les affaires de la Religion à Bizung, je tâchois de faire mon devoir dans la Province où l'on m'avoit laiſſé. Dés que M. de Berithe m'eut quitté, j'envoyay en divers lieux un Catechiſte zelé qui m'amenoit des familles entieres pour recevoir le Baptême; & ſi je le differois à quelques-uns qui n'avoient pas aſſez d'inſtruction, ce delay les faiſoit éclater en ſoûpirs & en larmes, tant la divine Miſericorde touchoit vivement leurs cœurs. Mais quelque inclination que j'euſſe de demeurer là pour recüeillir le reſte des fruits que je pouvois me promettre; il falut ſuivre les ordres qu'on m'avoit donnez, & je me rendis à Bizung le jour des Rois ſur le ſoir pour réjoindre M. de Berithe, & continuer avec luy noſtre voyage juſqu'à Faïfo.

Il ne nous reſtoit plus qu'une journée de terre & deux de riviere pour y arriver: lors qu'une troupe de femmes nous arreſta ſur le chemin. Elles nous obligerent par la force de leurs prieres à prendre un

detour de quelques lieuës pour aller dans leur Village, où nous passâmes trois jours dans les fonctions les plus importantes de nostre ministere : Il falut mesme y laisser un Catechiste pour preparer au Baptême plusieurs Gentils, dont la pluspart estoient de pauvres pescheurs ; mais leurs ames sont aussi cheres à Dieu que celles des plus grands Princes ; Et nous nous souvenions que c'est de ces sortes de Gens-là dont le Sauveur a fait les premieres Colonnes de son Eglise.

Aprés ce dernier effet de condescendance, rien ne fut capable de traverser nostre route : nous arrivâmes enfin à Faïfo le quinziéme jour de Janvier 1672. environ quatre mois & demy aprés M. Guyart, qui avoit eu tout le temps necessaire pour prendre les mesures de nous y recevoir sans bruit. Car comme ce Port est le plus fameux de la Cochinchine, & qu'on y voit un grand concours de toutes sortes de Nations, il faloit nous y tenir couverts plus qu'en aucune autre Ville du Royaume : Nostre amy pour cette raison, envoya au devant nous, & nous fit donner avis d'aborder à la pointe d'une petite Isle qui est à la portée du canon de la place. Nous y trouvâmes celuy qui nous attendoit, & il nous mena dans une petite case qu'il avoit fait faire exprés pour nous d'arbres rapportez les uns aux autres, & liez ensemble par une espece de mortier qui ne valoit rien. Cette case estoit auprés de celle d'un Chrestien du Pays qui estoit Pilote, & qui sçachant le Latin & le Portugais, avoit fait aisément habitude avec M. Guyart, & luy avoit conseillé de se loger auprés de luy. La pauvreté de cette petite maison paroissoit principalement en la couverture, car elle n'estoit que de paille fort grossierement appliquée autant qu'il estoit necessaire pour garantir de la pluye ; & neanmoins elle parut si agreable à M. de Berithe à cause de cela mesme, que je ne me souviens pas de l'avoir jamais veu

plus gay dans aucune autre occasion que dans celle-cy, où il fit bien voir par la joye qui se répandit sur son visage, qu'il estoit plus charmé de l'étable de Jesus-Christ, que de tous les Palais des Rois du monde.

CHAPITRE IX.

Emplois de M. l'Evesque de Berithe à Faïfo.

Toutes les precautions que nous prîmes pour ne pas faire sçavoir si-tost nostre arrivée, servirent fort peu : on la sçeut en moins de rien ; & la nouvelle allant parmy les Chrestiens, se répandit enfin par tout aux environs, & mesme aux lieux les plus éloignez. Le desir que les Fideles avoient de voir leur Evesque envoyé par le saint Siege, les fit passer par dessus toutes les considerations de la prudence : & quoy qu'ils sçeussent tous de quelle consequence il estoit de tenir la chose secrete, ils venoient tous en foule ouvertement chercher le secours qu'ils esperoient depuis si long-temps, sans penser aux suites fascheuses que pouvoit produire un concours si grand & si visible.

On voyoit à tout moment des barques chargées de monde aborder à l'Isle, & chacune vouloit enlever son Prelat pour le mener en divers endroits. Les uns le demandoient pour Cacham, où le Viceroy de la plus grande partie du Royaume fait sa residence ordinaire : Les autres l'invitoient à s'embarquer pour Turam, qui n'est pas moins considerable : D'autres enfin representoient les besoins pressans de Bannhée & de quantité d'autres lieux : mais ceux de Faïfo protestoient qu'ils ne laisseroient pas échapper le bien qu'ils tenoient entre leurs mains. Et quoy qu'ils eussent tous du déplaisir de voir une personne de cette

qualité logée dans une caſe ſi incommode ; ils eurent neanmoins encore plus d'admiration de la joye qu'il faiſoït paroiſtre dans un lieu ſi pauvre & ſi miſerable.

Il eût ſouhaité de pouvoir les contenter tous, ſoit parce qu'il y avoit de grands fruits à eſperer par tout auprés des Chreſtiens & des Gentils, ſoit parce qu'il y avoit peine à renvoyer avec un refus des Gens qui eſtoient venus de vingt, trente & cinquante lieuës. Mais quelle apparence de pouvoir accommoder tant de viſites differentes avec la neceſſité abſoluë de retourner au plûtoſt à Siam, où l'on croyoit M. l'Eveſque d'Heliopolis arrivé, & où il faloit que ces deux Eveſques conferaſſent enſemble de pluſieurs choſes, & conſacraſſent celuy d'entre leurs Eccleſiaſtiques qu'ils jugeroient le plus capable de ſucceder à M. de Metellopolis ? Il falut donc s'excuſer auprés des Deputez de la Cour de Turam & de Bannhée. On leur promit pour les appaiſer que M. de Berithe ſeroit en eſtat de revenir vers la fin de la meſme année, & qu'en attendant il leur envoiroit un Vicaire general qui les prepareroit à la Confirmation, & leur adminiſtreroit les autres Sacremens.

Comme ceux de Cacham eſtoient les plus proches, on les alla viſiter ; & l'on prit pour gardes ſur la riviere deux Catechiſtes qui eſtoient freres, & qui nous ayant fait aborder pendant les tenebres, nous logerent fort proprement auprés de l'Egliſe. L'on donna rendez-vous aux Chreſtiens pour une certaine nuit qu'on leur marqua. Ils s'y trouverent en grand nombre pour y eſtre confirmez ; & l'on baptiſa auſſi pluſieurs Gentils. Mais parce que le voiſinage du Viceroy & le nombre des ſoldats ne nous permettoient pas d'eſtre là plus long-temps ſans nous mettre en danger d'eſtre reconnus, nous rentrâmes dans noſtre balon pour retourner à Faïfo en diligence. Il eſt bon de dire icy le ſujet principal qui avoit porté M. de

erithe à s'arrêter plus long-temps à Faïfo, que par
out ailleurs. Il y avoit déja quelques années qu'on y
oyoit des commencemens de division, dont on ap-
rehendoit le progrés. M. Hainques & Brindeau en
voient écrit avec douleur à Siam avant leur mort,
: leur pensée estoit qu'il n'y avoit que l'authorité
'un Evesque qui par sa presence pût arrêter le cours
e ce mal. En effet, à nostre arrivée nous y trouvâ-
nes les esprits des Chrestiens & des Catechistes si
artagez sur plusieurs choses, que si l'on ne les eût
romptement ramenez à l'unité, ils auroient peut-
stre fait le dernier éclat. Mais Dieu donna tant de
enediction à M. de Berithe pour faire connoistre à
out le monde de quelle consequence il estoit de con-
erver une union parfaite; que les plus échauffez fi-
ent tout ce qu'il desira, & contribuerent à reduire
eux qui suivoient leurs sentimens.

Cette réünion se fit dans une assemblée generale,
où M. de Berithe voulant donner à tous les Fideles
ne entiere connoissance des intentions & des ordres
u saint Siege, & oster la cause des differends qui
ouvoient les diviser; fit publier dans les formes
inq Bulles Apostoliques, dont les quatre premieres
stoient d'Alexandre VII. & la cinquiéme de Clement
X. confirmées depuis par Clement X. son Succes-
eur d'heureuse memoire. Toutes ces Bulles furent
nanimement receuës, & elles établirent une paix qui
lureroit encore si les personnes qui se soûmirent pour
ors, estoient demeurées dans les termes de leur pre-
niere soûmission; mais par un malheur qu'on ne sçau-
oit assez déplorer, ils ont crû devoir en user autre-
nent: & comme il appartient uniquement au saint
Siege d'examiner leurs raisons, on doit attendre avec
espect son jugement, & s'y conformer sans reserve.

Outre la publication dont nous venons de parler,
on intima aussi quelques Reglemens de discipline que

M. de Berithe avoit faits de l'avis des Prestres qui l'accompagnoient, & des Catechistes du Païs les plus experimentez. Ces Reglemens se peuvent reduire à neuf articles: & voicy en substance ce qu'ils contenoient.

Primò, *Que tous les Ouvriers Evangeliques, tant Prêtres que Catechistes, liroient solemnellement dans les lieux de leurs Missions les cinq Bulles cy-dessus, & feroient reconnoistre par tout l'authorité du saint Siege.*

Secundò, *Que personne ne feroit les fonctions de Catechiste, & n'en prendroit le titre que par une permission expresse de M. de Berithe ou de son Vicaire general, sous peine des Censures Ecclesiastiques, à cause des grands abus qui s'estoient glissez en ce point.*

Tertiò, *Que les Paroisses qui sont destituées de Catechistes, pourroient choisir quelqu'un des plus capables & des plus vertueux pour y ayder les Fideles, visiter les malades, baptiser les enfans, & les moribonds bien disposez, &c. & qu'on envoyeroit au plûtost le nom de ceux qu'on auroit éleus à Mr. de Berithe ou à son Vicaire general pour en confirmer le choix; de maniere neanmoins, qu'avant la Confirmation, il leur seroit permis de faire leurs fonctions en cas de besoin pressant.*

Quartò, *Qu'auparavant de baptiser un Adulte, celuy qui confereroit le Sacrement, l'interrogeroit luy-mesme pour connoistre ses dispositions.*

Quintò. *Que ceux qui presideroient aux assemblées des Dimanches & Festes, auroient soin qu'on y leût les Commandemens de l'Eglise, aprés avoir recité les Commandemens de Dieu.*

Sextò, *Que les mesmes personnes donneroient au plûtost avis à M. l'Evesque ou à son Vicaire general de tous les Mariages contractez ou à contracter, dans les degrez defendus, pour y mettre tel ordre qu'on jugeroit à propos selon les regles de la prudence.*

Septimò, *Qu'on ne recevroit point au Baptême les*

Concubinaires avant leur separation, & sans y avoir connu des marques suffisantes de correction.

Octavò, *Qu'un Gentil qui se feroit Chrestien, & qui auroit eu plusieurs femmes, ne pourroit retenir que la premiere, si elle demandoit le Baptême; & qu'en cas qu'elle ne voulût pas se convertir, il pourroit choisir entre toutes les autres celle qui luy plairoit, pourveu qu'elle consentît d'estre baptisée suivant l'ordre des saints Canons.*

Nonò, *Que l'on inculqueroit souvent aux Chrestiens qu'il ne suffit pas de conserver la Foy dans le cœur, mais qu'il est necessaire à salut d'en faire profession publique de bouche, comme parle S. Paul, mesme au peril de sa vie.*

Tels furent les articles qu'on arrêta avant de partir de ce lieu. Nous fûmes consolez pendant le séjour que nous y fîmes par le Baptesme de cinquante Idolâtres, & par le nombre & les bonnes qualitez de dix-sept Catechistes que M. de Berithe établit en leur donnant des lettres authentiques; & qu'il distribua, chacun dans quelque Eglise particuliere, selon que les Chrestiens le desirerent. Nostre satisfaction eût esté entiere si nous eussions eu plus de liberté à conferer les Sacremens à tous ceux qui se presentoient, mais les soupçons qu'on commençoit à former de la qualité de nos personnes, nous obligerent à nous resserrer, & mesme à partir promptement. On eut neanmoins le loisir auparavant de se separer, de resoudre dans une assemblée de Prestres & de Catechistes, que M. de Berithe envoyeroit à Rome les informations exactes qu'il avoit fait faire sur les lieux de toutes les personnes qui avoient soufferts la mort dans la derniere persecution, & que les Chrestiens de la Cochinchine écriroient en mesme temps au Pape, & luy demanderoient qu'il luy plût reconnoistre pour Martyrs tous ces genereux defenseurs de la Foy de Iesus-Christ, en permettant à tout le Royaume de faire tous les ans quelque Feste en leur honneur.

Les Lecteurs seront avertis en cet endroit que M. de Berithe confia les Informations dont il s'agit, sur la fin de 1673. à M. de Chamesson Gentil-homme François, pour les porter en Europe, mais estant mort à Golconde en 1674. comme on le verra dans la suite de cette Relation; elles furent renvoyées à Siam, d'où l'on n'en a receu que quelques fragmens que l'on n'a pas encore jugé à propos de donner au public, parce que l'on attend de jour en jour le total que l'on ne manquera pas de faire imprimer lorsque le S. Siege aura prononcé sur cette matiere: & pour lors l'on fera connoistre toutes les procedures qu'on a faites à Siam & à la Cochinchine sur ce sujet, tant avant qu'aprés les ordres que l'on a envoyez de Rome aux Evesques François pour informer juridiquement de toutes les personnes qui avoient donné leur vie pour la cause de la Foy.

CHAPITRE X.

M. l'Evesque de Berithe part de Faïfo & retourne sur ses pas en quelques Provinces, où il avoit déja passé.

QUELQUES-UNS des principaux Chrestiens de la Province de Nuocman, où M. de Berithe avoit esté malade, nous ayant suivy quelque temps quand nous en partîmes, voyant le bien qui se faisoit dans les lieux où nous passions, en firent un rapport si avantageux à leur retour en leur Païs, qu'on écrivit à M. de Berithe une lettre fort pressante pour l'obliger à prendre sa route par là lors qu'il voudroit retourner à Siam. On luy representoit qu'il n'estoit pas juste qu'il privât de sa presence & de son secours une Province qui n'avoit esté honorée de sa presence que pour estre affligée de sa maladie, sans pouvoir

profiter

profiter de ſon zele, & cette remontrance eſtoit conceuë en des termes ſi touchans, qu'il n'y eut pas moyen d'y reſiſter. On s'embarqua ſur la riviere le 15. Février 1672. à deſſein de contenter ce bon peuple : Nous eûmes le vent contraire cinq jours durant, pendant leſquels Dieu nous délivra d'un grand peril. On arrêta noſtre barque à une Doüanne, où l'on demanda au principal Marinier s'il ne menoit point quelque eſtranger. Cet homme un peu ſurpris de cette queſtion, s'en tira comme il pût. Cependant nous paſſâmes outre, mais à peine eſtions-nous à la portée du piſtolet qu'on nous obligea de revenir, & quelques Officiers entrerent dans noſtre balon pour le viſiter ; s'ils euſſent eſté plus clair-voyans, nous eſtions découverts & en grand danger, car l'affaire eût eſté portée au Roy : Dieu ſeul en ſçait les ſuites. Il eſt vray que nous eſtions déguiſez en Marchands ; mais outre que nous n'avions point de paſſeports, il eût eſté aiſé de nous connoiſtre, ſi l'on eût ouvert nos paquets & trouvé nos ornemens d'Autel. Peut-eſtre eſtoient-ils Chreſtiens, car s'ils euſſent eſté Gentils, ils euſſent fait de plus grandes perquiſitions. Enfin aprés pluſieurs tours & retours nous en fûmes quittes pour un peu d'argent & du vin du Païs. Dés que nous fûmes hors de leurs mains, nous ne penſâmes plus qu'à joindre le plûtoſt que nous pourrions, une grande barque que nous avions loüée pour le reſte du voyage de la Cochinchine. Nous paſſâmes par plupluſieurs Doüannes ſans qu'on s'informât de nous, & nous gagnâmes enfin l'embouchûre de la riviere, où aprés avoir attendu quelques jours le vent favorable, nous nous remîmes en mer. Mais le vent ſe changea bien-toſt, & il devint ſi violent qu'il falut retourner à terre pour ſe mettre à couvert dans quelques-unes des bayes que l'on trouve en aſſez grand nombre le long de la Coſte. Nous n'y demeurâmes pas long-

temps, car le desir que nous avions d'arriver promptement au principal Port de la Province de Quannhiac, fit que nous pressâmes nos Mariniers de continuer leur route nonobstant le mauvais temps. Ils le firent pour nous contenter, & nous mirent heureusement au Port où nous voulions aborder.

Plusieurs barques qui avoient mis en mer le mesme jour que nous, n'eurent pas le mesme bon-heur. Les unes arriverent aprés nous dans un pitoyable estat, les voiles emportées, les masts rompus, & le gouvernail brisé. Les autres allerent faire naufrage sur les rochers où elles furent poussées par les flots, & il y eut six hommes d'une seule barque qui perirent. En quoy je ne puis assez admirer la protection de Dieu sur nous, puisqu'il est vray que selon les apparences nostre barque devoit plûtost perir que les autres, parce que nos Mariniers porterent toûjours leurs grandes voiles malgré la violence du vent, au lieu que les autres ne mirent que la petite, afin de se ménager ; & neanmoins quoy qu'ils parussent plus prudens que nous, nous fûmes plus heureux qu'eux.

Estant débarquez nous demandâmes où estoient ces jeunes Ecoliers qui devoient nous attendre dans ce Port pour venir avec nous à Siam. Un de leur troupe qu'ils avoient laissé exprés, nous avertit que par l'avis des principaux Chrestiens on les avoit envoyez par terre devant nous dans la Province de Nuocman, avec un certain qui leur apprenoit à lire & écrire nos caracteres. Cette nouvelle nous obligea à rentrer dans nostre balon, & nous allâmes les trouver par mer, non pas si promptement que nous aurions souhaité ; car le mauvais temps nous en empescha. Nous demeurâmes quelque temps à la barre de Nuocman, pour y disposer tout ce qui regardoit nôtre retour à Siam : Nous acceptâmes une barque semblable à celle qui nous avoit amenez à la Cochin-

chine ; & pendant qu'on la mettoit en estat, M. de Berithe alla visiter divers lieux, où les Chrestiens se trouverent en grand nombre.

Ils ne sçavoient comment exprimer la joye qu'ils avoient de voir en pleine santé leur Evesque, aprés l'avoir veu si prés de la mort. La Confirmation, la Confession & la Communion furent l'employ continuel de huit jours & d'autant de nuits ; car il ne faloit presque pas penser à prendre un seul moment de repos. On expedia six lettres, tant pour des Catechistes que pour d'autres personnes, qui sans prendre cette qualité estoient preposez à quelques Eglises : & pour consommer la joye de ces peuples, M. de Berithe attacha M. Joseph Prestre Annamite à leur principale Paroisse, pour en estre comme le Curé ; & luy donna encore pardessus cette commission particuliere, l'administration generale de toute la Province. Ce digne Ouvrier, qui a l'honneur d'estre le premier Prestre Cochinchinois, a receu sans doute les premices de l'esprit Sacerdotal. Il est d'un zele ardent, d'une prudence rare, & d'un travail inconcevable. Sa charité luy fait supporter avec plaisir tous les defauts de sa nation ; sa douceur le rend aimable à tout le monde ; son humilité fait qu'il a de la peine à se supporter soy-mesme ; & son obeïssance le soûmet si absolument à ses Superieurs, que quoy qu'on luy ait témoigné en plusieurs endroits la passion qu'on avoit de le posseder en qualité de Pasteur, il n'a jamais paru avoir d'autre attrait que celuy de faire la volonté de son Prelat.

Aprés avoir rendu ce petit témoignage à un merite, dont je suis témoin oculaire ; il faut que je dise que pendant les petites courses de M. de Berithe j'étois demeuré par son ordre au lieu où nous avions débarqué avec tous nos écoliers, & le mesme Catechiste qui m'avoit aydé dans la Province de Quan-

nhiac. Nous eſtions pour lors dans les premiers jours de Carême, & la ſainteté de la ſaiſon augmentant la ferveur des Fideles des environs, les aſſembloit en foule auprés de moy. On baptiſa dans l'eſpace de ſept jours une famille entiere, outre quelques particuliers, entre leſquels je fûs extremément edifié d'un jeune Seigneur âgé de 28. ans, qui paſſoit pour parent du Roy, & qui avoit charge dans ſes troupes.

Il y avoit déja long-temps qu'il demandoit cette grace avec inſtance, il s'eſtoit preſenté à pluſieurs Catechiſtes qui l'avoient tous refuſé, ſans oſer ſe confier à luy, de peur qu'il ne ſe ſervît de leur facilité pour faire quelque mauvais tour aux Chreſtiens: mais luy ſans ſe rebutter, ayant appris ſous main qui j'eſtois, il ſe rendit auprés de moy pour m'expoſer ſon deſir, & je le ſonday autant que je pûs pour voir s'il eſtoit ſincere. Ie l'interrogeay auſſi pour connoiſtre s'il eſtoit inſtruit de nos myſteres, & ayant écrit ce que je penſois à M. de Berithe de la bonne foy & des autres diſpoſitions de ce jeune Seigneur; il me manda de le baptiſer ſans crainte, & je luy donnay ſur les ſacrez Fonts le nom de Pierre.

Ce nouveau Chreſtien prit enſuite tant de confiance en moy qu'il m'ouvroit ſon cœur avec une candeur admirable. Il me dit qu'il ſe ſentoit fortement attiré à ſe conſacrer à Dieu d'une façon particuliere, qu'il voyoit beaucoup de danger à retourner à la Cour dont il s'eſtoit dérobé; que dés qu'il y ſeroit, ſes parens qui avoient les premieres charges, l'engageroient peut-eſtre par leur credit auprés du Roy, & par leur authorité ſur luy dans quelqu'une de celles qui ne paroiſſent pas compatibles avec la profeſſion du Chriſtianiſme, parce qu'elles obligent à ſe trouver à de certaines occaſions dans leſquelles il faut ou profeſſer le Paganiſme comme les autres, ou eſtre declaré ennemy du Prince. Je luy propoſay donc de le met-

tre au nombre de nos Ecoliers, & M. de Berithe y consentoit ; mais la fiévre l'ayant attaqué quelques jours avant nostre depart, il ne put nous accompagner à Siam ; & Dieu le permit ainsi pour prevenir le mal qui en pouvoit arriver. Car comme les Loix de la Cochinchine défendent à un soldat sous peine de la vie de sortir du Royaume sans la permission du Roy, celuy-cy auroit couru grand risque d'estre reconnu & pris par un Ambassadeur de sa Nation que nous y trouvâmes, & qui nous fit mesme insulte en arrivant au Port, comme on le verra dans le Chapitre suivant.

CHAPITRE XI.

Retour de M. l'Evesque de Berithe à Siam.

AVANT que de partir de Faïfo, M. de Berithe avoit receu lettre de M. Mahot qui le pressoit de repasser par la Province de Fumoy pour la consolation des Chrestiens. Ce Missionaire mandoit qu'il voyoit de grandes ouvertures pour avancer la gloire de Jesus-Christ, que des Villages entiers demandoient qu'on les instruisît pour les preparer au Baptême ; & qu'il s'en rencontroit quelques-uns, dont les habitans, quoy qu'ils fussent encore Payens, sçavoient déja nos prieres. Ces belles apparences avoient determiné M. de Berithe à visiter une seconde fois cette Province en chemin faisant : & il ne nous restoit plus que cette visite à faire pour achever d'accomplir toutes les paroles que nous avions données aux Fideles de differentes Eglises. Nous prîmes donc nostre route de ce costé-là ; & si Dieu eût secondé nos desseins, nous estions resolus de descendre au Port de Niaroux: mais lorsque nous en approchâmes, la mer estoit si irritée qu'il parut impossible d'aborder sans risquer

évidemment la vie de tous ceux qui estoient dans le balon. On se contenta d'écrire à M. Mahot par un Marinier, qui se hazarda dans une chaloupe pour luy porter de nos nouvelles, & pour luy marquet l'impuissance où nous estions de mettre pied à terre. Il eut la mortification de ne pouvoir venir à nostre barque, à cause qu'il estoit fort incommodé. Mais il nous envoya quelques écoliers qu'il avoit pris dessein d'élever, & qui vinrent tous sous la conduite d'un Catechiste leur maistre pour recevoir la Benediction de M. de Berithe. Si leur modestie nous ravit, ils ne furent pas moins edifiez de celle qui paroissoit dans la personne des enfans que nous avions avec nous. On peut dire que le temps qu'ils eurent à se voir, les encouragea de part & d'autre, & nous conçûmes tous de grandes esperances de ces jeunes plantes pour l'avancement de la Religion dans la Cochinchine.

Enfin on les renvoya au Port, & l'on dit le dernier adieu à M. Guyart, qui nous avoit accompagnez jusques-là, & que M. de Berithe établit en partant Vicaire general du Royaume, avec ordre d'y faire incessamment une visite generale. Cette separation ne se fit point sans douleur, mais la Providence l'ordonnoit ainsi, parce que nous estions obligez par la saison & par les affaires de presser nostre retour à Siam. On fit voile le 29. Mars 1672. dans un temps où toutes choses favorisoient la Navigation : nous perdîmes de veuë la Cochinchine dés le soir mesme, & nous allâmes chercher ces belles Isles que nous avions trouvées si commodes en venant. Elles ne sont favorables qu'aux petites barques comme la nostre ; car pour les grands vaisseaux, s'ils y sont une fois emportez par le vent & les courants, ils ne peuvent plus se débarasser, & il faut necessairement y perir.

Aprés avoir vogué agreablement vingt-cinq ou vingt-six jours, nous nous égarâmes presque au ter-

me de nostre voyage. Les Mariniers ayans pris une riviere pour une autre, nous retarderent de vingt-quatre heures. Ils rentrerent dans celle de Siam environ dix mois aprés que nous en estions sortis, & nous la trouvâmes, non seulement avec la joye ordinaire des voyageurs qui reviennent en leur maison, mais encore avec le plaisir particulier que l'on goûte sur ce fleuve; tant à cause des agreables verdures qui le bordent, que pour tous les rafraîchissemens que l'on y trouve.

Nous estions encore dans nostre balon lorsque l'Ambassadeur de la Cochinchine qui se promenoit dans le sien, nous apperçeut environ à l'entrée de la Ville, vis-à-vis la maison de Mrs les Hollandois, à une lieuë de la nostre. Cette rencontre inopinée nous causa une avanture assez fâcheuse. Car l'Ambassadeur surpris de voir une voile de son Païs chargé de Cochinchinois, se persuada aisément que c'estoient des fugitifs, & crût qu'il estoit de son devoir de s'en saisir à quelque prix que ce fût. Il l'auroit fait asseurément sans un coup de providence qui nous ménagea un secours inopiné dans une occasion que toute la prudence humaine n'auroit pû prevoir. Une troupe de gens armez se trouva par je ne sçay quel hazard assez prés de là, & comme ils estoient Chrestiens, & qu'ils entendirent quelqu'un qui disoit qu'il y avoit un Evesque dans la barque qu'on vouloit prendre, ils accoururent au bruit & nous ayant tirez d'embarras, nous portâmes nous-mesmes chez nous les nouvelles de nostre heureuse arrivée.

Il nous resta neanmoins une forte inquietude, à cause des suites que pouvoit avoir cette affaire, non pas à la verité à Siam où nous sçavions que le Roy ne nous refuseroit pas sa protection, mais à la Cochinchine où l'Ambassadeur écriroit peut-estre; de maniere qu'il irriteroit les esprits contre nostre sainte

Religion. On jugea pour cette raiſon qu'il faloit prendre quelques meſures auprés de luy pour ſonder ſa diſpoſition. M. de Berithe luy envoya un Chreſtien Japonnois pour luy dire de ſa part, qu'il luy avoit eſté fort ſenſible d'eſtre inſulté dans les Eſtats & dans la Capitale d'un Roy qui avoit honoré les François de ſa protection juſqu'alors, & qu'il ne croyoit pas que ſa Majeſté approuvaſt le mauvais traitement qu'on leur avoit fait dans ſa perſonne. L'Ambaſſadeur s'excuſa d'abord aſſez civilement, mais on crût voir les reſſentimens de ſon cœur au travers de toutes ſes civilitez apparentes. Et dans la crainte qu'on eut que cet homme ne gardât ſa colere juſques á ſon retour dans la Cochinchine (s'il ne la faiſoit éclater dés-lors par les avis ſecrets de ſes lettres,) on prit tous les biais imaginables pour gagner ſon amitié, afin de luy oſter peu-à-peu le deſſein qu'il pouvoit avoir pris d'informer contre les Miſſionaires qu'on avoit laiſſez à la Cochinchine, lors qu'il y ſeroit rappellé par ſon maître. Il ne fut pas difficile de trouver un Mediateur auprés de luy. Il avoit un Collegue d'Ambaſſade qui par bon-heur eſtoit Chreſtien; celuy-cy prit volontiers noſtre cauſe en main, parce qu'il la regarda comme la cauſe de Dieu meſme : & s'eſtimant heureux de pouvoir eſtre utile à ſa gloire en ménageant nos intereſts, il n'oublia rien pour réüſſir dans une ſi ſainte Negociation. Auſſi peut-on dire que Dieu luy donna toute la benediction que nous pouvions attendre de ſa prudence & de ſon zele. Et ſi les apparences ne nous trompent pas, non ſeulement cet Ambaſſadeur ne nous fera pas du mal; mais nous eſperons meſme qu'il ſera de nos amis. Il ne ſe rendit pourtant pas d'abord, car comme il auoit intenté action en Juſtice contre les Mariniers de noſtre barque, on eut quelque peine à le faire revenir de la chaleur avec laquelle il pourſuivoit cette affaire. Mais enfin il ſe

laiſſa appaiſer par l'offre que M. de Berithe luy fit d'envoyer avec luy dans ſon vaiſſeau un Miſſionaire par lequel il écriroit au Roy de la Cochinchine pour luy rendre compte du voyage qu'il avoit fait dans ſes Eſtats, des raiſons qu'il avoit eües de ne point aller à la Cour, & des motifs qui l'avoyent porté pour amener avec luy quelques Eſcoliers Cochinchinois à Siam. On ordonna donc à M. Langlois Preſtre François de ſe tenir preſt pour le depart, & on fît meſme embarquer par avance un Seminariſte qui devoit l'accompagner. Mais le vaiſſeau ayant fait voile plûtoſt qu'on n'eſtoit demeuré d'accord, le Seminariſte alla tout ſeul, & M. Langlois eſtant revenu au Seminaire, on y envoya quelque temps aprés M. Mahot; ainſi qu'on le verra dans la ſeconde Partie de cette Relation pour l'année 1673.

CHAPITRE XII.

Ce qui s'eſt fait à Siam depuis le depart de M. l'Eveſque de Berithe juſques à la fin de 1672.

QUOYQUE M. de Berithe lors qu'il eſtoit party pour la Cochinchine en 1671. n'eût laiſſé à Siam que trois Miſſionaires, tant pour la conduite de l'Egliſe & du Seminaire, que pour toutes les autres affaires de charité, dont le nombre eſtoit fort grand; neanmoins ces trois Ouvriers ſe ſentant animez plus que jamais à travailler dans tout le Royaume par les Brefs de noſtre ſaint Pere Clement IX. qu'on avoit receus depuis peu, & dont l'un avoit eſté fait exprés pour étendre en particulier ſur cet Etat la juriſdiction des Vicaires Apoſtoliques; ils prirent la reſolution de ſe partager & de demeurer ſeulement deux dans la Ville Royale pendant que le troiſiéme iroit à un Village aſſez peuplé qui en eſtoit éloigné de

ſoixante-dix milles, parce qu'ils eſtimoient qu'il eſtoit de la juſtice & de la charité en meſme temps de ne pas tant preferer les courtiſans & les habitans des grandes Villes aux perſonnes de la Campagne: que l'on negligeât entieremenr ceux-cy, qui pour l'ordinaire par leur ſimplicité & leur innocence paroiſſent mieux diſpoſez que les autres à recevoir les lumieres de l'Evangile.

M. Laneau témoigna deſirer que l'on le chargeât de cet employ, tant par un ſentiment d'humilité pour s'éloigner de la Cour, où il eſtoit conſideré dés ce temps-là, que par un mouvement de zele pour aller faire luy meſme l'épreuve de ce qu'on pouvoit attendre des habitans de la Campagne. Il partit ſeul le deuxiéme jour d'Aouſt 1671. & revint l'onziéme de Septembre ſuivant, aprés cinq ſemaines de travail, outre la fatigue du voyage & du retour. Un des principaux du lieu, qui connoiſſoit ſa capacité & ſa vertu par reputation, vint le recevoir à ſon arrivée avec toutes les demonſtrations poſſibles de reſpect. Il le logea chez luy & le défraya de tout à la mode de Siam; la maiſtreſſe de la maiſon prenant la peine de luy preparer à manger tous les jours de ſes propres mains.

Pendant tout le temps de ſon ſéjour il s'occupa depuis le matin juſques au ſoir à expliquer les premiers elemens de noſtre Foy, pour donner à tout le monde la connoiſſance d'un ſeul Dieu, Createur du Ciel & de la Terre. Il expoſa autant qu'il falut le Myſtere de la Trinité & celuy de l'Incarnation. Il prouva d'une maniere intelligible & populaire qu'il n'y a qu'une ſeule Religion veritable, que cette Religion eſt la Chrêtienne, & que hors de celle-là il n'y a point de ſalut à eſperer pour toute l'eternité. Il fit paroître les Myſteres & la Morale de cette Religion avec tant d'éclat & de bon ſens, que le peuple admirant la ſubli-

mité des Articles de nostre Symbole, & la sainteté des Commandemens de Dieu, protesta que la Religion qui enseignoit des choses si hautes & si justes, estoit la veritable Religion qu'il faloit preferer à toutes les autres.

Les esprits estant ainsi échauffez, on pria instamment M. Laneau de demeurer un an dans cet endroit, avec promesse que toutes les familles se convertiroient, & quelques-uns demanderent dés-lors le Baptême avec un grand empressement, mais il ne jugea pas devoir rien accorder de ce qu'on desiroit de luy, par des sages considerations. Il s'engagea seulement de revenir de temps en temps pour voir s'ils seroient toûjours dans les mesmes dispositions, & s'ils auroient perseveré dans les mesmes exercices de pieté qu'il leur avoit prescrits pour les preparer à recevoir la grace qu'ils souhaitoient, de sorte qu'il ne baptisa aucun adulte ; Dieu n'ayant accordé ce bien-fait qu'à six ou sept enfans à l'article de la mort, qui s'envolérent au Ciel incontinent aprés le Baptéme, & qui furent les premices du fruit qu'on attend de ce Royaume.

Cette petite course Apostolique si heureusement consommée augmenta si fort le zele de M. Laneau pour tous les Siamois, qu'il se pressa d'achever l'étude des Langues de Siam & de Baly, dont la derniere est absolument necessaire pour acquerir la connoissance parfaite de la Religion du Païs : & c'est pour cette raison qu'il fit une Grammaire & un Dictionaire de l'une & de l'autre Langue. Il tourna aussi en Siamois les Prieres & la Doctrine Chrestienne, & composa en mesme Langue un petit écrit divisé en quatre parties, dont la premiere traite de l'existence de Dieu ; la seconde, des Mysteres de la Trinité & de l'Incarnation ; la troisiéme, des marques de la vraye Religion ; & la quatriéme, de la maniere de refuter les erreurs de la Religion du Païs. Outre cela il in-

ſtruiſoit quelques Neophites pour les preparer à la fonction de Catechiſtes ; & les mettre meſme en eſtat de pouvoir eſtre un jour élevez au Sacerdoce.

Il eſperoit que lors que les Miſſionaires, que l'on attendoit d'Europe, ſeroient venus, il obtiendroit du Roy pleine liberté de preſcher l'Evangile par tout ſon Royaume. En attendant on ne laiſſoit pas de travailler en ſecret en quelques endroits où l'on voyoit plus de jour à faire quelque progrés auprés des Infideles. Et pendant que M. Perez Preſtre Portugais, aſſocié à la Miſſion de Siam, continuoit ſes travaux à Junſalam, à l'extremité du Royaume, entre Tennaſerin & Malaque, un autre Miſſionaire François alla établir ſa reſidence à trois milles de la Capitale, dans un lieu où quelques Chreſtiens abandonnez avoient beſoin de Paſteur. Cette meſme année Dieu benit ſi viſiblement les ſoins & les remedes de M. Laneau par la gueriſon des malades, qu'on le fit paſſer à la Cour & dans la Ville pour un Medecin tres-habile. On eſtima donc qu'il faloit ſe ſervir de cette reputation pour prendre occaſion de ſauver les ames ſous pretexte de guerir les corps ; & dans cette veuë on bâtit auprés du Seminaire un petit Hoſpice pour les pauvres qui ſeroient attaquez de quelques maladies, juſques à ce qu'on eût le moyen de bâtir & fonder le grand Hoſpital, dont on avoit déja conceu le deſſein quelques années auparauant. Peut-eſtre que Noſtre-Seigneur inſpirera dans la ſuite des temps à quelques riches Mandarins la bonne volonté de fournir à cette dépenſe, & qu'il convertira par cette voye un grand nombre de pauvres qui paſſeront par les mains des Miſſionaires ; car on voit tous les jours avec une extréme conſolation que la charité qu'on exerce envers eux dans ce petit hoſpice, eſt un attrait merveilleux pour les gagner à Jeſus-Chriſt, & pour étendre ſa Religion dans tout le Royaume. Il y en a déja pluſieurs qui ayant receu

le Baptême & les autres Sacremens dans leurs maladies avec grande devotion ; & qui ayant esté gueris ensuite par le bon traitement de leurs charitables Infirmiers, ont mis nostre sainte Loy en si bonne odeur, que quantité de Payens commencerent dés-lors à l'estimer beaucoup quand ils faisoient reflexion que c'est elle qui nous porte à rendre au prochain des services si utiles, & mesme si contraires aux sens & à la nature, non seulement avec desinteressement, mais encore avec beaucoup de dépense : d'où il est aussi arrivé que les Missionaires mesmes ont conceu une nouvelle estime de leur vocation, & un nouveau desir d'y perseverer jusqu'à la mort, malgré toutes les difficultez que l'on y rencontre.

Cet hospice de charité pour les malades ne fut pas le seul établissement auquel on donna commencement dans le Royaume de Siam. Celuy des Vierges Chrêtiennes, dont M. de Berithe avoit formé pareillement le projet dés l'année 1667. comme on a veu dans la derniere Relation, fut aussi mis en execution dés l'année 1672. par la rencontre heureuse de plusieurs sujets qui se trouverent disposez à ce dessein, & qui vivoient déja ensemble sur la fin de cette année dans une maison en esprit de Communauté ; comme celles qu'on a établies les années precedentes dans la Cochinchine & dans le Tonquin, ainsi que M. de Berithe l'écrivit à feuë Madame la Duchesse d'Aiguillon par sa lettre du 22. Novembre 1672. aprés son retour de la Cochinchine.

C'est de cette mesme lettre & de quelques autres de ce Prelat des 17. Octobre, 12. & 24. Novembre, que nous apprenons que le Seminaire de Siam commençoit aussi dés cette année à prendre un si grand accroissement par le nombre des sujets de toutes sortes de Nations, dont il se peuploit tous les jours ; qu'on y parloit dés-lors plusieurs langues differentes ; en sorte

que M. de Chameſſon, qui faiſoit les fonctions d'Econome dans le Seminaire, en écrivoit du 2. Octobre de cette meſme année en ces termes. *Si M. d'Heliopolis vient à la feſte de Noël, comme on l'attend, nôtre famille ſera preſque de cent perſonnes. Ie ne vois preſque pas où prendre le fonds de la dépenſe qui nous eſt neceſſaire. Ce Prelat a envoyé au Tonquin une partie de l'argent qu'il apportoit; il en a laiſſé une autre à Bantam: il a fait beaucoup de frais, & il a ſouffert de grandes pertes pendant le cour de ſon voyage: que ſera-ce, ſi M. Deidier nous amene, comme on le dit, trente Ecoliers au mois de Mars prochain? & ſi on envoye M. de Courtaulin en l'Iſle Formoſe, comme on le projette, il faudra plus de mille écus pour l'execution de ce voyage. Il n'en faudra pas moins pour envoyer à Camboye & à la Cochinchine. Si vous ne nous envoyez bien-toſt un grand ſecours d'hommes & d'argent, je ne ſçay ce qu'on pourra faire.*

Si la Benediction que Dieu verſoit ſur le Seminaire, ſur l'Hoſpital & ſur la Communauté des Vierges, donnoit beaucoup de conſolation à M. de Berithe & à ſon Clergé, les ſoins qu'il faloit prendre de ces trois établiſſemens, ne leur cauſoient pas moins de fatigue; mais ils en portoient le poids avec joye dans l'eſperance du nouveau ſecours qu'ils ſe promettoient bien-toſt par l'arrivée de M. d'Heliopolis & de ſa troupe, qui ſelon les apparences devoit eſtre dans peu de temps à Siam, qu'oy qu'en effet cette conſolation ait eſté bien differée, comme l'on verra dans la ſuite.

Son retardement obligea M. de Berithe de rappeller de Jonſalam M. Perez, que ce Prelat, qui l'avoit fait Preſtre & formé aux Miſſions, y avoit envoyé dés les années precedentes pour voir le bien qu'il y auroit à faire ſur toute cette Coſte-là, & le ſujet de ſon rappel eſtoit particulierement pour donner à M.

Laneau l'ayde dont il avoit besoin dans l'employ qu'il avoit preferé à tous les autres auprés des Captifs dans les prisons, & des petits enfans en peril de mort ; auquel Dieu donnoit tant de benediction, qu'il en baptisoit plusieurs, tant des uns que des autres ; en sorte que M. de Berithe ne fait point de difficulté de dire qu'il attribuë, aprés Dieu, au zele de cet excellent Missionaire comme à sa cause principale, tous les progrés de la Foy dans ce Royaume-là : & l'esperance qu'on a d'y faire à l'avenir une plus grande moisson pour la conversion des ames qu'on n'avoit crû dans les premieres années qu'on s'y estoit étably.

CHAPITRE XIII.

M. l'Evesque de Berithe projette d'envoyer un Missionaire à l'Isle de Formose.

ON ne croit pas pouvoir mieux commencer ce Chapitre que par les paroles de M. de Berithe dans une de ses letres écrite de Siam en datte du 24. Novembre de 1672. où il parle en ces termes.

Nous attendons dans peu M. d'Heliopolis par la voye de Tennasserim, suivant ce qu'il m'a écrit de Bantam au mois de Juin dernier. Nous resoudrons ensemble, s'il plaît à Dieu, le voyage de l'Isle de Formose, qui n'est pas fort éloignée du Japon, & qui est encore plus proche d'une des Provinces de la Chine, qu'on appelle Chincheu, où l'on parle la mesme Langue qu'à Formose, & où nous pourrons trouver le moyen d'entrer dans la suite ; de sorte que cette Isle, qui est déja de ma jurisdiction, sera comme l'entrepost de nos Missions, & une porte tres-avantageuse pour les affaires de la Religion Chrêtienne.

Le Prince qui la gouverne, est tres-puissant sur mer

& sur terre. Il a envoyé depuis peu une Ambassade en cette Cour pour faire alliance avec le Roy de Siam, & pour voir s'il y auroit lieu de trafiquer auec ses sujets. Le vaisseau qui portoit l'Ambassadeur, estoit chargé des plus precieuses marchandises de la Chine & du Japon, avec ordre de les changer avec celles dont le Royaume de Siam abonde; qui sont l'yvoire, le plomb, l'estaing, le salpestre, &c. On dit que les Marchands de Formose ont esté si contents de ce commerce, qu'ils font estat de revenir l'année prochaine pour le continuer. Nous avons pris l'occasion de leur premier voyage pour nous informer de cette Isle, & ce que nous en avons appris s'est trouvé conforme à ce que nous en avoit déja dit un Gouverneur d'une Prouince de la Cochinchine lorsque nous y estions au mois de Février dernier.

L'Isle est non seulement fort belle comme son nom le marque assez, mais aussi elle est tres-peuplée & frequentée par les Marchands Chinois & Japonois, qui y portent à l'envy toutes les marchandises de leur Païs. Les peuples qui l'habitent ont le corps bien fait, & l'on choisit les mieux faits pour la profession des armes, à laquelle on a soin de les former par tous les exercices de la discipline militaire. On dit que le Prince a dans ses Troupes quelques Europeans qui estoient autrefois au service des Hollandois, lorsque ceux-cy avoient le pouvoir souverain en cette Isle. Entre ces Europeans il y a un François qui est le Capitaine des Gardes du Prince, dont il est le favory, & dont il reçoit le double des appointemens ordinaires. Ce Prin-qui passe pour estre de la Maison Imperiale de la Chine, voulant venger le mauvais traitement que les Chinois ont receu depuis quelques années dans les Isles Philippines, où ils furent massacrez en grand nombre par le Gouverneur de Manille, alla luy-mesme en personne sur la fin de l'année 1671. à la teste d'une

armée navale, avec cinq mille matelots, & dix mille cuiraſſiers. Mais Dieu arreſta ſes deſſeins par un accident impreveu. Une femme qu'il aimoit paſſionnement, tomba dans la mer, & perit ſans qu'on pût jamais la ſauver. Ce malheur l'affligea ſi ſenſiblement, qu'il revint chez luy ſans rien faire, & licentia ſes troupes ſans pouvoir penſer à autre choſe qu'à ſa douleur.

Lorſque l'Ambaſſadeur qu'il avoit envoyé à Siam s'en retourna à Formoſe, le Roy de Siam nous auroit ſans doute obtenu une place pour un Miſſionaire, ſi nous avions eu aſſez d'Ouvriers. Mais on ſe contenta d'écrire à ce François qui eſt Capitaine des Gardes, pour luy demander ſon ſentiment ſur le deſſein qu'on avoit d'y envoyer quelque Preſtre l'année prochaine, tant pour voir ce qu'on y pourroit faire pour y planter la Foy, que pour y tenter le paſſage dans les Provinces les plus maritimes de la Chine. Cependant nous avons icy dans noſtre Seminaire deux Interpretes qui ſçavent fort bien la Langue de Formoſe, & qui l'apprennent à M. de Courtaulin pour le diſpoſer à s'y rendre lors qu'on le jugera à propos, dans l'eſperance qu'on a qu'il y ſera bien receu, & que ſon voyage ſera non ſeulement utile, mais auſſi en quelque façon neceſſaire, à cauſe que la politique du païs n'y voulant pas ſouffrir de Religieux Eſpagnols ny Portugais, ne peut preſque plus attendre de ſecours ſpirituel que par le moyen des Miſſionaires François, dont on peut dire que le nombre nous manque au beſoin.

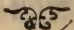
Les Miſſionaires que M. de Berithe attendoit, & qui luy manquerent, eſtoient aſſeurément ceux que M. d'Heliopolis luy devoit amener d'Europe cette année, comme il l'avoit fait eſperer dans les lettres qu'il avoit écrites à M. de Berithe de Bantam le 18. Juin. Ces eſperances avoient obligé ce Prelat de luy envoyer pour

ce sujet des passe-ports tres-favorables à Tennasserim, par où il devoit passer, afin de luy faciliter sa route, & qu'il la pût continuer sans aucun retardement. Mais la providence ne permit pas qu'il fût cette année en état de s'en servir, comme nous verrons dans la suite ; & ainsi ce dessein fut differé à l'année prochaine par le defaut d'Ouvriers.

M. Langlois Prestre Missionaire, déplorant ce malheur, s'explique ainsi. Nous n'avons pas encore M. l'Evesque d'Heliopolis, & nous ne sçavons quand il arrivera. M. Courtaulin est arrivé seul avec peu d'argent, & ce qui nous met le plus en peine, c'est qu'on nous mande de Paris qu'il ne faut pas attendre beaucoup d'Ouvriers de l'Europe, mais plûtost en faire icy. Quelle consolation pour nous qui sommes accablez de travail sans esperance de secours ! Comment veut-on que nous fassions des Ouvriers sans Ouvriers & sans Maîtres ? Peut-on faire quelque chose de rien ? Si les Escoliers que nous avons, parloient François, ou que nous eussions le don des Langues, on n'auroit pas besoin de tant Gens : mais les uns parlent Chinois, les autres Tonquinois, Cochinchinois, Siamois, Portugais, &c. & pas un n'entend le François. Je suis seul au Seminaire pour instruire vingt-cinq personnes qui parlent les uns une Langue, les autres une autre. Comment puis-je suffire à tous ? Il est vray que l'Italien que je sçavois, m'a fait apprendre en peu de temps le Portugais, & je l'entendois suffisamment lorsque j'arrivay à Siam le quatriéme Juillet de l'année passée. J'appris ensuite la Langue de Siam jusqu'au mois de Decembre, assez pour la lire, l'écrire & mesme pour l'entendre & pour la parler, & n'ayant personne qui entendist celle du Tonquin & de la Cochinchine pour enseigner seize jeunes gens qui la parlent, & qui auroient perdu leur temps, je m'appliquay de toutes mes forces à l'apprendre avec eux. Dieu m'y donna tant de

facilité qui je fus en estat de confesser les Cochinchinois à la Feste de l'Ascension : & je les rendis capables au mesme temps de lire & d'écrire nos caracteres, d'étudier le rudiment, & de commencer à faire quelque version du nouveau Testament en leur Langue. Dans ce mesme temps la necessité d'Ouvriers obligea M. de Berithe à me tirer du Seminaire au mois de Juillet, pour m'envoyer à la Cochinchine. Nos chers Freres auroient bien voulu empescher ou retarder ce voyage ; mais sans avoir égard à l'abondance de leurs larmes, il falut partir ; mais ils furent bien-tost consolez par mon retour ; car la Providence ayant permis que le vaisseau que nous allions chercher, eût déja fait voile lorsque nous fûmes à la rade, je revins icy aprés six jours d'absence, avec M. Laneau. L'on me remit aussi-tost le soin du Seminaire entre les mains : & il falut outre cela confesser au dehors, & visiter les malades.

Voilà par où finit la lettre de M. Langlois : cependant l'esperance que M. de Berithe avoit conceuë que M. d'Heliopolis viendroit l'année suivante, le fit resoudre à faire apprendre la Langue de Formose à Mrs Bouchard & Courtaulin qu'on destina à cette Mission. Ils avoient déja beaucoup avancé dans cet étude, & avoient mesme laissé croître leurs cheveux à la mode des Chinois. Mais comme M. d'Heliopolis arriva en 1673. avec M. Chevrevil, & qu'on eut des nouvelles la mesme année des heureux changemens qui arriverent dans le Royaume de la Cochinchine, qui obligerent M. de Berithe d'y envoyer Mrs Bouchard & Courtaulin en l'année 1674. faute d'autres Ouvriers, comme l'on verra dans la suite de cette Relation, ce dessein a demeuré sans execution.



CHAPITRE XIV.

Ce qui s'est passé dans le Tonquin en 1671. & 1672.

COMME on n'a rien dit dans la derniere Relation de ce qui s'est fait au Tonquin en 1671. parce que l'on n'en avoit pas encore receu les nouvelles, il est necessaire d'en dire icy quelque chose avant que de parler de ce qui s'est passé en l'année 1672.

M. Deidier Vicaire general de M. d'Heliopolis écrivit à Nosseigneurs les Cardinaux de la Propagation de la Foy le 20. Octobre 1671. que l'on avoit baptisé cette année-là & la precedente, plus de dix mille Idolâtres ; & M. de Bourges, Compagnon de M. Deidier dans ce grand Royaume, manda à un Cardinal deux mois aprés, que le nombre des baptisez montoit presque à douze mille. D'où ce Missionaire prend occasion de parler ainsi à son Eminence. Ce sont des roses, Monseigneur, qui croissent au milieu des épines ; car nonobstant la persecution qui continuë par la rigueur des Edits du Roy, & malgré la perte des biens, les bastonnades & les prisons que l'on fait souffrir aux Chrestiens, il s'en fait tous les jours de nouveaux par un miracle continuel de la grace. Le Soleil de Justice fait éclater sa lumiere au milieu de ces broüillards. Plusieurs Payens la découvrent, la reçoivent & la conservent aux dépens de leur propre vie. Et bien loin de rien perdre de leur ferveur par l'opposition qu'on leur fait, on voit augmenter en eux l'estime & l'amour d'une Religion rigoureusement defenduë par le Prince, & terriblement persecutée par ses Officiers, à la Cour & dans les Provinces.

Outre les Infideles convertis, les Prestres Tonqui-

nois confeſſerent vingt-cinq mille ſept cens dix Chrêtiens. Ils donnerent l'Extréme-Onction à cent ſoixante moribonds. Ils firent trois cens vingt-deux mariages dans les formes preſcrites par l'Egliſe. Et le nombre des perſonnes auſquelles ils adminiſtrerent la tres-ſainte Euchariſtie, a échappé à la memoire, ou du moins à la plume de Mrs Deidier & de Bourges, mais le premier marque un autre bien que l'on ne doit pas paſſer ſous ſilence.

Nous inſtruiſons, dit-il, vingt Chreſtiens, tant Acolythes que ſimples Clercs, dans les principes de noſtre ſainte Religion. Nous leur apprenons à lire & à former nos caracteres, & nous les cultivons dans la pieté : & il y a lieu d'eſperer que dans cinq ans ils ſeront capables d'eſtre faits Preſtres, & de ſoulager les autres. Il y en a deux à qui nous avons appris les ceremonies & la maniere de dire la Meſſe, afin qu'ils puiſſent l'enſeigner dans la ſuite à ceux qui en auront beſoin. Ils ont fait leur eſſay ſur M. Martin qui a ſoixante-dix ans, & qui dit ſa premiere Meſſe le jour de la Pentecoſte derniere. Et ils ont rendu le meſme ſervice à M. Jacques van Chieu, âgé de quarante-huit ans, qui dira la ſienne bien-toſt ; car il a falu ſe ſervir d'eux pour cet employ en l'abſence des Preſtres du Païs, qui ſont chacun dans leur Province ; & qui ne peuvent venir nous trouver que trois ou quatre fois par an. C'eſt la remarque de M. Deidier qui aſſeurément n'auroit pas commis ce ſoin à des Clercs & meſme à des Acolythes, s'il eut pû le prendre luy-meſme, mais il avoit trop d'occupations, comme l'on voit par une lettre qu'il écrivit à un de ſes amis à Paris. Il y a, dit-il, deux jours & deux nuits que je n'ay pas pris un moment de repos : mais graces à Dieu, je ſuis un peu accotûmé à cela, eſtant obligé ſouvent à paſſer les nuits entieres à confeſſer.

Le travail des Miſſionaires augmenta bien-toſt aprés

par un malheur qui affligea fort ſenſiblement l'Egliſe du Tonquin. Ce fût la mort d'un des neuf Prêtres Tonquinois que M. de Berithe avoit ordonnez pour le ſervice de cette Egliſe. Il s'appelloit Jean van Hûe, il travailloit depuis long-temps avec beaucoup de benediction dans cette Egliſe en qualité de Catechiſte, & il avoit eſté fait Preſtre avec M. Benoiſt Hien en 1668. à l'âge de quarante-trois ans dans le Seminaire de Siam, d'où l'un & l'autre avoit eſté renvoyé au Tonquin l'année ſuivante dans un vaiſſeau, qui eſtant party le 15. Juin, n'arriva qu'au commencement de Septembre.

Il paſſa tout le mois d'Octobre à s'inſtruire en l'adminiſtration des Sacremens ſous la conduite de M. Deidier, qui l'approuva au nom de M. de Berithe dés les premiers jours de Novembre, & qui l'appliqua auſſi-toſt aux Confeſſions, avant meſme qu'il celebrât ſa premiere Meſſe. Depuis ce temps-là il avoit travaillé infatigablement auprés de ſes Compatriotes dans tous les lieux où il avoit plû à M. Deidier l'envoyer, & il y avoit ſujet de croire (à juger des choſes par la force de ſa complexion & par la grace dont Dieu accompagnoit ſes travaux) qu'il ſeroit en état de les continuer long-temps avec grand ſuccés. Mais Dieu qui ſe plaît à diſpoſer de ſes Ouvriers par des ſecrets adorables qui ſont infiniment au deſſus de toutes nos veuës, marqua la fin de ſa courſe en cette année par une mort non ſeulement precipitée, mais meſme violente ſelon toutes les apparances, comme M. Deidier l'écrivit cette meſme année à Noſſeigneurs les Cardinaux de la S. Congregation de la Propagation de la Foy, en termes Latins fort concis, dont on a crû devoir faire icy une ſimple traduction.

En cette année le mardy de la Semaine-Sainte M. Jean van Hûe, Curé de l'Egliſe de Kien-lau, homme en verité puiſſant en œuvre & en parole, & d'une

constitution admirable : ayant esté attaqué en un moment d'une fort grande douleur de teste, a esté emporté en six jours, & l'on a veu paroistre aprés son deceds sur son col, sur sa poitrine, sur ses deux côtez & sur ses reins plusieurs taches que l'on a prises pour des indices de poison. De dire icy quelle a esté la cause veritable de la mort surprenante d'un Ouvrier si cher à Dieu, & si necessaire à cette Eglise, c'est ce qui n'est pas facile, mais le jour du Seigneur revelera ce mystere. Ce sont les paroles de M. Deidier qui peuvent servir d'Eloge à ce digne Prestre, dont le zele semble avoir esté courronné par une espece de martyre.

A cet accident il en faut ajoûter deux autres assez fâcheux qui arriverent sur la fin de cette année, & qui penserent renouveller la persecution lors qu'elle paroissoit à demy éteinte. Un certain Apostat de la Foy alla deferer au Gouverneur de la Province de Thanh-hoa vers les derniers jours d'Octobre, M. Leon Curé Tonquinois, comme un homme qui projettoit une revolte contre le Roy. Sur cette denonciation il fut pris & mis en prison ; mais comme on ne trouva pas de preuve pour le convaincre de ce crime, & qu'on le convainquit seulement d'avoir enseigné la Loy de Dieu au peuple, on le condamna à une amende pecuniaire, par laquelle il achepta sa liberté. Le second accident n'eut pas une issuë si heureuse que celuy-là. Le Pere Philippe Marini de la Compagnie de Jesus, avoit amené au Tonquin un matelot, nommé François : certains Cochinchinois, qui s'estoient revoltez quelques années auparavant contre leur Prince, & qui s'estoient retirez auprés de celuy du Tonquin, allerent touver au commencement de Novembre sa Majesté, pour luy dire que ce Matelot estoit assurément un espion, & que quoy qu'il fût vestu à la Portugaise ; il estoit né à la Cochinchine dans un Bourg

d'où le Roy tiroit tous ses espions. Mais quelque soin que le Pere Marini prît de faire connoître evidemment la calomnie du denonciateur, & l'innocence du coupable pretendu, on le tenoit encore prisonnier au mois de Decembre, & l'on n'a point sceu ce que l'on a fait de luy, tant il est dangereux d'estre seulement soupçonné d'un crime pareil, principalement quand on est Chrestien, & que l'on vit dans un Royaume où la vraye Religion estant défenduë, l'on ne cherche que des pretextes pour punir tous ceux qui en font quelque profession.

Les Estrangers, tel qu'estoit ce Matelot, n'estoient pas les seuls que l'on persecutoit, & que l'on cherchoit à punir sous differens pretextes. Les Prestres originaires, qui n'avoient autre crime que celuy de la Religion, en éprouverent les effets en diverses manieres dans l'année 1672. Mais quoy qu'ils ayent extremément souffert, ainsi que l'écrit M. Deidier, sans nous mander le détail de toutes leurs persecutions, que l'on ait menacé les uns, battu les autres, chassé les troisiémes de leurs maisons & de leurs Eglises, dont quelques-unes ont esté détruites ; Nostre-Seigneur ne laissa pas d'accroistre notablement son troupeau par leurs soins, puis qu'il l'avoit augmenté de six mil quatre-vingt-seize nouvelles brebis depuis la Feste de S. François Xavier de l'année 1671. jusques au jour de Sainte Therese de celle de 1672. qui tombe au 15. d'Octobre. Et il est vray-semblable que depuis ce jour-là jusqu'à la fin de Decembre, on aura fait encore quelques conquestes. Les memoires qu'on envoya pour lors à M. Deidier de tous les quartiers du Royaume, portoient qu'on avoit entendu trente-huit mille trois cens quinze Confessions, communié vingt-neuf mille quatre-vingt-dix-neuf personnes, marié trois cens trente, & donné les Saintes Huiles à cent sept. Mais on peut dire que le fruit auroit

esté encore plus grand si l'on avoit joüy d'une plus profonde paix.

Entre tous les Bourgs où le Christianisme fleurit, il y en a un dont tous les Habitans sont Chrestiens, & qui s'appelle en Langue du Païs, Luc Thiey há. Ces pauvres Gens gemissent depuis plusieurs années de se voir obligez malgré eux d'avoir soin d'un Temple d'Idoles. Ce culte consiste, premierement à couper de temps en temps l'herbe qui croît au tour; en second lieu à preparer dans de certaines Festes de l'Idole des Tables chargées de mets, que le Magistrat, preposé par le Roy au Temple, distribuë à tous ceux qui assistent à la solemnité: enfin à reparer ce Temple, & mesme à le rebâtir entierement s'il venoit à estre détruit; & en consideration de ces trois obligations dont ils sont chargez, on les exempte d'une partie des tributs que tous les autres payent au Prince: & qui sont de trois especes. Il y a un tribut de Soldats; il y en a un autre de corvées ; un troisiéme, d'argent; & pour donner à ses sujets le moyen de les payer tous, le Roy partage entre-eux la terre qui luy appartient à luy seul toute entiere. Le tribut d'argent est une Taille qu'on impose; celuy des Soldats est un droit que le Roy a de prendre dans chaque Village à son choix le six ou septiéme des hommes pour mettte dans ses troupes; celuy des corvées regarde en partie toute la Province en general, comme d'entretenir les grands chemins de petits canaux pour l'écoulement des eaux, &c. Et aussi en partie le Magistrat du Village, dont on est obligé de bâtir, d'entretenir & de garder la maison ; comme aussi d'accompagner par tout sa personne, & mesme de le porter dans des Litieres du Païs lors qu'il fait voyage.

M. Deidier eut beaucoup de peine de voir que les Habitans d'un Bourg Chrestien fussent déchargez de tous ces Impofts à une condition aussi onereuse qu'é-

toit celle d'avoir le soin d'un Temple d'Idoles ; & quoy qu'il sçeust bien que cela pût estre absolument permis sans s'exposer à aucune Idolatrie, neanmoins, comme il avoit leu un Decret de la Sacrée Congregation de la Propagation de la Foy, par lequel on avoit autrefois défendu aux Japonois de certaines choses qui ne paroissoient pas regarder de plus prés le culte des Idoles que celle-cy , quand bien mesme ils auroient esté en danger d'exil ou de mort ; il leur ordonna de faire tous leurs efforts pour obtenir qu'on les délivrast de cette fonction ; mais ayant appris qu'on n'avoit pas voulu les écouter, bien qu'ils s'offrissent à porter de plus grandes charges ; il se contenta de la protestation qu'ils luy firent que dans les choses qu'ils faisoient , ils n'avoient aucune intention de rendre le moindre culte à l'Idole , mais seulement de payer le tribut au Roy ; & il les laissa dans leur ancienne coûtume jusqu'à ce qu'il plût à la Sacrée Congregation d'en ordonner autrement, si elle le jugeoit à propos.

Il ne faut pas omettre en finissant ce Chapitre, de parler de la lettre que les Tonquinois écrivirent au commencement de cette année ou à la fin de la precedente, aux Cardinaux de la Sacrée Congregation. Elle fut écrite en caractere Tonquinois & envoyée à Rome par la voye de Bantam ; mais comme la copie en fut portée à Siam, on la tourna en Latin & la version en fut envoyée en France. C'est sur cette version Latine , collationée à l'Original en bonne forme, que l'on a fait la traduction Françoise qui suit, où l'on a observé la plus grande fidelité qu'on a pû, afin de ne rien diminuer de la simplicité du stile.

Nous tous Prestres rendons graces au Seigneur du Ciel , infiniment liberal, qui a daigné avoir pitié de nous pauvres pecheurs dans cette extremité de l'Orient, inspirant au cœur du souverain Pontife & de vos Emi-

nences le tres-excellent dessein de la Mission d'un Evesque au Royaume du Tonquin. Car quoy que nous soyons de grands pecheurs, & que nous ne meritions pas de si hauts emplois que celuy du Sacerdoce Evangelique ; neanmoins vos Eminences n'ont pas dedaigné de nous envoyer le Maistre François Deidier pour nous en instruire, & Monseigneur l'Illustrissime Evesque de Berithe, pour nous conferer le Sacrement de l'Ordre : en sorte que nous en faisons à present toutes les fonctions, dont tous nos Chrestiens témoignent estre infiniment redevables à la divine Misericorde, comme d'un tres-grand bienfait. Une si grande bonté & liberalité du souverain Pontife & de vos Eminences est si fort au dessus de nos forces, que nous ne sçavons de quels termes nous servir pour en faire les remercimens que nous devons. Nous envoyons donc à genoux par respect ce peu de lignes en nostre place au souverain Pontife & à vos Eminences. Et pour toutes actions de grace (puisque nostre bassesse & vostre generosité ne nous permet pas d'en rendre autant que nous le devrions) nous demandons par les merites infinis de Nostre-Seigneur Jesus-Christ, que vos Eminences reçoivent la felicité eternelle.

Aprés toutes ces marques de reconnoissance ils mandent en détail plusieurs choses de l'état où estoient pour lors les affaires de la Religion, & ils finissent leur lettre par ces paroles ;

Nous rendons tous à genoux l'honneur & le respect que nous devons à vos Eminences.

Benoist Hien, Prestre.	Simon Kien, Prestre.
Martin, Prestre.	Jacques van Chieu, Prestre.
Antoine, Prestre.	Leon Trou, Prestre.
Philippe Nhun, Prestre.	Huy Tri, Prestre.

Pie Dooau Trou, Acolythe, Secretaire.

CHAPITRE XV.

Du séjour de M. l'Evesque d'Heliopolis à Surate, & de la coûtume de quelques femmes de s'y brûler aprés la mort de leurs marys.

LA patience est l'une des vertus les plus necessaires aux hommes Apostoliques, puis qu'il est vray qu'ils trouvent incessamment dans leurs courses & dans leurs emplois une infinité d'obstacles insurmontables qui arrestent l'impetuosité du zele le plus ardent, sans qu'il soit permis de s'en affliger & de s'en plaindre. On ne peut douter que M. l'Evesque d'Heliopolis n'eût une sainte impatience de se rendre au plûtost au lieu de sa Mission lors qu'il s'embarqua en France une seconde fois pour y retourner en l'année 1670. & neanmoins Dieu voulant éprouver sa constance en mortifiant ses desirs, permit qu'il fut prés de deux ans à se rendre à Surate, qui n'estoit presque que la moitié de son chemin, bien qu'il ne faille pour l'ordinaire que sept ou huit mois pour y aller quand la navigation n'est pas malheureuse.

Le séjour qu'il fit dans cette grande Ville, donna le temps aux Missionaires qui l'accompagnoient, de s'informer exactement des mœurs & de la Religion du Païs, dont on a marqué le détail dans la Relation qui fut donnée au public vers le commencement de 1674. & dont la matiere finit en 1671. Mais comme les lettres qu'on a receuës depuis, nous en ont appris quelque chose que nous ne sçavions pas encore, l'on a jugé à propos de les inserer icy de la maniere qu'un de nos Ecclesiastiques nous les a écrites.

Je ne sçay, dit-il, quelle est la veritable origine de la Coûtume qu'ils ont dans tout ce Païs de marier leurs enfans dés l'âge de deux à trois ans (sans neanmoins

les laiſſer demeurer enſemble qu'ils n'ayent atteint un âge plus avancé.) Mais je ſçay bien qu'aprés ces mariages pretendus les jeunes épouſes de ces époux au berceau ne peuvent jamais ſe remarier, & qu'eſtant tres-ſouvent veuves avant que d'eſtre nubiles, ſans pouvoir paſſer à d'autres alliances legitimes, lors qu'elles ſont plus âgées, elles cherchent dans le deſordre ce que les Loix leur défendent.

On dit que cette défenſe des ſecondes nopces eſt fort ancienne, & qu'elle fut faite autrefois par les Predeceſſeurs de ceux qui s'appliquent au commerce, & qui s'appellent Banjans, à deſſein de remedier à un mal auſſi grand qu'il eſtoit commun : On voyoit quaſi tous les jours des marys empoiſonnez par des femmes qui vouloient en épouſer d'autres ; de ſorte qu'afin d'arreſter le cours d'un crime ſi énorme, on jugea qu'il eſtoit à propos de leur oſter toute eſperance d'un ſecond mariage, en les obligeant à demeurer tout le reſte de leurs jours dans l'état de leur premiere viduité.

Cette Loy de rigueur fut bien-toſt ſuivie d'une autre, qu'une fauſſe bienſeance introduiſit, & que l'exemple de toutes les femmes authoriſa. Elles ſe firent une eſpece de devoir & de conſolation, aprés la mort de leurs maris de ſe brûler toutes vives avec leurs cadavres; croyans que c'eſtoit l'unique moyen de ſe réünir pour toûjours à leurs perſonnes en l'autre vie, tant il eſt vray que le demon a d'artifices pour tromper & perdre les ames que la Foy n'a point éclairées.

Cependant, ſoit que l'amour de la vie ait rallenty avec le temps l'ardeur de cette cruelle generoſité dans quelques-unes, ſoit que ce mépris temeraire de la mort ait paru à des Payens trop mâle & trop glorieux pour eſtre commun generalement à toutes les perſonnes du ſexe; la choſe eſt devenuë aujourd'huy un Privilege ſpecial & une marque de grandeur & de diſtinction

pour les seules femmes des Brachmanes, c'est à dire, des Prestres Idolâtres, encore ne l'accorde-t-on pas indifferemment à toutes, mais seulement à celles qui peuvent l'obtenir du Gouverneur, comme une grace que l'on achepte à prix d'argent; & dont on tâche de se rendre digne par de longues & pressantes obligations.

Pendant que nous estions à Surate, il y en eut deux dont le funeste courage me fit plus de pitié qu'il ne me donna d'admiration, quoy qu'il m'inspirât en mesme temps l'une & l'autre.

Le premier fut une jeune veuve d'une rare beauté, dont le Gouverneur estoit si fort picqué, que quelque effort qu'elle eût pû faire depuis long-temps pour tirer de luy la permission qu'elle luy demandoit de se brûler, il ne voulut jamais le luy permettre. Voyant donc que cet homme, bien loin de luy donner aucune esperance pour l'avenir, la detournoit toûjours de son dessein, & excusoit son refus sur sa jeunesse, sur son merite & sur sa delicatesse, avec des paroles qui découvroient assez la passion qu'il avoit pour elle, elle prit en sa presence des charbons ardens entre les mains, & luy dit avec une fierté surprenante, Ne regardez pas la foiblesse de mon corps, regardez plûtost la fermeté de mon cœur; Si je touche le feu si volontiers avec mes doigts, sçachez que je me verray brûler toute entiere avec une joye extreme. Mais l'intrepidité de la Suppliante ne fit qu'augmenter l'estime & la passion du Juge, sans jamais pouvoir le fléchir & donner son consentement.

La seconde n'estoit pas moins bienfaite que la premiere, & elle fut plus heureuse dans l'effet de ses demandes, à juger des choses selon les maximes superstitieuses de sa fausse Religion: Elle avoit amassé auec grand soin par un travail de neuf ans dequoy payer la permission qu'elle demandoit de se brûler, &

aprés l'auoir obtenuë, elle donna au public le spectacle de ce malheureux Sacrifice.

J'aurois eu de la peine à croire ces sortes d'Histoires si je n'en avois esté moy-mesme le témoin, & quoy que je sçache que l'on ne les croira peut-estre pas fort aisément en Europe, où les esprits ne sont pas credules, je ne laisseray pas de rapporter icy toutes les circonstances de la derniere pour rendre témoignage d'une verité que j'ay veuë de mes propres yeux, le neufiéme jour de Janvier 1672. dans un Village, nommé Fulpara, eloigné environ d'une lieuë de Surate, & situé fort agreablement sur le bord d'une riviere où l'on lave les corps morts avant que de les brûler, auprés de deux Temples que l'on appelle Pagodes, & qui servent à cette lugubre ceremonie.

On voyoit à sept ou huit pas du bord de l'eau une petite loge carrée de sept pieds de haut, faite de fagots de paille entrelassez les uns dans les autres, & il y auoit au dedans une pile de bois en forme de bûcher où estoit le corps du mary ; on y conduisît la femme avec une grande pompe, & lors qu'elle fut environ à cent pas, elle entra dans la riviere pour se laver avant que d'offrir à l'amour conjugal cet holocauste tragique ; elle se lava ainsi trois diverses fois de trente pas en trente pas en approchant du bûcher ; où estant enfin arrivée, soûtenuë sous les bras par deux Brachmanes, & suivie de quantité d'autres, elle regarda quelque temps le corps de son mary, puis elle fit deux fois le tour de la cabane, s'arrestant à chaque fois à considerer le mesme corps : enfin elle entra dedans, elle monta sur le bûcher, elle s'assit, elle fit mettre sur ses genoux le cadavre, dont elle plaça la teste sur son estomach en l'embrassant d'une main. Lors qu'elle fut en cet état, on fit entrer tous ses enfans l'un aprés l'autre, ils s'approcherent d'elle les larmes aux yeux, & les ayant tous baisez

avec tendresse selon le rang de leur âge, elle leur dit le dernier adieu avec une fermeté qui passe toute creance. Dés qu'il furent retirez on mit autour d'elle plusieurs brandons de paille, & on luy presenta un coco plein de souphre avec une méche allumée pour mettre le feu elle-mesme quand il luy plairoit : elle prit l'un & l'autre sans changer de couleur, & aprés auoir entendu une courte exhortation d'un Brachmane qui l'excitoit à se réunir bien-tost par une mort prompte & genereuse à son époux, elle se pancha doucement sur son visage, & le Brachmane estant sorty, on ferma le bûcher d'une porte de mesme matiere que le reste de la cabane, où l'on mit en mesme temps le feu de tous les costez au dehors, pendant que la victime volontaire le mettoit au dedans de ses propres mains.

Vous eussiez veu pour lors toute la trouppe des Brachmanes sauter de joye, battre des mains & pousser des cris qui ressembloient mieux à des hurlemens qu'à des voix humaines. I'avoüe que je n'ay jamais veu de gens qui eussent plus la mine de scelerats, je les aurois pris plûtost pour des demons que pour des hommes. Ils estoient nuds jusques à la ceinture, leurs cheveux estoient mélez & herissez, leur visage défiguré, leurs yeux égarez & farouches, leur ris si affreux qu'il seroit difficile de l'imaginer, à moins que de l'avoir veu. En cet état ils s'empressoient à l'envy autour de la cabane enflammée; les uns jettoient de la paille dessus, les autres y versoient de l'huile, & tous generalement s'efforçoient de rendre ce feu plus ardent, afin de consumer plûtost la victime de leur cruelle superstition & de leur fureur. C'est ainsi que ces ministres d'Enfer qui font tant du scrupule de tuer le moindre moucheron, n'en font point du tout d'estre les bourreaux impitoyables de ces pauvres femmes, qu'ils excitent à devenir les

meurtrieres d'elles-mesmes, & dont ils honorent le crime jusques à le faire passer pour un acte de Religion, quoy qu'il combatte si visiblement toutes les loix de la nature. Mais au milieu d'un homicide si monstrueux, on ne laisse pas de voir la trempe du cœur de ces peuples; & l'on peut juger aisément qu'ils seroient capables des vertus les plus heroïques, s'ils estoient éclairez de la lumiere de l'Evangile.

Ce n'est pas que toutes ces femmes soient également genereuses; car l'experience en fait voir de temps en temps quelques-unes, qui ne soûtiennent pas leur courage jusqu'au bout : mais quand elles s'y sont une fois engagées, elles n'oseroient s'en dédire sans s'exposer à la derniere infamie; & les Brachmanes trouvent ce Sacrifice diabolique de si bonne odeur, qu'ils les obligent à le consommer;en sorte que si elles avoient déja fait quelque pas pour s'acheminer vers le bûcher : quelque repugnance qu'elles témoignassent ensuite, & quelque resistance qu'elles fissent, ces miserables suppôts de Satan ne laisseroient pas de les conduire jusqu'au terme, & de les brûler sans misericorde, si ce n'est qu'on les délivrât par quelque avanture inopinée, comme il est arrivé depuis peu à une jeune Brachmeniste que les Anglois arracherent de leurs mains.

Dés que cette jeune veuve eut apperceu le bûcher, elle fut épouvantée & changea de resolution, protestant qu'elle ne pouvoit se resoudre à executer le dessein qu'elle avoit pris. Mais nonobstant toutes ses declarations reïterées plusieurs fois les Brachmanes ne faisant pas semblant de l'écouter, avançoient toûjours dans leur marche, & la traînoient par force avec eux. Lorsque les Anglois ayant remarqué sa resistance, furent touchez de compassion, & mettant l'épée à la main, écarterent sans peine en un moment toute cette canaille, & la ramenerent à Surate comme en triomphe.

Au reſte, quoy que la coûtume de brûler ainſi, ſoit commune à pluſieurs endroits des Indes, il y a de certains lieux où l'on obſerve des ceremonies qui ne ſe gardent pas ailleurs. Un Miſſionaire François a écrit de Rajapour que lors qu'une femme perd ſon mary, les Brachmanes employent toutes ſortes de moyens, juſques à la Magie pour luy perſuader qu'elle doit donner cette marque éclatante de ſon amour. Auſſitoſt qu'elle leur a donné ſon conſentement ils luy preſentent un miroir où elle voit celuy qu'elle a perdu, qui luy paſle d'un viſage riant & qui l'invite par des termes les plus engageans du monde à venir partager avec luy ſon bonheur & ſa joye. C'eſt l'ordre qu'elle faſſe avertir ſes parens de ſon deſſein, dont ils ſont ravis. On luy donne huit jours pour ſe preparer à l'execution, & toutes les nuits ſe paſſent en feſtins & en danſes : car toutes les Feſtes de plaiſir & de ſuperſtition que l'on celebre en ce lieu là, ſont des Feſtes de tenebres.

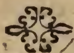
Le huitiéme jour les voiſins ſe joignent aux parens pour aller dans la maiſon de la veuve avec tous les Brachmanes des environs. On luy donne des Officiers comme à une Reyne. On l'habille le plus richement que l'on peut, & on la conduit au ſon des Inſtrumens du Païs par un chemin jonché de rameaux juſques à l'endroit où elle doit conſommer ſa vie. Là elle ſe place ſur une eſpece de petit trône, environnée de ſes Officiers, pendant que la Compagnie fait une danſe, qui dure autant de temps qu'il en faut pour preparer le feu qui la doit reduire en cendres. Ce n'eſt pas un bûcher comme à Surate, c'eſt un fourneau qui a quatre pieds de large & autant de profondeur. En attendant qu'il atteigne un degré de chaleur capable de fondre le métail le plus dur, la veuve reçoit les complimens de tout le monde : les uns luy demandent la délivrance de leurs maux quand elle aura paſ-

sé dans une vie plus heureuse ; les autres la prient de leur ménager de certaines graces pour leur personne & leur famille ; & presque tous la conjurent de vouloir bien se charger de leurs complimens envers ceux de leurs parens ou de leurs amis qui sont déja morts.

Ensuite les Brachmanes s'approchent d'elle pour luy oster ses habits pompeux qui retournent à ses proches: Aprés l'avoir lavée, ils la revêtent d'une tunique de toile, & luy font faire trois tours en cet habit au tour du fourneau, où il faut enfin qu'elle se jette elle-mesme de bonne grace, si elle ne veut y estre jettée par force.

On jette en mesme temps sur elle dans la fournaise grande quantité d'huile, de beurre & de bois sec : & pour achever la ceremonie, les parens qui s'estiment honorez par le courage de cette pauvre victime, sautent de joye ; & pour marquer leur reconnoissance, ils font élever sur le fourneau un sepulchre en forme d'Autel, où ils vont offrir des Sacrifices.

Certainement c'est une chose bien digne de larmes, & qui devroit faire fendre de douleur tous les cœurs des veritables Chrestiens, de voir que le Demon exerce encore aujourd'huy un empire si tyrannique en tant d'endroits sur des ames que Jesus-Christ a racheptées par son sang, & ausquelles il auroit peut-estre déja ouvert les voyes du salut, si les Chrestiens prioient le Maistre de la moisson avec plus de ferveur & de zele, d'envoyer dans ces vignes desolées des Ouvriers Apostoliques remplis des talens & des graces necessaires pour attaquer & pour vaincre le Fort armé dans ses retranchemens.



CHAPITRE XVI.

Arrivée de M. Chevreüil Missionaire François à Surate. Retour de M. Sevin aussi Missionaire en Europe. Et départ de M. l'Evesque d'Heliopolis pour Bantam.

PENDANT que M. d'Heliopolis attendoit à Surate l'occasion favorable de quelque vaisseau, & le vent propre pour se mettre en mer, Dieu le consola par l'arrivée impreveuë de M. Chevreüil Prestre François, Missionaire Apostolique, dont il n'avoit eu aucunes nouvelles depuis long-temps, & qu'il croyoit ne revoir jamais dans sa Mission.

Cet Ecclesiastique avoit accompagné M. de Cotolendy Evesque de Metellopolis en l'année 1661. dans les voyages des Indes par terre, & estant demeuré malade pendant quelques mois à Surate, il accompagna Mr l'Evesque d'Heliopolis par Masulipatan jusqu'à Siam. Là s'estant preparé aux Missions par l'étude des Langues, il avoit esté envoyé pour la premiere fois à la Cochinchine en 1664. par M. de Berithe. D'où ayant esté chassé par la persecution, & estant revenu à Siam sur la fin de la mesme année, il y avoit esté renvoyé sur ses pas avec M. Hainques, qui le laissa malade au Royaume de Ciampa, pour ne pas perdre l'occasion d'entrer dans la Cochinchine, dont la guerre ferma bien-tost les portes. De sorte que M. Chevreüil ne pouvant y aller réjoindre son Compagnon, aprés estre guery, resolut de passer tout seul dans les Etats de Camboye, où il travailla cinq ou six ans avec tant de zele que le P. Rocha Jesuiste, Portugais, qui estoit occupé avec benediction dans le mesme Royaume, écrivant de ce Missionaire Fran-

çois au P. Le Favre à la Chine, aprés luy en avoir dit plusieurs loüanges, il finissoit ainsi sa lettre. Enfin il travaille incessamment dans sa Mission, & cependant il jeûne tous les jours ; il ne reçoit rien des Chrêtiens, & il a baptisé en un seul jour plus de soixante Idolâtres. C'est un homme tres-exemplaire qui merite mieux le nom & la qualité d'Apostre, que plusieurs qu'on honore de ce titre dans le Portugal & dans les Indes. Ce sont les expressions dont se servit un celebre Religieux Espagnol de l'Ordre de saint Dominique, Superieur des Missionaires de son Ordre à la Chine ; dans un entretien qu'il eut avec M. d'Heliopolis au Fort-Dauphin en 1671. en l'asseurant qu'on luy avoit fait part de la lettre du P. Rocha durant son séjour à Cantom dans la Maison des PP. Jesuites, où il disoit qu'il avoit demeuré assez long-temps pour bien connoître le merite & la vertu des PP. Favre, Valat, Angeny & Motet, tous originaires de France, dont il faisoit un cas merveilleux. Cependant, quoy que M. Chevreüil s'aquitât si dignement de son devoir, avec de grandes fatigues de corps & d'esprit, Dieu voulut recompenser ses premieres peines par de nouvelles souffrances, & permit lors qu'il y pensoit le moins, qu'il fût enlevé sur une barque qui le porta à Macao le quatriéme du mois d'Aoust en 1670. & de là il fut mené à Goa aprés cinq mois de prison, pour rendre conte de sa Foy & de sa Doctrine devant le Tribunal de l'Inquisition.

Le vaisseau qui le porta fut quatre mois dans ce trajet, & le mit au Port à la fin d'Avril, aussi fatigué de la navigation qu'il estoit affoibly d'un flux de sang, joint à la fiévre. Il comparut dés le lendemain de son arrivée devant le grand Inquisiteur, & fut mis comme en dépost dans la Maison des PP. Theatins, qui le receurent avec charité & le garderent dix ou douze jours. Pendant ce temps-là il réta-

intention n'a jamais esté de les soûmettre aux Tribunaux de Goa, & qu'il se reserve à luy seul la connoissance de tout ce qui pourra les regarder. Dans la suite des années on a appris de Siam que ces Brefs ont esté receus à Goa avec respect & soûmission.

Environ ce temps M. d'Heliopolis receut plusieurs pacquets de Siam, qui luy apprenoient l'état des choses, & voyant qu'il estoit absolument necessaire d'envoyer promptement en Europe quelque personne intelligente pour des affaires d'importance; il projetta de donner cet employ à M. Chevreüil, s'il arrivoit assez-tost à Surate pour pouvoir se disposer au voyage, & s'il avoit assez de santé pour estre en état de l'entreprendre. Mais comme il arriva trop tard, & qu'on ne luy trouva peut-estre pas assez de forces pour s'exposer à une si grande navigation, il falut jetter les yeux sur M. Sevin, néveu de M. l'Evesque de Cahors & experimenté dans les voyages; qui, sans écouter le desir qu'il avoit d'estre au plûtost à Siam pour s'y preparer aux travaux Apostoliques, & sans se mettre en peine des nouvelles fatigues qu'il faloit essuyer pour retourner en Europe sur ses pas, & revenir aux Indes dés que ces affaires seroient terminées, obeït à M. d'Heliopolis à la premiere ouverture que ce Prelat luy fit de son dessein, & s'embarqua sur un vaisseau de la Compagnie, qui quitta le Port de Surate le neufiéme de Janvier 1672. pour repasser en France, où il aborda heureusement sur la fin du mois de Juin de la mesme année avec une diligence qui réjoüit tout le monde.

Aussi-tost que cet Ecclesiastique fut embarqué, M. d'Heliopolis, qui jusqu'alors avoit esté tres-occupé à toutes les lettres & les instructions dont il faloit se charger, appliqua tous ses soins à trouver les voyes de continuer son voyage avec les autres Missionaires qui estoient demeurez auprés de sa personne. Il pri

d'abord plusieurs mesures qui luy manquerent toutes; & ennuyé d'attendre & desesperant de trouver aucun vaisseau de rencontre, Mrs les Directeurs de la Compagnie de France en firent partir un exprés qui prit la route de Bantam. Ainsi le 17. Fevrier 1672. toutes les choses estant preparées, & le vent favorisant le départ, on mit en mer, & on passa dés le 20. à la veuë de Bombin qui appartient aux Anglois, & qui est une des meilleures places & un des plus celebres Ports de toutes les Indes. On découvrit ensuite deux autres Villes qui appartiennent aux Portugais, Bachim & Chaüs, dont la derniere estoit autrefois si considerable, que l'on y faisoit le commerce qui est presentement à Surate.

Le 20. on moüilla l'ancre à l'entrée de la riviere de Rajapour, où la Compagnie Royale de France a un Comptoir: & où M. d'Heliopolis crût devoir laisser M. de Chandebois, l'un de ses Missionaires, pour tâcher de le guerir de la paralysie, dont il estoit attaqué depuis long-temps par l'usage des eaux chaudes, qui selon que l'evenement l'a fait voir, sont admirables pour ces sortes de maladies. Il y avoit prés d'un an qu'il estoit malade. Il avoit esté à l'extremité au Fort-Dauphin. Il avoit receu l'Extreme-Onction une fois sur mer & une autre fois à Surate: & tout perclus qu'il estoit de ses bras & de ses jambes, il consoloit ses amis, qui estoient plus affligez que luy-mesme. Il commençoit neanmoins un peu à recouvrer le mouvement lors qu'il s'embarqua à Surate; mais il estoit encore si foible & si languissant quand il debarqua à Rajapour, qu'il faloit un petit miracle pour achever sa guerison. Et l'on peut dire que si les eaux de ce Païs-là y ont contribué quelque chose; il en est du moins autant & plus redevable aux bons traitemens qu'il receut de M. Bourreau, qui estoit pour lors Chef de ce Comptoir-là, & aux charita-

bles ſoins qu'en prirent enſuite les PP. Capucins, qui ont ſignalé leur charité envers toute la Miſſion en toutes les occaſions dans les Indes.

Le 27. on remit à la voile, & l'on paſſa Goa dés le ſoir meſme. L'on s'arreſta le premier de Mars devant Onor pour y acheter quelques rafraîchiſſemens que l'on y trouve en abondance & à bon conte. Cette place eſt retournée ſous la domination du Roy de Canara, qui la prit il y a quelques années ſur les Portugais : & l'on diſoit qu'il y avoit encore en ce temps-là environ deux mille cinq cens Chreſtiens naturels du Païs, qui n'avoient qu'une petite Chappelle & un ſeul Preſtre. Le 7. on vit paroître Cochin, qui eſt aujourd'huy plus fortifié que lors qu'il eſtoit aux Portugais, mais il eſt beaucoup moins grand & moins beau pour les edifices depuis que l'on a demoly quantité de magnifiques Egliſes & plus de la moitié des maiſons. Le 10. on paſſa le Cap de Comorin ſur les 10. ou 11. heures du matin ; & comme le vent eſtoit bon, on le perdit de veuë ſur les 2. ou 3. heures aprés midy. Ce vent dura juſqu'au 14. mais un calme de 10. jours luy ayant ſuccedé, on ne peut paſſer la ligne que le 24. à la faveur d'un petit retour de vent qui continua juſqu'au 26. & fut ſuivy d'un nouveau calme juſqu'au 12. d'Avril. Pour lors le beau temps recommença, & ayant beaucoup avancé en peu de jours, on fit le 28. la découverte de l'Iſle du Prince, qui eſt à l'entrée du détroit de la Sunde. Deux jours aprés on moüilla à la rade de Bantam, Ville capitale d'un petit Royaume qui porte le meſme nom, & qui a eſté démembré de l'Empire de Java, dont il a fait long-temps une partie conſiderable. Et comme le S. Siege a étendu depuis peu la Juriſdiction des trois Vicaires Apoſtoliques en Orient ſur toute cette Iſle, d'où ils peuvent avoir une correſpondance avec tous les lieux de leurs Miſſions, M. d'Heliopolis jugea qu'il eſtoit à

propos de laiſſer à Bantam un de ſes Preſtres, tant pour le ſecours ſpirituel de la Compagnie de France, qui a un Comptoir dans ce lieu-là, que pour entretenir plus aiſément le commerce des lettres en Europe, dont les principales Nations commencent à y venir trafiquer en plus grand nombre qu'autrefois. Cet Eccleſiaſtique s'eſtant étudié à connoître l'Etat du Païs, nous en a envoyé la deſcription, dont on a remply le Chapitre ſuivant.

CHAPITRE XVII.

Deſcription de la Ville & du Païs de Bantam.

TOUT le monde ſçait que l'Iſle entiere de Java eſtoit, il n'y a pas long-temps, un ſeul Eſtat, dont le Prince s'appelle le grand Mataran, qui prend auſſi le nom d'Empereur. Mais il y a quelques années qu'il fut diviſé par la revolte d'un Gouverneur de Bantam, qui voyant le mauvais ſuccés de ſon Maître par la priſe d'une Place conſiderable, que les Hollandois emporterent de vive force à deux lieuës de ſon Gouvernement, & qu'ils appellerent Batavie, ſe ſervit de la conjonćture preſente pour ſe faire reconnoître Roy de toute la partie de cette Iſle qui s'étend de cette Ville juſqu'à l'une de ſes extremitez du coſté de l'Occident, & de toutes les Iſles qui ſont dans le Détroit de la Sunde, & donna à tout ſon Royaume le nom de Bantam, qui en eſt la Capitale.

Cette Ville eſt grande & peuplée autant qu'on peut juger, de plus de cent mille hommes. Elle n'eſt pas bien bâtie ; on n'y voit point de maiſons de pierres, & tres-peu de briques ; elles ſont communement de petites Caſes faites de bambus qui ſont une eſpece de joncs & de roſeaux, comme on l'a déja remarqué dans les precedentes Relations. On commence pourtant depuis

peu à y bâtir quelques ruës à la mode de la Chine, c'est à dire, en ligne droite, & bordées de bâtimens égaux de briques, qui n'ont ny élevation, ny grandeur, ny beauté. Les Edifices publics ne sont pas plus considerables que ceux des particuliers. Les Palais du Roy & des Princes, n'ont quasi point d'apparence, à la reserve de celuy du fils aîné du Roy, qui a devant son Entrée une place fort belle, & l'aspect d'un Pont de pierres construit à l'Europeane.

Quoy que ce nouveau Royaume n'ait gueres plus de quarante lieuës d'étenduë, il ne laisse pas d'estre assez puissant, tant à cause des avantages de la situation que par la multitude du peuple qu'il contient. On y peut mettre à ce qu'on dit du moins cent mille hommes sur pied en temps de guerre : & l'on croit que ces Soldats ne cedent aux nostres que dans l'usage des armes à feu, qui n'estant pas encore bien communes parmy eux, leur impriment une certaine terreur, dont l'usage les delivrera aisément, parce qu'ils ne manquent pas de cœur. Les Anglois leur ont déja fourny plusieurs canons & assez de mousquetons & de mousquets pour armer cinquante mille hommes, & leurs Trouppes sont reglées suivant les exercices & la discipline d'Europe.

Leurs richesses jusqu'à present n'ont pas esté considerables, mais on les voit augmenter de jour en jour par l'abord de toutes sortes de Marchands François, Portugais, Chinois, Malayois, outre les Anglois qui s'y établirent il y plus de quarante ans. Et comme le Roy a veu toutes ces Nations differentes venir trafiquer chez luy, il a jugé qu'il devoit aussi trafiquer chez les autres ; de sorte qu'il a commencé à faire bâtir des vaisseaux qu'il a envoyez aux Indes, en Perse, aux Philippines, à la Chine & au Japon.

Le Prince exerce un pouvoir plus que souverain sur ses Sujets, puis qu'ils sont tous ses esclaves ; il s'est

rendu maiſtre abſolu de leur vie & de leurs biens. Il eſt le Proprietaire de toutes leurs terres ; il les leur donne à cultiver ſous telles conditions qu'il luy plaît ; & aprés qu'ils ont pris le vivre & le vêtir, tout le reſte des fruits de leurs travaux & de leur induſtrie luy appartient : d'où il arrive qu'aprés leur mort il eſt leur heriter univerſel, ſans que les peres puiſſent rien laiſſer à leurs enfans que la bienveillance de leur Prince, qui leur fait telle part de leur ſucceſſion qu'il veut.

Pour ce qui eſt de leurs perſonnes & de leurs mœurs, il y a peu de Nations qui ayent receu moins d'avantages de la nature. Ils ont la pluſpart un viſage de mauvais augure & un corps mal fait, dont on voit tous les defauts, parce qu'ils ne le couvrent fort ſouvent que depuis la ceinture juſqu'aux genoux, & neanmoins ils ſont auſſi fiers dans le regard, dans le geſte & dans le marcher que s'ils avoient la meilleure grace du monde. On dit que leur barbarie alloit autrefois juſqu'à égorger leurs parens, & manger leurs corps lors qu'ils leur ſembloient trop vieux : & quoy que cette humeur feroce ſe ſoit un peu adoucie par la converſation des Eſtrangers ; ils ſont pourtant ſi intereſſez & ſi avides d'argent, qu'ils tueroient quelquefois un homme pour une piaſtre, principalement dans les lieux qui ſont plus éloignez de la Coſte & plus avant dans les terres, ou dans les bois, & les chemins ſont tous remplis de voleurs. On diroit qu'ils ne ſont pas nez pour la ſocieté civile, tant ils paroiſſent peu capables d'une veritable amitié. Leur maxime fondamentale dans le commerce de la vie, eſt l'intereſt. Vous venez chez moy, diſent-ils, que m'apportez-vous ? Je viens vous voir que pretendez-vous me donner ? Auſſi ne faut-il pas eſperer avoir accés auprés d'eux qu'en leur faiſant des preſents. On ne remarque point en eux aucunes de ces bonnes inclinations qui ſont tous les liens naturels des cœurs &

les premieres semences des vertus morales.

Quoy qu'ils ne manquent pas d'esprit, il ne faut pas s'étonner que les sciences & les arts languissent si fort parmy eux, puis qu'ils n'ont aucun soin de les cultiver par l'étude: les Loix n'y sont pas plus florissantes; la Justice ne s'y rend pour l'ordinaire que par le mouvement des passions; & cependant ils ont deux principaux Juges, dont l'un s'appelle le grand Chabandar, qui connoît de toutes les affaires du commerce; & l'autre porte le nom de Thiaria, qui étend sa Jurisdiction sur toutes les causes civiles & criminelles, & qui entre tous les autres crimes punit rigoureusement le vol & l'adultere.

Ils estoient autrefois Payens, mais comme ils suivent aveuglement la Religion de leurs Princes; ils sont à present profession de la Loy Mahometane que leur grand Matoran embrassa il y a environ cent ans, & qui s'accorde, comme l'on sçait, avec le Paganisme en ce point, qu'elle autorise la multiplicité des femmes. Ils sont pourtant communement assez mal instruits des principes de la Religion de Mahomet; car à la reserve des principaux du Royaume, & des Prestres ou Docteurs qu'ils nomment Sautris, ils ne sont gueres plus éclairez dans la Secte de ce faux Prophete, que dans les Mysteres du Christianisme. Mais quoy qu'il semble que cette ignorance deut faciliter leur conversion, elle en est un grand obstacle, parce qu'ils affectent de n'en sçavoir pas davantage, & que d'ailleurs la pluralité des femmes qui flatte leur incontinence, ne peut s'accorder avec les maximes de l'Evangile.

Ainsi suivant les apparences humaines il n'y a pas grande esperance de pouvoir beaucoup avancer les affaires de nostre sainte Religion, dans des esprits si preoccupez. Mais si l'on considere que cet ouvrage est celuy de Dieu, à qui rien n'est difficile, on ne doit

pas deſeſperer d'y réüſſir avec le temps, pourveu que les Miſſionaires qui y ſeront envoyez attendent avec patience le ſuccés de leurs travaux. Quiconque aura donc l'honneur d'eſtre deſtiné à cet employ doit prendre garde d'avoir trop d'empreſſement de voir bien-toſt de grands fruits; & il doit luy ſuffire de planter ſans ceſſe par ſes diſcours & par ſes exemples, & d'arroſer par ſes larmes ſans ſe promettre l'accroiſſement que de la part de Dieu ſeul. Qu'il prenne donc l'eſprit de Daniel, qu'il ſoit un homme de deſirs dans l'oraiſon, qu'il gemiſſe tous les jours du fond du cœur pour ce pauvre peuple. Qu'il ſe perſuade que moins il eſt diſpoſé à recevoir les lumieres du Ciel, plus la divine miſericorde ſera glorifiée en les luy communiquant par ſon miniſtere. Ce qui ſans doute n'eſt pas un petit motif pour animer le zele d'un Ouvrier ſolidement vertueux, & pour l'obliger à dire ſouvent avec le Prophete David, *Seigneur, faites éclater vos miſericordes ſur ces ames abandonnées.*

Juſques icy ce ſont les remarques & les reflexions d'un des Miſſionaires François que M. d'Heliopolis laiſſa à Bantam lors qu'il en partit.

CHAPITRE XVIII.

Suite du voyage de M. l'Eveſque d'Heliopolis, & ſon ſéjour à Balaçor dans le Bengale.

LE vaiſſeau de la Compagnie de France qui avoit amené M. d'Heliopolis de Surate, devoit le conduire juſques à Siam, ſuivant les ordres obligeans de Mrs les Directeurs; mais la ſaiſon ſe trouvant trop avancée pour cette nauigation, ce Prelat fut obligé de prendre d'autres meſures, & de demeurer à Bantam pour attendre quelque commodité de rencontre. Pluſieurs mois s'écoulerent ſans trouver ce qu'il

cherchoit ; & ne voyant pas d'asseurance pour l'avenir, il resolut de prendre du moins les occasions que la Providence luy fourniroit, & d'aller jusques à la Coste de Caromandel, où il croyoit en trouver d'autres pour Siam vers le commencement de Septembre. Il ne se presenta qu'un seul vaisseau qui appartenoit à l'Agent Anglois de Madraspatan, encore estoit-il si petit & si chargé qu'il falut se resoudre à laisser tout le gros equipage à Bantam avec les Ecclesiastiques que M. d'Heliopolis avoit pris en France ; & il s'estima bien-heureux d'y avoir place pour luy & pour M. Chevreüil dans la petite chambre du Capitaine qui la luy offrit le plus honnestement du monde.

Il quitta le port le 29. de Juin dans l'esperance d'arriver heureusement à Madraspatan, qui n'est éloigné de saint Thomé que d'une lieuë. Mais les desseins inconnus de Dieu estant differens des projets de son serviteur, aprés qu'il eut passé cinquante jours sur mer avec danger par un temps contraire, sans pouvoir approcher, ny mesme découvrir la Coste de Coromandel, à cause des courans d'eaux qui tiroient le vaisseau du costé de l'Est, il fut contraint de relâcher à Balaçor qui est le premier Port du Royaume de Bengale.

Durant les six mois de séjour qu'il fit dans ce Royaume-là, il s'appliqua autant qu'il pût (selon les intentions de la sacrée Congregation des Cardinaux pour la propagation de la Foy) à s'instruire de l'état du Païs & de celuy de la Religion Chrestienne : Voicy en abregé ce qu'il a écrit de plus remarquable.

Le Bengale est une Province de l'Estat du grand Mogol, qui a un Gouverneur particulier, & dont les Ports sont Pipely, Balaçor & Ouguely. Les Hollandois ont un Comptoir à Pipely, les Anglois en ont un

à Balaçor ; & les uns & les autres ont chacun le leur à Ouguely, où l'on croit que la Compagnie de France pourroit utilement en établir un, parce que c'est comme le centre de tout le negoce de la Province. Les vaisseaux qui vont moüiller dans ces trois Ports, ne doivent pas estre profonds à cause des bancs de sable qu'on y trouve. Il ne faut là que des flutes ou des navires à plat fond, qui ne demandent au plus que trois brasses & demy d'eau, quoy qu'ils puissent estre du port de sept cens.

Le Païs est fort abondant, l'on y vit à bon conte, & il est si bien pourveu de toutes sortes de marchandises, qu'il n'a pas besoin des étrangers ; ce qui fait qu'on ne peut y trafiquer qu'avec de l'argent qu'on y porte de toutes parts. Les Anglois & les Hollandois y font un trafic considerable de soye, de salpestre, de toile fine, de cire, de sucre, de musc & de sel ; qui de là se transportent en divers endroits de l'Inde.

La Religion Chrestienne y est notablement décheuë : on ne laisse pourtant pas d'y celebrer encore à present les Festes avec grand éclat, mais le nombre des Chrestiens y diminuë de jour en jour, & l'on ne croit pas qu'il en reste en tout plus de vingt ou vingt-deux mille, tant à Ouguely qu'à Chandepour, à Daça, à Ranganati, à Balaçor, à Chatigand & aux autres lieux qui dépendent de l'Evesché de Meliapur, autrement de saint Thomé, dont le territoire s'étend jusqu'à Tennasserim, & comprend outre le Royaume de Bengale, ceux d'Aracan & de Pegu avec les Costes de Coromandel & d'Orixa jusqu'au Cap de Commorin ; & on dit mesme que Taniacur & Maduré, où les Jesuites ont fondé une florissante Eglise, sont aussi de sa dépendance.

Tant que M. d'Heliopolis fut à Balaçor, il rendit tous les services qu'il pût aux Chrestiens naturels du Païs, & aux François, qu'il y trouva en assez grand nombre

nombre, leſquels ayant eſté preſque tous malades, receurent de luy & de M. Chevreüil tous les ſecours temporels & ſpirituels que l'on pouvoit attendre de leur charité.

M. Chevreüil marque dans une de ſes lettres que pendant ſon ſéjour à Balaçor il découvrit un grand Empire, dont les peuples s'appellent les Achames. Ils ſont bornez d'un coſté de Bengale, & de l'autre de la Chine. On dit qu'ils ſont tous Idolâtres, & qu'ils n'ont pas encore entendu parler de l'Evangile; à l'occaſion dequoy M. Chevreüil animé de ſon zele Apoſtolique, ſe plaint amoureuſement aux Eccleſiaſtiques de France, & particulierement à ceux de l'Univerſité de Paris, que la moiſſon eſt grande, mais que les Moiſſonneurs ſont en petit nombre. Il ajoûte enſuite que cette Nation paroît aſſez ſpirituelle & aſſez docile pour eſtre capable de nos ſaints Myſteres avec la grace de Dieu. Et l'on peut juger de la generoſité qu'elle auroit à défendre la veritable Religion, ſi elle l'avoit embraſſée avec le meſme courage qu'elle a pour faire teſte au grand Mogol depuis pluſieurs années. Cependant dans le ſéjour que faiſoit Mr d'Heliopolis dans ce Royaume, il ne pût s'appliquer entierement à leur converſion, & les affaires de Siam le contraignirent de chercher les moyens d'y repaſſer; ce qu'il ne put pourtant faire qu'au mois de Janvier de l'année ſuivante par les vaiſſeaux du Roy, dont il fut contraint d'attendre la commodité.

Il eut pû ſe ſervir de ce retardement pour prendre le repos qui luy eſtoit neceſſaire pour ſa ſanté qui avoit eſté fort alterée dans le voyage : car outre les fatigues qu'il eſt impoſſible d'éviter, il avoit eſté attaqué dés Bantam d'un flux de ſang, qui eſt une maladie ordinaire & dangereuſe dans ces Païs chauds. Elle l'avoit tellement affoibly, qu'il n'y avoit apparemment qu'un grand repos qui luy pût rendre ſes for-

ces; mais son zele Apostolique animé de la charité, ne luy permit pas de prendre ce repos qu'il traitte luy-mesme d'oysiveté.

Ce Prelat ne pouvoit voir de tous costez la misere d'un peuple abandonné, sans se porter à rendre, tant aux Gentils qu'aux Chrestiens, tous les bons offices que l'état present de ses affaires luy permettoit; & non content de se donner à eux de bon cœur durant tout le temps que la Providence divine voudroit rester dans leur Païs, il songeoit encore à leur procurer un secours plus considerable pour l'avenir. Son courage, à qui rien ne paroît difficile, le fit penser aux moyens qu'il y auroit d'établir quelque Seminaire dans ce Royaume. Il en trouva quelques-uns, & se resolut de proposer la chose au saint Siege. Dans les lettres qu'il écrivit à Rome pour ce sujet, ce qu'il en dit, merite bien d'avoir place dans cette Relation.

CHAPITRE XIX.

Projet d'un Seminaire de Bracmanes dans le Bengale.

DANS la lettre que M. d'Heliopolis écrit au Pape, il supplie sa Sainteté de jetter les yeux sur l'état de l'Eglise en ces Regions éloignées, & de quitter pour quelques momens les 99. brebis qu'il paissoit avec soin dans l'Europe, pour en chercher une qui s'égaroit & qui se perdoit si loin. Il trace le plan de cette entreprise de la maniere qu'il croyoit qu'elle pouvoit réüssir.

Le dessein principal qu'il s'y proposoit, estoit de choisir d'entre les Brachmanes ou Bramenes ceux qui paroistroient les plus propres pour embrasser la Religion Chrestienne dans sa pureté, & à la faire ensuite embrasser de mesme aux autres. On sçait assez quelle

authorité ces Brachmanes ont sur l'esprit des peuples, soit par l'austerité de vie dont ils font profession, soit par la dignité de leur ministere. Car comme ils sont les Docteurs de leur Nation, c'est à eux qu'il appartient d'enseigner les autres, & il n'y a personne qui ne les écoute avec respect ; circonstance qui parut autrefois si importante au Pere de Nobilibus, celebre Missionaire de la Compagnie de Jesus dans le Royaume de Maduré ; qu'il ne crût pouvoir travailler utilement à la conversion de ces peuples qu'en embrassant genereusement luy-mesme le genre de vie des Brachmanes, aprés l'avoir soigneusement examiné & avoir rejetté tout ce que la Morale Chrestienne y pouvoit trouver à redire ; ce qui luy réüssit comme il l'avoit esperé. Car ayant gagné par ce moyen 10. ou 12. de ces Docteurs Indiens, il sçeut si bien s'en servir, que par leur ministere il convertit en peu d'années à la Foy Catholique prés de quarante mille Gentils : & pour peu qu'il eut esté soûtenu dans l'heureuse execution de son dessein, il y a bien de l'apparence qu'il fût venu aussi aisément à bout, non seulement de tout le reste du Royaume, mais encore de toutes les Indes. M. d'Heliopolis trouvoit donc qu'un Seminaire tel qu'il projettoit, fournissant toûjours de nouveaux Prestres & de nouveaux Catechistes, seroit un moyen infaillible d'executer pleinement ce que l'on n'avoit abandonné alors que par le defaut d'Ouviers. M. Chevreüil dans une lettre qu'il écrivit à Paris en 1671. ajoûtoit à cecy une autre veuë, & croyoit que quand les choses eussent esté un peu avancées, on auroit pû acheter chaque année 40. ou 50. petits esclaves de l'âge de 8. à 10. ans, de l'un & de l'autre sexe, pour les élever & les instruire separément, à peu prés comme l'on fait en l'Hospital general de Paris, pour les distribuer ensuite en divers lieux selon les besoins les plus pressans. Il marque

dans la mesme lettre qu'on ne doit pas trop s'alarmer pour le fonds & pour la dépense necessaire, soit en ce qui regarde l'achapt de ces enfans, soit dans ce qui concerne leur nourriture & leur entretien. Car pour le premier il asseure qu'il en a veu qu'on ne vendoit pas plus de vingt sols chacun ; & quand on veut se donner la peine de les aller chercher dans les Villages, on les a encore à moins. Sur quoy il fait cette reflexion, ce que nous ne devons pas omettre, que ce n'est pas acheter trop cher ce qui a cousté à Jesus-Christ son sang & sa vie, & que la double liberté que l'on rend à ces malheureux enfans, en les retirant de la servitude des hommes & de l'esclavage des Demons, vaut bien le prix que l'on en demande. Pource qui est de leur nourriture, on a déja dit que ce Païs fournit abondamment toutes les choses necessaires à la vie, & qu'ainsi on y peut vivre à tres-bon marché.

Cependant comme la premiere de ces pensées qui regardoit les Brachmanes, estoit beaucoup plus importante que l'autre, M. d'Heliopolis se contenta de la proposer seule ; & reserva la seconde pour un autre temps. Mais pour appuyer plus fortement ses conjectures, & faire voir que ce n'estoit pas sans beaucoup de raisons qu'il attendoit tout de ces Prestres Idolâtres lors qu'ils seroient parfaitement convertis ; il se sert de deux evenemens que la conjoncture du temps luy presenta, & dont il fait le recit entier à sa Sainteté.

Le premier estoit d'un jeune homme fils d'un des principaux de cette Secte, qui estant tombé entre les mains de certains Pyrates sujets au Roy d'Aracan, y trouva une liberté bien plus precieuse que celle qu'il venoit de perdre. Car comme ces Pyrates estoient Chrestiens, ils ne le traitterent nullement en ennemy ny en esclave ; & toute la violence qu'ils luy fi-

rent, fut de le presser doucement de quitter sa fausse Religion pour embrasser la veritable. Il ne se rendit pas à la premiere proposition qu'on luy en fit, & quoy qu'il pût apprehender qu'aprés avoir tenté les voyes de la douceur, on ne voulut en venir à la force, puis qu'il se voyoit sous la puissance de ceux qui le prioient; il répondit toûjours avec fermeté qu'il n'abandonneroit jamais la Religion de ses peres.

Six mois se passerent sans que l'on pût rien gagner sur son esprit, mais enfin par les instructions qu'il vouloit bien souffrir qu'on luy donnât, la lumiere de l'Evangile penetra son cœur; & lors qu'on y pensoit le moins, on le vit tout-à-coup souhaiter ce qu'il avoit si long-temps & si fortement rejetté. Il declara luy-mesme la cause d'un changement si subit; & il raconta que saint Anthoine luy estoit apparu durant la nuit pour le reprendre de son opiniâtreté, & pour l'avertir que s'il luy restoit encore quelque soin de son salut, il se hâtast d'obeïr à la voix de Dieu qui l'appelloit à la vie par le Baptesme qu'on luy presentoit tous les jours. Il ajoûta qu'à son réveil il s'estoit trouvé tellement changé qu'il eut peine à se reconnoître luy-mesme, ne desirant rien avec tant d'ardeur, & ne pouvant souffrir un moment de retardement.

La sainte impatience qu'il ressentît alors d'estre Chrestien, ne luy laissa point de repos, il alla trouver promptement un Prestre, il luy raconta ce qui s'estoit passé, & le pria instamment de luy conferer le saint Baptesme. Aussi-tost on assembla le plus de Chrêtiens que l'on pût pour honorer la Ceremonie. On le baptisa, & on luy donna le nom du Saint à qui il devoit, aprés Dieu, sa conversion.

Depuis ce moment on a remarqué que ce genereux Brachmane a mené la vie d'un Religieux le plus austere; joignant aux pratiques de la perfection Chrêtienne les observances les plus rigoureuses de sa secte.

Il apprit en 13. jours à écrire, & à parler Portugais ; & tant qu'il demeura chez ce bon Prestre qui l'avoit baptisé, il s'appliqua sans relâche à chercher & à étudier les argumens les plus forts pour combattre & détruire dans ses freres les erreurs, les fables & les superstitions, dont Dieu l'avoit délivré. Il travailla mesme sur quelques petits Traittez d'Instruction Chrêtienne, d'Hymnes sacrez & de Cantiques spirituels, dont il traduisoit une partie du Portugais en sa Langue.

Quand il crût estre suffisamment instruit de tout ce qui regarde nostre sainte Foy, il ne pensa plus qu'à aller travailler à la conversion de ses Compatriotes ; & ayant trouvé une occasion favorable pour y retourner, il quitta le Royaume de Bengale, sans avertir personne de son départ.

A peine fut'il arrivé chez ses parens, qu'il commença à prescher le nom de Jesus-Christ. Il le fit avec tant de succés que la multitude de personnes qui se convertirent d'abord, luy attira une tres-violente persecution. Il fut pris & accusé devant le Gouverneur, qui aprés avoir éprouvé son courage & admiré sa constance, le condamna à estre exposé aux bestes : on le conduisit au supplice, mais Dieu renouvella en sa faveur ce que l'on voyoit dans les premies siecles de l'Eglise. Les bestes s'oublierent de leur ferocité naturelle, & ne luy firent aucun mal. Ce miracle l'ayant fait remettre en liberté, pour laisser un peu revenir les esprits aigris contre luy, il prit resolution de s'éloigner pour un temps du lieu de sa naissance : mais comme le zele ardent dont son cœur estoit remply, ne luy permettoit pas d'estre oysif, il continua de publier l'Evangile dans tous les lieux où il se trouva, & parcourut ainsi plusieurs Provinces, annonçant par tout les merveilles du Royaume de Dieu. Il gagnoit également à Jesus-Christ ceux qui estoient

adonnez au culte des Idoles, & ceux qui estoient attachez à la Loy de Mahomet ; & ses conquestes ne s'étendoient pas seulement sur les esprits simples & grossiers, mais aussi sur les plus éclairez & les plus doctes, avec lesquels il prenoit particulierement plaisir d'entrer en conference & en dispute, dans la confiance qu'il avoit de les convaincre & de les convertir. Le fruit de ses travaux subsiste encore en des endroits par où il a passé, mais sur tout dans un Royaume qui est aux confins de Bengale vers le Septentrion, où il a fait un tres-grand nombre de Chrêtiens, aidé de 5. ou 6. autres Brachmanes ses Confreres.

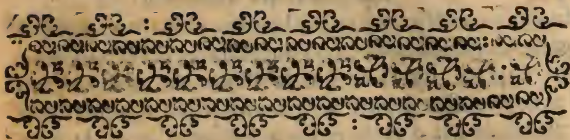
Le second exemple que M. d'Heliopolis apporte de la generosité des Brachmanes, & du dessein que la Providence divine sembloit avoir qu'on se servit d'eux pour la conversion des Indes, estoit arrivé presque à ses yeux dans Tennasserim mesme, (d'où il écrivoit les lettres qui nous ont fourny tout cecy) en la personne d'un autre jeune homme de la mesme secte, qu'on peut dire que Dieu avoit choisi d'une maniere surprenante au milieu des tenebres de l'infidelité, pour luy communiquer la lumiere de nostre sainte Foy. Car sans Maistre & sans instruction, il avoit reconnu comme de luy-mesme la vanité des Idoles & la verité de la Religion Chrestienne. Mais quelque envie qu'il eût toûjours eu de suivre l'attrait de la grace, & d'embrasser l'Evangile, il en avoit esté sans cesse empesché par son pere Idolatre, qui n'oublia rien pour luy arracher du cœur le desir d'estre Chrestien, & pour le ramener au Paganisme. Ce genereux enfant avoit plusieurs fois tâché de s'échapper & de s'enfuyr, mais ses petits artifices avoient toûjours esté découverts, & par là tous les efforts qu'il eût pû faire dans la suite estoient devenus par avance entierement inutiles. Car on ne le traitta presque plus que

comme un esclave fugitif, & pour le retenir on en vint à la violence ouverte.

Ces obstacles que l'on mettoit à sa conversion ne faisoient que renouveller & accroître dans son cœur l'ardeur de ses premieres resolutions. Il aima mieux demeurer l'objet de la colere des mauvais traitemens de son Pere, que de se resoudre à luy rendre seulement sur ce point une obeïssance feinte : mais enfin la mort de ce pere l'a mis en état de faire ce qu'il souhaitoit depuis si long-temps. Et comme il apprehendoit encore quelque nouvel embarras de la part de ses parens, il a trouvé moyen pour se rendre dans une pleine liberté d'entrer la nuit dans un vaisseau qui partoit pour Bengale, où il sera arrivé peu de temps aprés, & où sans doute il aura eu la fidelité de se donner à Jesus-Christ de toute l'étenduë de son cœur, & sans que personne s'y soit opposé.

C'est ainsi que M. d'Heliopolis finit ce recit ; & il ajoûte qu'il avoit donné ordre qu'aussi-tost que ce jeune Chrestien seroit revenu à Tennasserim, on l'envoyât à Siam pour recevoir toute l'instruction dont il auroit besoin. Il supplie ensuite sa Sainteté de faire quelque reflexion sur des choses si importantes à l'Eglise, si dignes d'un Successeur de saint Pierre, & si propres à ramener au troupeau les oüailles les plus dispersées, qui reconnoissant à cette tendresse charitable qui les viendroit chercher si loin, la voix de leur veritable Pasteur, la suivroient avec plaisir, & se réjoüiroient de n'avoir plus avec les autres brebis qu'un seul bercail & un seul Pasteur.

Fin de la premiere Partie.



RELATION DES MISSIONS ET DES VOYAGES DES EVESQUES VICAIRES APOSTOLIQUES, ET DE LEURS ECCLESIASTIQVES

aux Royaumes de Siam, de la Cochinchine, du Tonquin pendant l'Année 1672.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

M. d'Heliopolis arrive à Siam.



Es deux vaisseaux du Roy de Siam, que M. d'Heliopolis avoit trouvez à Balaçor, & qui en ce temps-là, comme on a dit, esperoient partir vers la my-Janvier, ou au commencement de Fevrier, ne pûrent se mettre en mer que le 8. Mars. Ce Prelat marque qu'il fut receu avec M. Chevreüil &les autres personnes de sa suite sur un de ces vaisseaux, où on leur

fit des honnestetez extraordinaires jusqu'à ne vouloir prendre aucune chose, ny pour leurs personnes, ny pour leur bagage, sur l'avis que le Pilote du vaisseau, qui les connoissoit depuis long-temps, avoit donné de la qualité de M. d'Heliopolis à l'Ambassadeur du Roy de Bengale, auquel il avoit aussi declaré que ce Prelat apportoit des lettres d'Europe pour le Roy de Siam ; ce qui engagea ce Seigneur à leur rendre visite, & à leur faire des offres de service. Leur navigation fut tres-heureuse jusqu'à Mirguin, Port de Tennasserin, où ils arriverent le 27. du mesme mois. Ils rencontrerent dans ce Port M. Perez, arrivé depuis peu de Junsalam, où M. de Berithe l'avoit envoyé il y a deux ans, & d'où il le rappelloit pour l'employer à des choses plus necessaires & plus pressantes. On estoit sur la fin du Caresme, & ils consentirent volontiers à demeurer dans ce lieu jusqu'aprés les Fêtes de Pasques, tant pour la consolation de quelques Chrestiens qu'ils y trouverent, que pour passer ce saint temps avec plus de repos & de recueillement. Cependant ils écrivirent à Siam par deux differentes voyes pour avertir M. de Berithe de leur arrivée, & pour le tirer de l'inquietude où il devoit estre de n'avoir receu aucunes nouvelles depuis leur depart de Bantam. Ils avoient appris aussi en arrivant à Mirguin que ce Prelat avoit envoyé au devant d'eux dés le mois d'Octobre passé M. Vachet avec un Catechiste Tonquinois, pour tenir compagnie à M. d'Heliopolis, qui veritablement n'avoit que trop de monde avec luy en ce temps-là. Car sa famille s'estoit bien augmentée depuis de six jeunes enfans de Bengale qu'il avoit amenez, de M. Perez & de ses domestiques, & de deux François, dont il ne dit point le nom, qui arriverent de Masulipatan le 20. Avril dépourveus de toutes choses, mais au reste fort honnestes gens, & dont l'un estoit tres-bon Chirurgien.

de ſorte que tous ces gens raſſamblez faiſoient environ vingt perſonnes. Il partit donc de Tennaſſerin avec tout ce monde le 28. du meſme mois, & arriva à Siam le 27. de May.

On ſçait que s'en retournant d'Europe pour la ſeconde fois en 1670. il eſtoit porteur de deux lettres adreſſées au Roy de Siam, l'une du Pape Clement IX. & l'autre de ſa Majeſté Tres-Chreſtienne, toutes deux accompagnées de preſens, pour remercier ce Prince de la protection ſinguliere qu'il a toûjours donnée aux Eveſques François; & pour l'obliger à conſerver l'entiere liberté avec laquelle il leur permet de faire leurs fonctions dans ſa Capitale: de ſorte qu'auſſi-toſt qu'il fut arrivé à la Ville Royale, M. de Berithe fit donner avis à la Cour que ce Prelat apportoit pour le Roy des Lettres du Pape & de ſa Majeſté tres-Chrêtienne. Le Roy receut cette nouvelle avec joye, & l'on n'eut pas lieu de douter que tout ne deût tres-bien réüſſir: mais on trouva de la difficulté à chercher comment ces lettres pourroient eſtre renduës, à cauſe que ce Prince ne donne jamais d'Audience particuliere à aucun Eſtranger, & que d'ailleurs les Evêques eſtimoient d'une extreme conſequence de les luy preſenter eux-meſmes.

Aprés que ſa Majeſté eût eſté ſuffiſamment informée de la qualité & de la grandeur des deux Souverains qui luy écrivoient, il fit dire à nos Prelats que pour marquer l'eſtime qu'il en faiſoit, il vouloit les recevoir avec une pompe extraordinaire dans une Audience publique. Cette reſolution fit naître un nouvel embarras touchant la maniere avec laquelle les deux Eveſques paroiſtroient en ſa preſence, parce que perſonne n'y peut eſtre aſſis, ny debout, ny chauſſé, ny autrement que proſterné contre terre; ce qui eſt chez eux une coûtume ſi inviolable, que les Ambaſſadeurs meſmes n'en ſont pas exempts.

Les Evesques luy firent representer pendant trois ou quatre mois que cette affaire demeura indeterminée, qu'il y avoit plusieurs choses dans les Ceremonies qu'on leur avoit marquées qu'il ne leur estoit pas permis d'accepter, estant bien aises de s'exempter par là de tout ce qui pouvoit blesser l'honneur de la Religion, la dignité de leurs personnes & la gloire de la France, dont le grand Monarque remportoit en ce temps-là des victoires si éclatantes, que le bruit en retentissoit jusqu'aux extremitez du monde.

Le Roy voulut bien se relâcher sur ce Chapitre. Il consentit qu'ils demeureroient chaussez, & seroient assis en particulier sur un tapis richement brodé, & qu'ils feroient leurs civilitez à la mode de l'Europe. Il ne resta donc plus qu'à choisir un jour propre pour cette Ceremonie ; & tandis qu'on y travailla pour ne point perdre de temps dans un lieu où les momens sont si precieux, nos deux Evesques songerent à donner un Successeur à feu M. de Metellopolis, dont on a écrit la mort dans la Relation du voyage de M. de Berithe.

CHAPITRE II.

Election de M. Laneau en la place de feu M. l'Evesque de Metellopolis.

ENTRE les pouvoirs que le saint Siege a donnez aux Evesques François, Vicaires Apostoliques dans l'Orient, il leur a accordé par deux Brefs differens celuy d'eslire & de consacrer aprés la mort de quelqu'un d'entre-eux un des Prestres qui les auroient suivis dans leur voyage, & qui se seroient consacrez sous leur conduite au salut des ames dans ces Terres esloignées. M. l'Evesque de Metellopolis fut le premier qui donna lieu à ses Confreres de se servir de

ce Privilege : & quoy qu'il fut mort dés l'année 1662. on avoit pourtant toûjours differé de remplir sa place pour des raisons particulieres & qui alloient toutes au bien de ces Missions. Mais enfin les affaires estant disposées, cette Election ne peut pas estre differée davantage. C'estoit mesme une des principales raisons pour lesquelles M. de Berithe souhaitoit si fort le retour de M. d'Heliopolis : de sorte qu'aussi-tost qu'ils eurent liberté de respirer ensemble, ils tournerent toutes leurs pensées de ce costé-là, & ils prirent toutes les mesures que la prudence Chrestienne leur fournit pour bien reüssir dans un choix de si grande importance. Car en premier lieu estant persuadez que c'est particulierement en ces rencontres que l'on a un besoin extraordinaire de la lumiere du saint Esprit : & afin de suivre en cela la pratique des premiers siecles de l'Eglise, ils ordonnerent à tous Prestres du Seminaire de dire la Messe comme eux pendant neuf jours, de reciter le *Veni Creator*, & de faire trois jeûnes. Ils eurent ensemble durant ce temps-là plusieurs conferences fort longues, où ils examinerent avec toute l'exactitude possible les qualitez des personnes sur qui l'eslection pouvoit tomber.

Ils convinrent d'abord qu'il faloit s'arrester sur l'un des deux Ecclesiastiques, les plus anciens auprés d'eux ; mais il plût à Dieu de se declarer en faveur de M. Laneau : En effet, eu égard au Royaume de Siam, où il estoit à propos que le nouvel Evêque fit son sejour ordinaire, on jugea qu'il avoit de ce costé-là plusieurs avantages sur l'autre Missionaire, ayant la connoissance des Langues, qui y sont en usage, le credit sur l'esprit des peuples, qu'il avoit gagnez par toutes sortes de bons services dans la visite des prisons, dans le soin des malades, & dans l'assistance & le soulagement des pauvres ; ce qui avoit passé jusqu'à la Cour, & dans l'esprit mesme du Roy.

La grace dont ce Prince l'a favorisé depuis, monstre assez combien il l'estimoit dés ce temps-là : Car dans un Royaume où les Rois font consister une partie de leur grandeur à ne se laisser voir qu'à fort peu de personnes, qui estiment infiniment cet honneur, il voulut que M. Laneau eut l'avantage de pouvoir entrer au Palais, & d'approcher de sa personne Royale, pour luy parler toutes les fois qu'il le voudroit.

Mais pour reprendre ce que nous avions commencé, aussi-tost que l'élection de nostre nouveau Prelat fut faite, on remercia Dieu qui en estoit l'auteur, & on descendit à l'Eglise pour proclamer M. Laneau à la fin de la grande Messe ; ensuite dequoy on chanta le *Te Deum*, M. d'Heliopolis dit la Messe en action de graces : Tout le monde fut extremement content du choix que l'on avoit fait ; il n'y eut que celuy sur qui il estoit tombé, qui s'en affligea, se reputant indigne de cet honneur, & tremblant à la veuë du fardeau qu'on luy mettoit sur les épaules ; l'autre Missionaire ressentit au contraire en cette occasion une joye extreme, comme si Dieu l'eut délivré ce jour-là du plus grand peril du monde, & M. d'Heliopolis marque dans une de ses lettres, que ces deux vertueux Ecclesiastiques ayant sceu le jour precedent qu'on les avoit proposez, leur avoient fait chacun en particulier des instances tres-pressantes pour obtenir qu'on ne pensast pas à eux.

Dieu fit connoistre dés le mesme jour que le choix que l'on avoit fait estoit de luy, par la benediction singuliere qu'il donna à M. Laneau, qui cherchant à dissiper sa douleur par l'éloignement, & dans les travaux de la vie Apostolique, fut passer tout le reste de ce jour-là dans les prisons & dans les maisons des pauvres & des malades, où il eut la satisfaction de convertir & de baptiser plusieurs adultes, & de consoler par sa presence & par ses discours tous ceux qu'il trouva dans l'affliction.

Pendant que les choses se passoient ainsi dans le Seminaire de Siam, on ne laissoit pas d'agir à la Cour, pour obtenir au plutost l'Audience qui avoit esté promise à nos Prelats, & qu'on esperoit devoir estre si avantageuse au progrés de nostre sainte Foy. Enfin le jour en fut pris le 18. Octobre, & l'on commença tout de bon à s'y preparer. Voicy fidellement comme toutes choses s'y passerent.

CHAPITRE III.

Les Evéques presentent au Roy de Siam les Lettres de sa Sainteté, & de sa Majesté tres-Chrestienne.

LA veille du jour que le Roy avoit marqué pour donner audience aux Evêques, M. de Metellopolis accompagné des Missionaires & de sept autres François, fut porter les Lettres que l'on devoit presenter à sa Majesté dans le lieu où l'on a coûtume de mettre en depost celles des Rois estrangers ; & aprés qu'elles y eurent demeuré quelques heures, on deputa du Palais plusieurs Officiers pour les aller prendre. Ceux-cy les mirent separément dans deux grandes corbeilles d'or, qui furent portées dans la Salle Royale où se tient le Conseil, & où un tres-grand nombre de Mandarins s'estoient rendus avec le Ministre, pour estre presens à l'interpretation de ces Lettres que M. de Metellopolis fit en langue de Siam. On avoit preparé en cet endroit un buffet magnifique pour les recevoir ; & aprés qu'elles y eurent esté quelque temps, deux Mandarins les poserent sur un dessus de table qu'on éleva sur leurs épaules: Cette espece de trône fut soûtenuë par plusieurs autres Seigneurs de mesme rang, & environnée d'un nombre de soldats armez, qui tenant un parasol sur chacune des corbeilles, les accompagnerent jusqu'au Palais au son des haut-bois, des tambours & des trompettes.

Le lendemain on envoya ſur les cinq heures du matin un bâteau à cinquante rames pour conduire les Evêques au Palais. Ce bâteau eſtoit ſuivy de quatre autres moindres où les Miſſionaires entrerent avec neuf François : Il y avoit dans le bâteau des Evêques un lieu fort élevé où ils eſtoient aſſis ; les plus Grands du Royaume, quand ils paſſent devant le Palais du Roy, deſcendent au plus bas lieu de leur bâteau, pour marquer leur reſpect envers leur Prince ; mais les Evêques demeurerent ſur leur ſiege pendant que leur bâteau paſſa devant le Palais. On arriva ſur les ſept heures & demie à la premiere Cour où eſt la Salle Royale, dans laquelle les Prelats furent menez. Le Miniſtre & les autres Officiers eſtoient dans une autre Salle aſſez proche. Pendant trois quarts d'heures on convint de quelques Ceremonies qu'il eſtoit encore neceſſaire de regler ; Aprés quoy le ſignal des tambours & des trompettes ayant eſté donné par trois fois, deux Officiers conſiderables vinrent avertir les deux Evêques de ſe rendre à l'Audience avec M. de Metellopolis qu'il ſçavoit leur ſervir d'interprete. Ils avancerent dans une ſeconde Cour où il y avoit quelques Compagnies de ſoldats, & quelques Elephans de parade. Ils paſſerent de cette Cour dans une troiſiéme remplie d'un tres-grand nombre de ſoldats en tres-bel ordre, les mains jointes ſur la teſte, & couchez la face contre terre : delà on les introduiſit dans une quatriéme Cour, où ce fameux Elephant blanc dont on a tant parlé dans l'Europe, & celuy que le Roy monte ordinairement avec leurs riches equipages, eſtoient en veuë d'un coſté ſous de fort beaux pavillons, quatre chevaux du Roy ſuperbement caparaçonnez eſtoient ſous les leurs de l'autre coſté, & l'on voyoit aſſez loin de là pluſieurs autres Elephans d'une prodigieuſe grandeur, qui avoient chacun leurs cornets.

Au milieu de cette derniere Cour il y avoit deux

ſalles remplies de Mandarins, & dans le fond vis-à-vis de la porte paroiſſoit un corps de logis tout doré par dehors, où eſt une grande ſalle, dont l'entrée n'eſt permiſe à aucun Eſtranger non plus qu'à fort peu de perſonnes du Royaume, & où jamais aucun Ambaſſadeur n'a eſté receu. Ce fut neanmoins en ce lieu-là où le Roy voulut recevoir les Eveſques ; ce qui ne cauſa pas peu d'étonnement à toute la Cour. Ils furent introduits dans cette ſalle par les deux Officiers qui eſtoient venus les prendre, & ils y trouverent les Grands de l'Etat proſternez ſur des tapis de Perſe. M. de Berithe eſtoit à la gauche de M. d'Heliopolis, & ils marchoient tous deux d'un pas égal par le chemin qu'on leur avoit laiſſé exprés. Ils apperceurent le Roy ſur un thrône fort élevé & fort magnifique, la Couronne en teſte, veſtu d'une forme de veſte extraordinairement riche & brillante de toutes ſortes de pierreries.

Si-toſt qu'ils furent arrivez au lieu qui leur avoit eſté preparé, ils s'aſſirent & firent en cet état trois inclinations au Roy, aprés quoy le Miniſtre & les Grands de la Cour, ayant ſur la teſte un bonnet de forme pyramidale, & pluſieurs d'entre-eux un cercle d'or, les uns ſimple & les autres parſemé de fleurons de la largeur de deux doigts, ſe leverent ſur les genoux pour faire trois inclinations au Roy les mains jointes & élevées ſur leurs teſtes, & ſe remirent tous au meſme état qu'ils eſtoient auparavant, à la reſerve du Miniſtre, auquel il appartient de preſenter les Ambaſſadeurs. Ce Miniſtre dit quelques paroles au Roy, aprés leſquelles un Mandarin vint ſe mettre devant les Eveſques, & fit la lecture des Lettres du Pape & du Roy Tres-Chreſtien d'un ton de voix haut & intelligible. La lecture eſtant faite le Roy commença à parler aux Prelats par Interprete. Il adreſſoit a parole à ſon Miniſtre qui rapportoit à Mr de M-

tellopolis, ce que le Roy disoit, & M. de Metello-polis rendoit la réponse des Evesques au Roy par le mesme Ministre. A chaque fois que sa Majesté achevoit de parler, ce Mandarin se prosternoit trois fois profondement à la maniere du Païs, & il faisoit le mesme avant que de luy rendre la réponse des Evêques.

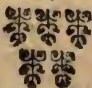
Entre les questions differentes que ce Prince fit, il s'informa principalement de la santé du Pape & de sa Majesté Tres-Chrestienne, de la dignité de l'un & des qualitez de l'autre; de l'expedition du dernier en Hollande, du succés de ses Armes, de l'état de la Maison Royale, de la beauté & de la magnificence de sa Cour. Il loüa ensuite la magnanimité de ce grand Monarque qui portoit ainsi en tous lieux son nom & sa gloire. Sur quoy l'on eut la joye de répondre fort avantageusement, suivant les nouvelles que l'on avoit receües depuis peu de France.

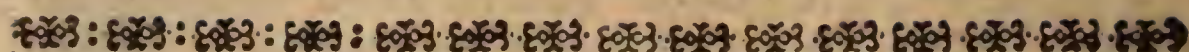
Ce fut icy que quelques Officiers du Roy parurent avec des coupes d'or, dans lesquelles ils presenterent certains fruits, qu'on appelle Arêques, & des feüilles qu'on nomme Bethlé; ce qui est une marque de l'estime qu'on fait des personnes de qui l'on reçoit visite. Peu de temps aprés un autre Officier apporta dans une caisse deux habits violets d'estoffe de soye de la Chine pour les deux Prelats, & un noir pour M. de Metellopolis qui n'estoit pas encore pour lors connu à la Cour pour Evesque; & qui en effet n'étoit pas encore sacré. Ils receurent ces presens en faisant trois inclinations au Roy, qui leur dit que s'ils desiroient quelque chose de luy, ils pouvoient s'adresser à son Ministre. Ce Prince finit en disant à M. de Berithe que comme c'estoit luy qui avoit eu l'avantage de commencer la liaison entre deux Rois; il estoit aussi de son soin de chercher les moyens de l'entretenir.

Cela ne fut pas plûtost achevé qu'on entendit au dehors le son des trompettes, des tambours, & de quelques instrumens de Musique, dont l'harmonie continua l'espace d'un demy quart-d'heure; pendant lequel temps le Roy demeura sur son thrône, & toute la Cour prosternée de la mesme maniere & dans le mesme silence que l'on a déja décrit, jusqu'à ce qu'on tira un premier rideau pour cacher sa Majesté & deux autres ensuite plus grands qui couvrirent entierement le thrône. C'est ainsi que l'on finit toute la Ceremonie en emportant au Palais sur des riches gueridons les corbeilles d'or où l'on avoit remis les Lettres.

Pour lors les Mandarins s'assirent sur les tapis; quelques-uns des plus considerables d'entre-eux, qui estoient amis particuliers de M. de Metellopolis, luy firent quelques questions, ausquelles ayant satisfait, les Evesques se leverent & s'en retournerent par le mesme chemin par où ils estoient entrez, en saluant tantost d'un costé, tantost de l'autre les Grands de la Cour de quelques inclinations de teste.

On a cru que quelque personnes seroient bien aises de voir ce que le Pape & sa Majesté Tres-Chrestienne écrivirent au Roy de Siam, c'est ce qui a obligé de mettre icy la copie des deux Lettres: Voicy celle de sa Sainteté traduite du Latin.





AU SERENISSIME

ROY DE SIAM,

CLEMENT IX.

SOUVERAIN PONTIFE.

SERENISSIME Prince, Salut & lumiere de la Grace divine. Nous apprenons avec grand plaisir que le Royaume de Vostre Majesté est aujourd'huy sous son heureux regne un des plus florissans de tout l'Orient. Nous sentons mesme une inclination particuliere pour vostre Personne, & Nous honorons sa clemence, sa justice & toutes ses autres vertus Royales que la renommée publie par tout, mais principalement cette grandeur d'Ame, qui fait que vous traittez non seulement avec vostre equité generale, mais mesme avec bonté singuliere ceux qui font profession de la Foy Chrestienne, & qui s'attachent à vivre selon les regles d'une pieté toute sainte. Nostre venerable Frere Evesque d'Heliopolis a esté depuis peu un des plus illustres témoins qui nous ayent informé de ces choses, & qui ayent fait retentir vos loüanges dans cette Capitale du monde Chrestien : & c'est luy-mesme que nous renvoyons volontiers vers Vostre Majesté sur l'instante priere qu'il nous en a faite, afin de contenter le zele ardent qui le porte à procurer le salut eternel de toutes les Nations qui ne sont par dans le culte du vray Dieu.

Ce Prelat aprés Nous avoir amplement instruit de la puissance de vos Etats & des qualitez heroïques de vôtre Personne, Nous a dit une chose qui Nous est infiniment agreable; lors qu'il Nous a assurez que Vostre Ma-

jesté avoit liberalement accordé à nostre venerable Frere l'Evesque de Berithe, & à luy un fonds de terre & des materiaux pour bâtir une Eglise & une maison dans vôtre Capitale.

Il a ajoûté qu'ils avoient receu d'Elle plusieurs autres marques d'une bonté particuliere, & de la grande inclination que vous avez de les favoriser en toutes choses beaucoup au de là de tout ce qui avoit esté fait jusqu'icy en faveur des Chrestiens qui sont répandus dans vostre Empire.

C'est ce qui Nous engage à prier instamment Vostre Majesté de proteger toûjours les personnes sacrées des Evêques & ceux qui adorent comme eux le Dieu veritable, de les maintenir contre les attaques de leurs ennemis, de les défendre de l'oppression des hommes injustes, & de les appuyer en toutes occasions.

Ce mesme Prelat Vous rendra de nostre part quelques presens qui ne sont pas extremément considerables par eux-mesmes, mais que Nous Vous prions de recevoir comme des témoignages tres-asseurez de la grande estime que Nous faisons de vostre auguste Personne. Il ne manquera pas aussi de l'asseurer que Nous conjurons sans cesse dans nos prieres le Dieu tout-puissant de donner à Vostre Majesté, aprés l'avoir éclairée de sa divine lumiere, un regne heureux, une longue vie & le bonheur eternel, dont il recompense dans le Ciel les justes qui l'ont servy sur la terre. C'est ce que Nous demandons encore en ce moment à son infinie misericorde de toute l'estenduë de nos desirs. Donné à Rome en l'Eglise de sainte Marie Majeure, sous l'anneau du Pescheur le vingt-quatriéme jour d'Aoust, l'an de grace 1669. & de nostre Pontificat le troisiéme.



La mesme Lettre en Latin.

SErenissime Rex, Salutem & lumen gratiæ. Inclytum istud Regnum favoris Celsitudinis tuæ temporibus spectatissimè florere libenter audivimus: Quin eximio voluntatis studio Justitiam, Clementiam & alias Regij animi virtutes amplectimur, quibus constantis famæ testimonio Christianæ Fidei Cultoribus & religiosæ pietatis instituta profitentibus nedum æquum te præbere, sed etiam favere didicimus.

Harum quidem egregiarum laudum in hac Vrbe insignis præco præ cæteris nuper extitit venerabilis Frater Episcopus Heliopolitanus, quem Nos æternæ salutis universarum Gentium procurandæ zelo ferventi volentem & postulantem isthuc in præsenti remittimus.

Is enim præter alia præclara, quâ potentiæ, viriumque tuarum, quâ mentis præcelsæ decora, rem Nobis maximè gratam & acceptam enarravit: siquidem asseruit à Celsitudine tua venerabili Fratri Episcopo Berithensi atque sibi concessum fuisse solum & materiem Ecclesiæ, domûsque construendæ; aliasque non obscuras præcipuæ benignitatis, animique propensi significationes impertitas, qualibus homines nostri (quamvis multo abhinc tempore aditum in Regiam Civitatem istam habuerint) nunquam anteà frui consueverint. Sacros igitur hos ambos Præsules & cæteros in Provinciis tuis Catholicæ Religionis nostræ viros, authoritate, Justitiâ & Clementiâ tuâ ab inimicorum & improborum hominum injuriis defendi; ac omnibus in rebus protegi & juvari summoperè petimus.

Idem Episcopus Heliopolitanus exigua munera quædam, sed ingentis erga te benevolentiæ & existimationis nostræ pignora reddet: testabitur etiam quam enixis & assiduis precibus adeamus omnipotentem Deum, ut Celsitudinem tuam (veritatis divinæ luce planè cognitâ) diu in terris & æternum in Cœlo regnare velit. Quod nunc etiam ab

ejus infinita bonitate & misericordia toto ex corde flagitare non desinivimus. Datum Romæ apud S. Mariam majorem sub annulo Piscatoris 24. Augusti 1669. Pontificatûs nostri anno tertio.

La Lettre du Roy Tres-Chrestien au Roy de Siam.

TRES-HAUT, tres-excellent, tres-puissant Prince, nostre tres-cher & bon amy: Ayant appris le favorable accueil que Vous avez fait à ceux de nos sujets, qui par un zele ardent pour nostre sainte Religion, se sont resolus de porter les lumieres de la Foy & de l'Evangile dans l'estenduë de vos Estats, Nous avons pris plaisir de profiter de l'occasion du retour du Sr Evêque d'Heliopolis pour Vous en témoigner nostre reconnoissance, & Vous marquer en mesme temps que Nous nous sentons obligez du don que Vous luy avez fait & au Sr Evesque de Berithe, non seulement d'un champ pour leur habitation, mais mesme de materiaux pour construire leur Eglise & leur maison. Et comme ils pourront avoir de frequentes occasions de recourir à vostre protection & à vostre justice dans l'execution d'un dessein si pieux & si salutaire, Nous avons crû que Vous auriez agreable que Nous Vous demandassions pour eux & pour tous nos autres sujets toute sorte de bons traittemens; Vous asseurant que les graces & les faveurs que Vous leur accorderez, Nous seront fort cheres, & que Nous embrasserons avec joye les occasions de Vous en marquer une gratitude, priant Dieu, Tres-haut, Tres-puissant, Tres-excellent Prince & tres-cher & bon amy, qu'il veüille augmenter vostre Grandeur avec fin heureuse. Ecrit en cette Ville Royale de Paris le 31. Janvier 1670. Signé, Vostre tres-cher & bon Amy, LOUIS, Et plus bas, COLBERT.

Les Prelats rendirent graces à Dieu d'un si beau succés & de ces honneurs extraordinaires qu'ils ne trouvoient doux qu'en les regardant par rapport à la Religion & à la gloire de Jesus-Christ. Ils demanderent plus instament que jamais à Nostre-Seigneur qu'il daignast luy-mesme achever son ouvrage, & qu'il ne laissast pas imparfait ce que sa main puissante avoit si heureusement commencé.

Peu de jours aprés cette Ceremonie ils apprirent que sa Majesté avoit dessein d'envoyer un Ambassadeur en Europe pour répondre aux deux Souverains qui luy avoient écrit. Cette nouvelle les réjoüit infiniment; ils penserent aussi-tost à la faire sçavoir en Italie & en France: mais comme ils ne vouloient rien mander dont ils ne fussent tres-certains, ils s'adresserent au Ministre d'Estat pour sçavoir de luy si ce qu'on leur avoit dit estoit vray, & s'ils en pouvoient donner asseurance à sa Sainteté & à sa Majesté Tres-Chrestienne. Il leur répondit qu'il faloit en parler au Roy. Et parce que ce Prince estoit sur son départ pour Lavau, qui est un lieu de plaisance à deux journées de la Ville Royale où il va tous les ans passer quatre ou cinq mois pour prendre le divertissement de la chasse des Tigres & des Elephans; cette affaire fut retardée de huit jours, au bout desquels on envoya par écrit aux Evêques la resolution que sa Majesté avoit prise de faire réponse l'année prochaine par ses Ambassadeurs aux Lettres qui leur avoient esté apportées.

Le mesme Officier que l'on avoit deputé pour cela eut ordre de les avertir de la part du Roy, qu'ils pouvoient se rendre à la Cour, où il leur promettoit une Audience particuliere. Ils ne douterent plus que Dieu ne se declarât visiblement pour eux, & qu'il ne leur offrît à ce coup l'occasion toute entiere de parler au Prince de la Religion Catholique. Le Gouverneur de la Ville avoit receu en mesme temps un autre ordre de la

part du Ministre, qui luy enjoignoit de faire equiper un vaisseau pour conduire commodement les Prelats à la Cour ; & toutes choses s'executoient avec tant d'exa-ctitude, qu'un moment aprés ce Gouverneur envoya sçavoir quand ils desiroient partir.

CHAPITRE IV.

Le Roy de Siam donne Audience aux Evêques en son Chasteau de Lavau.

CE fut le 19. Novembre que les deux Evêques s'embarquerent avec M. de Metellopolis, & M. de Courtaulin, sur un bâteau à vingt-six rames. Ils arriverent le lendemain sur les sept heures du soir, & le jour suivant on fit donner avis au Ministre de leur arrivée. Cet obligeant Mandarin leur avoit fait preparer une maison à la Ville assez proche du Palais, où ils se rendirent le 22. de grand matin. A peine y furent-ils entrez, qu'un Officier leur amena deux Elephans que le Roy leur envoyoit, pour les porter au lieu où S. M. à coûtume de se donner le plaisir de la chasse. Mrs d'Heliopolis & de Berithe monterent sur l'un de ces Elephans, où il y avoit un siege avec un balustre de demy pied tout autour, ils estoient assis de front en rochet & en camail, & M. de Metellopolis se plaça sur l'autre en soutanne & manteau long. On les conduisit de cette sorte jusqu'à l'entrée du parc, où le Roy s'estoit déja rendu : ils passerent le long d'une palissade qui avoit deux portes assez belles, c'estoit là dedans qu'on renfermoit les Elephans. Comme il y en avoit un nouveau qui n'y estoit arrivé que du jour precedant, le Roy s'estoit placé sur une petite eminence proche de la palissade pour le voir dompter.

Ce Prince ayant ce jour-là sur son bonnet une Couronne d'or toute parsemée de diamans, estoit monté

sur un Elephant noir magnifiquement paré ; plusieurs Officiers de sa Cour l'accompagnoient tous à pied, & dans le dernier respect ; le Ministre & un Mandarin More, estoient seuls sur des Elephans, mais sans siege & tout courbez ; les soldats en ordre tenoient divers estendarts, & plusieurs autres marques d'honneur que l'on porte quand le Roy marche, & derriere on menoit un nombre d'Elephans & de chevaux de main.

Dés que les Evêques furent apperceus, le Ministre vint au devant d'eux, & se mit en devoir de les introduire en la presence du Roy. Ils firent en arrivant trois profondes inclinations. Ce Prince les receut fort obligeamment, & les fit approcher si prés de luy, que les trompes des Elephans pouvoient se toucher. Ce qui surprit extremement toute la Cour, & donna occasion aux Mandarins Mores, qui sont fort puissans en ce Royaume, de murmurer un peu de ce que l'on faisoit à des Estrangers un honneur que l'on n'avoit fait à aucun de leur Nation.

L'entretien que les Evêques eurent avec le Roy dura environ trois heures, qui fut tout le temps que l'on employa à dompter cet Elephant furieux. Sa Majesté s'informa de nouveau, & plus amplement qu'elle n'avoit fait dans l'Audience publique, de la santé du Roy, de la Maison Royale, du nombre des Princes du sang, des troupes & des Conquestes de sa Majesté Tres-Chrestienne ; ce Prince ouvroit par là un beau champ à des réponses agreables. Aussi fut-ce assez de luy faire une peinture fidelle de nostre incomparable Monarque, pour l'obliger d'avoüer que rien ne luy paroissoit de plus auguste. Il admira la sagesse profonde avec laquelle il gouverne ses Estats, le courage invincible qu'il fait paroistre avec tant d'éclat dans les heureux succés de ses armes ; mais principalement cette laborieuse & infatigable vigilance qui l'a porté de tout temps à vouloir tout connoistre & tout executer par

luy-mesme ; il loüa extremement tant d'excellentes vertus, & s'en retraçant le portrait à mesure qu'on les luy marquoit, il sembloit inviter les Evesques à faire leurs réponses plus longues.

Mais rien ne produisit un meilleur effet que ce qui arriva dans la suite. Car le Roy ayant demandé quel pouvoit estre le motif qui avoit porté les Evesques à passer tant de Mers, & pourquoy sa Majesté Tres-Chrestienne avoit bien voulu envoyer si loin ses sujets ; ces Prelats luy expliquerent comme le zele du salut des ames en estoit la seule cause, & luy firent entendre que le Roy Tres-Chrestien avoit beaucoup d'ardeur pour estendre le Royaume de Dieu : Cette derniere réponse luy donna encore plus de sujet d'admirer le Prince dont on luy parloit ; jusques-là qu'il dit aux Evêques qu'il seroit bien aise de contribuer à ses glorieux desseins, & que pour luy donner des marques de l'estime particuliere qu'il faisoit de sa vertu, il avoit resolu de luy faire offre dans l'estenduë de ses Estats, d'un Port où l'on pourroit bâtir une Ville au nom de Louis le Grand, qui seroit mesme dans la suite (si ce Monarque le jugeoit à propos) la demeure d'un de ses Vicerois : Les Prelats repliquerent par M. de Metellopolis, qu'il ne se pouvoit rien voir de plus obligeant, & qu'ils ne doutoient pas que quand ils en auroient informé sa Majesté Tres-Chrestienne, Elle n'en fût sensiblement touchée, & n'en témoignât avec joye ses reconnoissances.

Lors que le Roy eut achevé de s'éclaircir de tout ce qui regardoit la France, il fit plusieurs questions touchant nostre saint Pere le Pape, & demanda de quelle Nation il estoit, quels Estats il possedoit, & quelles Villes il avoit en sa puissance. Cecy donna bien de la joye aux Evêques, qui ne laisserent pas échaper l'occasion favorable de raconter l'histoire de la conversion du Grand Constantin, les merveilles de son baptesme,

& les grands bien-faits que cet Empereur & ses successeurs ont fait au Saint Siege & à l'Eglise : Toutes ces choses furent écoutées du Roy avec une singuliere attention ; & il assura ces Prelats, avant de les congedier, qu'il vouloit encore se donner le plaisir de les entendre plus d'une fois.

Le lendemain les Evêques rendirent visite au Ministre, pour le remercier du logis qu'il leur avoit fait preparer, & de toute la bien-veillance qu'il leur témoignoit : Ce Mandarin, aprés leur avoir demandé fort obligeamment s'il ne leur manquoit rien, & s'il pouvoit leur rendre quelque bon office, leur parla d'une disgrace arrivée à Ormus en Perse, où l'un des Vaisseaux de sa Majesté, qui estoit party de Siam avec le Pavillon Hollandois, avoit eu son mast & ses cordages mis en pieces par les Vaisseaux de France. Il ne fut pas mal-aisé de se justifier de ce procedé, & de luy faire comprendre que les loix de la guerre avoient sans doute obligé les François d'en user ainsi ; Il se rendit aisément, & avoüa qu'ils n'avoient pas tort, adjoûtant qu'il prioit cependant les Evéques d'écrire à ceux qui commandoient les Vaisseaux François, de considerer ceux du Roy son Maistre, ce qu'ils luy promirent avec plaisir.

Il continua l'entretien par plusieurs questions qui regardoient nos saints Mysteres, demandant en quel lieu Nostre Seigneur Jesus-Christ avoit pris naissance, & s'il estoit vray qu'il fust mort, ou s'il avoit supposé un corps en la place du sien, lors qu'on le voulut faire mourir, ainsi que le disoient les Mores : Il desira ensuite d'estre éclaircy sur les Mysteres de sa Resurrection & de son Ascension : M. de Metellopolis satisfit à toutes ces demandes avec tant de netteté, que celuy qui les avoit faites parut entierement content. Mais quoy qu'il ne pût estre que tres-avantageux pour la Religion, d'avoir instruit ainsi publiquement une person-

ne de cette qualité des principaux points de la Foy, & de luy avoir découvert les secrets du Fils de Dieu, & la conduite adorable qu'il a tenuë pour operer le salut des hommes, on ne laisse pas de craindre que ce Ministre ne profite pas, comme il devroit, de ces divines lumieres, à cause de l'attachement extréme qu'il a toûjours fait paroistre pour le culte de ses Idoles. Plusieurs jours furent ensuite employez à recevoir les complimens de quelques Mandarins, & M. de Metellopolis de son costé fut aussi voir ses principaux amis, dont il fut fort bien receu.

Le 27. du mesme mois le Roy envoya aux Evêques, dans quarante grands bassins d'argent un regal de fruits & de confitures du Japon, de la Chine & de Siam, accompagnez de deux excellents Chevreüils ; Le Ministre seconda la liberalité du Roy son Maistre, & voulut aussi faire ses presents.

Dans ce mesme temps il arriva de Tennacerim un Courier chargé de plusieurs dépesches qui s'adressoient toutes au Ministre d'Estat. Entre les pacquets il s'en trouva un pour les Evêques, que M. de Chandebois Missionaire François leur envoyoit. Ce Ministre le leur fit tenir aussi-tost par son Secretaire, & les pria de luy faire part des nouvelles qu'ils croiroient devoir estre agreables à sa Majesté. Il s'en trouva une qui plût extremement à toute la Cour ; ce fut l'honnesteté que M. de la Haye avoit fait faire par M. de Chandebois au Gouverneur de Tennacerim, à l'occasion d'un Vaisseau du Roy de Siam qu'il avoit crû estre aux Mores, & qu'en cette qualité il avoit fait arrester au Port de Masulipatan ; mais qu'il avoit ordonné peu de temps aprés qu'on le relâchât, ayant reconnu qu'il appartenoit au Roy de Siam ; & comme il estoit bien aise que ce Prince n'eût pas mauvaise opinion des François, il pria ce Gouverneur de donner avis au Roy de ce qui s'estoit passé en cette rencontre, & de l'assurer qu'il

n'y avoit perſonne ſur ſes Vaiſſeaux qui ne fût comme luy fort au ſervice de ſa Majeſté. Ce Compliment fut trouvé d'autant plus agreable à la Cour, que le nom de M. de la Haye n'y eſtoit pas inconnu ; & la maniere genereuſe avec laquelle il en avoit uſé dans cette occaſion, parut ſi fort d'un honneſte homme, que le Roy luy témoigna qu'elle luy avoit extremement plû.

Le jour ſuivant ce Prince voulut continuer à donner des marques publiques de l'eſtime qu'il faiſoit des Evêques, & pour ce ſujet il les invita à venir voir le combat d'un Tigre contre un Elephant, qu'il alloit faire donner à leur conſideration : mais comme ce n'eſtoit pas ces ſortes de divertiſſemens qu'ils cherchoient, & qu'il eſtoit bon d'ailleurs de donner à cette Cour un exemple de moderation, principalement à l'égard de ces combats, où il y a toûjours quelque choſe de cruel, ils firent ſupplier le Roy de trouver bon qu'ils ne ſe rendiſſent pas à ce ſpectacle, ajoûtant que s'ils avoient aſſiſté à la priſe d'un Elephant lors que ſa Majeſté y eſtoit preſente, ce n'avoit eſté que pour avoir l'honneur de luy parler.

Le Roy receut fort bien leur excuſe, & le lendemain ſur les ſept heures du matin il leur envoya trois Elephans, avec ordre de ſe rendre au Palais, où il vouloit leur accorder encore une Audience. Dés qu'ils y furent deſcendus, un Officier les receut & les conduiſit à la Salle Royale, en attendant qu'on eût donné avis au Roy de leur arrivée ; Il y avoit dans cette Salle un des premiers Seigneurs de la Cour, accompagné de quantité d'Officiers pour les entretenir ; Aprés qu'ils y eurent eſté environ demie heure, on vint les avertir que le Roy eſtoit ſur ſon Thrône. Auſſi-toſt ils avancerent dans la ſeconde cour, qu'ils trouverent toute remplie d'Officiers & de ſoldats armez dans le meſme ordre, dans la meſme poſture, & dans le meſme reſpect que le jour de l'Audience publique, mais en bien plus petit nombre.

Cette Audience dura environ une heure & demie : la curiosité du Roy en fit presque tout le sujet ; car ce Prince desira sçavoir combien il y avoit de Rois & de Royaumes Chrestiens, comment on les nommoit ; s'il n'y avoit nulle difference entr'eux au sujet de la Religion, & plusieurs autres choses semblables. M. de Metellopolis répondit parfaitement bien à tout ; & le Roy ayant demandé fort obligeamment aux Prelats s'ils vouloient rester à Lavau, ils s'en excuserent ; il receut bien la réponse qu'ils firent à cette honnesteté extraordinaire, & se retira.

Les Evêques ne penserent plus qu'à retourner à Siam ; Mais avant que de partir, ils allerent prendre congé du Ministre, & de plusieurs autres personnes considerables, & sur le soir ils s'embarquerent pour se rendre à la Ville, où ils arriverent dés le lendemain matin. M. de Metellopolis resta cependant à Lavau pour cinq ou six jours, afin d'y negocier les affaires de la Religion, & delà il devoit venir se disposer à son Sacre, pour lequel on avoit pris jour au 27. Decembre, que l'Eglise celebre la Feste de S. Jean l'Evangeliste.

CHAPITRE V.

Le Roy de Siam donne des marques publiques d'estime pour la Religion Chrestienne.

LOrs que le Roy de Siam se déchargeoit presque entierement du soin de ses Estats sur ses principaux Ministres, il estoit difficile que l'Evangile entrât fort avant dans la Cour, à cause que ces Ministres, qui avoient sceu adroitement attirer à eux la meilleure partie de l'authorité Royale, cherchoient tous les moyens de la conserver, & tenoient l'esprit du Prince arresté, ou pour mieux dire enchaîné par je ne sçay combien de bizarres superstitions, dont ils craignoient à toute

heure que quelqu'un ne le vinst délivrer. De sorte que comme on n'approchoit de luy que sous leur bon plaisir, il faloit estre extremement heureux pour trouver l'occasion de luy parler, sans que quelqu'un d'eux l'obsedât : Mais enfin Dieu a permis il y a déja long-temps que les choses ont heureusement changé, & que ce Monarque prenant luy-mesme le maniment de toutes ses affaires, est devenu le seul Maistre : depuis ce temps-là il a commencé à témoigner sa bien-veillance pour les Missionaires François, non plus par des marques timides & secretes, mais ouvertement & sans rien craindre.

Les Audiences qu'il avoit données aux Evêques, estoient quelque chose de trop extraordinaire pour ne pas venir à la connoissance de tout le monde. En effet la nouvelle s'en répandit jusqu'au bout du Royaume, & l'on sceut en mesme temps que sa Majesté avoit assuré les Missionaires de sa protection Royale, & que leur donnant la liberté de se répandre dans toute l'estenduë de ses Estats, elle avoit dit hautement en presence des plus redoutables Mandarins, qu'elle ne trouveroit pas mauvais que ses sujets embrassassent la Foy Chrestienne: Mais comme toutes les faveurs qu'ils avoient receuës depuis leur establissement à Siam, & mesmes celles de ces derniers jours, n'avoient eu pour témoins que les personnes qui ont l'honneur d'approcher de plus prés de S. M. dont la pluspart n'estoient peut-estre pas bien intentionnez pour nostre sainte Religion, quoy qu'ils parussent avoir assez bonne volonté pour les François, & sur tout le premier Ministre d'Estat, qui avoit mesme contribué de son credit & de ses presens à la construction de leur Chapelle, & de leur Maison, il estoit aisé à leurs ennemis de cacher une partie des graces du Prince, & de rabaisser celles qui ne se pouvoient pas entierement dissimuler : Mais ces hommes que le demon suscite en tous lieux pour s'opposer au bien, virent

ſent tous leurs artifices à bout dans l'occaſion dont nous allons parler, où la divine Providence voulut que les ſentimens du Roy, qui eſtoient ſi avantageux aux Chreſtiens, paruſſent à découvert, afin que chacun pût s'en inſtruire, & s'en convaincre par ſes propres yeux.

On ſçait que la pluſpart des Rois de l'Orient ne ſe montrent preſque jamais en public, ſoit qu'ils ſuivent en cela la Coûtume qu'ils ont trouvée établie ſans ſe donner la peine de l'examiner, ſoit qu'ils ſoient effectivement perſuadez qu'ils perdroient quelque choſe de leur Majeſté à ſe produire plus ſouvent aux yeux du peuple : mais comme il ne ſeroit pas auſſi raiſonnable que des ſujets ne viſſent jamais le viſage de leur Prince, ils choiſiſſent quelque jour de l'année, où ils ſe montrent dans tout l'éclat & tout l'appareil que leur puiſſance leur peut fournir.

Le Roy de Siam n'a qu'un ſeul jour tous les ans deſtiné à cette Ceremonie, & il eſt aiſé de ſe figurer combien la magnificence en doit eſtre grande par les richeſſes immenſes que ce Monarque poſſede. C'eſt ſur la belle riviere de Siam que ſe donne ce pompeux ſpectacle. Plus de deux cens vaiſſeaux equipez & ornez de la maniere du monde la plus ſuperbe & la plus éclatante, ſur leſquels ſont montez les Mandarins & les autres Seigneurs de la Cour, laiſſent voir au milieu d'eux un autre vaiſſeau qui les ſurpaſſe tous en beauté & en richeſſe. Il eſt ſi couvert d'or de tous côtez, qu'il ſemble eſtre fait tout entier de ce precieux metal.

Le Roy plus brillant encore d'une infinité de pierreries, paroît là comme un ſoleil aux yeux de toutes les Nations qui ſe trouvent à Siam, & qui ne manquent pas de ſe rendre en foule ſur le rivage, & dans les maiſons & les jardins qui ſont ſur le bord de la Riviere.

Ce fut donc dans ce jour ſolemnel que ſa Majeſté faiſant donner ordre aux Rameurs de quitter la route qu'ils avoient accoûtumé de tenir & de remonter la Riviere au lieu de la deſcendre, s'approcha du lieu où la maiſon des François eſt ſituée, & là s'arreſtant quelque temps à conſiderer leur bâtiment & leur camp avec une application qui montroit aſſez ſa bienveillance, Elle ne trouva pas qu'ils euſſent ſuffiſamment de terrain, & leur donna au meſme temps un autre camp tout proche, où Elle declara qu'Elle vouloit bâtir une magnifique Egliſe pour eſtre un jour la premiere Cathedrale de ſon Eſtat. Comme ce camp eſtoit celuy de la Nation de la Cochinchine, il falut placer autrepart les Cochinchinois : & dés qu'ils furent ſortis on commença, ſuivant les ordres du Roy, d'y tranſporter à ſes dépens tous les materiaux neceſſaires pour la conſtruction de ce nouveau Temple, où il vouloit que rien ne fût épargné, ny pour la beauté & la grandeur du deſſein, ny pour la ſolidité & l'ornement de l'ouvrage, dont il ſe fit donner le plan, qui fut tel qu'on le voulut faire, que les Miſſionaires ont envoyé de Juthia tracé au crayon, & qu'on a fait graver à Paris pour contenter la curioſité & la devotion du public.

Au reſte, ſoit que l'on manquât d'Ouvriers habiles pour l'execution de ce deſſein, ſoit que le tranſport des materiaux fût trop difficile, à cauſe de leur multitude & de leur rareté ; tout ce que l'on pût faire pendant cette année, fut d'en aſſembler une partie, ſans jetter encore les fondemens de l'edifice. Mais quoy que pour lors on n'avançât rien davantage, les ſeuls preparatifs exterieurs eſtoient quelque choſe de ſi conſolant & de ſi bon augure pour l'augmentation de la Foy, qu'il n'eſtoit pas poſſible de jetter les yeux ſur la pierre & les bois que l'on amaſſoit de tous coſtez pour élever un Temple materiel au Dieu vivant, ſans conjecturer en meſme temps les diſpoſitions interieures que

Jesus-Christ mettoit en plusieurs Ames pour se bâtir un Temple spirituel d'une nouvelle Chrestienté dans ce fleurissant Royaume.

Mais sur tout cette auguste maison est tous les jours aux yeux des Missionaires un monument bien cher des sentimens d'un grand Roy, que de puissantes raisons d'Estat obligent à garder encore pour un temps exterieurement la Religion de ses Predecesseurs. Mais on attend de la Misericorde divine qu'elle brisera un jour tous les liens qui le retiennent pour le mettre dans l'heureuse liberté de venir luy-mesme offrir au Dieu tout-puissant un Sacrifice de loüanges sur les Autels qu'il luy aura fait élever. Si une fois on estoit assez heureux pour voir ce merveilleux effet de la grace, on peut dire que tout seroit fait pour ce grand Royaume, où les peuples, suivans l'exemple de leur Prince, accoureroient de toutes parts pour se soûmetre au joug de l'Evangile. C'est ce qui nous oblige de ne passer pas cet endroit, sans inviter les personnes de pieté qui le liront, à s'interesser un peu à la gloire du Fils de Dieu, & à s'arrester au moins icy un moment pour demander à Dieu l'entiere conversion de ce Monarque.

CHAPITRE VI.

De la Cochinchine. M. Guyart Vicaire general de ce Royaume meurt dans le cours de sa visite.

LORSQUE M. de Berithe partit de la Cochinchine en Mars 1672. il laissa M. Guyart son Vicaire general dans ce Royaume, & luy ordonna d'y faire incessamment une visite exacte de toutes les Eglises. Il ne perdit point de temps pour executer cet ordre, & il commença dés-lors à parcourir tous les

lieux où il y avoit des Chreſtiens, allant de Province en Province pour connoître leurs beſoins, pour leur adminiſtrer les Sacremens, pour leur communiquer une nouvelle ferveur, & pour faire rendre conte aux Catechiſtes du progrés qu'ils faiſoient auprés des peuples qui eſtoient ſous leur conduite.

Il ne marchoit preſque jamais que durant la nuit, les pieds nuds & veſtu en pauvre, afin d'eſtre moins remarqué par les Officiers des Magiſtrats dans un temps de perſecution, & moins obſervé de ceux que l'eſperance de faire quelque gain auprés des Etrangers, excite ſouvent à les attendre ſur les chemins, & à les chercher dans les maiſons.

Si cette maniere de viſiter les Fideles eſtoit capable de les édifier, & de gagner meſme par occaſion quelques Idolâtres, elle ne pouvoit pas long-temps conſerver les forces d'un Miſſionaire qui eſtoit déja un peu épuiſé; & il eſtoit difficile que joignant l'inſomnie & la nudité à la fatigue du chemin & des fonctions Eccleſiaſtiques, il pût ſe ſoûtenir pendant pluſieurs années : Car enfin l'eſprit n'avoit pas plus de relâche que le corps, & il eſtoit continuellement appliqué à differents emplois qui ſe ſuccedoient ſans interruption les uns aux autres, & qui ſouvent venoient en foule l'accabler tout à la fois.

Comme il ſçavoit un peu de Chirurgie, il luy vint en penſée de s'habiller à la maniere des gens de cette Profeſſion, & de demander au Roy la permiſſion de demeurer en cette qualité dans ſon Royaume, afin de pouvoir aller librement par tout, ſans eſtre obligé d'uſer de tant de fâcheuſes precautions qui ruineroient notablement ſa ſanté, ſans le mettre entierement hors de peril. Mais aprés avoir pluſieurs fois recommandé cette affaire à Dieu, ſoit à l'Autel, ſoit dans la priere, il ſe ſentit attiré à continuer la vie cachée qu'il menoit, quelque penible qu'elle fût, &

n'ayant pour lors personne qu'il pût consulter, il se détermina à suivre cet attrait jusqu'à ce qu'il plût à nôtre Seigneur luy faire connoître sa volonté par quelque autre voye.

Au milieu de son travail il eut la consolation de voir les graces que Dieu faisoit aux deux Prestres Cochinchinois dans l'administration du Sacrement de Penitence. Ils avoient un talent merveilleux pour ayder les penitens à declarer leurs pechez & pour les porter efficacement à un changement sincere de cœur, dont on voyoit des marques sensibles dans le changement de leur vie.

Il n'eust rien manqué à sa joye si on eust esté aussi heureux dans la conversion des Payens que dans celle des pecheurs ; mais il eut le déplaisir de voir que plusieurs s'estant presentez pour demander le Baptême avec beaucoup d'empressement, leur ardeur se ralentissoit tout à coup dés que l'on venoit à leur parler de certaines dispositions absolument necessaires pour recevoir ce Sacrement.

En effet la cause d'un refroidissement si subit n'estoit pas tant la rigueur des Edits du Prince contre la Religion Chrestienne, que l'exactitude avec laquelle M. Guyart s'informoit à l'égard des personnes mariées des empêchemens dirimans avec lesquels ils avoient contracté leurs mariages pretendus, & le refus qu'il faisoit de baptiser ceux qui vivant dans cet état ne pouvoient en sortir, soit parce qu'ils y estoient trop attachez, soit parce qu'il faloit un pouvoir special pour les dispenser, & que ce pouvoir n'avoit esté accordé jusqu'alors qu'aux Evesques seuls, & non pas à leurs Missionaires.

L'experience de ces difficultez obligea M. Guyart de consulter le saint Siege dans la lettre qu'il écrivit à Nosseigneurs les Cardinaux de la propagation de la Foy le 10. Mars 1673. & aprés leur avoir exposé assez

grand nombre de cas embarassans dans la pratique dont il demande la decision, il leur rend un conte exact du nombre des Fideles, dont le troupeau de Jesus-Christ avoit esté augmenté depuis la mort de Mrs Hainques & Brindeau ses Predecesseurs, qui estoit arrivée au commencement de l'année 1671.

Depuis ce temps jusques à l'entrée de M. de Berithe en ce Royaume, il dit qu'un seul Catechiste, nommé Hilaire, avoit donné le Baptême à 2400. Idolâtres, dont il avoit fait le Catalogue; & il estimoit que le nombre de ceux qui avoient esté baptisez par les autres Catechistes, pouvoit monter à six cens personnes: mais que depuis l'entrée de M. de Berithe dans ce Royaume jusqu'au commencement de Mars 1673. c'est à dire, durant un an & demi, à peine avoit-on baptisé deux mille Ames, en y comprenant les enfans à l'article de la mort, quoy que luy & M. Mahot Prestres François, ne laissassent rien échapper à leur zele dans les Provinces où ils estoient, non plus que les deux Prestres Cochinchinois & les autres Catechistes, chacun dans le poste où M. de Berithe les avoit mis pendant que le P. Barthelemy Acosta Jesuite, en avoit baptisé un nombre presque égal avec un seul Catechiste.

Il finit cette lettre de laquelle nous avons tiré les principales circonstances de sa visite, en témoignant à leurs Eminences que le Privilege accordé aux Vicaires Apostoliques, de pouvoir dispenser pour de bonnes raisons de l'empeschement qui vient de la disparité de Religion entre les Chrestiens & les Gentils, est à la verité tres-utile, & mesme en quelque façon necessaire : mais il ajoûte que s'il est reservé à la seule personne des Evesques, il profitera fort peu. Au lieu qu'il seroit d'une grande utilité si on le communiquoit aux Vicaires generaux & aux autres Missionaires, selon le bon plaisir des Vicaires Apostoliques, du moins pour rehabiliter les mariages qui seroient déja contractez, si l'on ne juge pas

à propos qu'ils diſpenſent en ceux qui ne ſeroient pas encore faits. Car il y a ſouvent des conjonctures ſi preſſantes, qu'il n'y a pas moyen de recourir aux Vicaires Apoſtoliques, & qu'il y a grand peril dans le moindre retardement.

Nous ne ſçavons pas quelle réponſe Noſſeigneurs les Cardinaux auront faite à ſes demandes; mais nous ſçavons que quand ils auroient répondu favorablement à ſes veuës, il n'auroit pû ſe ſervir de la conceſſion du ſaint Siege, parce qu'il n'a pas veſcu plus d'un ou deux mois aprés la lettre qu'il s'eſtoit donné l'honneur de leur écrire. Il eſt probable que la maladie dont il mourut, fut une rechûte; parce que quand il écrivit, il marquoit qu'il eſtoit à peine convaleſcent; & il y a lieu de préſumer que le fardeau des affaires ne luy ayant pas permis de ſe remettre tout-à-fait, luy avoit laiſſé quelque langueur qui enfin avoit renouvellé ſon mal, & qui le jetta dans le tombeau lorſque ſes ſoins paroiſſoient plus neceſſaires que jamais à l'Egliſe de la Cochinchine.

Ce vertueux Eccleſiaſtique eſtoit né à Paris, où il auroit pû vivre commodement du bien de ſon patrimone, & avancer ſa fortune par ſes talens. Mais la douceur de la vie, ny l'eſperance des établiſſemens qu'il pouvoit ſe procurer dans le lieu de ſa naiſſance ne purent l'y arreſter. Il en partit en 1665. avec M. de Bourges dans ſon ſecond voyage aux Indes, & il arriva avec luy à Siam au mois de Fevrier 1669. aprés plus de trois ans de fatigues. Il fut là un ou deux ans à ſe preparer aux Miſſions par l'étude des Langues, juſques à ce que l'occaſion s'eſtant preſentée d'aller à la Cochinchine, il y fut envoyé; & dés ſon arrivée il ſe trouva en eſtat de faire toutes les fonctions de ſon Miniſtere, parce qu'il ſçavoit parfaitement la Langue Annamitique. Il commença donc dés-lors à y catechiſer, preſcher & confeſſer, avec grand fruit; & comme il fut établi par M. l'Eveſque de Berithe Vicaire general de la Cochin-

chine & de Ciampa, il s'acquitta de cet employ avec tant d'application, qu'il acheva de s'y épuiser, & mourut enfin le troisiéme jour aprés la Pentecoste en 1673. plus chargé de merites que d'années, huit ans aprés estre party de France, cinq ans aprés estre arrivé à Siam, deux ans ou environ aprés estre entré dans la Cochinchine, & un peu de temps aprés le depart de M. de Berithe: en sorte que l'on peut dire de luy que ses jours ont esté pleins de bonnes œuvres & de souffrances, principalement depuis qu'il se consacra aux Missions: & quoy que sa vie n'ait pas esté longue, & qu'il soit mort environ à 40. ans, il a neanmoins remply beaucoup d'années, & consommé en peu de temps une course fort étenduë, avec autant de joye de sa part, que de douleur de celle de son troupeau, qu'il laissa dans une double tristesse de la persecution qui duroit encore, & de la perte de ses secours & de sa personne.

M. Mahot luy succeda dans la Charge de Vicaire general de M. de Berithe, suivant l'ordre que ce Prelat en avoit laissé par écrit avant de partir de ce Royaume l'année precedente. Et parce que Dieu vouloit preparer ce nouveau Missionaire par de hautes dispositions à soûtenir la grandeur de son employ; il luy fit éprouver la rigueur de la prison & des fers de la maniere qu'on le dira dans le Chapitre huitiéme de cette seconde Partie.

CHAPITRE VII.

Retour de M. Vachet à la Cochinchine, & sa maladie.

A Peine M. de Berithe estoit retourné à Siam avec M. Vachet, que ce Prelat, pour satisfaire l'Ambassadeur de la Cochinchine, fut obligé de luy promettre de renvoyer au plûtost un Missionaire pour

rendre conte au Roy du voyage qu'il avoit fait dans ses Estats, des raisons qu'il avoit eués de ne point aller à la Cour, & des motifs qui l'avoient porté d'emmener avec luy quelques Escoliers Cochinchinois. Il avoit mesme fait partir dés-lors M. Langlois pour s'embarquer dans le vaisseau de l'Ambassadeur qui retournoit à la Cochinchine, comme on a veu dans le Chapitre second de la premiere partie de cette Relation: Mais comme il ne se rendit assez-tost au vaisseau, il fut obligé de retourner sur ses pas, & ce voyage ayant esté ainsi differé à l'année suivante, M. Vachet fut destiné dés-lors à prendre sa place & la Charge de cette importante Legation pour la Religion, dont le succés a esté fort heureux, comme l'on verra dans la suite. Il partit au mois de Mars 1673. dans une chaloup-pe conduite par six Mariniers Chrestiens, accompagné de deux Catechistes & chargé des dépesches & des presens que M. de Berithe envoyoit au Roy & à son Ministre d'Estat. Comme la saison n'estoit pas encore bonne, il fut deux mois dans son voyage, que l'on fait ordinairement en trois semaines; & il arriva la veille de l'Ascension de Nostre Seigneur, aprés avoir essuyé ce que les vents, les pluyes & les flots ont de plus fâcheux, & passé heureusement sans estre découvert auprés d'une infinité de barques qui gardoient les passages. Dés qu'il eut mis pied à terre, il alla au lieu où estoit M. Mahot; mais estant tombé malade, il ne pût passer outre pour continuer son voyage à la Cour selon le dessein principal qui le menoit en ce Royaume. Ce fut pendant son sejour en ce lieu-là que M. Mahot & luy receurent la triste nouvelle de la mort de M. Guyart. Il est probable que cette nouvelle qui les affligea beaucoup tous deux, augmenta le mal de celuy-cy, qui parut extraordinaire. Nous avons appris par une lettre qu'il écrivit à sa mere, lors qu'il fut de retour à Siam, le détail des maladies differentes par

lesquelles il plût à Dieu de l'éprouver durant 15. mois, & qui luy font dire à luy-mesme qu'il croit que le Ciel dans cette occasion voulut montrer en sa personne jusqu'où peut aller la misere humaine. Et si on n'eust point eu peur icy de rebuter l'imagination des personnes plus delicates, qui pourront lire cet endroit, on les auroit toutes marquées de la maniere qu'il les a luy-mesme décrites. Il en conte jusqu'au nombre de 24. ou 25. dont les unes l'attaquerent tout à la fois, & les autres successivement; mais toutes avec tant de furie, que si l'on peut le dire ainsi aprés luy, sans estre soupçonné d'exaggeration, il n'y eut pas une partie de son corps, ny une puissance de son ame qui ne souffrist au delà de ce que l'on peut s'imaginer.

Durant tout le cours de son mal il fut presque toûjours chez une vertueuse veuve de qualité, qui eut pour luy des bontez de mere, & dont les charitables soins furent si bien soûtenus par les ferventes prieres de tous les Chrestiens de ces quartiers-là, que lors qu'on luy en fit le recit dans le temps de sa convalescence, il ne pouvoit assez admirer leur affection, & il a toûjours crû depuis devoir également sa guerison à leurs larmes & au bon traitement de son hostesse.

Aussi-tost qu'il commença à se mieux porter, on accourut de toutes parts pour le voir, chacun le regardoit comme un homme ressuscité: Et pour marquer icy par ses propres paroles l'interest que chacun prenoit à sa santé & à sa conservation; Alors, dit-il, je ne fus plus maître de moy-mesme, ny de mes fonctions, les Chrestiens m'empeschoient de travailler aprés neuf heures du soir, & tant le matin, que l'aprés midy; ils apportoient tous leurs soins à ne me laisser prendre qu'autant de travail que mes forces en pouvoient porter: & sçachant bien que j'aurois eu de la peine à abandonner quelquefois des gens qui auroient demandé ou le Baptême, ou le Sacrement de Penitence, quoy

qu'il en restât tous les jours plusieurs à catechiser, à baptiser & à confesser, lorsque l'heure du reglement qu'ils m'avoient fait eux-mesmes estoit venuë, on me répondoit toûjours qu'il n'y avoit plus personne pour le present. Le temps de mes repas & les viandes que j'y devois manger, n'estoient pas davantage à mon choix; & il faloit aussi sur cet article en passer par où ils vouloient. Il marque ensuite quelque chose des consolations que Dieu luy donnoit au milieu de toutes ces peines. Il est vray, dit-il, que nostre employ est difficile, & qu'il demande beaucoup de courage & de vertu, mais on y rencontre de la part de Dieu des secours si forts, que s'il m'est permis de rapporter ce que je vois dans la personne de mes chers Compagnons, toutes les puissances du monde & de l'enfer tremblent icy devant un Prestre qui est fidele à sa vocation. Il y a quelques années, poursuit-il, que le souvenir de mes parens & de ma Patrie me donnoit quelque sorte d'inquietude; mais je regarde presentement toutes ces choses comme un songe, & la seule Cochinchine, à laquelle il a plû à Dieu de m'attacher, fait aujourd'huy l'objet de tous mes soins & de toutes mes delices. C'est ainsi que Dieu recompense mesme dés cette vie par une abondance de joye spirituelle ceux qui ne craignent pas de s'exposer pour luy aux peines & aux fatigues.

CHAPITRE VIII.

Emprisonnement des Missionaires dans la Province de Quannhiac.

Mr Vachet estoit malade à l'extremité lorsqu'un certain Officier, dont sa femme & ses enfans avoient embrassé la Religion Catholique, fut accusé devant le Juge par les Chrestiens de faire incessament sur eux de tres violentes concussions. Cet homme

pour se venger de ses parties, & pour leur imposer silence, s'avisa par une calomnie diabolique d'aller dénoncer à un des premiers Mandarins du Royaume, que les Chrestiens de Quannhiac avoient tué le Missionaire qui apportoit au Roy de la part de l'Evesque des presens, dont ils s'estoient emparez. Ce grand Seigneur n'ayant pas écouté cette dénonciation, l'Officier s'adressa à un autre, qui envoya aussi-tost en faire une information sur les lieux; mais comme cette sorte de procedure tire ordinairement les choses en longueur, elle ne parut pas propre à un homme qui ne cherchoit qu'à satisfaire promptement sa vengeance. Ce fut pourquoy il se resolut d'aller hardiment trouver le Gouverneur de la Province, dont il obtint sur le champ des soldats, avec permission de visiter la maison de Madame Kü, chez qui les Missionaires se retiroient, & de se saisir de leurs personnes & de tout ce qui leur appartiendroit. Ils vinrent sans perdre temps au lieu qui leur estoit marqué, & ils approcherent de la maison avec une insolence & des hurlemens de Barbares. Ils entrerent d'abord dans l'endroit où M. Vachet estoit couché; & sans avoir égard au pitoyable état où ils le voyoient reduit, ils voulurent entreprendre de le faire marcher. Comme il avoit encore la parole assez libre, il leur répondit sans se troubler, qu'il luy estoit impossible de se remuër; mais que tout malade qu'il estoit, il ne refusoit pas d'aller où ils voudroient le porter. L'un d'eux plus brutal que les autres, voyant qu'en effet il n'y avoit pas d'apparence de le tirer de là, haussa son sabre pour luy trancher la teste; & peut-estre qu'il l'eût fait, s'il n'eût esté arresté par ses Compagnons qui luy representerent pour l'appaiser, que ce n'estoit pas la peine d'avancer la mort d'un malheureux qui n'avoit plus que quelques momens à vivre. J'avoüe, dit M. Vachet, que Dieu me fit la grace en cet instant de ne point craindre la mort: il me sembla au contraire que

toutes mes forces se ramasserent en cette occasion de sacrifice, je presentay le col au boureau, & je me plaignis à Dieu incontinent aprés, de la cruelle charité de celuy qui pour me sauver la vie, m'arrachoit la couronne du Martyre : Mais je reconnus aussi-tost humblement que mon heure n'estoit pas venuë, ou pour mieux dire que je n'estois pas digne d'une mort si glorieuse.

Cependant ils emporterent tout ce que les Missionaires avoient dans le logis, & leur avarice alla jusqu'à vouloir arracher la chemise à M. Vachet, & quelques miserables filets à demy pourris sur lesquels il estoit estendu. On arresta M. Mahot avec le Sieur Manuel Prestre Cochinchinois, & son frere Acolithe, on les conduisit en prison, & on leur mit les fers aux pieds comme à d'insignes criminels. Aussi les accusoit-on de plusieurs crimes, comme d'estre les Peres des Chrêtiens qui retiroient les peuples de leurs anciennes Ceremonies, & les obligeoient à un nouveau culte que le Roy avoit severement défendu : On les accusoit aussi de ce qu'estant estrangers, ils avoient osé entrer dans le Royaume sans permission, ce qui estoit formellement contre les Loix du Païs, qui punissent de mort un tel crime. Lors qu'on eut donné avis au Gouverneur de ce qui s'estoit passé, & qu'on l'eut averty qu'il restoit un Missionaire que l'on n'avoit pas amené en prison avec les autres, à cause qu'il estoit malade ; il ordonna qu'on l'allât querir, & qu'on le prist en quelque estat qu'il fust. Alors un des Escoliers de M. Vachet, qui l'avoit toûjours suivy, vint luy dire qu'il n'avoit plus qu'à se preparer à la mort, & que les soldats avoient ordre de ne luy point pardonner. Ce jeune Chrestien témoigna une fermeté admirable en cette rencontre : car ne doutant pas qu'il ne deust estre reconnu s'il demeuroit-là, & pouvant facilement s'enfuir, il se resolut à ne point abandonner son cher Maître, & à mourir, s'il le faloit, avec luy. La chose n'alla

pas si loin, & les soldats ayant esté une seconde fois sur le point d'assommer M. Vachet à coups de bâtons, se contenterent d'en laisser dix d'entre-eux pour le garder, de peur qu'on l'enlevât ; encore à la fin, par la faveur d'une Dame qui estoit Chrestienne, sans le faire paroistre, ils consentirent que le Village où il estoit se chargeât de le representer, & le laisserent en repos avec son petit écolier, qui continua de le servir.

Durant tout ce temps-là M. Mahot demeura dans la prison avec M. Manuel. Ce dernier ne cessa d'expliquer les Mysteres de nostre sainte Foy à tous ceux qui le venoient voir, & il les défendit avec une eloquence merveilleuse contre les Bonzes avec lesquels le Gouverneur l'avoit engagé à la dispute ; de sorte qu'un Mandarin Gentil s'estant rencontré à un des discours de ce digne Ecclesiastique, il avoüa ingenument, & fit avoüer avec luy à ses Docteurs idolâtres, que la Religion Chrestienne estoit asseurément la veritable.

Ce juste sentiment fut confirmé encore plus solemnellement deux jours aprés, lors que l'on conduisit les prisonniers à l'Audience du Gouverneur, qui avoit assemblé ce jour-là tous les Officiers de quatre Bailliages voisins, pour juger d'une affaire d'importance que le Roy luy avoit renvoyée. Aussi-tost que les Missionaires parurent dans cette grande assemblée, le Gouverneur s'adressant à M. Manuel, luy demanda en colere pourquoy il avoit embrassé la Loy des Portugais ; & pourquoy courant de costez & d'autres en la compagnie de Prestres estrangers, il s'exemptoit par là de payer le tribut au Roy. M. Manuel répondit avec la modestie & la sagesse qui luy sont naturelles, qu'il n'avoit jamais manqué de payer tous les ans le tribut, comme on le pouvoit sçavoir du Mandarin, dans la Province duquel il estoit né. Et pour la Loy des Chrêtiens, & la compagnie des Missionaires dont on le reprenoit, il croyoit l'une & l'autre si justes & si raison-

nables, qu'il ne penſoit pas, qu'aprés les avoir bien connuës, il fût poſſible de les condamner : Il tâcha enſuite de ſe juſtifier des autres crimes dont on pouvoit l'accuſer, y ajoûtant que ſi tout ce qu'il avançoit n'eſtoit pas trouvé veritable, il conſentoit à ſubir toutes ſortes de peines ; Mais auſſi que ſi les accuſations qu'on avoit faites contre luy, & contre tous les Chrêtiens, eſtoient fauſſes, la Juſtice demandoit qu'on ne laiſſaſt pas triompher impunément la calomnie.

La ſainte liberté avec laquelle il prononça ces paroles, & l'eſtime generale qu'on avoit de ſa grande capacité, obligerent le Gouverneur & pluſieurs de l'aſſemblée de dire, qu'il faloit avoüer que ceux qui gardoient la Loy du Dieu du Ciel avoient le cœur fort droit, & la conſcience merveilleuſement ſincere. M. Manuel, qui remarqua fort bien ce que ſon diſcours avoit produit, & qui vouloit profiter de ces heureuſes diſpoſitions, commença à parler plus ouvertement, & avec une eloquence plus forte de noſtre ſainte Religion, & tous ceux qui eſtoient preſens l'écoutant avec attention, furent ſi ſurpris de ce qu'il leur diſoit de la grandeur de nos Myſteres, qu'aprés luy avoir fait quelques queſtions, & avoir receu ſes réponſes, ils ne pûrent s'empeſcher de declarer devant tout le monde, que la Loy des Chreſtiens l'emportoit infiniment ſur toutes les autres Religions : La femme meſme du Gouverneur qui eſtoit preſente, & qui avoit entendu tout ce qui s'eſtoit dit, demanda ſur l'heure devant ſon mary d'eſtre baptiſée.

Le Gouverneur, qui durant ce temps-là avoit apperceu entre les pacquets des priſonniers, que l'on avoit apporté à l'Audience, une Caſſette aſſez conſiderable, eut la curioſité de ſçavoir ce qui eſtoit dedans : M. Manuel, qui ne cherchoit qu'à parler du voyage que M. Vachet venoit faire à la Cour, & des preſens qu'il devoit offrir au Roy, fut ravi que l'on en fiſt l'ouvertu-

re, parce que cette Caffette renfermoit effectivement quelques-uns de ces prefens. Il dit donc que depuis quelques années un Pere Grand de l'Occident eftoit arrivé à Siam, d'où il avoit un defir extréme de fe rendre à la Cochinchine (c'eftoit de M. de Berithe qu'il parloit, & il donnoit à entendre qu'il n'eftoit pas encore venu à la Cochinchine, & qu'encore qu'il y eût fait plufieurs voyages, & un fejour affez long, cependant les Gentils n'en avoient rien fceu à la Cour, ny dans les Provinces, & il ne s'eftoit découvert qu'aux Chreftiens :) Il ajoûta que cet Evéque ne fçachant pas fi le Roy trouveroit bon qu'il entraft dans fes Eftats, il avoit envoyé le Pere qui eftoit prefent avec M. Vachet, que l'on avoit laiffé malade, chargé de plufieurs prefens pour fa Majefté, avec ordre de luy offrir de fa part fes tres-humbles refpects, & de luy demander la permiffion de venir les luy rendre en perfonne.

En cet endroit M. Manuel s'apperceut de quelque émotion fur le vifage du Gouverneur, qui craignoit avoir fait une méchante démarche, en faifant ainfi arrefter des perfonnes qui portoient des prefens au Roy, & il commença par un détour adroit d'eloquence à implorer la juftice de fon Juge, & à le conjurer de n'avoir nul égard à l'accufation qui avoit efté faite contre-eux, & contre les Chreftiens, puifque tout cela n'eftoit qu'un pur effet de la malice de ceux qui les vouloient perdre. Ce Gouverneur alarmé ne balança pas à prononcer en faveur, non feulement des prifonniers, mais mefme de tous les fideles, & pour effacer davantage l'injure qu'il leur avoit faite, en permettant qu'on les traitât d'une maniere fi indigne, il offrit luy-mefme à M. Mahot des prefens de ris, de fruits, & de plufieurs pieces de la monnoye du Royaume : Il les exhorta enfuite fort obligeamment de ne pas differer plus long-temps à aller à la Cour, & il eut l'honnefteté de leur donner une troupe de foldats pour les y conduire.

Voila de quelle maniere il plût à Dieu de les faire ſortir d'une affaire que tout le monde avoit jugée d'abord tres-mauvaiſe, & qui n'alloit à rien moins qu'à exciter une perſecution generale.

M. Mahot avoüe qu'il en avoit une extreme apprehenſion; mais il dit que s'eſtant abandonné à la bonté de Dieu, il avoit eu je ne ſçay quel preſſentiment que tout ſe termineroit au bien de la Religion. Il s'eſtoit meſme fortifié dans ſa penſée par la confidence que M. Luc, Preſtre Cochinchinois, luy avoit faite dés le lendemain de ſon emptiſonnement, d'un certain ſonge qu'il avoit eu la veille, & qui parut myſterieux par le rapport qu'il avoit avec la viſion de S. Pierre, dont il eſt parlé dans les Actes des Apoſtres. Ce Preſtre s'eſtoit imaginé dans le ſommeil, qu'il alloit par tout le Royaume tuer toutes les beſtes venimeuſes, ce qui luy fit croire qu'il auroit bien-toſt la liberté de donner la mort à toutes les erreurs de l'idolatrie en baptiſant les Payens, & à toutes ſortes de pechez dans les fidelles, en leur adminiſtrant les Sacremens: ſi bien qu'il ſe réveilla dans une joye qui s'augmenta par le ſuccés, & dés qu'il en fit part à M. Mahot, il l'affermit dans l'eſperance qu'il avoit déja conceuë, & qui ne fut pas trompée.

CHAPITRE IX.

M. Mahot porte à la Cour les préſens de M. de Berithe, & obtient la liberté de preſcher la Religion Catholique par tout le Royaume de la Cochinchine.

IL n'y avoit point de temps à perdre pour profiter de la bonne volonté du Gouverneur; & il ne faloit pas donner le loiſir à la calomnie de ſe relever, & de reprendre, peut eſtre, de nouvelles forces. Ainſi M. Mahot & M. Manuel laiſſant leur cher Confrere ma-

lade entre les mains des Chreſtiens, partirent pour la Cour le 20. Octobre, remplis de joye & d'eſperance. Dés qu'ils furent arrivez à Faïfo, qui n'eſt qu'à deux journées du lieu qu'ils quittoient, ils allerent ſaluer celuy qui en eſtoit Gouverneur ; & pour obtenir les paſſe-ports dont ils avoient beſoin, ils ſe découvrirent à luy, & crurent luy devoir rendre conte de ce qui s'eſtoit paſſé à leur égard. Ce Mandarin les receut de la maniere du monde la plus honneſte, & fit meſme quelques preſens à M. Mahot ; mais comme ce n'eſtoit pas luy qui délivroit les paſſe-ports des Eſtrangers, il les envoya chez celuy qui avoit cette commiſſion, aprés les avoir aſſeurez que l'on ſeroit fort aiſe de les voir à la Cour.

Ceux qui craignoient le ſuccés de ce voyage, reſolus d'y mettre tous les obſtacles poſſibles, eſtoient arrivez avant eux à Faïfo, & avoient ſceu par leurs intrigues gagner entierement la perſonne de qui dépendoit le paſſe-port ; de ſorte qu'auſſi-toſt que les Miſſionaires parurent en ſa preſence pour le luy demander, il répondit froidement qu'il ne pouvoit le leur accorder ſans avoir ſceu auparavant du premier Miniſtre d'Eſtat s'il le trouveroit bon, qu'il alloit ſur l'heure dépeſcher vers luy pour le prier de luy envoyer ſes ordres, & que cependant ils ne trouvaſſent pas mauvais, que pour des raiſons d'Eſtat, dont il n'eſtoit pas obligé de leur rendre conte, il donnaſt des Gardes à M. Mahot, avec défenſe de le laiſſer voir à aucun des Chreſtiens.

M. Manuel qu'on n'avoit pas arreſté, parce qu'on ſçavoit qu'il ne pouvoit pas aller ſeul à la Cour, retourna promptement chez le Gouverneur, pour ſe plaindre à luy d'un procedé ſi injuſte ; & ce genereux Mandarin offenſé de voir ainſi mal-traiter un Eſtranger qu'il avoit conſideré, commanda ſur le champ à un de ſes Officiers de prendre avec luy cinq ſoldats, & de les joindre à ceux du Gouverneur de Quanguhiac, pour

retirer M. Mahot d'entre les mains de ses Gardes, qu'il sçavoit bien ne devoir faire aucune resistance, quand on leur parleroit de sa part, & pour conduire en suite les deux Ecclesiastiques au lieu où ils devoient aller.

L'ordre fut executé de la maniere qu'il le souhaitoit; & les Missionaires, aprés avoir receu mille bons offices de ceux qui les escortoient, arriverent à la Cour le 27. Octobre. D'abord ils allerent faire leurs complimens au premier Ministre d'Estat, auquel le Roy a donné en mariage une de ses filles : ils luy presenterent leurs lettres & leurs presens, qu'il receut avec assez de froideur; mais il ne faloit pas attendre autre chose d'un Politique, qui estant ennemy de la Religion Chrestienne, croyoit encore beaucoup faire, de souffrir un moment devant ses yeux des personnes qui en venoient solliciter l'establissement : cependant il ne dit rien de fâcheux aux Missionaires, & sans avoir expliqué davantage ses sentimens, il partit le lendemain pour un voyage de dix à douze jours.

Dés que les Chrestiens eurent appris l'arrivée de M. Mahot, ils vinrent tous luy témoigner leur joye: il leur apprit le sujet de son voyage, & les exhorta de prier Dieu, de benir le zele de leur Prelat, & de faire reüssir à la gloire du Christianisme la negociation qu'ils alloient entreprendre. Comme ils s'apperceurent assez que l'evenement en estoit douteux, & qu'ils craignirent que si elle manquoit de reüssir, la persecution ne se renouvellât, ils conjurerent les Missionaires de leur donner au moins la consolation de leur dire la Messe durant leur sejour, & de leur administrer les Sacremens en cachette; Ce qu'on leur accorda, & mesme on leur distribua abondamment le pain de la parole divine, qu'ils receurent avec une satisfaction inexplicable.

Mrs Mahot & Manuel ne voulurent rien avancer jusqu'à ce que le Ministre d'Estat fust de retour, parce

qu'il estoit infiniment important de le gagner, & que sans cela tout ce qu'on eût pû faire d'ailleurs n'auroit peut-estre pas esté fort solide ny fort durable. Son voyage ne fut pas plus long qu'il l'avoit dit en partant, mais il revint le cœur si changé pour les Chrêtiens, que l'on commença d'esperer plus que jamais. En effet les lettres & les presens des Missionaires ayant esté offerts au Roy le 23. Novembre ; ce Ministre dit deux jours aprés à M. Mahot, que sa Majesté les avoit tres-bien receus, & qu'elle permettoit à l'Evêque de Berithe non seulement d'entrer dans son Royaume, mais mesme de faire bâtir une Eglise à Faïfo, qui est le Port le plus considerable de la Cochinchine, & une maison, où il verroit avec plaisir qu'il voulût faire sa residence. Il ajoûta, qu'il permettoit dans tous les lieux de son obeïssance le libre exercice de la Religion Chrestienne, & qu'il consentoit que l'on y preschât l'Evangile, & que l'on instruisist la jeunesse. C'estoit plus qu'on n'eût osé esperer; Cependant ce Prince, pour marquer la sincerité de ses intentions, avoit outre cela chargé le Ministre son gendre d'envoyer des Medecins à M. Vachet, avec ordre de l'amener à la Cour aussi-tost qu'il seroit en estat d'y pouvoir paroistre.

L'on n'a point sceu en France quels furent les presens & les Lettres que le Roy receut si bien. On a trouvé seulement dans les memoires envoyez de Siam, la copie d'une lettre faite en caracteres Chinois pour le Roy de la Cochinchine traduite en François, qui luy a esté effectivement presentée de la part de M. de Berithe. Le mesme Traducteur declare que cette version Françoise est beaucoup au dessous de la beauté de l'original Cochinchinois, qui pour les choses & pour le stile a une grace dans sa Langue, qu'il n'a pû exprimer dans la nostre, dont il a presque oublié la proprieté des mots, & le tour de la phrase. Il adjoûte que M.

de Berithe, pour dresser cet original, s'est servy de personnes également versées dans la langue des Lettrez, & dans les maximes de la Religion Chrestienne, par rapport aux dispositions du Païs ; & c'est pour cela qu'il y a ramassé les raisons les plus propres à faire impression sur les esprits de la Cochinchine, dont le goust ne seroit peut-estre pas tout-à-fait celuy des esprits d'Europe.

Avec toutes ces précautions, on ne craindra pas d'exposer à tout le monde ce projet de Lettre, comme il a esté traduit de l'original Cochinchinois.

CHAPITRE X.

Traduction de la Lettre faite en Cochinchinois pour le Roy de la Cochinchine.

PUISSE Vostre Majesté vivre mille & mille années pour faire jouyr ses Estats des douceurs d'une longue paix. Nous sommes nés en Occident dans la partie du Monde, qui s'appelle Europe éloignée d'icy de plus de six mille lieües. Il y a plusieurs années qu'estant encore dans nostre patrie, nous apprîmes par la voix de la renommée, que Vostre Majesté dont le cœur est plein de bonté & de clemence, avoit permis de prescher la loy de verité dans son Royaume, où toutes sortes de Nations Estrangeres abordoient de tous costez pour donner à Vostre Majesté des marques de leur reconnoissance, & luy faire offre de leurs tres-humbles services. Nous fismes dés-lors dessein de partir pour luy venir presenter nos profonds respects en qualité de Missionaires ; c'est à dire de personnes envoyées pour porter à Elle & à ses peuples les paroles de la Verité & de la Justice.

Nous arrivâmes au Royaume de Siam dans cette es-

perance, mais on nous dit en arrivant que Vostre Majesté avoit défendu la Loy par ses Edits à tous les sujets de son obeïssance ; & depuis ce temps-là nous n'avons pas osé partir d'icy pour aller luy rendre ce qu'on luy doit, de peur d'attirer son indignation sur nous. Cependant comme nous croyons qu'Elle nous sera peut-estre à present plus favorable, Nous nous servons d'un Vaisseau Marchand qui va trafiquer dans ses Ports, pour faire passer à sa Cour un Missionaire inferieur, qui doit aller recevoir les ordres de Vostre Majesté, sur la priere tres-humble que nous luy faisons, de trouver bon que nous allions nous-mesmes en personne l'assurer de nos respects & de nostre fidelité, & de luy dire quelques mots de la plus solide vertu, afin qu'Elle puisse se persuader que la Loy que nous annonçons est la veritable. C'est l'unique grace que nous demandons avec ardeur, & que nous attendons avec confiance. Nous osons dire par avance à Vostre Majesté, que la profession que nous faisons, nous oblige de renoncer à l'ambition du siecle, & au desir des biens & des plaisirs de la terre, & nous engage à mener une vie sainte & chaste, & la doctrine que nous preschons en exhortant tous les peuples à l'embrasser est si raisonnable, que la lumiere naturelle ne peut se défendre de l'approuver, quand elle n'est point obscurcie par la corruption des mœurs.

La premiere chose que nous enseignons, est qu'il faut adorer, c'est à dire reconnoistre, aimer & servir le Roy du Ciel, en luy rendant un culte qui ait quelque proportion avec sa divine Majesté. C'est un pur Esprit, eternel & tout-puissant, infiniment au dessus de tous les estres de la Nature ; il a creé dans le temps le Ciel, la terre, les animaux, & les astres pour le service de l'homme ; & il a formé ce mesme homme pour en estre servy, pendant qu'il verse sur luy toutes sortes de benedictions dans tous les divers climats du monde.

Nous publions aussi à tous les peuples, qu'ils sont obligez de rendre hommage aux Rois de la terre, parce qu'ils sont establis par le Roy du Ciel pour conserver la paix, pour exterminer les méchans, & pour servir d'azile aux bons. C'est à eux qu'il appartient de lever des armées, de les faire subsister par les munitions de bouche & de guerre, de défendre leurs sujets, de triompher de leurs ennemis par mer & par terre, d'entretenir commerce avec les Estrangers, & de faire goûter à tout leur Royaume les fruits d'un Gouvernement pacifique. Comme tous ces avantages viennent d'eux, il faut que leurs peuples leur rendent de bon cœur, & par reconnoissance, l'honneur & la fidelité qui leur est deuë.

Nous adjoûtons à ces deux premieres obligations, celle d'aimer & d'honorer ses parens, dont on a receu la vie. Il n'y a point d'enfant qui puisse disputer la justice de ce devoir; c'est de son pere qu'il tire son nom & son estre; c'est sa mere qui le porte neuf mois dans son sein, qui luy donne la mammelle durant trois ans, qui couche pour l'amour de luy dans des lieux froids & humides, afin de le mettre dans l'endroit le plus commode de sa maison; & qui tire, pour ainsi dire, les morceaux de sa bouche pour les luy donner, jusqu'à ce qu'il soit devenu grand & vigoureux : Il est donc bien raisonnable que pour lors cet Enfant commence à payer par ses services & par son obeïssance, les bontez qu'on luy a témoignées, & les bien-faits qu'il a receus.

Au reste toutes les obligations que les enfans ont à leurs parens, & les sujets à leurs Princes, se rapportent au Roy du Ciel, comme à la source de tous les biens, & nous luy sommes redevables de tout le secours que nous tirons de ses creatures, aussi bien que de la connoissance qu'il a toûjours donnée aux hommes de leurs devoirs, par de continuelles traditions de pere

en fils. Mais parce que cette connoiſſance s'efface peu à peu de l'eſprit de pluſieurs perſonnes, nous tâchons de l'y graver tout de nouveau en tous les Païs, principalement en ce qui regarde les trois points que nous venons d'expliquer, & dont nous recommandons la pratique à tous ceux qui pretendent au bon-heur de l'autre vie.

Tous les Livres d'hiſtoire nous apprennent que la vie preſente paſſe; & l'on ſçait par l'experience de tous les ſiecles, qu'elle n'eſt qu'un chemin qui conduit à celle de l'eternité par le paſſage de la mort; Il n'y a point d homme qui ne prenne fin, de meſme qu'il a pris naiſſance. On a veu cette verité depuis la creation juſqu'à preſent, & on la verra juſqu'à la conſommation des temps, ſans que les Rois meſmes puiſſent avec toute leur puiſſance s'exempter de mourir. L'importance eſt que cette mort ſoit un heureux retour de noſtre ame à ſa patrie, pendant que noſtre corps eſt jetté dans le tombeau, où il demeure juſqu'à ce que ces deux parties qui compoſent l'homme, ſe réüniſſent par l'ordre du Roy du Ciel.

Le corps eſt viſible : il eſt comme la maiſon de l'ame, mais une maiſon de chair corruptible qu'on ne peut garantir de la pourriture. L'ame au contraire eſt une ſubſtance ſpirituelle & immortelle, qui ne ſe voit point; ſi elle embraſſe la vertu lors qu'elle eſt encore dans ſon corps, elle monte au Ciel quand elle en ſort; & ſi elle s'abandonne au vice, elle tombe dans les Enfers, aprés avoir ſuby le jugement du Roy du Ciel, dont le decret eſt immuable pour toute l'eternité.

Voilà, SIRE, ce qu'enſeigne la Religion que nous preſchons, & qui eſt elle ſeule la veritable, dans laquelle doivent ſe réünir toutes les Nations du monde, quoy qu'elles ſoient diviſées entre-elles par la diverſité des Langues qu'elles parlent, des caracteres

qu'elles écrivent, & des Royaumes qui les separent. L'on conte mille & mille Estats qui partagent l'univers, cependant il n'y a qu'un mesme Ciel qui leur est commun, & qui les couvre les uns & les autres. Il n'y a aussi qu'un seul chemin pour les y conduire par l'unité du mesme culte. Le Globe celeste n'a pas deux Soleils ; un Royaume n'a pas deux Rois ; le Ciel n'a pas deux Seigneurs, & ce Seigneur unique ne veut pas qu'on aille à luy par deux sortes de Religion. Sa Loy est donc une, mais elle est infiniment ample & sublime : & les Saints de tous les temps nous ont fait connoître, qu'elle renferme elle seule toute la justice & toutes les merveilles surnaturelles, & qu'elle est appuyée d'une infinité de bonnes raisons, qui font voir évidemment que le Ciel ny la terre n'est pas une Divinité, puisque l'un & l'autre n'est fait que pour l'usage de l'homme ; celuy-là pour le couronner, celle-cy pour le soûtenir.

Au reste, comme nous ne sommes pas encore bien versez dans la Langue de la Cochinchine, nous empruntons les lettres Chinoises pour presenter à Vostre Majesté ces paroles de verité & de grace, & pour luy souhaiter mille années de vie & de prosperité de toutes parts.

CHAPITRE XI.

Quelle fut la joye des Chrestiens à la premiere nouvelle de la liberté de la Religion.

Mr Mahot, impatient de répandre par tout des nouvelles si consolantes, pensa s'en retourner avec M. Manüel, aussi-tost qu'ils eurent veu les personnes qui les avoient servis en cette affaire, & sur tout le Ministre d'Estat, dont la bonne volonté avoit

ſi ouvertement, & pour ainſi dire, ſi miraculeuſement paru en cette importante rencontre. Ce fut le 29. du meſme mois qu'ils reprirent le chemin de la Province où ils avoient laiſſé leur malade, auquel ils ſe hâtoient d'aller apprendre des choſes plus capables de luy rendre la vie, que tous les remedes du Medecin que le Roy luy envoyoit.

Lors qu'ils furent arrivez auprés de luy, ils confererent enſemble ſur les moyens qu'ils pouvoient prendre pour faire ſçavoir promptement aux Chreſtiens la faveur que le Roy venoit de leur accorder, & ils n'en trouverent pas de meilleur que d'écrire une Lettre circulaire à toutes les Egliſes, ou pour mieux dire, à toutes les maiſons de cette Egliſe deſolée.

Toutes les perſonnes qui ſçavent un peu entrer dans les intereſts de Dieu, & qui ont reſſenty quelquefois au fond de leur cœur ces deſirs preſſans que la veritable charité fait naître, de voir que celuy que l'on aime, eſt connu & honoré de toutes les creatures, ſe repreſenteront aiſément quelle fut la ſainte joye de ces pauvres Fideles, au moment qu'ils apprirent qu'il eſtoit permis d'annoncer hautement la gloire du Dieu vivant, & qu'ils ne ſeroient plus reduits, non pas à craindre pour leurs biens & pour leur vie, mais à voir triompher publiquement les demons par le culte des Idoles, tandis que le Createur du Ciel & de la Terre, qui meritoit ſeul d'eſtre adoré, ne ſeroit ſervy que dans des retraites obſcures, & par un tres-petit nombre de perſonnes. Cette nouvelle leur fut d'autant plus agreable, qu'elle les ſurprît davantage, & qu'elle leur preſentoit un bien qu'ils n'avoient encore jamais poſſedé.

Ils ne pouvoient ſe laſſer de rendre à Dieu de ferventes actions de graces, & de faire retentir tous les lieux où ils ſe rencontroient, des loüanges & des benedictions qu'ils donnoient à ce ſouverain Seigneur

pour une faveur si grande. La plufpart des Payens s'éveillerent au bruit de cette éclatante joye, & s'estant informez du sujet qui la causoit, ils voulurent y avoir part, ou plûtost l'augmenter de beaucoup, renonçant à l'Idolatrie pour offrir au Dieu des Chrestiens leur encens & leurs hommages. La foule de ceux qui se presenterent à Mrs Joseph & Luc Prestres Cochinchinois, fut si nombreuse dans une seule Province où on les arrêta comme par force, non seulement jusqu'à la fin de cette année, mais aussi dans la suivante; que quoy qu'ils travaillassent infatigablement, ils ne cessoient de demander du secours, & protestoient qu'il leur estoit mesme impossible de satisfaire dans cette Province seule à instruire & à baptiser tous ceux qui se presentoient. Les Catechistes faisoient les mesmes plaintes de leur costé: & afin que leurs voix réünies fussent plus fortes, ils resolurent tous ensemble de dépescher une chaloupe à Siam pour informer leur Evesque de leurs besoins & de l'estat admirable où se trouvoit la Religion Chrestienne dans la Cochinchine.

Jamais on n'a veu les premieres années de l'Eglise representées d'une maniere plus sensible, ny l'Histoire de ces heureux temps retracée plus fidelement en caracteres vivans & animez. Combien de fois les larmes me sont tombées des yeux? (dit un de ceux qui nous ont écrit de ce Royaume, où il avoit pour lors le bonheur de travailler.) Combien de fois ay-je amerement pleuré, voyant que je ne pouvois satisfaire à la devotion de ces peuples? Ils venoient me trouver, ajoûte-t'il, de quarante & cinquante lieuës loin pour avoir seulement la consolation d'entendre une Messe où ils fondoient tous en pleurs, & d'où ils ne sortoient qu'en respirant les souffrances & le martyre. Il est impossible, poursuit-il, d'exprimer dans quelles dispositions ils s'approchent des Sacremens; avec quels sentimens de componction ils s'accusent de leurs

moindres fautes, & avec quel courage ils s'en relevent ; combien ils ont de docilité & de soûmission à recevoir les avis qu'on leur donne, & combien ils apportent de fidelité à les pratiquer : quelle est leur patience dans tout ce qu'ils souffrent, & le desir qu'ils ont de souffrir encore davantage. De sorte, continuë cet Ecclesiastique, que s'il nous faloit repasser mille fois les mers pour trouver les solides consolations, dont nous joüissons icy, nous conterions pour rien toutes ces fatigues dans l'esperance de pouvoir encore un seul jour revoir ce que nous voyons.

CHAPITRE XII.

Guerre du Tonquin avec la Cochinchine.

NOus avons parlé tant de fois de la difficulté qu'il y avoit d'entrer dans la Cochinchine, de la garde exacte que le Roy faisoit faire dans tous les passages, & de la défense rigoureuse qu'on faisoit incessamment à tous les sujets de sortir du Royaume sous peine de mort, sans la permission expresse du Prince : Nous avons, dis-je, déja parlé tant de fois de toutes ces choses, sans en rendre aucune raison, qu'enfin nous ne croyons pas devoir laisser toûjours les Lecteurs dans l'inquietude où ils peuvent estre d'en sçavoir la cause.

Ce qui oblige donc le Roy de la Cochinchine à garder tant de mesures, est la guerre qu'il avoit avec le Tonquin. Peut-estre ne sera-t'on pas fâché d'en apprendre icy quelque chose, & de voir d'un costé la valeur admirable des Cochinchinois, & de l'autre l'abondance & la richesse prodigieuse de leurs ennemis. On sçait que la Cochinchine n'estoit autrefois qu'une simple Province du Tonquin, dont elle fut dé-

tachée par la revolte d'un Prince que le Roy son frere avoit envoyé pour la gouverner : de sorte que cette guerre des Cochinchinois est aussi ancienne que leur Royaume : Et comme elle a commencé avec luy, elle semble aussi devoir estre de longue durée, parce que d'une part les Rois du Tonquin, pressez tous ensemble par le motif de la gloire & par celuy de l'interest, ne peuvent souffrir qu'un Prince qu'il regardent toûjours comme un de leurs sujets, s'erige en Souverain dans une de leurs Provinces, & les couvre de honte, en tenant teste si long-temps à toutes les forces de leur Empire ; & que de l'autre les Rois de la Cochinchine, bien loin de s'effrayer & de s'affoiblir par tant d'attaques & de combats reïterez, reprennent un nouveau courage & de nouvelles forces au milieu de leurs combats & de leurs victoires.

Il paroît presque inconcevable que depuis prés d'un siecle les Tonquinois avec des armées de cent & six-vingt mille hommes, & des flottes effroyables, n'ayent encore pû seulement mettre le pied dans le Païs de l'ennemy, qui avec quinze à seize mille soldats a souvent avancé jusques à huit & dix journées dans le Tonquin, d'où neanmoins il a toûjours esté obligé de se retirer, n'ayant pas plus de monde qu'il luy en faut pour peupler & cultiver ses propres Terres.

Et pour ne parler icy que de ce qui s'est passé cette année, le Roy du Tonquin resolu de faire un dernier effort, & de ne point rentrer dans sa Capitale qu'il n'eust achevé la conqueste de la Cochinchine ; aprés avoir employé quelques années à lever des Troupes & à equipper des Vaisseaux, avança enfin vers ce Royaume par mer & par terre avec des forces capables d'étonner les plus redoutables puissances de l'Univers. Son armée de terre estoit de six-vingt mille hommes, en y comprenant ceux qui avoient soin de conduire les munitions de bouche & de guerre : Et son

armé navale n'avoit pas moins de mille galeres, qui ne manquoient d'aucune chose, & qui estoient mesme magnifiquement ornées, ayant pour la pluspart de tres-belles & tres-riches dorures. Il est vray qu'elles ne contenoient pas chacune plus de quatre-vingt ou cent hommes; mais il faut sçavoir aussi que chaque homme est tout ensemble soldat & Marinier, également habile dans l'un & dans l'autre métier; ils rament debout, ayans l'épée & le mousquet à leurs pieds; & dés qu'ils apperçoivent l'ennemy, ils font tous leurs efforts pour aller à l'abordage, où aussitost qu'ils sont arrivez, ils prennent leurs armes, & font de tous leurs vaisseaux un effroyable champ de bataille.

Cette magnifique flotte ne fit rien cette année, parce qu'elle fut dissipée par la tempeste avant que d'arriver au lieu du combat. Mais comme nous ne devons pas omettre icy que les Cochinchinois sont incomparablement plus forts sur mer que leurs ennemis, quoy qu'ils n'ayent jamais au plus que cinq cens Galeres, montées chacune de quatre-vingts hommes, c'est toûjours le fils aîné du Roy de la Cochinchine qui commande l'armée navale comme la plus honorable. Elle est composée des meilleurs soldats du Royaume; leur adresse & leur valeur surpassent tout ce que l'on en peut dire. Peut-estre pourroit-on s'en former quelque idée, parce qui arriva il y a quelques années, à trois vaisseaux Hollandois armez en guerre, qui ne connoissant pas la force des Cochinchinois, venoient fierement pour se venger jusques dans les Ports de la Cochinchine, des injures qu'ils croyoient avoir receuës, mais la bravoure leur coûta cher; car ayant esté rencontrez par quatre Galeres Cochinchinoises, ils en furent entourez si adroitement, qu'il leur fut impossible d'échapper, le feu de leurs canons & la force de leurs voiles n'ayant servy en cette occasion qu'à

rendre leur défaite plus honteuſe, & le triomphe de leur ennemis plus glorieux.

Pour ce qui regarde l'armée de terre, elle n'eut pas la meſme deſtinée; elle arriva toute entiere juſques au pied de la muraille qui ſepare la Cochinchine d'avec le Tonquin. Et quoy que le jeune Prince Cochinchinois, qui eſtoit le ſecond fils du Roy, pretendiſt faire avancer les troupes qu'il commandoit au delà de cette muraille, afin d'avoir le plaiſir de rencontrer & attaquer l'ennemy en pleine campagne & dans ſon propre Païs, il fut cependant prevenu par les autres & contraint de ſe défendre ſur ſa frontiere. Quoy que ce fût un avantage conſiderable pour luy dedans un lieu où il avoit quelques fortifications, ſa generoſité toutefois ne laiſſa pas d'exciter en luy quelque murmure, & peut-eſtre que ce dépit ſecret, qui paſſa bientoſt dans tous les ſoldats, fit qu'il ne ménagea pas les choſes avec autant de circonſpection qu'il ſembloit le devoir faire.

On combattit de part & d'autre avec tant de chaleur, qu'on euſt dit que chaque ſoldat diſputoit de ſon intereſt particulier. Les Hollandois qui donnoient du ſecours au Roy du Tonquin, ſe ſervirent de bombes d'Europe, dont on n'avoit jamais oüy parler en ce Païs-là. L'effet que firent les premieres, ſurprit étrangement les Cochinchinois; mais s'eſtant remis auſſi-toſt avec une preſence d'eſprit admirable, ils ſe ſervirent contre ces machines d'un moyen prompt & facile que la fortune leur preſenta. Il y avoit prés de l'endroit où ils combattoient, une grande quantité d'arbres & de bois, ils couperent promptement des branches, & les enlaſſant les unes dans les autres, ils en faiſoient des eſpeces de groſſes faſcines qu'ils portoient ſans beaucoup s'embaraſſer, & qu'ils jettoient avec une adreſſe prodigieuſe juſtement au lieu où tomboit la bombe, qui demeuroit ſans effet étouffée ſous ces amas de feüilles.

Jamais opiniâtreté ne fut pareille à celle des deux partis, ils estoient tellement acharnez au combat qu'il ne paroissoit pas possible de les en retirer. Leur fureur dura trois jours & trois nuits presque sans relâche; mais enfin épuisez de force plûtost que de perdre le courage, ils songeoient l'un & l'autre à la retraite, & ne pouvoient se resoudre ny l'un ny l'autre à la commencer: Comme les Tonquinois surpassoient cinq ou six fois le nombre de leurs ennemis, ils auroient pû, ce semble, aisément se relever en envoyant de temps en temps des gens frais pour repousser la vigueur des Cochinchinois: mais de quelque maniere qu'ils agirent en cette occasion, il est certain qu'ils furent les premiers à prendre la fuite avec tant de desordre & de confusion, que si les autres avoient esté en estat de poursuivre la victoire, ou qu'ils eussent eu de nouvelles troupes pour courir aprés les fuyards, ils en auroient fait un grand carnage, mais ils estoient si las qu'il ne leur estoit pas possible de les suivre seulement d'un pas; & ils se contenterent d'estre demeurez maîtres du camp des ennemis & de tout le butin qui s'y trouva.

Aprés tout les Tonquinois ne perdirent en cette occasion que seize ou dix-sept mille hommes, & il demeura sur la place trois ou quatre mille Cochinchinois, qui estoit une perte infiniment plus considerable pour eux, que l'autre ne l'estoit pour leurs ennemis: il n'y eut pourtant aucun de leurs Chefs, ny de leurs Officiers remarquables blessé à mort, quoy qu'ils eussent tous esté au feu sans s'épargner depuis le commencement du combat jusques à la fin.

Il est arrivé dans la suite de cette guerre des particularitez assez curieuses, que l'on rapporteroit volontiers, si on n'avoit dessein que de divertir les Lecteurs, ou que l'on voulût composer l'Histoire de ces Royaumes estrangers; mais comme la fin de cet ouvrage est

ſeulement de rendre conte au public du travail des ouvriers Evangeliques que la France fournit glorieuſement juſques aux extremitez du monde. On ne doit pas trop s'arreſter à des evenemens & à des démeſlez purement politiques, afin de décrire un peu plus au long ce qui regarde les affaires de noſtre Religion.

CHAPITRE XIII.

Du Tonquin. Le Roy continuë de défendre l'Exercice de la Religion Chrétienne dans ſes Eſtats.

TOut ce qu'on doit dire dans ce Chapitre ſera tiré de deux lettres écrites du Tonquin en l'année 1673. dont l'une eſt de M. de Bourges du 22. Aouſt ; & l'autre de M. Deidier du 15. Octobre. Toutes les deux nous apprennent que l'exercice de noſtre ſainte Religion eſtoit toûjours ſeverement défendu dans ce Royaume-là, & que le Roy s'en eſtoit expliqué plus fortement que jamais dés le commencement de cette année à l'occaſion d'un vaiſſeau Portugais qui avoit amené de Macao deux Peres Jeſuites dans un de ſes Ports pour le ſecours de cette Egliſe qui avoit un extreme beſoin d'Ouvriers. Dés qu'il eut appris leur arrivée, il en parut fort irrité, parce que c'eſtoit une contravention à ſes Edits : il ne voulut pas neanmoins les punir, il ſe contenta d'envoyer les menacer de ſa part, qu'il les traiteroit ſelon les rigueurs portées par ſes Ordonnances, s'ils ne ſe retiroient inceſſamment de ſes Eſtats : & il fit dire en particulier au P. Philippe Marini, (contre lequel il paroiſſoit plus en colere que contre les autres,) que puiſque malgré toutes ſes défenſes il ne laiſſoit pas de demeurer dans ſon Royaume & d'y appeller des Peres de la Loy ; il prendroit la reſolution d'eſtre auſſi ſevere à l'avenir que l'Empe-

reur du Japon contre tous les Chreſtiens en general, & nommément contre les Preſtres étrangers en particulier.

La raiſon qu'il avoit de traiter ſi mal ces derniers, n'eſtoit pas ſeulement l'oppoſition qu'il avoit euë de tout temps au Chriſtianiſme, mais la conjončture de la guerre qu'il avoit pour lors contre la Cochinchine. On remarque que pendant qu'elle dura, il eut une défiance extraordinaire de tous les Etrangers, & cette défiance alla ſi loin, que pour s'aſſurer plus aiſément de leurs perſonnes (quoy qu'il y en eût pluſieurs qui luy eſtoient d'ailleurs fort agreables,) il leur ordonna d'aller tous, de quelque Nation qu'ils fuſſent, demeurer enſemble dans un certain Village qu'il leur marqua, où ils devoient eſtre veillez par un Gouverneur qui paſſoit pour un des hommes les plus exacts & les plus rudes de tout le Royaume.

Cependant cette meſme guerre qui fut l'occaſion d'un redoublement de rigueur contre les Chreſtiens, fut auſſi par hazard la cauſe de l'inexecution des Edits du Prince; car comme il alla en perſonne commencer la campagne, & ſe mettre à la teſte de ſes troupes contre celles de la Cochinchine, depuis le jour de ſon depart juſqu'à ſon retour au mois de Mars, on laiſſa toutes choſes dans quelque calme, & on eut aſſez de liberté pour tout ce qui regardoit la Religion Chrêtienne.

Sur la fin de la Campagne le Roy retournant des frontieres de la Cochinchine à ſa Ville Capitale, rappella ſon Gendre du Gouvernement de la Province, où eſtoient Mrs Deidier & de Bourges; & il y renvoya un certain Eunuque qui en avoit déja eſté Gouverneur, & qui eſtoit beaucoup plus ſevere que le Gendre du Roy pour l'execution des Edits contre les Chreſtiens, comme il parut par la maniere dont il en uſa avec le Pere Marini, & avec les deux Jeſuites qui

estoient venus depuis peu, & qu'il avoit amenez avec luy (comme pour répondre au Roy de leurs personnes) aprés avoir fait visiter exactement leur vaisseau par son ordre.

La connoissance que Mrs Deidier & de Bourges avoient de la disposition de son esprit, les empescha d'aller à la Cour si-tost qu'ils auroient pû faire, suivant la permission qu'ils en avoient déja obtenuë de son Predecesseur, dont on avoit meilleure composition que de luy. Ils jugerent que de peur de le choquer, il faloit le saluër avant que de partir, & luy demander tout de nouveau son agréement pour leur départ. Ils furent donc luy faire la reverence, & luy offrir un present assez raisonnable, dont il ne voulut accepter que la moindre partie, ce qu'il fit de la meilleure grace du monde; car il prit seulement dix cierges avec autant de demonstration de bonté & de reconnoissance, que si la chose eust esté de fort grand prix. Mais comme ces Mrs se retiroient, & qu'ils n'estoient qu'à huit ou dix pas de luy, craignant qu'ils ne prissent son honnesteté pour un consentement tacite de faire tout ce qu'il leur plairoit pour le bien de la Religion qu'ils professoient, il les fit rappeller, & leur dit: Vous n'ignorez pas que le Roy mon Maître a défendu vostre Religion à ses sujets; Prenez donc garde par dessus toutes choses de ne l'enseigner à personne; car si je l'apprens, quoy que je sois de vos amis, je ne vous le pardonneray pas. Souvenez-vous que je ne suis point de ces gens qui prennent des presens à toutes mains, & qui souffrent ensuite toutes choses contre l'ordre. M. Deidier & de Bourges virent assez par ces dernieres paroles qu'il avoit en veuë le Gendre du Roy, par l'authorité duquel le P. Marini avoit trouvé le moyen de contenter son zele, en assemblant tous les jours les Chrestiens & les Infideles qui venoient entendre publiquement ses leçons.

Ce Pere sçavoit trop bien le chagrin que le nouveau Gouverneur avoit contre luy, pour s'exposer à luy demander permission d'aller saluër le Roy, il se contenta de celle que son Predecesseur luy avoit donnée, & il partit de nuit en diligence avec deux autres Peres. Le Gouverneur regarda son départ comme une fuite, & ayant envoyé ses Gardes aprés luy, il le trouva dans la maison d'un Eunuque à qui le Roy mesme l'avoit confié, & qui promit de le representer quand il plairoit á sa Majesté.

Cependant comme le jour de l'Audience qu'on avoit assigné aux Estrangers pour aller complimenter ce grand Prince à son retour de Campagne, estoit le 28. de Mars, Mrs Deidier & de Bourges ne manquerent pas de s'y trouver avec un petit present. Les Peres Portugais, les Marchands Anglois & les Hollandois y vinrent avec les leurs, & ils saluërent tous le Roy chacun selon la coûtume de leur Païs, excepté le Pere Marini, qui estant vestu à la Tonquinoise, il le salüa cinq fois à la mode du Tonquin par inclination de teste, les genoux & les mains en terre ; aprés quoy on les fit passer tous dans une autre salle où le Roy envoya un Eunuque pour leur faire quelques questions sur la France, l'Angleterre, le Portugal & la Hollande, & pour s'informer lequel de ces quatre Estats estoit le plus grand, le plus riche & le plus abondant en Artillerie & en Fondeurs de Canons. L'Eunuque s'estant adressé parciculierement à M. Deidier, comme à celuy qu'il sçavoit bien parler mieux que les autres la Langue vulgaire, ce François voulut répondre de maniere qu'aucune Nation ne pust s'en choquer. Il luy dit donc d'abord que chacun de ces quatre Estats estoit grand & puissant, & qu'on n'y manquoit ny de Canons, ny de Fondeurs. Mais comme il vit que cette premiere réponse ne satisfaisoit pas l'Eunuque entierement, il demanda qu'on luy apportât

des cartes de Geographie dans lesquelles il luy fist voir à l'œil la differente étenduë de chaque Païs. Cette adresse ne le contenta pas encore, & M. Deidier se voyant pressé de dire nettement & sans dissimulation ce qu'il en pensoit, il dit que tout le monde demeuroit d'accord que la France l'emportoit sur l'Angleterre, sur le Portugal & sur la Hollande, & qu'il n'y avoit aucun de ces Estats qui n'eût non seulement pour luy autant d'Artillerie & de Fondeurs & de Canons qu'il luy en faloit, mais mesme qui ne fût en état d'en donner aux autres Royaumes. Cette réponse ayant esté portée au Roy par l'Eunuque, sa Majesté le renvoya dire de sa part aux François & aux Anglois qu'il leur donnoit la mesme liberté de trafiquer dans son Royaume, qu'il avoit accordée depuis long-temps aux Hollandois.

Le Pere Marini n'eut pas le mesme bonheur, car l'Eunuque se tournant vers ce Pere, luy dit de la part de sa Majesté, qu'aprés les ordres précis qu'il avoit eus de se retirer, on trouvoit fort étrange qu'il osât se presenter à la Cour, & qu'il meritoit que l'on fist un châtiment exemplaire en sa personne, pour faire connoistre à tous les sujets du Roy combien le Prince avoit en horreur la Religion Portugaise, qu'il avoit dessein de défendre sous des peines aussi terribles qu'au Japon. C'est ainsi qu'on luy reïtera à luy-mesme ce qu'on luy avoit déja fait dire ; & il connut bien qu'il n'obtiendroit jamais la permission qu'il demandoit de bâtir une maison au Tonquin, sous pretexte d'y faire un Magazin de marchandises. Car quoy que ces deux Peres & luy voulussent passer pour Marchands, on se douta que leur veritable dessein estoit de ménager en secret les interests de nostre sainte Religion, & c'est ce qu'on ne vouloit pas absolument permettre.

Il leur fut assez difficile de resoudre ce qu'ils avoient à faire en cette rencontre ; car d'un costé il ne leur

paroissoit pas seur de demeurer davantage au Tonquin ; & de l'autre, il n'y avoit pas moyen de retourner à Macao que par le mesme vaisseau qui avoit amené les deux Peres Ferreira & Pimentel. Mais il n'estoit pas possible qu'il se remist en mer avant qu'on eût vendu les marchandises dont il estoit chargé, & qu'on eût acheté celles dont on vouloit se pourvoir. Comme cette vente & cet achapt ne se pouvoient faire sans une Permission Royale, on donna secretement de fort belles perles à quelques femmes du Roy pour l'obtenir par leur moyen. Mais au lieu de venir à bout de ce qu'on pretendoit, les Visiteurs du vaisseau ayant eu connoissance de ces perles, & estant indignez qu'on les leur eût cachées dans leur visite, confisquerent par punition la meilleure partie des Marchandises sans autre forme de procez.

Ce malheur fut suivy d'un autre encore plus fâcheux. Le vaisseau estoit presque sur son départ lors que sept Mariniers Payens qui estoient Chinois, allerent accuser le Capitaine d'avoir supprimé plusieurs coffres pleins de choses fort precieuses sans payer les droits. Aussi-tost on arresta ce Capitaine avec les principaux Officiers du bord : on les appliqua mesme à la question, & on leur mit les fers aux pieds, non seulement à eux, mais aussi aux deux Peres Portugais qui furent en cet état jusqu'à ce que le Pere Marini les en tira avec une extreme peine, & par une espece de rançon, que l'on fit monter à mille ducats d'argent, comme M. Deidier l'a écrit. M. de Bourges mande que le P. Marini fut fait prisonnier luy-mesme avec les deux Peres, le Capitaine, l'Ecrivain du vaisseau, & les trois Tonquinois Chrestiens, & que pour sortir de là, aprés avoir demandé pardon au Roy, il luy en cousta prés de quatre mille francs en divers presens qu'il falut faire, & qui ne l'exempterent pas de la necessité de s'embarquer pour Macao, où le Roy luy ordonna

de retourner promptement, & d'y remener les deux Peres qui en estoient venus depuis peu.

Pour obeïr à cet ordre, ils se retirerent tous trois à Hien, où le Gouverneur de la Province, aprés avoir parlé d'eux indignement, les fit rigoureusement garder dans leur maison, & fit publier en plein Marché, & dans tous les Carrefours de la Ville, défense expresse à tous les Habitans de les aller voir, sans avoir pris l'attache de son Secretaire, sous peine de quatre-vingt coups de bâton, & d'une amende pecuniaire, telle qu'il voudroit. On trouva pourtant quelque temps aprés le moyen de l'adoucir par les presens que le Capitaine du vaisseau fit à sa femme. Il permit donc au P. Marini de bâtir une maison à Hien, & d'y laisser ses deux Confreres déguisez en habit de Marchands avec quelques Seculiers Portugais.

Mais avant que son bâtiment fust achevé, le Roy, qui craignoit avec raison que le Gouverneur ne se laissât gagner ou surprendre, luy envoya un nouvel ordre, par lequel il luy commandoit de dire au P. Marini & aux deux autres Jesuites, qu'il leur ordonnoit d'aller sans delay à Macao, & de ne revenir jamais au Tonquin; & qu'en cas de desobeïssance, il ne devoit plus attendre de grace aprés le pardon que l'on luy avoit accordé depuis peu en consideration de sa vieillesse; & afin que ny luy ny aucun de ses Confreres ne demeurassent cachez dans le Royaume. La volonté du Prince fut qu'un des Officiers du Gouverneur accompagnât leur vaisseau le long de la riviere jusqu'en pleine mer, tant pour les empescher de faire aucun exercice de Religion, que pour prendre garde qu'aucun d'eux ne se coulât dans quelque chaloupe pour aller descendre en quelque endroit de la Coste à l'insceu de tout le monde,

Malgré toutes ces précautions, le Pere Marini eut le zele & l'adresse de faire ce qu'on craignoit, & lors

que l'Officier du Gouverneur l'eut quitté, & qu'il fut retourné au Tonquin sur la galere qui avoit suivy le Vaisseau, les Peres Ferreira & Pimentel retournerent secretement à terre se joindre au Pere Fuciti Jesuite, & se cacher comme luy. Ce fut un trait admirable de la Providence, de ce que leur retour ne fut pas connu, parce qu'il estoit facile de le sçavoir, si un certain Officier qu'on nomme le Garde-costes eust fait son devoir; Le Gouverneur de la Province qui se défioit de tout, luy avoit mandé d'examiner avec soin tous les Vaisseaux qui viendroient aborder dans l'étenduë de sa Juridiction, pour voir si les trois Peres Portugais, ou quelqu'un d'eux, ne reviendroient point; S'il se fust acquitté de cette commission, il auroit tout découvert. Car le Pere Marini, qui estoit party au commencement de Septembre, ayant esté battu durant un mois de diverses tourmentes sur les mers du Tonquin, & perdant l'esperance de pouvoir retourner à Macao cette année-là, fut obligé de revenir en Octobre au Port où il s'estoit embarqué, pour y faire en cachette de nouvelles provisions, dans le dessein de tourner vers Siam. On eût pû aisément pour lors visiter son Vaisseau si on en eût eu la pensée; & lors qu'on auroit veu que les deux Peres n'y estoient plus, on auroit jugé qu'ils estoient cachez en quelque lieu, où on les eust fait chercher avec tous les soins imaginables; mais Dieu ne le permit pas, de peur que cet accident ne troublast tout de nouveau les Chrestiens.

CHAPITRE XIV.

Les Missionaires travaillent secretement au Tonquin avec benediction, nonobstant la rigueur des Edits.

A Juger des progrés que la Religion Chrestienne pouvoit faire cette année par les difficultez qu'on

avoit de l'embrasser, & par les menaces continuelles de quelque persecution, on ne pourroit pas s'imaginer que les Missionaires eussent pû rien faire auprés des peuples du Tonquin, tant pour l'edification de ceux qui estoient déja convertis, que pour l'instruction des autres qui ne l'estoient pas. Mais comme l'on a veu depuis le siecle des Apostres jusqu'à present, dans tous les lieux où l'on a planté la Foy, que la severité des défenses, & la crainte des châtimens, au lieu de dégouter les esprits, leur a servy d'amorce pour les attirer a la creance des Veritez Catholiques, & pour les y affermir; on n'aura peut-estre pas de peine à croire que les Tonquinois ayent ressenty cet effet ordinaire de la grace, & que les Missionaires ayent travaillé utilement à la conversion de plusieurs Idolatres d'entre-eux, & à la consolation de tous les Fidelles qui sont répandus en differentes Provinces.

Les trois premiers mois de l'année parurent à Mrs Deidier & de Bourges, tres-propres pour conferer avec tous les Ouvriers qui travailloient sous leur conduite dans les differentes Eglises dont on leur avoit commis le soin; Ils choisirent ce temps-là, parce que, comme l'on a dit dans le Chapitre precedent, l'expedition militaire du Roy du Tonquin contre la Cochinchine, donna quelque tréve aux Chrestiens, & quelque liberté aux Missionaires: Ceux-cy conceurent le dessein d'appeller auprés d'eux tous les Prestres & les Catechistes qui pourroient s'y rendre, afin de les faire passer des emplois de la vie active aux exercices d'une retraite spirituelle de sept ou huit jours, plus ou moins, selon le besoin de leur ame, & l'estat de leur Mission.

Il y en eut environ trente qui vinrent au lieu qu'on leur avoit indiqué, & qui trouverent auprés de la maison des deux Prestres François, un petit Hermitage qu'on avoit basty exprés pour les y loger. Toute leur solitude se passa de la maniere du monde la plus douce

pour eux, & la plus édifiante pour leurs Directeurs ; & quoy que l'exactitude avec laquelle ils veillent toûjours sur eux-mesmes dans l'embaras de leurs fonctions, les eût empeschez de tomber dans la tiedeur, & dans la dissipation, qui suivent pour l'ordinaire l'excés du travail exterieur, ils sortirent neantmoins de ce desert beaucoup plus recueillis & plus fervens qu'ils n'y estoient entrez ; & aprés avoir écouté les avis qu'on jugea à propos de leur donner, avec une docilité merveilleuse, & receu les Sacremens avec une devotion capable d'en inspirer à ceux qui en estoient les témoins, ils retournerent chacun dans le lieu de leurs Missions, avec un desir plus grand que jamais, de procurer la gloire de JESUS-CHRIST par toutes sortes de voyes aux dépens mesme de leurs vies.

Ils ne furent pas les seuls qui firent retraite pendant l'absence du Prince ; il y eut aussi quelques femmes vertueuses, en pareil nombre de trente, qui demanderent la mesme grace. Ce sont celles qui vivent en continence dans une espece de Communauté reguliere, & qui sont connuës par les Chrestiens sous le nom *des Amantes de la Croix*, parce qu'elles font une profession particuliere d'honorer la Mort & Passion du Fils de Dieu, en se conformant à ses souffrances, & à ses saintes intentions sur le Calvaire. Elles se retirerent donc les unes aprés les autres dans leurs maisons sous la direction de Mrs Deidier & de Bourges ; & l'on peut dire sans exaggeration qu'elles s'y comporterent avec autant de fidelité & d'ardeur, que les Religieuses les plus parfaites auroient pû faire. Aussi ont-elles eu la consolation d'en retirer tout le profit qu'elles en pouvoient attendre pour leur avancement spirituel ; & l'on a veu augmenter notablement en elles le zele qu'elles avoient eu jusqu'alors pour demander à Dieu la conversion des Payens.

Pendant qu'elles redoublerent leurs prieres pour ce

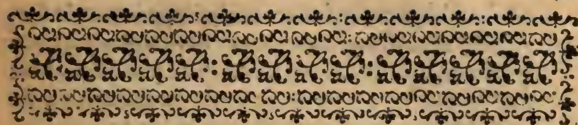
dessein, les Prestres & les Catechistes du Pays qui estoient échauffez du mesme feu, se répandirent par tout où ils pûrent trouver quelque entrée ; de sorte que sans parler de la multitude des Gentils, qu'ils avoient déja ébranlez dans leur fausse Religion, ou des Catechumenes qu'ils preparoient au baptesme par les instructions & les épreuves ordinaires, ils baptiserent depuis le commencement de l'année jusqu'au 15. d'Octobre, cinq mille trois cent quatre-vingt six personnes ; & il est aisé de juger que ce nombre s'accrut asseurément beaucoup pendant les deux mois & demy qui restoient encore jusqu'à l'an prochain ; Mais comme lors que M. Deidier écrivoit en France, il ne pouvoit pas sçavoir ce qui se feroit dans la suite, il n'a pû faire mention que de ceux dont le roolle luy avoit esté envoyé dans le temps qu'il faisoit sa lettre, & il se peut faire mesme que chaque Prestre & Catechiste ne luy avoit pas encore envoyé pour lors son memoire particulier.

Ceux qu'il avoit déja receus luy apprenoient qu'on avoit entendu quarante-six mille cent soixante-sept confessions (non pas à la verité toutes de differentes personnes, car plusieurs Chrestiens s'estoient confessez cette année-là plusieurs fois :) qu'on avoit consumé trente-un mille six cent trois petites Hosties ; qu'on avoit fait deux cent cinquante-trois mariages entre des personnes Chrestiennes, suivant les regles & les ceremonies de l'Eglise, & qu'on avoit donné le saint Viatique & le dernier Sacrement à cent quatre-vingt dix-sept malades, qui avoient esté assistez jusqu'à la fin avec autant de bon-heur, que si l'on eût joüy de la plus profonde paix pour le ministere Ecclesiastique, quoy qu'en effet on ne pût en faire les fonctions qu'avec peril & avec inquietude ; Car on entendoit toûjours parler de temps en temps de quelques Chrestiens qui avoient esté saisis & punis de trente coups de bâton, suivant les Ordonnances, outre les amendes pecuniai-

res que l'avarice des Juges & des Gouverneurs de Provinces imposoit à quelques-uns de leur authorité privée.

On peut ajoûter à ces mauvais traitemens ceux que receurent deux Catechistes Acolythes de la part de quelques mauvais Chrestiens, qui ayant esté exclus des assemblées des Fidelles, & privez des Sacremens, à cause du libertinage qu'on avoit reconnu en eux par le bruit commun, se porterent à tel excés pour se vanger de la juste confusion qu'on leur faisoit, qu'il seroit difficile de porter la fureur plus loin, à moins de laisser les gens morts sur la place. Ces malheureux s'estant assemblez sept ou huit, se jetterent en plein Marché sur les Acolythes Paul & Dominique, & aprés les avoir bâtonnez cruellement, ils leur briserent le poulce de la main droite. Encore ne furent-ils pas contens à l'égard de Dominique, car ils le tourmenterent quatre mois aprés durant une nuit entiere, tantost en luy liant les bras par derriere, & le traînant par les cheveux, tantost en le foulant aux pieds, & le fustigeant avec tant de cruauté, qu'il en demeura comme mort, & quoy qu'ils n'en eussent pas tant fait à Paul, il luy falut plus d'un an pour recouvrer entierement ses forces, nonobstant tous les soins que l'on prit de luy. D'où l'on peut juger combien il falut de temps pour rétablir Dominique dans une parfaite santé; Mais l'un & l'autre se sont estimez heureux d'avoir essuyé la fureur de ces libertins, & ne se croyant pas dignes de souffrir quelque chose pour la défense de la Foy, ils ont esté consolez d'endurer du moins pour les interests de la discipline de l'Eglise.

Fin de la seconde Partie.



RELATION DES MISSIONS ET DES VOYAGES DES EVESQUES VICAIRES APOSTOLIQUES, ET DE LEURS ECCLESIASTIQUES en l'Année 1674.

TROISIESME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Embarquement de M. Sevin à Marseille, pour retourner à Siam par la voye de Terre.



ORSQUE M. d'Heliopolis renvoya M. Sevin de Surate en Europe en 1672. son dessein fut que ce Missionaire ne demeurât en France qu'autant qu'il seroit necessaire pour rendre quelques lettres à la Cour, & qu'il allât incessamment à Rome negocier plusieurs affaires tres-importantes à la Mission des trois Evêques Vicaires Apostoliques, afin qu'il pût rapporter luy-mesme au plûtost à Siam tous les ordres dont il plairoit au saint Siege le charger.

Quelque diligence qu'on fist pour l'expedier en Italie, son voyage dura plus d'un an ; mais il n'eut pas sujet de se repentir de la longueur de son sejour , puisqu'il avoit obtenu tout ce qu'on pouvoit desirer pour le bien de l'œuvre. Estant donc muny de toutes les expeditions necessaires , il revint à Paris au commencement de Mars de l'année 1674. où il passa quelques mois à deliberer de la voye qu'il prendroit pour retourner aux Indes , & à se preparer à partir avec quatre Ecclesiastiques François , qui se joignirent à luy , aprés avoir éprouvé leur vocation pour les Missions des Indes Orientales , & qui sont Mrs Thomas , le Noir , de Clergues , & Geffrard.

Le premier estoit celuy de toute la troupe qui avoit demeuré plus long-temps au Seminaire de Paris pour les Missions Estrangeres , où il avoit achevé de connoistre la volonté de Dieu sur luy , & où il s'estoit mis en estat de s'embarquer avec un autre Missionaire , avant que M. Sevin fust arrivé de Rome. Il s'embarqua en effet en Janvier 1674. au Havre sur un Vaisseau de la Compagnie Royale , & Messieurs les Directeurs, avec leur bonté ordinaire , avoient accordé place pour deux Prestres & un Seminariste Chinois d'origine ; mais le Vaisseau n'ayant pû continuer sa navigation par des accidens que la prudence humaine ne pouvoit éviter , & les Missionaires estant bien informez qu'il n'en partiroit point d'autre de France cette année-là, ils furent obligez de revenir à Paris prendre de nouvelles mesures , à l'exception du Seminariste Chinois, auquel ils donnerent de l'argent pour aller à Marseille, & continuer son voyage sans retardement , ainsi qu'il témoigna le desirer. Quelque temps aprés M. Sevin arriva à Paris, où il trouva M. Thomas , & trois autres avec luy , disposez à partir quand on voudroit. Il chercha donc dans tous les Ports quelque voye prompte pour Surate ; il alla luy-mesme en Angleterre dans ce

deſſein, & voyant que la route de la Mer luy eſtoit fermée par tout, il ſe détermina à prendre le chemin de terre, comme il eſt tracé dans la Relation du voyage de M. de Berithe.

La petite troupe dont il eſtoit le conducteur, quitta Paris avec luy le cinquiéme de Juillet, par la voye d'Auxerre & de Lyon, pour ſe rendre à Marſeille le plus promptement qu'elle pourroit. Elle s'y rendit au mois d'Aouſt ſuivant; & aprés avoir eu tout le loiſir de faire ſes proviſions, elle monta ſur un Vaiſſeau Marchand du Capitaine Marin, fort experimenté ſur la mer Mediterranée, & toûjours heureux dans toutes ſes courſes. On ſortit du Port le onziéme Septembre, l'on vogua le plus agreablement du monde juſqu'à Malthe, ſans rencontrer aucunes voiles ennemies, contre l'ordinaire, dont le Capitaine meſme parut eſtonné; mais la tranquillité où tous les eſprits avoient eſté juſqu'alors, fut troublée le ſeptiéme Octobre à la pointe de l'Iſle de Candie, par la découverte de quatre Vaiſſeaux, environ à ſept lieuës d'éloignement. Celuy qui faiſoit la ſentinelle à la hune ne les apperceut pas tous à la fois, d'abord il n'en vit que deux, & quelque temps aprés les deux autres ſe montrerent. On ne douta point que ce ne fuſſent des Pyrates: on jugea meſme qu'ils eſtoient de Tripoly, parce que c'eſtoit la ſaiſon, où ils ont de coûtume de croiſer ces Mers; & l'on a ſceu depuis que ces quatre voiles n'eſtoient que la moitié d'une petite flotte compoſée de huit, qui s'eſtoient ſeparées en deux eſcadres pour aller chercher fortune, un peu auparavant qu'elle euſt découvert le Navire de France. En quoy l'on peut déja remarquer un trait admirable de la Providence divine; car ſi tous les Vaiſſeaux euſſent eſté encore unis, lors qu'on découvrit le noſtre, ils ſeroient tous venus fondre ſur luy, comme ſur une proye aſſurée; mais Dieu ne voulut pas que la partie fût ſi inégale: il ſe contenta de donner à

vîtes comme le vent. Ce vaiſſeau n'avoit preſque pas plus de Canon que le moindre des quatre qui l'attaquoient ; il n'eſtoit armé que de quarante pieces, au lieu que l'Amiral des autres eſtoit armé de cinquante-ſix, & le Vice-Amiral & le Contre-Amiral de quarante-huit ou cinquante, & le dernier de trente-ſix. Chacun de ces quatre eſtoit monté de trois à quatre cens Corſaires bien aguerris, & le Marſeillois n'avoit pas plus de cent trente ou quarante hommes d'equipage, qui pour la pluſpart eſtoient Matelots de Provence. Il n'en faloit pas davantage pour jetter le Capitaine dans la derniere conſternation : mais comme il eſtoit également brave, & homme de bien, il ſe ſentit animé d'un coſté par le peril à faire un effort de courage ; & de l'autre, par la vertu à mettre ſa confiance en Dieu.

Il voulut qu'on employaſt ce qui reſtoit de temps de la nuit à diſpoſer toutes choſes à une vigoureuſe reſiſtance, & parce qu'il ſçavoit bien que les moyens humains eſtoient encore moins neceſſaires en cette occaſion que les divins, il crut qu'il faloit commencer par un recours ſincere à la bonté de Dieu, & pria les Miſſionaires qui eſtoient ſur ſon bord d'exhorter tout le monde à ſe mettre en bon eſtat, & à ſe rendre le Ciel favorable par la pureté de la conſcience, & par la ferveur de la priere. L'exhortation fut ſi puiſſante que l'on prit à l'envy la reſolution de ſe confeſſer ; ce qu'ils firent de tout leur cœur avec des mouvemens d'une contrition ſi ſenſible, qu'elle conſola merveilleuſement les cinq Preſtres Miſſionaires. Ceux-cy partagerent ſi bien entr'eux le nombre des penitens que tout l'equipage fit ſa Confeſſion à la reſerve de trente perſonnes qui n'en ayant pas eu le loiſir, receurent l'abſolution generale qu'on a de coûtume de donner en de pareilles rencontres. Et comme ſi cette diſpoſition de pieté n'eût pas ſuffi, tous ſe mirent ſous la protection

M

de saint Joseph à la persuasion du Capitaine, qui sçeut que la Mission des Evesques François l'avoit choisi pour son special Protecteur, & firent un vœu à Dieu, chacun selon son pouvoir, en l'honneur de ce grand Saint, dont ils voulurent honorer particulierement la vertu afin de se rendre plus dignes du secours de Jesus & de Marie.

Pendant qu'ils vacquoient ainsi les uns aprés les autres à leurs devotions, le Capitaine mettoit ordre à tout; il donnoit à ses gens à mesure qu'ils se levoient des pieds de leur Confesseur, le poste, l'employ & les avis qu'il croyoit leur estre propres, & il fit tant de diligence, qu'il n'avoit plus rien à faire pour se preparer au combat lors qu'il fut temps de le soûtenir. Ce fut dés la pointe du jour le 8. Octobre que l'attaque commença assez proche de l'endroit où se donna autrefois la fameuse bataille de Lepante; ce qui sans doute ne doit pas estre oublié, parce que la circonstance du lieu fut, pour ainsi dire, un presage de la victoire.

A peine voyoit-on assez clair pour se découvrir suffisamment de part & d'autre, que l'un des vaisseaux ennemis tira sur le nostre une volée de Canon à bale, pour obliger le Capitaine à mettre son pavillon, qui jusqu'alors n'avoit point paru. On mit aussi-tost le pavillon blanc en répondant à l'attaque du Corsaire avec la bouche des Canons: & dés que les quatre vaisseaux l'eurent apperçu, il y en eut deux qui se détacherent, & qui vinrent prendre le Marseillois en flanc à droit & à gauche. Celuy qui commandoit l'Escadre, partagea ainsi ses forces, parce qu'il crût qu'il viendroit aisément à bout de son dessein, sans les employer toutes, ou du moins qu'il ne douta pas que si ces deux premiers Vaisseaux estoient battus, les deux autres venans à fondre sur ce victorieux déja fatigué d'une longue resistance, ils ne le prissent à vive force, & ne l'emportassent presque sans

peine. : mais Dieu, qui avoit resolu de combattre pour nos gens, avoit asseurément une autre veuë plus favorable : & l'on peut dire qu'il se servit de la politique de leurs ennemis pour rendre leur attaque plus facile à soûtenir, puis qu'il est bien plus aisé de resister seulement à deux vaisseaux qu'à quatre tout à la fois : outre qu'ayant eu l'avantage sur les premiers, on a ensuite plus de courage pour repousser les seconds, dont on se promet la défaite avec une espece d'asseurance.

Quoy qu'il en soit, les deux qui donnerent le premier choc, le firent avec des décharges si frequentes & si terribles qu'en peu de temps l'on fut enveloppé d'un nuage impenetrable de fumée, où l'on ne pouvoit se faire jour qu'à la faveur du feu des Canons & des Mousquets, dont les éclairs continuels ébloüissoient les yeux, sans presque les éclairer, pendant que l'éclat & le fracas des coups tirez de si prés jettoient la terreur jusqu'au fond de l'ame : & quelques gens qui s'estoient trouvez en beaucoup d'autres occasions sur terre, ont avoüé qu'ils n'ont jamais rien veu ny rien entendu de plus effroyable que ce qui se passa pour lors : Aussi, disent-ils, que le cœur le plus ferme en eust esté ébranlé.

Les François tout transportez des premieres saillies de leur humeur guerriere, & d'ailleurs animez d'une forte confiance en Dieu par l'intercession de leur saint Protecteur, jetterent d'abord tous ensemble un cry furieux, tant pour s'exciter les uns les autres au combat, que pour marquer aux Corsaires le mépris qu'ils faisoient d'eux, & la resolution où ils estoient de se battre jusqu'à l'extremité. Cet effort de voix fut si grand qu'on eût dit qu'ils estoient le double de gens sur leur bord, & il fut suivy d'une défense si vigoureuse en toutes manieres, qu'en moins d'une heure un des Vaisseaux barbares estant tout percé de coups, se retira promptement pour éviter le naufrage, & laissa l'autre

tout seul plus acharné au combat qu'auparavant. Celuy-cy estoit l'Amiral, monté comme on a déja dit, de 56. pieces de Canon ; & parce qu'il estoit commandé par un Renegat François , les Canoniers & les soldats qui estoient dessus , firent un feu épouvantable durant 5. heures sans relâche avec une fureur extraordinaire,mais par la grace de Dieu sans aucun succés. Il est certain que selon toutes les apparences le vaisseau Marchand, aprés avoir essuyé tant de canonades & de mousquetades , devoit estre presque tout brisé , & tout son equipage tué ou blessé. Cependant on aura de la peine à croire que le corps du vaisseau ne fut presque point endommagé, & il n'y eut qu'un seul Matelot emporté d'un boulet, trois autres blessez , dont deux estoient hors de danger dés le dix-septiesme du mesme mois , & le troisiéme mourut peut-estre dans la suite , quoy qu'on n'en ait rien mandé ; tout le reste demeura en quelque façon comme invulnerable & comme inaccessible à la mousqueterie des ennemis , dont on empescha l'effet par un petit rempart de matelats que nos gens leur opposerent. Il s'en falut beaucoup que l'Amiral de Tripoly fust si bien traité ; la pluspart de ses masts furent rompus , ses voiles déchirez en mille morceaux , & la meilleure partie de son monde couchée sur la place : on les voyoit tomber à douzaine. Les Fuziliers du Marseillois tiroient si juste , que presque pas un coup n'estoit perdu. Le Capitaine qui estoit par tout , & qui faisoit tantost le Canonier, tantost les soldat , estoit si adroit entre tous les autres , qu'il ne manquoit pas à prendre à point nommé, sur le bord ennemy tous ceux qu'il vouloit , & conservant toûjours une presence d'esprit admirable dans la plus grande chaleur du combat ; il choisissoit pour ainsi dire sa proye. Le dernier coup de fuzil qu'il tira fut remarquable ; car ayant appellé celuy qui estoit auprés de luy pour luy montrer sur l'Amiral un des principaux Officiers qui estoit assez à découvert,

il dit qu'il en vouloit à celuy-là, & ayant aussi-tost lâché le coup, on vit tomber ce mesme homme à la renverse, avec l'admiration de celuy qui en estoit le témoin.

Les Pyrates, qui jusqu'icy n'avoient fait que la moitié de leur effort, aprés avoir pourveu à la retraite & à la seureté de leur Amiral, se preparoient de revenir à la charge avec deux vaisseaux tout frais. Leurs preparatifs donnerent environ une demie heure de repos au Capitaine Marin, qui employa tout le loisir qu'il eut, tant à raccommoder ses voiles & les cordages de son vaisseau, qu'à rafraîchir & encourager son monde. Estant donc en estat de se battre tout de nouveau, il receut avec intrepidité la seconde attaque du Viceamiral & du Contreamiral. On peut juger de la vigueur de cette action par le dépit que la premiere défaite inspiroit aux uns, & par la confiance que la premiere victoire donnoit aux autres. Il seroit à souhaiter qu'on eust aussi bien circonstantié ce second combat que le precedent dans les lettres qui nous ont appris tous les deux : mais on s'est contenté de dire qu'il dura deux heures entieres avec une ardeur & une opiniatreté incroyable. Et quoy que l'Amiral s'estant radoubé, vint sur la fin au secours des deux vaisseaux qui commençoient à faire eau de toutes parts; il ne pût jamais rien faire, & fut obligé de se retirer honteusement avec eux à la veuë de l'Isle d'Estoffane, à deux heures aprés midy, aprés avoir cent fois tenté l'abordage inutilement pendant huit ou neuf heures d'un des plus rudes combats qui se soient donnez depuis long-temps sur la mer Mediterranée.

C'est ainsi que cent quarante hommes se défendirent contre prés de douze cent, & qu'un seul vaisseau Marchand en battit quatre de guerre, qui furent enfin contraints de prendre la fuite. On auroit pû sans doute en couler quelques-uns à fond, ou mesme s'en emparer, si on avoit voulu profiter de tout l'avantage qu'on avoit

ſur eux, mais l'ordre rigoureux que les perſonnes intereſſées aux richeſſes des vaiſſeaux Marchands donnent aux Capitaines de ne rien hazarder du tout, fut cauſe qu'on ne les pourſuivit pas, & que l'on crût avoir aſſez fait de les avoir mis tous hors de combat avec un bonheur que l'on ne peut attribuer qu'à un coup du Ciel.

Il eſt vray qu'on n'oublia rien de tout ce que le courage & l'adreſſe joints enſemble pouvoient contribuer à une genereuſe reſiſtance. Mais il faut demeurer d'accord que ſans un ſecours extraordinaire de Dieu il n'eſtoit pas vray-ſemblable que tout le courage & toute l'adreſſe humaine eût pû ſe retirer d'un ſi mauvais pas ſans y ſouffrir quelque perte notable, & faire tant de mal à un ſi grand nombre d'ennemis, ſans en recevoir preſque aucun. Le Capitaine Marin ſe perſuada que noſtre Seigneur l'avoit protegé en conſideration des Miſſionaires François, & il leur témoigna qu'il eſtoit redevable de ſa bonne fortune à leur preſence & à leur zele. En effet, outre le ſoin qu'ils prirent de fortifier tout l'equipage par le Sacrement de Penitence & par l'efficacité de leurs paroles avant le combat, ils ne ceſſerent point de lever les mains au Ciel pendant tout le temps qu'il dura: Et M. Thomas entre les autres faiſant en quelque façon les fonctions de Joſuë & de Moïſe en meſme temps, combattit autant que ſa Profeſſion le luy permettoit, avec tous les Combattans.

C'eſtoit un agreable ſpectacle de voir un jeune Prêtre le Crucifix à la main courir inceſſamment d'un bout du Vaiſſeau à l'autre pour animer tous nos gens. *Souvenez vous*, leur diſoit-il, *que vous eſtes Chreſtiens, & que vous combattez aujourd'huy, non ſeulement pour voſtre liberté particuliere, & peut-eſtre pour voſtre vie, non ſeulement pour l'honneur general de voſtre Patrie & de voſtre Roy, mais auſſi pour la gloire de Jeſus-Chriſt contre des deſerteurs de la Foy, des ennemis de la France, & des*

perſecuteurs de tous les Enfans de l'Egliſe. Il repetoit ſans ceſſe les meſmes choſes en differens termes, toûjours exposé aux coups, toûjours intrepide au milieu des canonades, ſans que ny l'artillerie, ny les mouſquets des barbares fiſſent la moindre bleſſure ſur ſon corps, ou la moindre impreſſion de crainte ſur ſon cœur. Ce vertueux Eccleſiaſtique, né & élevé à Paris, où il ſemble qu'il ait pris toute la douceur du climat, parut ce jour-là échauffé & hardy comme un lion, luy qui n'avoit jamais veu de guerre que dans les Hiſtoires, & qui le matin avant que l'attaque euſt commencée, ſe preparoit déja aux fers & à la captivité, comme il le manda luy-meſme quelque temps aprés dans une lettre écrite d'Alep, où ſans rien dire de tout ce qui pouvoit luy eſtre avantageux, il fait pour s'humilier cette reflexion. *Dieu a voulu nous éprouver tous, & m'apprendre à moy qui m'attache trop aux regles de la prudence humaine, à m'abandonner entierement aux ordres de ſa ſainte Providence. C'eſt luy qui nous a tirez du danger, c'eſt luy qui nous a donné du cœur & des forces. Auſſi nous pouvons aſſeurer que nous miſmes tout noſtre ſalut en luy. O que j'avois de plaiſir d'entendre nos Matelots ſurmonter le bruit des coups, pour crier,* Vive Jeſus, viue noſtre Dieu! *Non en verité, je ne crois pas qu'on ait jamais combattu avec plus de joye, & plus de confiance en noſtre Seigneur.*

On peut juger aiſément combien cette joye s'augmenta lorſque l'on fut entierement ſorty d'un ſi grand peril. La confiance ſe changea auſſi-toſt en actions de graces. A peine croyoit-on ce qu'on avoit veu: on ne pouvoit ſe laſſer d'e benir Dieu: Tout le bord retentiſſoit de ſes loüanges, & l'on alla gayement moüiller la nuit ſuivante à Zante, Iſle de Grece, prés de la Morée, appartenante à la Republique de Veniſe, tant pour radouber le vaiſſeau, dont quelques cordages eſtoient briſez, & l'artemon du grand maſt rompu,

& attendre un grand convoy Venitien de six gros vaisseaux de guerre pour acheter de nouvelles provisions de guerre, & de dix vaisseaux Marchands qui devoient l'escorter bien loin, afin de ne pas retomber entre les mains des mesmes Corsaires que l'on avoit veu prendre la route du Moudou, Ville & port de la Morée, où ils avoient peut-estre réjoint l'escadre des quatre vaisseaux dont ils s'estoient separez.

CHAPITRE III.

Suite du voyage des cinq Missionaires jusqu'à Alep.

L'ON ne partit de Zante que le cinquiéme Novembre, aprés y avoir séjourné vingt-neuf jours. La premiere nuit qu'on passa sur mer, fut fâcheuse, à cause de la violence du vent qui déchira toutes les voiles; mais ce fut le seul accident qui arriva jusqu'à l'Isle de Cypre, où l'on mit pied à terre le Dimanche onziéme du mois de Novembre, jour de saint Martin, pour aller à Larnecâ, dont M. le Noir Missionaire nous a envoyé la description qui suit: & c'est de luy que nous tirerons le reste du voyage jusqu'à Alep.

Ce lieu, dit-il, ne paroît qu'un grand Village, dont les maisons sont petites, & n'ont qu'un étage. Il y a neanmoins deux Consuls, un François & un Venitien à cause du grand abord des Marchands de toute l'Isle. Les trois parts des Habitans sont Chrestiens Europeans ou Grecs; & la quatriéme partie est de Turcs, ce qui fait qu'on y parle également les Langues Grecque, Italienne & Turquesque. Comme les Mahometans y sont les moins forts en nombre, les Chrestiens ne souffrent pas beaucoup d'eux, & ils exercent leur Religion avec presque autant de liberté qu'en France, jusques-là que l'on y fait la Procession du saint Sacrement avec grand éclat & au bruit des boëtes.

Quoy que l'Isle ait plus de deux cent lieuës de tour, elle n'est pas fort peuplée, & l'on croit qu'il n'y a pas plus de trente mille hommes en tout, capables de porter les armes. Cela est d'autant plus surprenant, que l'on y vit à fort bon compte, & que l'on y trouve toutes choses en abondance pour la vie & pour le commerce, soye, coton, bled, vin, sel, huile, gibier, bestail, & un bon mouton n'y coûte que trente sols, une vache quatre livres dix sols, les perdrix & les faucolins deux sols la piece, la livre de pain blanc comme neige, quatre deniers, & les grenades & citrons presque rien; le dernier de ces deux fruits y est aussi commun qu'il est rare en la Touraine, & les pommes y sont aussi rares, qu'elles sont communes en Normandie.

Voila tout ce que le Missionaire en apprit pendant les deux jours qu'il y demeura. Il adjoûte que le 17. du mois on aborda au Port d'Alexandrette, qui, comme l'on sçait, est une petite Ville fort mal-saine, parce qu'elle est située dans un marais entre la mer & de tres-hautes montagnes, qui environnent un Golphe de cinquante lieuës de tour, & de tres-difficile accés dans le temps des neiges, à cause d'un certain vent qui regne pour lors. Cette Ville est remplie de Grecs, & l'on y voit peu de Turcs; il y a deux Viceconsuls d'Alep, l'un Anglois, & l'autre François; celuy-cy a fait bâtir une fort jolie Chapelle où l'on dit la Messe, & où l'Office divin se fait & se chante par un Religieux de l'Observance sans aucune crainte.

Il ne restoit plus de là que vingt-cinq lieuës jusqu'à Alep, où l'on se rendit en deux jours & demy à cheval sous la conduite d'un Janissaire. On eut en chemin quelques alarmes des Arabes, mais il n'arriva point d'accident, quoy qu'on passât le second jour au milieu de dix ou douze mille de ces vagabonds, qui estoient campez sous des tentes fermées du costé du vent; ils

avoient avec eux leurs femmes, leurs enfans, & quantité de bestail; & l'on remarqua que les Chefs de cette petite Republique errante empeschoient les coureurs de voler au tour de leur Camp, dautant que selon les loix qu'ils se prescrivent, ils seroient responsables de tout le mal qu'on auroit fait; mais il n'est pas fort seur que ces loix soient toûjours bien observées.

Les deserts & les rochers que les Prestres François découvrirent de tous costez sur cette route, leur donnerent de la devotion en les faisant souvenir de ces anciens Solitaires, qui les avoient autrefois sanctifiez par leur penitence; mais cette devotion fut meslée de douleur par la veuë d'une infinité de ruines de Villes, Villages, Convents, & Temples, dont quelques-uns paroissent avoir esté beaux à juger de tout l'edifice par les tristes restes. On passa le long des murs d'une Eglise, dont l'enceinte estoit fort grande, & où l'on vit des sepulchres à la maniere des Chrestiens, & des Croix gravées sur des portes: tous ces objets furent la matiere d'une solide meditation jusqu'à la ville d'Alep, où l'on alla coucher heureusement le 21. de Novembre, & où l'on fut contraint de demeurer jusqu'au huitiéme de Janvier suivant, pour attendre le depart d'une Caravane. On verra dans le Chapitre suivant les principales choses qu'on y remarqua pendant les cinq ou six semaines de sejour que l'on y fit.

CHAPITRE IV.

Description de l'estat present d'Alep.

ALEP est situé sur une petite montagne, au tour de laquelle il y en a quelques autres qui sont fort hautes, & qui font paroistre la Ville comme si elle estoit bâtie dans un fond. On y découvre une Cam-

pagne tres-agreable, & l'on voit aux environs de fort belles vignes qui n'en sont éloignées que de trois ou quatre lieuës : L'air y est toûjours serein, parce qu'il n'y pleut point l'Esté, & fort peu l'Hyver : Il y gele rarement, mais on y sent les nuits & les matins un petit froid qui se glisse imperceptiblement, & qui cause souvent la fiévre à moins que l'on ne s'en pare.

La Place n'est pas forte, mais elle est grande comme Lyon; elle n'a qu'un simple fossé tout au tour, & un Chasteau assez élevé : On dit que tout l'Estat Turc n'est gueres plus fort par tout ailleurs, & qu'il s'en faut beaucoup qu'il soit si formidable qu'on le pense en Europe. La moitié des terres de cet Empire est un desert, ce qui est habité n'a presque point de forteresses, & l'on croit que dans le nombre des sujets du Grand Seigneur, il y a un tiers de Chrestiens qui sont assûrément les plus forts en quelques endroits, principalement dans la Grece, où l'on en pourroit compter dix contre un Turc : On pretend mesme qu'ils font la sixiéme partie du peuple d'Alep, que l'on fait monter en tout à deux à trois cent mille ames.

Il y a dans cette Ville plus de deux cent Camps, qui sont de grandes maisons à peu prés comme le Temple à Paris, non pas neantmoins d'une si grande estenduë; l'on y voit des galleries qu'on appelle Basas, pleines de boutiques d'artisans & de Marchands, & au dessus de ces galleries il y a des logemens remplis de monde; on tient ces lieux-là ouverts tout le jour, mais on les ferme le soir, afin que personne n'y entre & n'en sorte la nuit; ce qui s'observe exactement toute l'année, excepté dans le temps du Romadan, qui est le caresme des Turcs. Les bâtimens du Pays n'ont pas des couvertures comme en France, mais ils finissent en terrasses, où l'on peut coucher l'Esté, & se promener en toute saison avec beaucoup de plaisir, à cause de la douceur de l'air que l'on y respire, & de la multitude

des oyſeaux qui viennent voltiger au tour des hommes, & ſe familiariſer agreablement avec eux, principalement les Tourterelles, que l'on y voit en auſſi grand nombre que les Hirondelles à Paris au mois de Juin.

Les femmes du Pays paroiſſent fort peu en public, la pluſpart ne ſortent que pour aller au bain, dont l'uſage eſt fort commun ; encore y en a-il pluſieurs qui n'ont pas beſoin de ſortir pour en aller chercher ailleurs, parce que leurs marys en font faire exprés dans leurs maiſons pour les y retenir toûjours. Celles qui ſortent ont le viſage caché de creſpe noir ou de quelque linge, qui ne laiſſe à découvert que la bouche & le bout du nez. Un Européan qui en ſalüeroit quelqu'une à la maniere d'Europe, quand on paſſe dans les ruës, s'expoſeroit à un danger evident de perdre la vie; & s'il arrivoit qu'il euſt quelque mauvais commerce avec elle, il faudroit qu'il ſe fiſt Turc, ou qu'il fuſt brûlé tout vif. Ce ſeroit meſme un grand crime d'entrer ſans précaution dans la chambre d'une fille, ou perſonne mariée : on ne peut leur parler qu'avec la permiſſion des peres ou des marys qui en ſont extremement jaloux. Peut-eſtre que cette jalouſie eſt la veritable cauſe pour laquelle il eſt défendu à toutes les perſonnes du ſexe d'entrer dans les Moſquées, quoy que l'on en apporte communement une autre raiſon ; car on dit que les Turcs les eſtiment indignes de cet honneur.

L'entrée des meſmes Moſquées eſt rigoureuſement interdite à tous ceux qui ne font pas profeſſion de la Religion de Mahomet ; & ſi l'on pouvoit y ſurprendre un Juif ou un Chreſtien, il n'y auroit pas de milieu pour luy entre le ſupplice du feu, ou la neceſſité d'embraſſer l'Alcoran. On n'obſerve pas la meſme rigueur dans l'Archipel, où l'on ſouffre avec aſſez de facilité que toutes ſortes de perſonnes y entrent.

Il y a tant de ces malheureux Temples, que l'on n'en ſçait preſque pas le nombre : On dit communement qu'il y en a plus de trois cent, entre leſquels on en remarque quinze ou vingt plus grands & plus magnifiques que les autres, dont l'un a eſté bâty par S. Jean de Damas. On n'enterre perſonne dans aucun, on y porte ſeulement les corps ſur les épaules, en chantant confuſement d'une maniere plus propre à inſpirer de la joye, qu'à donner de la douleur; & aprés un peu de temps on les tranſporte avec la meſme ceremonie hors de la Ville, au lieu de la ſepulture publique, ſelon l'ancienne pratique des Juifs.

Comme les Turcs ſouffrent toutes ſortes de Religions pour de l'argent, il ne faut pas s'eſtonner qu'il y en ait pluſieurs dans Alep. Les Juifs y ont une belle Synagogue, & ils ſont environ cinq ou ſix mille. On y voit quelques ſectes differentes de Chreſtiens, dont les uns ſont Grecs, les autres Armeniens, les troiſiémes Jacobites ou Syriens, les quatriémes Maronites, & les derniers s'appellent Francs, c'eſt à dire Europeans. Les trois premiers ſont engagez en diverſes erreurs, les deux autres ſont Catholiques, & ne different entre-eux que par l'oppoſition de certains uſages de diſcipline, tant pour le celibat des Preſtres, que pour les Ceremonies de la Meſſe; toutes ces Nations jointes enſemble font un corps de quarante ou cinquante mille perſonnes qui parlent Italien entr'elles. Les Grecs ſont les plus nombreux, les moins éloignez de la verité, & les plus auſteres ; ils ſont quinze ou vingt mille, ils n'ont qu'une ou deux erreurs, & ils font par an quatre Careſmes, celuy de Paſques qui dure quarante jours, celuy de l'Aſſomption de Noſtre-Dame qui n'en dure que vingt, celuy de S. Pierre & de S. Paul qui eſt de pareille eſtenduë, & celuy de l'Advent qui eſt tantoſt plus & tantoſt moins long, ſelon qu'il y a plus ou moins de jours, depuis le premier Dimanche de l'Advent, juſqu'à

la Feste de Noël. Au reste, ils n'usent ny de poisson ny de vin dans les Caresmes de Pasques & de l'Assomption.

On croit qu'il y a douze mille Armeniens, & presque autant de Jacobites, les uns & les autres conviennent assez ensemble. Ceux-là ne croyent en Jesus-Christ qu'une seule Nature composée de la divine & de l'humaine; & ils ont obtenu par un privilege special deux Eglises pour s'assembler. Ceux-cy sont les partisans d'Eutychés & de Dioscore, qu'ils reverent comme de grands Saints. Les premiers disent la Messe en leur langue, & ne mettent point d'eau dans le Calice; les seconds la disent en Syriaque, & repetent l'Evangile en Arabe, afin que tout le monde l'entende, parce que cette Langue est la plus universelle, & comme la vulgaire d'Alep, quoy que la Turque y soit aussi fort commune. Ces derniers ont à present un Patriarche Catholique également sçavant & vertueux, qui outre ses entretiens particuliers, presche tous les Dimanches les Veritez orthodoxes avec autant d'eloquence que de zele. Il a déja gagné quelques Prestres, & n'en fera plus à l'avenir qui ne soient bons Catholiques. L'on espere qu'il convertira avec le temps tout son troupeau, car il a dequoy convaincre les doctes, & dequoy charmer les simples. Il officie admirablement bien, car il a grand soin que l'Office soit fait avec devotion; Il fait mesler quelques Instrumens aux voix, afin de rendre le chant plus harmonieux, & d'attirer le peuple par toutes sortes de moyens.

Les Maronites ne sont pas plus de quinze ou seize cent, & pas un d'eux n'est Schismatique; ils consacrent à la Romaine avec du pain sans levain, & suivent dans tout le reste la liturgie & la maniere des Jacobites, si ce n'est qu'ils sacrifient tous les jours, parce qu'ils disent des Messes privées, au lieu que les Schismatiques n'en disent que de solemnelles.

Enfin les Francs ne ſont que deux ou trois cent, entre leſquels on compte cent Venitiens, cinquante Anglois, & ſoixante ou quatre-vingt François, qui ſont les plus eſtimez & les plus conſiderez; ils paſſent pour riches & pour gens de grande conduite. Chaque Nation a ſon Conſul qui exerce librement ſa Religion chez luy; celuy de France a dans ſa maiſon une Chapelle, où l'on s'aſſemble avec liberté, & où les Peres de la Terre ſainte font toutes les fonctions Curiales.

Outre ces bons Religieux, il y a des Jeſuites François au nombre de cinq ou ſix, autant de Capucins de la Province de Touraine, & quelques Carmes, Italiens pour la pluſpart. Tous ces dignes Miſſionaires travaillent par une ſainte emulation au ſalut des ames; ils entretiennent les Catholiques dans la Foy & dans la Vertu, ils ramenent quantité d'Heretiques à la Verité, & de Schiſmatiques à l'Egliſe, & ils réüſſiroient peut-eſtre auprés des Mahometans, s'il eſtoit permis de les inſtruire des veritez Evangeliques. Il eſt difficile de concevoir ce qu'on ſouffre dans ces ſortes de Miſſions. On ſort de grand matin pour courir aprés quelques brebis égarées, & l'on ne revient que bien tard, aprés avoir fatigué beaucoup. On eſt expoſé dans les ruës aux injures, aux imprecations, & aux coups de pierre. J'ay eu l'honneur d'en recevoir quelques-uns en allant par la Ville avec ces hommes Apoſtoliques, qui endurent tout avec joye pour l'amour de Noſtre Seigneur Jesus-Christ, dans le deſir qu'ils ont d'augmenter ſon Royaume au peril meſme de leur vie.

Juſqu'icy ce ſont les remarques du Miſſionaire, qui dit ſur la fin de ſa lettre, que le 7. Janvier on alla camper le ſoir à une demie lieuë d'Alep, où toute la Caravane devoit s'aſſembler pour partir aprés minuit, & prendre le chemin de Diarbeker en Meſopotamie, d'où l'on và par eau ſur le Tygre à Bagdat, & de Bagdat à Ormus; & c'eſt là que l'on s'embarque pour Surate,

vers l'un des deux equinoxes, de sorte que quand on a manqué celuy du Printemps, il faut aller passer l'Esté en Perse pour attendre l'autre. C'est pour cette raison que la troupe de M. Sevin fit toute la diligence qu'elle pût pour y estre à temps; mais comme ce voyage s'est fait en 1675. il faut en differer le recit à la quatriéme Partie de cette Relation.

CHAPITRE V.

M. de Foissy de Chamesson, revenant en Europe pour les affaires de la Mission, est fait prisonnier à Masulipatan.

PENDANT que M. Sevin retournoit d'Europe à Siam, pour y porter les decisions du S. Siege, & pour y conduire des Missionaires; de nouvelles raisons obligerent les deux Vicaires Apostoliques d'envoyer quelqu'un de Siam en Europe, tant pour y negocier les affaires, que pour amasser encore quelques Ouvriers qu'il pûst ramener avec luy quand ses negociations seroient finies.

On jetta les yeux sur M. de Foissy de Chamesson, Gentil-homme François, non seulement à cause de la disette qu'on avoit de Prestres & d'Ecclesiastiques, dont on ne pouvoit diminuer le nombre sans nuire notablement aux interests de la Religion, mais aussi à cause du zele & de l'experience de ce vertueux Laïque, qui ayant déja passé deux fois la mer, & fait une fois le chemin de terre pour le service de la Mission, à laquelle il s'estoit consacré dés ses premiers commencemens, fut jugé tres-propre par son courage à entreprendre ce quatriéme voyage avec joye, & à le faire réüssir avec benediction par sa vigilance & par sa vertu. Un autre que luy eût peut-estre reculé en cette occasion; car Dieu mit fort avant dans son esprit je ne sçay quel pressentiment

pressentiment qu'il mourroit en chemin, & qu'il n'iroit pas jusqu'au terme ; cependant, sans écouter la repugnance naturelle qu'il sentoit à quitter Siam, il en partit avec deux serviteurs vers le commencement d'Octobre 1673. pour Tennasserim, quatre mois aprés le retour de M. d'Heliopolis, & quelques jours aprés que M. Laneau fut éleu pout remplir le Vicariat Apostolique de feu M. de Metellopolis. Il demeura au Port de Mirguin jusqu'au quinziéme Mars de l'année 1674. là s'estant embarqué sur un Vaisseau du Roy de Siam, il alla moüiller le quinziéme d'Avril à la rade de Masulipatan dans un temps dangereux pour les François, parce que le Roy de Golconde (à qui cette place appartient) estoit irrité de la prise de Saint Thomé par M. de la Haye, lequel y estoit assiegé par les Troupes de ce Prince, jointes à celles de Hollande : outre que le Gouverneur de Masulipatan estant amy particulier des Hollandois, qui estoient plus animez que les Maures mesmes, prenoit à tâche de maltraiter leurs ennemis, comme il parut en la personne de M. de Malfossé, Chef de la Faiturie de France, qui venoit d'estre assassiné par son ordre ; & de deux ou trois autres, qui avoient esté blessez & pris en le défendant. Ce qui contraignit tous ceux de la Nation qui estoient pour lors en ce lieu-là au nombre de dix seulement, de se sauver avec dix Matelots vers Bengale sur une barque qu'ils prirent aux Hollandois, chargée de ris, & de viande.

M. de Chamesson ayant appris toutes ces choses en arrivant à la rade, estoit resolu de demeurer au vaisseau & de se parer du coup qui le menaçoit en se mettant sous la protection du Roy de Siam, & en disant qu'il estoit chargé, comme il estoit vray, de quelques ordres pour sa Majesté Siamoise, qui avoit en ce Port une Faiturie dont le Facteur estoit Maure, & s'appelloit Rebac. Ce Facteur ayant eu connoissance de l'ar-

rivée de M. de Chameſſon, luy fit dire qu'il vinſt deſcendre chez luy; & parce qu'il refuſa cette offre, le Capitaine, le Pilote & les autres Officiers de ſon bord qui luy porterent cette parole, l'aſſurerent ſur leur teſte qu'il ne recevroit aucun mal. Quoy qu'il déferaſt beaucoup à leur ſentiment, il fut bien aiſe de ne rien faire ſans conſulter quelques amis de la Miſſion qui eſtoient en ces quartiers-là, & auſquels il écrivit lettres ſur lettres pour leur demander avis : Mais pluſieurs jours s'eſtant écoulez ſans en recevoir aucune réponſe, & ſe voyant preſſé par le Facteur du Roy de Siam, qui eſtoit un homme de conſideration, de ſe fier en luy; il s'abandonna entre ſes mains, & ſe mit tout triſte contre ſon ordinaire dans une chaloupe, aprés avoir eu la prévoyance d'aſſurer les pacquets de Lettres dont il eſtoit Porteur, tant pour France que pour Rome. Lors qu'il fut à la veuë de terre, il apperceut ſur le bord aſſez grand nombre de ſoldats qui augmenterent ſon ſoupçon : mais l'Officier de Siam qui le conduiſoit, le fit paſſer ſans peine au travers de la Soldateſque, & le mena droit à la Faiturie du Roy ſon Maiſtre.

D'abord les choſes parurent aſſez favorables. Le Gouverneur, auquel il fut preſenté par le Facteur Maure, & par les Officiers du Vaiſſeau Siamois, l'aſſeura qu'il pouvoit aller par tout en liberté. Le premier uſage qu'il fit de cette permiſſion, fut d'aller à l'Egliſe pour en rendre graces à Dieu, & de là dans la maiſon d'un bon Religieux qui avoit ſoin des Chrêtiens de la Ville & des environs; & qui pour de bonnes raiſons, ne croyant pas devoir loger cet Eſtranger chez luy, ſe contenta de l'accompagner chez une autre perſonne que M. de Chameſſon avoit extremément ſervie peu de temps auparavant.

Il receut dés le ſoir meſme (mais trop tard) trois billets tout à la fois d'un François de ſes amis, qui

s'estoit caché pour laisser passer l'orage excité contre la Nation, & qui luy donnoit des avis reïterez de ne se point fier au Gouverneur, quelque belle promesse qu'il luy fist. S'il eût receu ces billett avant que de se débarquer, il ne seroit point descendu à terre: mais il n'estoit plus temps de reculer, le pas estoit fait, il estoit déja entre les mains de ses ennemis qui l'amuserent quelque temps, & qui enfin l'arresterent.

Le Dimanche vingt-deuxiéme Avril il fut entendre la premiere Messe, où il communia selon sa coûtume, & il envoya ses deux serviteurs à la seconde, aprés laquelle environ sur les neuf ou dix heures un homme inconnu l'aborda, & luy dit qu'il le cherchoit pour le mener à la Doüanne, où l'on avoit porté son coffre lors qu'il estoit débarqué. Il crût qu'on vouloit peut-estre le luy délivrer, & prit sur luy quelque argent pour payer ce qu'on luy demanderoit. Mais il fut bien surpris lors qu'il y trouva le Gouverneur qui l'estoit venu attendre en cet endroit, & qui sans luy dire un seul mot de ses hardes, luy declara qu'il faloit aller à Golconde faire des presens au Roy.

Il repartit avec respect que le Roy de Siam ne luy avoit pas donné cet ordre, & que n'ayant rien à negocier que son passage, qui jusqu'alors avoit esté libre à tous les Estrangers, il ne voyoit pas qu'il fût necessaire d'aller à la Cour, où il ne pouvoit se rendre, sans retarder beaucoup son voyage qui pressoit extremement. Le Gouverneur qui avoit déja resolu de le faire prisonnier par une noire perfidie, le mit, luy & ses deux serviteurs à la garde de cinq ou six soldats, ausquels il commanda de les mener sur le champ à une lieuë de la Ville dans une grande maison, où l'on avoit déja enfermé depuis dix ou douze jours trois François (qui apparemment estoient ceux qu'on avoit blessez en défendant M. de Malfosse) On leur mit à tous trois les

fers aux pieds, & on les laissa dans un lieu fermé, où ils avoient la terre pour lit & le ciel pour toict & pour couverture, avec défense expresse de laisser parler personne à M. de Chamesson.

L'un des serviteurs qu'il avoit avec luy, estoit un jeune enfant Cochinchinois, âgé de treize ans, à qui on avoit donné le nom de Joseph sur les sacrez Fonts. Ce jeune Chrestien luy estoit fort cher, tant à cause de sa fidelité & de ses autres bonnes qualitez naturelles, que parce qu'il avoit beaucoup travaillé à son education dans le Seminaire de Siam, & qu'il avoit remarqué en luy une grande foy & une disposition rare à la vertu. On ne les laissa tous deux ensemble que l'espace de quelques heures. Dieu, qui vouloit éprouver le maistre par la privation de ce qu'il aimoit le plus, & donner la gloire au disciple de confesser la Foy dans les tourmens, les separa l'un de l'autre avec une douleur reciproque, qu'il faudroit avoir ressentie pour estre capable de l'exprimer. Celle de M. de Chamesson fut si sensible, que lors qu'on leut à Siam aprés sa mort ce qu'il en avoit écrit dans sa prison de Golconde, on ne pût jamais contenir les larmes.

Son déplaisir ne venoit pas tant de la rude separation qu'il faloit souffrir, que de la crainte qu'il avoit qu'on ne contraignît ce pauvre enfant à se faire Mahometan. Il n'eut pas le loisir de le preparer au combat par un long discours : mais le peu de paroles qu'il luy dit en l'embrassant tendrement, entra si avant dans ce petit cœur, qu'il se resolût sur l'heure d'endurer plûtost toutes choses que de deshonorer la Religion de Jesus-Christ par une lâche apostasie. Le Maistre fut consolé par le courage du Disciple ; il ne pût neanmoins le voir entre les mains des Maures, comme un innocent agneau à la discretion des loups, sans un renouvellement d'émotion & de frayeur pour son salut; & ne pouvant le suivre de corps, il courut, pour ainsi

dire, aprés luy de toute son ame, faisant mille vœux au Ciel pour luy obtenir la constance dont il avoit si grand besoin. En effet, le Gouverneur ayant assemblé quelques Ministres de la miserable secte de Mahomet, avoit conceu le dessein, par son adresse & par leur moyen de pervertir ce jeune Cochinchinois, qui parut devant eux comme un rocher inébranlable à toutes leurs batteries. D'abord on luy dit des merveilles de l'Alcoran pour luy en donner de l'estime aux dépens mesme de l'Evangile, dont on luy parla avec le dernier mépris. Ensuite on voulut le gagner par la douceur en le caressant, puis on l'interessa par des promesses avantageuses, en le flatant d'une fortune considerable. Mais voyant qu'on n'avançoit rien sur son esprit, & qu'il ne paroissoit aucunement émeu par tout ce qu'il venoit d'entendre, on passa des belles paroles aux menaces, & des menaces aux supplices; on luy arracha ses habits, & on le mit tout en sang à grands coups de cordes & d'escourgées pour l'obliger à renier la Foy. Mais quoy qu'on reïterât le mesme tourment jusqu'à trois fois, il resista toûjours avec une nouvelle ferveur. Ses bourreaux se lasserent plûtost de le déchirer qu'il ne se lassa de souffrir; & ses Juges craignans qu'il n'expirât si l'on poussoit les choses plus loin, furent obligez de ceder au courage d'un enfant qui dans la tendresse de son âge avoit esté envoyé par la providence dans ce Royaume pour confondre la lâcheté de plusieurs Chrestiens; lesquels, aprés avoir vieilly dans le Christianisme, y avoient renoncé depuis peu dans le mesme endroit avec un scandale effroyable. On n'a point sceu jusqu'à present les belles réponses que ce brave Confesseur de Jesus-Christ fit à ses persecuteurs, soit au milieu des coups, soit dans l'interrogatoire qui les preceda. On mandoit seulement de Siam en 1675. qu'on esperoit bien-tost apprendre de sa propre bouche le détail de son Histoi-

re, parce qu'on l'attendoit de jour en jour selon les nouvelles qu'on avoit receuës de quelques Marchands François qui avoient eu l'adresse de le retirer des mains des Maures, & qui avoient pris soin de le renvoyer aux Vicaires Apostoliques.

Si l'on peut donner quelque chose à la conjecture, il y a lieu de croire que Dieu n'ayant pas permis qu'il soit mort dans cette premiere attaque pour la Foy, le reserve asseûrément pour quelques victoires plus grandes dans la suite des années : & l'on peut aussi penser avec raison que les prieres ardentes de M. de Chamesson dans les fers obtinrent à ce genereux enfant le puissant secours de grace qui le soûtint dans le choc, & qui luy fit vaincre ses ennemis par l'effusion de son sang.

CHAPITRE VI.

On transporte M. de Chamesson de Masulipatan à Golconde.

LE Gouverneur passa la nuit sans avoir bien resolu ce qu'il feroit de M. de Chamesson, & dés le matin, poussé d'une avarice indigne d'un homme de sa qualité, il alla luy-mesme en personne à la Doüanne, ou aprés avoir fait rompre son coffre, il prit tout ce qui l'accommodoit, & fit vendre à son profit tout le reste, sans excepter mesme quelques habits qui estoient à l'usage des deux serviteurs. C'est ainsi qu'il acheva de piller son prisonnier, aprés luy avoir déja pris tout ce qu'il avoit d'argent sur luy lors qu'il le fit arrester : & sa capture luy valut à peu prés trois à quatre cens escus, qui ne firent qu'augmenter sa soif par l'esperance d'en tirer bien davantage. Il n'eut pas de honte de luy demander quarante mille escus

pour le délivrer de prison ; mais voyant qu'il n'avoit répondu à cette proposition ridicule que par le silence, il se détermina de le faire transferer avec les autres François à Golconde.

L'ordre fut signifié le deuxiéme jour de May: aprés avoir déja beaucoup souffert, on les tira sur l'heure de prison enchaînez comme ils estoient; & aprés leur avoir fait faire plusieurs tours en cet estat, ils se troverent dans un certain Carrefour, où il s'éleva un grand orage qui les ayant d'abord couverts de poussiere, pensa presque aussi-tost les noyer de pluye. On les laissa un jour & une nuit dans ce mesme endroit, exposez à la risée des passans & aux injures de l'air : & avant que de les en faire sortir pour continuer leur voyage, on leur osta leurs premiers fers pour leur en donner de plus gros, dont la pesanteur les empeschast de s'échaper.

Estant donc chargez de ces chaînes avec des habits tout déchirez, & à demy morts de faim, ils traverserent une bonne partie du Royaume, passant aux yeux de tout le monde pour des miserables voleurs ; car on leur en faisoit porter les marques pour les deshonorer davantage. Leur marche fut du moins de trente jours, tantost par des campagnes desertes, dont le sable est tout brûlant, & quelquefois par de petites forests si remplies de tygres, , d'elephans, de Rhinoceros & de serpens monstrueux, que pour peu qu'on se fût écarté, on auroit couru risque de la vie. La bonne eau y est si rare que l'on s'estime heureux de boire de celle où les Buffles & les animaux sauvages vont se laver, quoy qu'elle soit toute bourbeuse : & d'ailleurs outre les ardeurs du Soleil, c'estoit la saison de certains vents chauds qui s'élevent de temps en temps, & qui tuent souvent les animaux & les hommes.

M. de Chamesson porta ces incommoditez avec une fermeté inconcevable, & il semble que Dieu avoit per-

mis qu'il fust le compagnon des miseres des autres François, afin de les fortifier par son exemple à souffrir des maux qui les mettoient à tout moment sur le point de s'emporter aux plus grands excés : Il est vray qu'ils furent reduits à une grande extremité ; car pour comble de souffrance on ne leur donnoit rien à manger, & on n'avoit pas mesme permis qu'en sortant de la maison de Masulipatan ils prissent quelque peu de ris & d'oignons qui leur restoient, dont leurs Gardes se saisirent avec inhumanité.

Il ne faut pas s'étonner s'ils estoient plus morts que vifs lors qu'ils arriverent à Golconde ; ce fut le quatriéme jour de Juin, dans un temps où la chaleur estoit insupportable, & cependant il falut y estre exposé tout le jour dans la principale Place de la Ville, qui s'appelle Besnagar, où ils n'eurent point d'autre consolation que d'estre visitez de quelques François, qui s'estoient engagez au service du Roy de Golconde, & qui ne leur donnerent aucun secours dans leur pressante necessité.

On separa M. de Chamesson de la troupe pour le faire monter sur un Esquif avec quelques Gardes, ausquels ayant demandé en quel endroit ils le menoient, ils luy dirent qu'ils avoient ordre de le mettre avec les autres Chrestiens. Cette réponse luy donna une fausse joye ; il crût qu'il alloit voir la fin de sa captivité, & qu'il seroit bien-tost avec les Chrestiens qu'on laisse maistres de leurs personnes ; mais il se trompa, & il connut qu'on le menoit avec ceux qui estoient traitez comme des Esclaves criminels.

En effet, ayant attendu quelques heures sous un Divan (c'est ainsi que les Maures appellent les lieux où ils reçoivent leurs compagnies) on le fit décendre dans un cachot, où l'on ne voyoit point d'autre lumiere que celle d'une lampe sombre, & où il rencontra sept prisonniers, qui n'ayant pas la liberté d'en sortir

un seul moment, estoient ensevelis dans la vermine, & dans l'ordure, dont l'infection les auroit bien-tost fait mourir s'ils y eussent esté plus long-temps; mais on les en tira tous ensemble quelques heures aprés pour les mettre sous le Divan, qui leur servit de prison pendant cinq jours, sans qu'on leur presentast aucun aliment.

S'ils eussent eu la volonté & la force de se sauver, ils l'auroient pû faire facilement à la faveur des tenebres, n'estant pas fort observez; mais ils craignirent de se rendre coupables par la fuite, & ils espererent d'heure en heure qu'on leur rendroit leur liberté. Dans cette esperance M. de Chamesson pensoit déja à prendre quelques serviteurs du Païs; mais il fut bien-tost détrompé par un homme, qui s'estant offert à luy pour le servir, aprés qu'on l'auroit délivré, luy dit que tous ceux qui luy faisoient croire que le Roy vouloit le voir avec les autres François, abusoient de sa credulité pour insulter à sa misere, & que bien loin de le conduire à la Cour, le dessein estoit de le faire comparoistre devant le Prevost: Ce coup pensa le troubler, comme il l'avoüe luy-mesme dans le Journal de sa prison envoyé à Siam, dont on a reçeu quelques fragmens à Paris. *Ie confesse*, dit-il, *que la tristesse vint pour lors jusqu'à la porte de mon cœur; mais par la grace de Dieu elle n'y entra pas, parce qu'il estoit tout remply de l'ordre de la Providence, qui fait tout ce qu'elle veut, tant sur la terre que dans le Ciel.*

C'est icy qu'on luy donna quelques Prestres de la Religion du Païs, peut-estre dans le dessein de solliciter ses Compagnons & luy de renoncer à la Foy; de sorte que sa persecution, qui dans le commencement ne parut qu'une querelle d'Estat, devint en quelque maniere dans la suite une querelle de Religion. Il comparut avec cinq autres prisonniers François devant le Prevost, lequel les ayant laissez une ou deux heures en sa presen-

ce, ſans faire aucun interrogatoire, & ſans leur dire un ſeul mot, les mit entre les mains d'un Geolier pour les mener tous en priſon. On les entaſſa, pour ainſi dire, tous dans un trou auſſi obſcur qu'il eſtoit étroit, & aprés un peu de temps on les fit paſſer par une petite cour pleine de gens mis aux fers; en ſuite il falut traverſer cinq autres cours, & autant de portes, pour arriver à un certain lieu voûté, dont l'eſpace, à la verité, eſtoit fort grand, mais il eſtoit tout remply; & comme la lumiere ne l'éclairoit que par l'ouverture d'une petite porte fort étroitte & fort baſſe, il y avoit extrémement à ſouffrir pour peu qu'on y demeurât, tant à cauſe de l'obſcurité continuelle, qu'à cauſe du nombre & de la qualité des priſonniers que les François y trouverent, & que l'on y amenoit tous les jours de toutes parts.

CHAPITRE VII.

M. de Chameſſon exerce une patience & une charité heroïque dans ſa priſon.

POUR bien connoiſtre la patience que M. de Chameſſon exerça dans cette derniere priſon, il ne faut que tranſcrire icy un endroit de ſon Journal, qu'on a trouvé inſeré dans une lettre d'un Miſſionaire du Seminaire de Siam. Voicy les paroles de ce ſerviteur de Dieu. *Les priſons de Siam, & la miſere des priſonniers qu'on y voit, n'ont rien qui approche de celles de Beſnagar où nous ſommes; on y meurt de faim, l'on n'y donne à chacun par jour que huit ou dix bouchées de quiſcheris, (c'eſt comme qui diroit huit ou dix bouchées de millet, ou d'orge cuite dans l'eau, avec un peu de beurre) & l'on ajoûte à cela dix-huit deniers pour le reſte de la ſubſiſtance, encore ne peut-on preſque pas en diſpoſer librement,*

parce qu'il faut se redimer de la vexation des Gardes, qui pour tirer jusqu'au dernier sol, frappent sans cesse les gens, les font coucher à la pluye, & n'ont aucune compassion des malades, outre que l'on nous avoit mis avec les debiteurs insolvables, les meurtriers & les larrons, qui sont tous infiniment plus subtils que les plus adroits coupeurs de bourses à Paris, & qui s'arrachent tous les uns aux autres le pain de la main; de sorte que si quelque amy envoye quelque secours particulier à quelqu'un, il n'y a pas moyen de le conserver une seule nuit, &c.

Il faut demeurer d'accord que cette peinture est bien affreuse; mais si elle a de quoy faire peur à ceux qui ne feront que la voir dans cette Relation, quelle impression ne devoit pas faire la prison mesme sur l'esprit de ceux qui en ressentoient tous les maux ? & quelle vertu ne faloit-il pas pour les accepter sans se plaindre ? Les autres François furent bien-tost à bout de leur patience; mais M. de Chamesson ne perdit jamais la sienne, comme il paroist par ses propres paroles qui suivent. *Aprés tout, faisant reflexion sur ma prison, & me voyant dans un lieu si affreux, avec tant de gens dont la multitude ne laissoit presque pas un seul endroit pour cracher, je me disois à moy-mesme, Ie ne suis icy que parce que Dieu le veut, & je luy demandois fortement la patience dans le fond du cœur, afin de pouvoir supporter une demeure qui paroissoit si peu supportable, &c.*

Nostre Seigneur qui luy inspiroit cette priere prit plaisir à l'exaucer, & il ne se contenta pas de luy accorder pour luy seul la grace qu'il luy demandoit, il voulut mesme le rendre digne d'inspirer quelque chose de sa constance à ses compagnons de fortune, quoy qu'ils fussent tres-mal disposez d'eux-mesmes à profiter comme il faloit d'un accident qui, tout desagreable qu'il estoit au goût de la nature, pouvoit faire leur bonheur eternel par le saint usage de la grace qui leur estoit presentée: mais ils n'avoient pas vécu jusqu'alors avec

assez de sainteté pour juger des choses par les lumieres de la Foy, & il leur falut un homme aussi vertueux & aussi charitable que M. de Chamesson pour les éclairer peu à peu, pour les tirer de leurs desordres, & pour les faire abstenir des mauvaises habitudes de blasphêmes, & de paroles dissoluës, qui sont souvent en la bouche des soldats Europeans dans ces terres infideles. Ils se laisserent toucher par son exemple, & vaincre par sa douceur; & ayant reconnu clairement combien l'occasion qu'ils avoient estoit favorable pour expier leurs pechez, en souffrant pour l'amour de Jesus-Christ tout ce qu'il plairoit aux Maures, ennemis de l'Evangile, ils souffrirent avec patience l'horreur de leur cachot, & luy promirent de vivre à l'avenir en bons Chrêtiens, si Dieu leur rendoit la liberté avec la vie.

Entre tous ceux-là il y en eut un principalement qui exerça la charité de M. de Chamesson bien plus que les autres. Ce pauvre malheureux luy fit une extrême pitié, parce que le voyant en danger de mourir dans de tres-méchantes dispositions, il craignit tout pour son salut. Dans cette pensée il se resolut de se sacrifier pour luy, & de soulager de toutes ses forces le corps malade pour sauver l'ame criminelle; Il est vray que cet homme n'avoit rien qui ne fût capable de rebuter: la puanteur de ses playes (car il estoit blessé) les suites d'un flux épouvantable qui le tourmentoit jour & nuit; & au milieu de tout cela mille imprecations abominables qu'il vomissoit à tout moment; de sorte qu'à le voir agir & à l'entendre parler il estoit aisé de juger que c'estoit un homme abandonné, qui ne pensoit point à l'autre vie, & qui se portoit à toutes sortes de brutalitez; en un mot un querelleur, un infame, & un blasphemateur horrible.

Mais comme ce qui dégoûte les gens d'une pieté commune, sert souuent d'attrait à la compassion qui naist d'une charité parfaite dans les ames plus élevées,

M. de Chamesson, au lieu de s'indigner contre ce libertin, & s'éloigner de luy par l'horreur de ses crimes, s'en approcha de plus prés avec un desir ardent de le gagner à Jesus-Christ à quelque prix que ce fust : Il se fit donc son infirmier, & luy rendit tous les services imaginables avec des fatigues qui ne se comprennent pas, nonobstant les rebuts dont il fut payé fort long-temps par cet ingrat: Ce ne fut point assez pour luy de le consoler par ses paroles, & de le servir de ses mains, il se resolut de s'oster à luy-mesme le necessaire pour en secourir son pauvre frere, & sur les dix-huit deniers qu'on donnoit à chacun par jour, il n'en reserva que six, employant tous les jours les douze autres pour obtenir des Gardes un lieu un peu plus commode, où le malade pust estre plus à l'aise, parce qu'il estoit trop resserré dans celuy où il estoit.

Cet excés de charité luy réüssit parfaitement ; il obtint des Gardes ce qu'il demandoit, & le malade fut si touché de cette maniere d'agir, & de l'assiduité avec laquelle son charitable infirmier se tenoit auprés de luy, dans un endroit separé auprés de la porte, qu'enfin il se convertit à Dieu avec des sentimens surprenans de penitence, & se disposa par des torrens de larmes, & par des actes de contrition & d'amour de Dieu à rendre son esprit entre ses mains quand il luy plairoit de le separer de son corps : de sorte que M. de Chamesson eut la consolation de le voir si changé, qu'au lieu qu'il ne pouvoit au commencement entendre parler de l'Eternité, il demandoit sur la fin avec importunité qu'on luy en parlast sans cesse.

Mais cette joye fut troublée par un accident inopiné, qui causa bien de la douleur à ce bon serviteur de Dieu quelques jours avant la mort de son malade ; car s'estant trouvé dans l'impuissance de payer aux Gardes le petit tribut ordinaire, on le separa d'avec luy, & on les laissa tous deux dans un surcroist d'affliction tel qu'il

l'explique dans son Journal. *Une de mes plus grandes peines, dans tout le temps de ma prison, fut qu'un des prisonniers m'ayant pris la nuit mes deniers lorsque mon malade estoit à l'extremité, n'ayant plus rien à donner aux Gardes, ils me contraignirent de le quitter, & d'aller coucher dans le cachot commun, dont ils fermerent la porte, quoy qu'ils eussent coûtume de me la laisser ouverte, en consideration de ce que je leur donnois. Ces inhumains voyans que je ne leurs avois pas fait mon petit present ordinaire, aprés m'avoir chargé d'injures & de coups, m'arracherent ma cravate & ma chemise, & me laisserent en cet état dans un lieu où l'on couchoit les uns sur les autres meslez, parmy des voleurs, des meurtriers, des galleux, des gens atteints encore d'autres maux plus honteux & plus dégoûtans; mais je comptois tout cela pour rien en comparaison de mon malade, que je ne pouvois assister dans les approches de la mort.*

Dans cette extremité je m'attendois à mourir, & je demandois à Dieu la grace de tout endurer patiemment. Jamais je n'avois fait une si bonne penitence: l'amour propre estoit à bout de tous côtez, puis qu'il n'y a rien dans ces effroyables cachots qui ne fasse horreur à la nature; nostre manger de quischery sentoit la poussiere, l'eau qu'on nous donnoit à boire estoit sallée & puante, (l'on écrit de Siam qu'on la tiroit d'un égoût où l'on jettoit les corps morts,) nous estions pleins de poux depuis la teste jusqu'aux pieds; nostre compagnie estoit fort desagreable; nos Gardes nous mal-traitoient à cause que nous estions Chrestiens; on ne nous parloit que par des injures, & nous n'avions pas la liberté qu'on donnoit aux autres prisonniers; & par dessus tout cela j'estois separé de ce pauvre moribond, dont l'éloignement me perçoit le cœur, par la connoissance que j'avois de ses besoins & de sa confiance en moy: je croyois que la divine Providence m'avoit mis là pour l'assister, & je m'estimois trop heureux d'avoir contribué à sauver une seule ame, qui avoit coûté si cher à

JESUS-CHRIST. *Deux ou trois jours avant sa mort, ayant encore la liberté d'estre avec luy, je l'exhortois d'heure en heure de tout mon cœur; il me repetoit souvent que si Dieu luy renvoyoit la santé il se feroit Religieux : Il m'avoüa qu'auparavant d'estre blessé il ne pensoit point à son salut, & un mois auparavant de mourir il me disoit, Parlez-moy de Dieu : C'estoit ainsi qu'il se disposa à la mort, & j'espere que Dieu luy aura fait misericorde. Il mourut en partie de faim; car comme il donnoit tous les jours ses dix-huit deniers à ses Gardes pour avoir soin de le nettoyer de son flux, il ne luy restoit rien pour se pourvoir du necessaire, dans un païs où il n'y a point de personnes charitables qui assistent les prisonniers, outre que les Chrestiens ne doivent pas attendre cette charité des Maures : Il mourut un Mardy, & je sortis de prison le Samedy suivant. Dieu soit loüé de tout.*

Jusqu'icy ce sont les paroles de ce grand cœur, qui n'eut pas la consolation d'estre auprés de son malade jusqu'au dernier soûpir; mais on peut presumer que tout éloigné qu'il estoit de sa personne, il luy servit infiniment auprés de Dieu par le redoublement de ses prieres, qui selon toutes les apparences luy auront obtenu la grace de la perseverance finale.

CHAPITRE VIII.

M. de Chamesson sort de prison, & meurt tres-saintement huit jours aprés.

IL semble que Nostre-Seigneur n'avoit mis M. de Chamesson aux fers à Golconde que pour preparer à la mort ce pauvre François dont on a parlé dans le Chapitre precedent, & ce serviteur de Dieu avoit raison de penser que c'estoit là un des principaux desseins

de la Providence, puis qu'aprés que l'un eut finy ses jours, l'autre finit aussi-tost sa prison.

On n'a point sçeu jusqu'icy ce que devinrent les autres prisonniers de nostre Nation; on apprend seulement par une lettre de Surate que M. d'Estremont, Chirurgien François, ayant esté informé de la misere où estoit M. de Chamesson, se servit de tout son credit pour l'en tirer promptement, parce qu'il avoit contracté depuis peu un flux de sang dans son cachot, où il seroit mort assurément dans le dernier abandon, si le Ciel ne luy eût ménagé un secours prompt & impréveu qui le mit en estat de mourir entre les mains d'un Pere Augustin, dont il reçeut tous les Sacremens.

Quand il fut dans la maison où on le conduisit pour le soigner, il ne parut pas d'abord si mal qu'il estoit effectivement; il est vray qu'il ne se pouvoit rien voir de plus maigre ny de plus abattu que luy, comme il le dit luy-mesme dans son Journal; mais comme il n'avoit pas de fiévre, & que son flux de sang n'estoit pas fort violent, on crut qu'on le remettroit sur pied avec le temps par les remedes, le regime, & le repos: Il eut assez de force d'esprit & de corps les six premiers jours pour écrire pendant la meilleure partie de son temps ce Journal dont on a fait mention tant de fois, dans lequel il a marqué toute son Histoire, depuis qu'il fut pris à Masulipatan jusqu'à deux jours prés de sa mort, & il n'a pas oublié d'y rendre compte aux Vicaires Apostoliques des graces qu'il a receuës de Dieu dans tout ce temps-là. Si jamais on reçoit en France quelque copie de cet écrit, on y découvrira sans doute plusieurs belles circonstances, dont le détail meritera qu'on en fasse part au public dans la premiere Relation que l'on fera imprimer aprés celle-cy.

Il faut se contenter presentement de dire que ce vertueux malade, nonobstant les desirs ardens qu'il avoit d'aller

d'aller s'unir à son Dieu, n'oublia rien de tout ce qu'il faloit faire pour recouvrer sa santé, dont il ne s'estimoit plus le maistre depuis qu'il l'avoit consacrée au service des Missions Orientales. Il est probable que ce fut pour lors qu'il emprunta les cent écus dont il est parlé dans la mesme lettre de Surate, parce qu'estant genereux comme il estoit, il n'auroit pas voulu estre à charge à ceux qui prenoient soin de sa personne, & il jugea bien qu'il valoit mieux faire cette dépense à la Mission, que de devenir onereux à des gens ausquels il estoit déja obligé: il faut neantmoins avoüer qu'en cela il eut extrémement à combattre contre cet esprit de pauvreté dont il faisoit ses delices, & qui le portoit à souhaiter avec passion de mourir pauvre, non seulement de cœur, mais aussi d'effet; cependant tout bien consideré il crut qu'il ne devoit pas se donner à luy-mesme une satisfaction qui coûtast quelque chose à son prochain, & il aima mieux se priver de sa propre consolation, que s'exposer à faire la moindre peine à ses freres.

Ayant donc entre ses mains la somme qu'on avoit bien voulu luy prêter sur son billet, il fit honnestement tous les frais que l'état de sa maladie pouvoit demander, en tenant le juste milieu entre l'excés que la delicatesse & le respect humain peuvent inspirer à des malades qu'on observe, & le defaut, où l'avarice & la défiance ont coûtume de porter les hommes qui se trouvent dans un Païs étranger, où les resources temporelles sont fort bornées; mais quelque application qu'il eust à travailler à sa guerison en concourant avec tous les secours de la Medecine, il sentit peu à peu diminüer ses forces, & augmenter sa foiblesse; de sorte que ny la liberté qu'on luy avoit procurée, ny les medicamens qu'on luy donna, ny tous les soins qu'on en prît, ne purent le rappeller de ce fond d'épuisement & d'inanition où l'avoient jetté les mauvais traitemens

qu'il avoit soufferts dans ses differentes prisons, & les fatigues qu'il avoit essuyées dans son voyage de Massulipatan à Golconde, jointes à l'accablement de quarante ou quarante-cinq jours qu'il avoit passez dans son dernier cachot, presque toûjours auprés d'un malade, dont la seule compagnie estoit capable de causer une maladie mortelle. Son Chirurgien voyant avec douleur l'impuissance des remedes contre l'opiniâtreté du mal, commença de perdre l'esperance de le sauver: Son flux de sang continüoit toûjours, & l'on en voyoit croistre la malignité de jour en jour; de sorte que le malade estant devenu si foible la surveille de sa mort, qu'il ne pouvoit plus tenir sa plume pour écrire, l'un & l'autre ne douterent plus qu'il ne falût penser à mourir.

Pour lors ce vertueux moribond, qui avoit tâché toute sa vie d'estre toûjours prest à ce grand passage, & qui s'y estoit encore préparé avec plus de ferveur que jamais depuis sa sortie de prison, par la participation des Sacremens de l'Eglise, ne voulut plus s'occuper que de la pensée de l'eternité; neantmoins, avant que de se donner entierement à la contemplation de ce grand objet, il donna tous les ordres qu'il jugea necessaires pour recommander à ses hôtes que l'on envoyast son Journal à Siam, & que l'on y fist sçavoir sa mort le plûtost que l'on pourroit aprés qu'elle seroit arrivée. Il n'oublia pas son cher petit Cochinchinois, dont il pria que l'on fist une exacte perquisition à Massulipatan, aussi bien que de son autre serviteur, pour les renvoyer tous deux au Seminaire des Vicaires Apostoliques; & comme il ne luy restoit plus rien à faire sur la terre à l'égard des hommes, que de remercier ceux qui luy servoient d'amis dans ce Royaume infidele, aprés leur avoir donné les marques les plus tendres qu'il pût de sa reconnoissance d'une maniere qui ne ressentoit point le compliment, mais avec une

ſimplicité charmante, qui leur donna autant de reſpect pour ſa vertu que de reſſentimens pour ſa perte, il les conjura de trouver bon qu'il ne s'entretinſt plus qu'avec Dieu & avec ſon Confeſſeur.

Ce bon Religieux ne l'abandonna preſque point, non pas tant pour le ſecourir que pour s'edifier luy-meſme. Il eut la conſolation de luy donner les ſaintes Huiles, & d'eſtre le témoin des ſentimens incomparables de devotion qui ſortoient à tout moment de ſon cœur, comme des parfums qui embaûmoient tous les aſſiſtans. Il admira ſur tout cette paix profonde qui paroiſſoit dans la ſerenité de ſon viſage. On ne remarqua en luy ny chagrin, ny crainte, ny inquietude; on le vit toûjours occupé de Dieu avec une preſence d'eſprit, qu'il conſerva juſqu'à la fin, & quoy qu'il fuſt toûjours éveillé, il parut ſi doucement & ſi fortement uny à la Divine volonté, qu'on euſt quaſi dit qu'il ſe repoſoit déja dans le ſein de la Providence, avant que d'aller prendre ſon repos eternel dans le ſein de la felicité & de la gloire.

C'eſt ainſi qu'il paſſa de la penſée de Dieu, à la veuë de Dieu meſme, avec tant de douceur, qu'on euſt pris ſa mort plûtoſt pour un agreable ſommeil, que pour une veritable ſeparation de l'ame d'avec le corps: Elle arriva le vingt-cinquiéme jour d'Aouſt, auquel on celebre en France la Feſte du grand ſaint Loüis, dont il imita en quelque façon le glorieux trépas dans des terres étrangeres, aprés avoir tâché de ſuivre de loin les traces de ſes vertus & de ſes travaux dans ſon Royaume, & dans ſes voyages. Le Pere Auguſtin fondit en larmes de devotion & de regret avec les autres François, quoy qu'ils regardaſſent tous, avec raiſon, cette mort comme la grace du monde la plus precieuſe, & qu'ils crûſſent qu'on pouvoit avec juſtice la faire paſſer pour une eſpece de martyre, non

ſeulement de foy, mais encore de charité; car enfin il avoit contracté la maladie dont il mourut, dans une priſon, où, ſelon ſon propre témoignage, les Gardes l'avoient extrémement mal-traité en haine du Chriſtianiſme, & où il s'eſtoit épuiſé par les ſervices penibles & continuels qu'il avoit rendus long-temps à un malade, que la conſideration ſeule de Dieu avoit pû luy rendre aimable; de ſorte que, ſans faire aucune violence à la verité, on peut dire qu'eſtant mort d'avoir trop ſouffert pour l'amour du prochain & de l'Evangile, il a fait en mourant une éclatante profeſſion de foy & de charité, qui peuvent du moins luy donner le beau titre de Confeſſeur de JESUS-CHRIST, ſi l'on n'oſe pas dire tout-à-fait qu'elles l'ont rendu digne du nom de Martyr. Il ſeroit aſſez conſolant de ſçavoir les honneurs que les Chreſtiens rendirent à ſon corps pour ſa ſepulture, mais puiſque Dieu n'a pas permis qu'on l'ait écrit en Europe, il doit ſuffire de penſer que ce meſme corps ſera peut-eſtre à l'avenir dans le Royaume de Golconde un grain Evangelique, qui eſtant ſemé dans une terre encore en friche, ne laiſſera pas de multiplier quelque jour au centuple; car il ne faut pas douter que Noſtre-Seigneur ne glorifie quelque jour les cendres de ſon ſerviteur, & qu'il ne tire de l'obſcurité de ſa priſon & de ſon tombeau les lumieres de la Foy qu'il veut répandre ſur les Maures.



CHAPITRE IX.

Avec quelle douleur on apprit à Siam la mort de M. de Chamesson, & ce que les Missionaires ont mandé de sa vertu.

QUELQUE diligence qu'on fist pour écrire à Siam la mort & les derniers sentimens de M. de Chamesson, il faloit pour le moins trois mois pour y faire passer les lettres : il en faloit un pour les porter jusqu'à Masulipatan, un autre pour les envoyer à Tenasserim, & le troisiéme pour les faire rendre à Siam ; aussi l'on n'y reçeut cette affligeante nouvelle qu'à la fin du mois de Novembre, & l'on peut juger aisément combien fut grande la douleur de tout le Seminaire dans la perte d'un si saint Homme, par l'estime toute particuliere que l'on faisoit de sa personne & de son merite, tant pour ses rares vertus, que pour les grands services qu'il auoit déja rendus à la Mission, & qu'il estoit sur le point de luy rendre encore.

La connoissance de tout temps qu'on avoit de sa haute perfection, jointe à ce qu'on venoit d'apprendre des circonstances de sa mort, auroit aisément persuadé aux Missionaires qu'il n'avoit pas besoin qu'on priast pour luy ; neantmoins parce que les jugemens de Dieu sont terribles, & qu'il trouve des taches dans les plus grands Saints, on suivit l'ordre de l'Eglise, & l'on fit, deux jours aprés avoir reçeu le pacquet de Golconde, le Service le plus solemnel qu'on pût, où Monseigneur de Metellopolis officia Pontificalement, afin de reconnoistre par cette pompe exterieure les grandes obligations que toute la Mission avoit à ce vertueux Laïque, dont la belle fin estoit en mesme temps un sujet de juste tristesse & de sainte jalousie.

M. Langlois, un des Missionaires qui estoit allé avec luy à Siam en 1669. en écrivit en France le deuxiéme Decembre 1674. les larmes aux yeux en ces termes. *Nous avons perdu cette année nostre tres-cher amy M. de Chamesson, en qui, outre la perte qui m'est commune avec tous nos Messieurs, j'ay perdu en particulier le guide fidele, & l'aimable Compagnon de mon voyage depuis France jusqu'icy. Il a plû à Dieu de nous l'enlever à Golconde, où les Maures l'voient mené de Masulipatan, lors qu'il y passoit pour retourner en Europe, où il portoit les informations des Martyrs de la Cochinchine, avec plusieurs autres memoires d'importance qui n'ont pas esté perdus, parce qu'il y avoit sagement pourveu avant que d'estre pris. Il avoit vêcu en Saint, & il est mort en Saint, & l'on peut dire qu'il a edifié tout le monde en mourant, aprés avoir donné de l'admiration aux Maures mesmes dans sa prison par son heroïque patience: Nous attendons avec empressement son Journal pour y voir les graces de Dieu qu'il y a marquées: on l'a vû dans les deux derniers jours de sa vie tres-intimement uny à celuy qu'il avoit toûjours reconnu pour le seul objet digne d'estre aimé, comme il paroist par le cachet qu'il avoit apporté de France en ces Païs, & sur lequel il avoit fait graver ces trois mots,* Dieu seul aimable, *c'est la devise qu'il mettoit à la teste de toutes ses lettres, & qu'il avoit toûjours en la bouche dans ses entretiens ordinaires, parce qu'ils estoient fortement imprimez au fond de son cœur.*

M. Vachet qui estoit du mesme voyage de 1669. & qui avoit toûjours depuis conservé un respect & une tendresse incroyable pour ce vertueux Gentilhomme, s'est étendu plus au long sur ses bonnes qualitez naturelles, & sur ses vertus acquises. C'est de luy que nous tirerons ce petit abregé qui suit, comme nous en avons déja tiré presque toute la matiere des quatre Chapitres precedens.

M. de Chamesson estoit de la noble maison de

Foiſſy, dont la branche aînée s'eſt trouvée éteinte en ſa perſonne, & dont le nom & les alliances ſont connuës à tout le Royaume ; ſon Pere eſtoit Jacques de Foiſſy, Chevalier Seigneur de Trenay & de Motheux prés Monthereau ; ſon grand pere s'appelloit Bertrand de Foiſſy, Lieutenant de la Compagnie de cent hommes d'Armes commandée par M. le Duc de Mayenne, & il fut fait Chevalier de l'Ordre de ſaint Michel ſous Charles IX. en 1568. en conſideration de ſes ſervices dans les Guerres. Son grand Oncle eſtoit Philibert de Foiſſy Grand Prieur de Champagne, & la pluſpart de ſes Anceſtres ont fait de ſi belles actions, qu'il n'y en a preſque aucun qui ne meritaſt une place honorable dans l'Hiſtoire.

Il fut nommé Philippe ſur les ſacrez fonds de Baptême, & au lieu de porter le nom de Foiſſy ou de Crenay, on luy donna celuy de Chameſſon que portoient les Barons du Jour, aînez de la maiſon de Foiſſy.

Il tira du fond de ſa naiſſance un temperament genereux; l'épée fut quaſi dés le berceau ſa plus forte inclination, & M. ſon Pere ayant reconnu qu'il ſe portoit plus aux armes qu'aux lettres, ſouffrit avec plaiſir qu'il renonçaſt à l'étude pour ſe donner à la guerre dés ſes plus tendres années.

Il ſervit en Flandre, en Hollande, en Savoye, en Piedmont, & en Suiſſe; il fit voir par tout qu'il eſtoit homme de teſte & de main, & il ſçeut ſi bien accorder les plus delicats intereſts du meſtier avec ceux de la conſcience, que ſans rien perdre de la reputation de brave, il conſerva toûjours la fidelité de Chreſtien, dont la qualité luy eſtoit dés-lors infiniment plus chere que celle de Gentilhomme.

Cependant la crainte qu'il eut de ne pouvoir pas toûjours ſe ſoûtenir dans une route où les pas ſont ſi gliſſans, le preſſa d'entrer dans une autre qui luy paroiſſoit plus ſeure, & luy fit quitter le ſervice avec toutes

ses esperances dans un temps où son merite luy promettoit bonne part à la fortune, & dans un âge où ses amis & ses proches le faisoient aspirer aux alliances les plus riches & les plus illustres de Champagne & de Bourgogne, parce qu'il estoit fils unique d'vn pere qui avoit de belles Terres dans l'une & dans l'autre de ces deux Provinces.

Sa retraite ne fut pas approuvée des sages de la terre, ils la regarderent comme une folie, qui le fit l'objet de leur mépris, aprés qu'il l'avoit esté si longtemps de leur estime : mais le respect humain n'eut pas assez de force pour affoiblir en luy l'attrait de la grace, & la ferveur de son esprit fut si grande, qu'il se seroit dés-lors enfoncé dans la solitude des Ordres les plus austeres, si Dieu, qui en vouloit faire un modele de sainteté dans le monde, ne l'avoit destiné à vivre en Saint au milieu du siecle.

Cette seconde resolution parut encore moins tolerable que la premiere à ceux qui ne jugent pas des choses par les regles de l'Evangile. On auroit souffert assez volontiers qu'il se fust ensevely tout vivant dans un Cloître, où il n'eût reservé aucun reste de commerce avec le commun des hommes ; mais on ne put supporter qu'en demeurant seculier, il prît l'habit & les manieres d'un devot, aprés avoir fait la figure d'un homme de guerre. Il laissa dire tout ce qu'on voulut sans s'en mettre en peine, & la perte qu'il fit de ses parens l'ayant mis quelque temps aprés en parfaite liberté, il executa sans delay le projet de vie qu'il s'estoit formé par le conseil des personnes dont il suivoit la conduite. Dés ce moment la pauvreté eut tant de charmes pour luy, qu'il se resolut de vivre & mourir dans un parfait abandon à la Providence ; & comme l'amour de ce divin attribut avoit commencé & continué l'ouvrage de sa perfection durant sa vie, il ne faut pas s'étonner qu'il ait fait sa consommation & sa felicité dans sa mort.

Divers accidens de fortune concoururent avec luy pour le dépoüiller de la plus grande partie de ſon bien, & le deſordre s'eſtant mis dans ſes affaires, il reſſentit plus de joye de ſe voir dans la neceſſité d'eſtre pauvre, que les Mondains n'en reſſentent quand ils ſont ſur le point de s'enrichir. Le renverſement de ſon Temporel authoriſa la ſimplicité de ſes habits & la moderation de ſa dépenſe. Il ne voulut plus, ny domeſtiques, ny ordinaire reglé, ny demeure fixe. Son plaiſir fut de chercher par tout les gens de bien pour faire liaiſon avec eux, & pour s'enflammer à la vertu par leurs exemples.

Quelques courſes qu'il entreprît, il ne s'écarta jamais du reglement qu'on luy avoit preſcrit pour luy-meſme. Il faiſoit tous les jours pluſieurs heures de meditation, & Dieu luy communiqua tant de lumiere & tant d'ardeur dans ce ſaint Exercice, que ne pouvant quaſi plus cacher au dedans l'abondance de la grace qu'il y recevoit, la bonne odeur s'en répandit malgré luy en tous les endroits où il fit quelque ſejour.

La frequentation des Sacremens, la mortification des ſens & des paſſions, le retranchement d'une partie du ſommeil & des alimens ordinaires, la lecture des bons livres, la devotion à la ſainte Vierge, aux ſaints Anges, & à ſaint Joſeph, la viſite des pauvres honteux, la conſolation des priſonniers, le ſervice des malades dans les hoſpitaux, l'inſtruction des enfans & des mendians, dont il a pris quelquefois la forme pour demander l'aumône par inſpiration particuliere, eſtoient les principaux moyens dont il ſe ſervit pour mettre en pratique tout ce que Dieu luy demandoit dans l'oraiſon; & craignant de ſuivre en cela ſa volonté propre, il ne voulut jamais rien faire que par l'avis d'un Directeur, dont il recevoit toutes les impreſſions avec une docilité incomparable.

Il y avoit déja quelques années qu'il communioit

tous les jours, & qu'il passoit quatre heures à genoux en prieres (outre le temps qu'il mettoit à servir plusieurs Messes) à reciter l'Office de Nostre-Dame & à dire son Chapelet, lors qu'il apprit le grand dessein que le saint Siege avoit d'envoyer des Evesques François à la Chine. Cette nouvelle luy fit desirer ardemment de connoître ceux que l'on destinoit à cette Mission Apostolique ; & à peine les eut-il veus qu'il demeura tres-étroitement lié à leur œuvre & à leurs personnes,

D'abord on equipa un vaisseau exprés qui devoit porter M. d'Heliopolis aux Indes avec tous ses Missionaires. M. de Chamesson en fut fait le Capitaine ; il y mit le reste des effets qu'il avoit sauvé du debris de sa maison : mais ce bâtiment ayant fait naufrage dans un des Ports de Hollande, il acheva de perdre sans douleur ce qu'il avoit conservé sans attache ; & l'on peut dire que son seul déplaisir fut de voir l'œuvre de Dieu traversé par le retardement du voyage des Ouvriers Evangeliques.

Cet accident ayant obligé M. d'Heliopolis de prendre le chemin de terre, il choisit pour un de ses Compagnons celuy qui devoit estre le Capitaine du vaisseau qui avoit pery. Cet homme de Dieu s'estima heureux de suivre partout cet Evesque ; & de partager avec luy les fatigues d'un chemin si long, si difficile & si perilleux. La passion qu'il avoit de concourir en sa maniere à la conversion des Infideles, luy fit devorer toutes ces peines avec un plaisir extreme : mais quelque joye qu'il eut de se voir arriver à Siam, il est surprenant de dire avec quelle facilité il se trouva prest d'en partir presqu'aussitost qu'il y fut, pour repasser en Europe avec ce mesme Prelat dés la premiere proposition qui luy en fut faite. Car sans témoigner la moindre repugnance du monde, & sans vouloir approfondir les raisons d'un retour qui paroissoit si precipité, il traversa de nouveau les Royaumes de Siam & de Golconde, de Mogol, de Per-

se, d'Arabie, de Turquie, avec des incommoditez extremes. Il signala sa patience dans l'un & dans l'autre voyage, principalement en deux rencontres ; car dans le premier, estant malade, pour ainsi dire, à la mort, durant tout le temps de la Caravane dans les deserts d'Arabie, il eut le courage de se faire lier sur son chameau dans une espece de cage, où il souffroit depuis le matin jusqu'au soir une douleur continuelle par les meurtrisseures que faisoit sur tout son corps, le mouvement dont il estoit baloté à cause de sa foiblesse. Dans le second il tomba entre les mains des voleurs Arabes, qui ayant fait arrêter le bâteau où il estoit sur l'Euphrate, & croyant que M. d'Heliopolis & luy cachoient de grandes richesses, déchargerent d'abord une grêle de coups de baston sur la plante de ses pieds, dont il demeura demy-mort. Cependant, comme il fut un peu revenu à luy, s'estant apperceu en onvrant les yeux que ces barbares alloient faire le mesme traitement à son cher Prelat ; il eut encore assez de vigueur pour se traîner & s'aller presenter à eux à dessein d'estre bastonné une seconde fois en sa place : & cette generosité les surprit si fort que l'admiration qu'ils en eurent, ne servit pas peu à les faire contenter d'une somme fort mediocre, par laquelle on se redima de leur vexation.

CHAPITRE X.

Suite des actions & des vertus de M. de Chamesson.

Mr de Chamesson estant arrivé heureusement à Rome avec M. d'Heliopolis, il y vescut d'une maniere si exemplaire, que tout caché qu'il desiroit estre, il attira sur luy les yeux de tout le monde. Les Cardinaux de la sacrée Congregation de la propagation de la Foy voulurent qu'il logeât, & qu'il fût defrayé

dans la maiſon dont ils ont le ſoin: & le Pape meſme luy ayant donné pluſieurs Audiences, ſans qu'il oſât les demander, luy fit l'honneur de luy témoigner de l'eſtime pour ſa vertu, & de l'exhorter tendrement à eſtre fidele juſqu'à la fin dans le ſervice des Miſſions Orientales.

Le deſir que M. d'Heliopolis avoit d'envoyer au plûtoſt un ſecours d'Ouvriers à Siam, où M. de Berithe s'eſtoit arreſté, luy fit penſer qu'il eſtoit à propos de faire paſſer en France ce bon Gentilhomme pour s'embarquer avant luy par la premiere occaſion. Il obeït auſſitoſt; & s'eſtant rendu à Paris, il n'oublia rien pour avancer ſon départ: mais comme il falut attendre aſſez longtemps la commodité d'un vaiſſeau, il eut le loiſir de faire quelques courſes en differens endroits du Royaume, où Dieu le rendit utile au prochain au delà de ce qu'on peut s'imaginer d'une perſonne de ſon eſtat. Car, outre qu'il accommodoit par tout des querelles, qu'il terminoit des Procés, qu'il convertiſſoit ſans bruit de grands pecheurs, & qu'il portoit pluſieurs perſonnes à une haute vertu en leur apprenant l'uſage de la meditation; il avoit un don d'attirer à luy les Ames avancées dans la perfection par la force ſecrete de je ne ſçay quelle ſympathie de grace. Elles s'adreſſoient toutes à luy avec une ouverture de cœur, & une confiance admirable, tant celles qui eſtoient dans le monde, que celles qui vivoient dans des Monaſteres.

Il eſtoit ſurpris luy-meſme de voir qu'on le faiſoit appeller de tous coſtez, meſme de la part des gens qu'il ne connoiſſoit pas, & dont il ne croyoit pas eſtre connu, qui tous aprés l'avoir entendu parler des choſes ſpirituelles, & démeler les myſteres des communications les plus intimes de Dieu dans l'oraiſon, ne pouvoient aſſez admirer qu'un homme ſans aucune étude que celle du Crucifix, pût avoir tant de lumiere pour la conduite des Ames.

Il n'acquit pas moins d'eſtime à Paris que par tout

ailleurs, ſoit lors qu'il arriva de Rome, ſoit quand il y retourna des Provinces pour y prendre les dernieres meſures de ſon retour aux Indes. Ce ne furent pas ſeulement les Maiſons Religieuſes qui le firent appeller avec une eſpece de ſainte émulation, pour profiter de ſes entretiens. On vit auſſi les plus grands de l'Etat s'empreſſer à l'entretenir chez eux, les uns par une innocente curioſité pour l'entendre diſcourir de ſes voyages, dont il faiſoit agreablement le recit; les autres par eſtime de ſa pieté, pour s'enflammer au mépris du monde & à l'amour de Dieu qu'il inſpiroit efficacement par ſes paroles.

Toutes les careſſes qu'on luy fit, ne luy donnerent point de nouvelle attache pour ſa Patrie; & lors qu'on luy dit qu'il eſtoit temps d'aller à Marſeille où il devoit s'embarquer, il quitta tout avec beaucoup moins de peine que les autres n'en ont ſouvent pour un voyage de trois jours. L'on vit en cette occaſion ſa parfaite indifference; car durant l'eſpace de fort peu de jours on changea trois fois les ordres de ſon départ ſans qu'il changeât un ſeul moment l'égalité de ſon cœur. On luy dit d'abord qu'il faloit partir, il fut preſt. On luy dit le lendemain qu'il faloit demeurer, parce que l'on craignoit les Corſaires, dont on venoit d'apprendre les incurſions ſur la Mediterranée: il acquieſça ſans témoigner ny joye ny chagrin. Et quoy qu'il fiſt pour lors le projet de retourner en Normandie, où il eſtoit fort attiré par quelques ames d'un merite extraordinaire, & où on l'aſſeuroit qu'il pourroit aller paſſer quelque temps avant qu'il ſe preſentât des commoditez pour aller par l'Ocean, il receut gayement un ou deux jours aprés l'ordre decisif qu'on luy porta, de ſe mettre inceſſamment en chemin pour aller au Port-Loüis, où Mrs de la Compagnie Royale de France luy donnerent trois places, pour deux Miſſionaires & pour luy, ſur un de leurs Vaiſſeaux qui ſe preparoit à ſortir du Port.

Ce changement si subit ne le surprit point ; on luy en donna la nouvelle le soir, & sans faire paroistre le moindre embarras, il se mit dés le matin du jour suivant sur la route de Bretagne avec Mrs Langlois & Vachet Prestres, dont il fut le conseil & la consolation jusqu'au terme de leur voyage, & qui ont admiré tous deux la benediction que Dieu luy donna à Hennebont auprés de plusieurs personnes, en attendant le jour de l'embarquement. La douceur, la charité & la soûmission qu'il eut pour eux sur la mer, les services qu'il rendit à Mrs de la Compagnie Royale à Madagascar & à Surate, & generalement toute sa conduite dans les diverses conjonctures de plusieurs affaires, dont les soins & les differens succés ne luy firent rien perdre de l'application qu'il avoit à luy-mesme, ny de la moderation que la patience & l'humilité inspirent à un cœur affermy dans le desir de chercher uniquement la gloire de Dieu.

Estant à Surate il fut attaqué d'une douleur de teste si violente que les Medecins crûrent qu'il ne pouvoit passer le septiéme jour. Il fit avertir M. Vachet à trois lieuës de là, de l'estat où il estoit, & le pria de venir entendre sa Confession generale, & l'assister à la mort. Ce Missionaire proteste qu'il n'a jamais veu tant d'innocence avec tant de contrition & tant de joye au milieu de tant de douleur. Quoy qu'il fust infiniment consolé de voir des dispositions si parfaites dans son Malade, il fut comme accablé par la crainte de le perdre : Mais Dieu, qui ne vouloit qu'éprouver ses serviteurs, releva les esperances de l'un en rendant la santé à l'autre, & ils continuerent heureusement leur chemin jusqu'à Siam, où l'on peut dire que ce moribond guery vécut en homme ressuscité. Il se levoit tous les jours à 3. heures & demy pour faire Oraison jusquà six. Il servoit regulierement la premiere Messe, à la fin de laquelle il communioit sans manquer, & faisoit ensuite une de-

mie heure d'actions de graces avec la mesme exactitude. Il passoit deux heures à tenir les petites Ecoles pour des enfans ramassez, tant pour leur apprendre à lire nos caracteres, que pour les instruire des mysteres de nostre Foy, & cela avec plus de soin & d'affection que la plus tendre de toutes les meres n'auroit fait à son propre enfant. Le reste du matin estoit occupé à faire sa lecture spirituelle, ou à donner ses ordres aux Domestiques, qui le regardoient plus comme leur pere, que comme leur maistre. On le voyoit à l'examen particulier qui precede le disner, avec une ferveur qui le distinguoit du reste de la Commnuauté. Et quoy qu'il ne parust jamais à l'Eglise qu'avec une modestie d'Ange, on remarquoit pour lors en luy un surcroist sensible de recollection. Il n'estoit pas moins sobre & moins temperant à la table du Seminaire que dans ses voyages, dans lesquels on l'a veu quelquefois sans pain, sans vin, sans viande & sans legumes, reduit à un peu de ris cuit dans l'eau croupie, dont il faloit boire; & dont il estoit aussi content que s'il eust esté à un festin delicieux. Il se trouvoit pour l'ordinaire en recreation avec les autres; & quelque chose qu'on y dist, il en tiroit toûjours des sujets d'edification d'une maniere tres-commode & tres-naturelle. A deux heures il faisoit une petite reveuë qui luy estoit particuliere. Cette reveuë estoit suivie de la lecture d'un Chapitre du nouveau Testament à genoux, & de la recitation d'une partie de l'Office de la Vierge: aprés quoy il vacquoit aux soins de la maison en qualité d'œconome, dont il faisoit les fonctions avec une douceur si constante, & une charité si generale, qu'il n'y avoit personne qu'il ne prévinst le plus obligeamment du monde dans toutes sortes de besoins. Si cet employ ne le tenoit pas si long-temps, il lisoit quelque bon Livre, & n'oublioit jamais un Chapitre de celuy de l'Imitation, & d'un autre qui a pour titre, Le Jardin des Ames

Chrestiennes, parce qu'il faisoit ses delices de l'un & de l'autre. A quatre heures il disoit Matines & Laudes du petit Office pour le lendemain, & son Chapelet pour le jour. Depuis cinq heures jusqu'à sept il estoit en oraison devant le saint Sacrement, & aprés le souper & la recreation du soir (où il se comportoit comme le matin) il assistoit à la priere commune, laquelle estant finie, il assembloit les serviteurs & les petits enfans pour les faire prier en particulier, & pour leur dire quelque mot d'instruction familiere selon leur portée. Quoy qu'il se couchast souvent fort tard, il se levoit tous les jours à son heure, & gardoit inviolablement sa regle depuis le matin jusqu'au dernier des exercices de la journée, si ce n'est que l'obeïssance l'obligeast à changer l'ordre pour faire quelque chose de plus pressé, & de meilleur. Il joignoit à cette fidelité un zele merveilleux du salut des ames, principalement des Infideles; & voulant avoir part aux travaux de tous les Missionaires qu'on envoyoit en differens lieux, il demandoit, pour ainsi dire, l'aumône, comme un pauvre, afin de les enrichir des questes qu'il avoit faites, & de leur donner les petites curiositez qu'il avoit receuës. Que si la charité qu'il avoit pour tous, soûtenuë de l'exemple des autres vertus, edifioit toute la maison au dedans, sa conversation au dehors ne gagnoit pas moins les Estrangers. Il avoit le cœur si grand qu'il embrassoit toutes les Nations : Aussi est-il vray que toutes les Nations l'embrassoient, & tous ceux qui l'ont connu, non seulement entre les François, mais aussi parmy les Espagnols, les Anglois, les Portugais, les Hollandois, les Negres, les Indiens, ont dit mille biens de luy pendant qu'il vivoit, & ne parlent encore à present de sa personne que pour en faire l'Eloge.

Il estoit bien raisonnable qu'une vie si sainte fust couronnée par une excellente mort; il faloit qu'un quatriéme voyage entrepris pour l'interest de Dieu & de

la Miſſion, le jetta entre les mains des ennemis de la Foy, afin qu'il pût trouver dans leur perſecution ce qui luy auroit manqué dans la paix de ſes exercices à Siam. Il ne pouvoit pas mourir en Miſſionaire qui cherche le martyre, parce qu'il n'eſtoit pas Preſtre (quoy qu'on le jugeât digne du Sacerdoce.) Il eſtoit de la providence de Dieu, à qui il avoit remis de tout temps ſa bonne fortune entre les mains, de luy ménager une occaſion impreveuë, où il rencontraſt une partie du bien qu'il n'oſoit preſque eſperer, dautant qu'il s'en eſtimoit indigne.

Il a plus trouvé qu'il ne penſoit; il eſt mort plus honorablement qu'il n'avoit oſé deſirer. Il a preſché Jesus-Christ dans la priſon; il a converty, non pas des Idolatres, mais des pecheurs; il a ſouffert pour la querelle de ſa Patrie & de ſa Religion: & s'il n'a pas finy ſes jours dans les ſupplices des Tirans, il a du moins contracté dans les fers & dans les cachots, la maladie mortelle qui a conſommé ſon merite avec ſa vie, Dieu ne l'ayant mis en liberté qu'autant de temps qu'il en faloit pour ne le pas priver de la conſolation des Sacremens & des prieres de l'Egliſe. Heureux d'avoir achevé ſa courſe avec tant de courage & tant de gloire au milieu d'une terre infidelle!

Les diſpoſitions de ſon ame eſtoient merveilleuſes; il avoit l'eſprit doux & docile, le cœur candide & genereux, les paſſions naturellement vives, mais mortifiées par la grace. Il eſtoit né ambitieux & devenu humble, porté aux plaiſirs; & neanmoins pur comme un Ange. Et quoy qu'il ſe ſoit trouvé deux fois ſeul dans les meſmes occaſions qui ont ſignalé la chaſteté virginale de quelques Saints, il en eſt ſorty comme eux avec une parfaite victoire; & l'on peut aſſeurer que nonobſtant qu'il ait paſſé toute ſa jeuneſſe dans les armées, il a conſervé juſqu'à la mort ce que preſque tous les jeunes gens perdent dés les premiers jours de

leur entrée dans le grand monde. Depuis sa parfaite conversion on ne le vit jamais émeu d'aucun accident, ny troublé d'aucun embarras ; toûjours égal dans la disette & dans l'abondance ; toûjours desinteressé & condescendant ; toûjours charitable ; toûjours prest à parler de Dieu avec onction, ou à en entendre discourir avec humilité. Civil sans compliment, & serieux sans aucun mélange de tristesse, parce qu'il avoit toûjours Dieu present à son esprit par une Oraison plus infuse que naturelle, & qui l'embrasoit avec un amour d'autant plus fort au dedans qu'il le faisoit moins paroistre au dehors. Enfin il semble que l'on le peut peindre en quatre traits en luy appliquant les quatre qualitez que Dieu donne à Job, quand il nous en fait l'Eloge : C'estoit un homme simple, droit, éloigné du mal, qui retenoit encore son innocence ; quand le Ciel voulut recompenser son merite vers la cinquantiéme année de son âge.

CHAPITRE XI.

Les belles esperances du progrés de la Foy dans le Royaume de Siam.

SI le cœur des Rois est entre les mains de Dieu pour le tourner comme il luy plaist à la felicité des peuples, on peut dire que la gloire de JESUS-CHRIST dans la conversion des Estats est aussi en quelque façon entre les mains des Princes ; leurs sentimens & leur conduite ont tant de force sur l'esprit de leurs sujets, qu'une seule de leurs paroles en faveur de la Religion Chrestienne feroit souvent plus d'effet en un moment que tous les travaux de cent Ouvriers Evangeliques en plusieurs années. Aussi quand on voit quelque Monarque Payen qui commence à se declarer plus ouverte-

ment qu'à l'ordinaire pour l'Evangile & pour les Predicateurs qui l'annoncent, on a grand sujet d'esperer que le respect qu'il a pour l'un, & le bon traitement qu'il fait aux autres, inspirera les mesmes dispositions à ses sujets, & les preparera tous sans peine à recevoir bien-tost la lumiere de la Foy.

C'est l'heureux estat où se trouvoit le Royaume de Siam en l'année 1674. L'honneur que le Roy avoit fait sur la fin de l'année precedente aux Evesques François dans l'Audience magnifique qu'il leur avoit accordée pour la presentation des Lettres du Pape & de sa Majesté Tres-Chrestienne, & les témoignages particuliers de bonté qu'il leur avoit donnez quelque temps aprés à Lavau dans son Palais de Campagne, par des conversations qui donnoient de la jalousie aux plus grands Seigneurs, remplirent toute la Cour d'estime, non seulement pour la personne de ces Prelats, mais aussi pour la sainte Loy, dont ils faisoient profession.

L'éclat que cette nouvelle fit dans les Provinces, s'augmenta beaucoup lors qu'on y apprit que le Roy quelque temps aprés s'estoit engagé à bâtir une belle Eglise au Dieu du Ciel & de la terre ; & l'on jugea aussitost que plusieurs personnes seroient excitées à quitter la superstition du Païs pour embrasser la Religion des François.

Ceux qui avoient esté frappez d'abord de cette pensée, ne furent pas trompez dans la suite : On vit la benediction de Dieu se répandre plus abondamment que jamais sur tout ce qui pouvoit regarder l'avantage de la Mission, non seulement dans la Ville Capitale, mais mesme dans quelques autres endroits plus éloignez, où l'on appliqua des Missionaires.

Dans la Capitale, outre un fort grand nombre d'enfans & de malades qui receurent le Baptême avant la mort (entre lesquels estoit la femme d'un Mandarin,

que M. d'Heliopolis exhortoit depuis long-temps à sortir du Paganisme) on instruisoit plusieurs adultes, dont les uns se firent Catechumenes, & les autres furent baptisez; les plus considerables de ceux-cy estoient le frere du Capitaine des Cochinchinois: & un habile Medecin avec sa femme.

La grace s'étendit mesme jusques sur deux Renegats de nostre sainte Foy, qui aprés avoir satisfait au scandale qu'ils avoient donné, par une penitence exemplaire dont ils s'acquitterent avec de grands sentimens de douleur, furent reconciliez avec Dieu & avec l'Eglise d'une maniere qui consola les autres fideles.

On estoit plus occupé que jamais dans le Seminaire, car outre un bon nombre de Seminaristes que l'on disposoit à recevoir les saints Ordres, il y avoit trois écoles où l'on faisoit leçon tous les jours soir & matin. M. Langlois Missionaire, instruisoit les enfans de la Cochinchine & du Tonquin, qu'il avoit rendus capables en moins de trois ans d'expliquer & de parler aussi facilement Latin que le pourroient faire de bons Humanistes d'Europe, pendant qu'un autre Missionaire leur avoit appris le chant & les ceremonies de l'Eglise, dont ils s'acquittoient fort-bien, & qu'il les avoit formez à prendre soin de la Sacristie, où ils faisoient leur petit devoir avec autant de propreté & d'exactitude qu'on pouvoit desirer.

La seconde Ecole estoit composée de 18. ou 20. Ecoliers Chinois, Japonois, Malayois, Indiens, Portugais, & autres, dont le R. P. Loüis de la Mere de-Dieu avoit bien voulu prendre soin. Ce Religieux est Portugais de Nation & de l'Ordre de saint François; il avoit eu l'humilité de s'offrir aux Vicaires Apostoliques pour travailler sous leur conduite dans l'étenduë de leur Mission suivant le pouvoir que ses Superieurs legitimes luy avoient donné par écrit en bonne forme, de s'unir à ceux d'entre les Ouvriers Evangeliques qu'il luy plairoit

pour travailler avec eux dans les Eglises Orientales. Et comme on l'avoit receu à bras ouverts, il se soûmit à tout ce qu'on voudroit faire de luy, soit dans la maison, soit dehors. Il a un talent merveilleux pour l'instruction de la jeunesse, & encore plus de sainteté que de talent; il sçait accorder l'observance de sa Regle, avec les emplois qu'on luy donne: & il joint à tout cela une charité & une adresse extraordinaire auprés des pauvres malades, dont il guerit les maladies corporelles & spirituelles avec un bonheur égal à son zele.

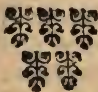
Enfin il y avoit un bon Laïque naturel du païs, qui bien qu'il fust engagé dans le mariage, s'estoit retiré au Seminaire avec le consentement de sa femme pour s'y faire Maistre des enfans Siamois, qui estoient en plus grand nombre que tous les autres. C'est celuy-là mesme qui avoit toûjours servy d'Interprete aux Vicaires Apostoliques depuis leur arrivée à Siam; & il semble qu'il se soit entierement dévoüé au service de leurs Missions tant qu'il leur plaira le retenir auprés d'eux, & luy donner de l'employ.

Voilà à peu-prés ce qui se faisoit pour l'avancement de la Religion dans la Ville Royale; & voicy ce qu'on fit en mesme temps dans les lieux plus éloignez.

Les Vicaires Apostoliques ayant sçeu que les Chrêtiens de Tennasserim estoient sans Pasteur par la mort du Prestre qui leur administroit les Sacremens, & qui leur avoit esté donné autrefois par le Gouverneur, c'est à dire, le Vicaire general de l'Evesché de Meliapur, ils pourveurent à leur besoin & leur envoyerent en la place du mort, M. Perez, qui avoit toûjours demeuré à Siam depuis qu'on l'avoit rappellé de Jonsalam en 1672. Et parce qu'on craignoit avec raison que ce bon Prestre ne fust troublé par quelques gens dans sa Mission, M. de Berithe obtint du Ministre de Siam un or-

dre au Gouverneur & aux Mandarins de la Province, par lequel il leur estoit enjoint de ne pas souffrir qu'il fust inquietté par qui que ce soit dans ses fonctions ; de sorte que la protection que les hommes luy donnerent au dehors, jointe au zele que Dieu augmentoit de jour en jour en son ame & à la connoissance parfaite qu'il avoit acquise de la Langue du Païs, le mit en estat de rendre de tres-grands services à son Troupeau, & de le multiplier avec le temps par la conversion de quantité d'Infideles.

Lors qu'il y travailloit ainsi, la Providence ouvrit aux Evesques François un nouveau champ à cultiver environ à vingt lieuës de la Ville Royale, & situé à l'embouchure de la grande riviere entre la Barre & la Ville de Bankoc. M. Laneau, qui avoit connu deux ans auparavant dans une assez longue course Apostolique qu'il avoit fait ailleurs avec succés, combien il pouvoit esperer de fruit en s'appliquant à la culture spirituelle des Villages & des Bourgades qui ne sont pas si proches de la Cour, s'offrit à Nostre Seigneur pour aller travailler auprés des ames en ce lieu-là, & partit du consentement des deux autres Vicaires Apostoliques, pour s'y rendre quelque temps, aprés avoir esté consacré de la maniere que nous allons dire l'Evesque de Metellopolis, pour remplir le Vicariat Apostolique, qui vacquoit depuis plusieurs années.



CHAPITRE XII.

Sacre de M. Laneau, ses premiers emplois dans les nouvelles Missions du Vicariat Apostolique de Siam.

MR Laneau ayant esté éleu dés la fin de Septembre 1673. pour succeder à feu M. de Cotolendy Evesque de Metellopolis, auroit esté consacré le vingt-septiéme Decembre de la mesme année à son retour de Lavau, sans la maladie de M. de Berithe, qui fit differer la Ceremonie jusqu'à l'année suivante.

L'on choisit le vingt-cinquiéme jour de Mars 1674. (auquel la Feste de Pasques tomboit cette année-là) pour faire ce Sacre avec plus de solemnité. On s'y prepara dans le Seminaire de Siam, tant par plusieurs exercices extraordinaires de Pieté, que par un grand soin d'instruire tous les Prestres & Clercs qui devoient y faire quelques fonctions. M. Laneau s'y disposa en particulier par un redoublement de zele qu'il alla répandre dans plusieurs Villages de Juthia à sept ou huit lieuës à la ronde, comme Mr de Berithe l'a écrit; aprés quoy pour derniere preparation, il fit une retraite spirituelle de plusieurs jours.

Le jour de Pasques estant venu, Mrs les Evesques d'Heliopolis & de Berithe conduisirent le Prelat éleu à l'Eglise, & aprés luy avoir fait prester le serment de fidelité au saint Siege, dont on a envoyé depuis l'original à Rome, ils le consacrerent Evesque de Metellopolis, & l'établirent en mesme temps Vicaire Apostolique, non seulement de Nanquin en la Chine, &c. mais encore de la Ville Capitale & de tout le Royaume de Siam, comme il estoit porté par un Bref de Clement IX. L'on observa depuis le commencement du Sacre jusqu'à la fin toutes les ceremonies à la Romaine,

avec toute l'exactitude qui fut possible dans le lieu où l'on se trouvoit, selon que le Pape Alexandre VII. l'avoit ordonné dans les deux Brefs, par lesquels il avoit accordé le pouvoir aux Vicaires Apostoliques de consacrer des Successeurs à ceux d'entre eux qui finiroient les premiers leurs jours.

L'Evesqre consacrant estoit M. de Berithe, à qui M. d'Heliopolis voulut bien déferer l'honneur de la Ceremonie. Celuy-cy fut le seul Evesque assistant; mais pour assister avec luy, il prit M. Chevreul Missionaire Apostolique & Bachelier en Sorbonne, qui bien qu'il fust seulement Prestre, sans estre constitué dans aucune dignité Ecclesiastique, avoit esté rendu capable de ce ministere par la permission portée expressement dans les mesmes Brefs. La Mître, la Crosse, la Croix, l'Anneau, & tous les autres ornemens Pontificaux du nouveau Sacré n'estoient pas fort precieux, mais ils estoient propres, & l'on peut dire, que la pauvreté, qui paroissoit en tout cela au milieu d'un Royaume Idolatre, avoit, je ne sçay quel éclat, qui representoit avec de couleurs bien vives, la riche simplicité des premies siecles de l'Eglise. D'ailleurs, la Majesté des Prelats, le recüeillement des Missionaires, la modestie des Seminaristes, & le silence respectueux des enfans qu'on élevoit en qualité d'écoliers au Seminaire, inspirerent de la devotion à tous ceux qui en furent les témoins, non seulement parmy les Fideles, mais mesme parmy ceux d'entre les Payens que l'on fit entrer par grace dans la Chapelle, & qui en sortirent pleins de veneration pour nos augustes Mysteres.

Le nouvel Evesque fut celuy de toute la compagnie qui eut plus de part que personne à la sainteté du jour, quoy qu'il en eust le moins à la joye. Son Sacre ne fut pas pour luy une ceremonie de pompe, mais plûtost un mystere de sanctification. Si son hu-

milité fut fortifiée du rang où il estoit élevé, son zele fut consolé & affermy par l'effusion de la Grace qui accompagna l'impression du caractere, & il se trouva si remply de l'esprit de Dieu, que ne pouvant presque plus le contenir en luy-mesme, il voulut sans aucun retardement le répandre avec une nouvelle ardeur dans le Royaume dont on venoit de luy donner le Vicariat Apostolique, en vertu du Bref particulier de Clement IX. du 4. Juillet 1669. comme il a esté dit.

M. Laneau se voyant donc chargé du salut des Siamois, ne crut pas qu'un autre que luy deust commencer la Mission dont nous avons parlé dans le Chapitre precedent, qui se presentoit dans un Village vers l'emboucheure de la grande Riviere, à deux ou trois journées de la Cour, où il y avoit quelques Chrestiens de differentes Nations, sans qu'il y en eust un seul dans ce nombre qui fust naturel du Païs, parce que jusqu'alors personne ne les avoit invitez à recevoir les lumieres de la Foy: cet honneur estoit reservé au premier Vicaire Apostolique de Siam, & Dieu conduisit si heureusement ses premiers travaux dans ce lieu là, qu'il y établit peu de jours aprés son arrivée, une nouvelle Parroisse, sous le titre de la Conception immaculée de la sainte Vierge, dans un lieu qu'il avoit plû au Roy de Siam de donner aux Vicaires Apostoliques pour un hospice.

Cette nouveauté donna lieu à quelques Gentils de faire grand bruit, & de se plaindre hautement qu'on vouloit introduire une Religion inconnuë sans l'autorité du Roy; mais ce murmure qui eust esté peut-estre ailleurs un commencement de persecution contre la Loy du vray Dieu, fut une occasion favorable dont les Vicaires Apostoliques se servirent pour authoriser cette mesme Loy dans tout l'Estat. Car estant allé droit à Sa Majesté pour l'informer des choses qui se

passoient, & luy ayant presenté une Requeste pour luy demander qu'il luy plût permettre à tous ses sujets d'embrasser nostre sainte Foy ; ce Prince declara de vive voix dans une assemblée publique des Grands de sa Cour, qu'il ne pretendoit point empescher personne de se faire Chrestien, & qu'il laissoit en cela une entiere liberté à tous ceux qui en auroient le desir : Il ne se contenta pas mesme de cette declaration, mais il fit bien-tost aprés porter parole en secret à M. de Berithe, qu'il permettroit avec le temps, par un Edit solemnel, la predication & l'exercice de la Religion Chrétienne.

On peut aisément juger quelle fut pour lors la joye de ce Prelat, qui depuis douze ans qu'il estoit à Siam, ne s'estoit point rebuté de tous les obstacles qu'il avoit trouvez à planter la Foy dans le Païs, & qui se sentoit dautant plus vivement touché du desir de convertir les sujets de ce Royaume, qu'il voyoit moins de disposition à y réussir. La compassion qu'il avoit de ces pauvres ames alloit si loin, qu'un des Missionaires arrivé tout recemment avec M. d'Heliopolis, disant un jour à M. de Berithe que ces pauvres Infideles luy faisoient beaucoup de pitié, ce grand & ce charitable cœur luy repartit en soûpirant, Pour moy je pense que l'estat où je les voy me donnera la mort, si je n'ay la consolation de les en voir sortir dans peu.

Aussi peut-on dire qu'il n'y avoit que l'esperance de ce bonheur qui le soûtenoit dans sa peine ; & comme M. d'Heliopolis le suivoit de prés dans les mouvemens de son zele pour cette Nation, & de sa confiance en Dieu, l'un & l'autre rendirent mille actions de graces à Nostre Seigneur d'avoir enfin exaucé leurs vœux, & consolé leur patience par les approches d'un bien qu'ils souhaitoient avec tant d'ardeur depuis si longtemps.

Lorsque les Payens du Village, où l'on avoit étably

une Parroiſſe, apprirent que le Roy, bien loin d'en eſtre indigné, l'approuvoit fort, & qu'il trouvoit bon que ſes ſujets ſe fiſſent inſtruire & baptiſer par les Miſſionaires François, il ſe fit un changement admirable dans la pluſpart des eſprits : Ceux qui paroiſſoient les plus farouches s'apprivoiſerent, & ils ſe laiſſerent tellement toucher, que le nombre des Catechumenes & des Baptiſez groſſiſſoit de jour en jour ; juſques-là que M. de Courtaulin écrivant au commencement de Juin, (c'eſt à dire deux mois aprés le ſacre de M. Laneau) mandoit à Paris que tout le Village ſe convertiſſoit ; & l'on a ſçeu par d'autres lettres que M. de Metellopolis, aprés y avoir occupé deux Ouvriers, ne pouvant pas toûjours y demeurer en perſonne, y avoit mis pour Curé M. de Chandebois, lequel eſtant guery de la paralyſie qui avoit obligé M. d'Heliopolis de le laiſſer à Raiapour en 1672. eſtoit enfin arrivé de Goa ſur la fin de 1673. avec le R. P. Fr. Manüel de la Nativité, de l'Ordre de ſaint Dominique, & s'eſtoit preparé aux Miſſions de Siam par l'étude de la langue du Païs pendant les trois ou quatre premiers mois de l'année 1674.

Ce lieu là n'eſtoit pas le ſeul où M. de Metellopolis travailloit utilement, & pour ramaſſer en peu de mots tout ce qu'il faiſoit en pluſieurs endroits, il ne faut que lire ce qu'un Miſſionaire en écrit en abregé. *On commence*, dit-il, *à ſe détromper de l'opinion où l'on eſtoit, qu'il n'y avoit preſque rien à faire pour la converſion des peuples Siamois : Dieu reſervoit cette moiſſon au temps preſent : les Talapoins & les Mandarins auſſi bien que les pauvres gens, & meſme des Villages entiers, demandent le Baptême avec grande ardeur ; tous courrent à la predication avec une faim & une ſoif qui nous ravit, & j'eſpere que dans moins d'un an le nombre des adultes baptiſez paſſera celuy de mille. J'accompagne M. de Metellopolis qui va baptiſer dans un ſeul endroit plus de cent perſonnes, & de là il pretend aller ouvrir une nouvelle*

en 1672. on a marqué qu'il ne put mener avec luy de tous ſes Eccleſiaſtiques que M. Chevreüil, laiſſant les autres pour attendre les premieres commoditez. Ceux qui reſterent les derniers avec les balots, furent M. Forget, & M. Gayme : celuy-cy avoit ordre de M. d'Heliopolis de demeurer au Comptoir de Meſſieurs de la Compagnie Royale de France (à qui les Miſſions ont des obligations ſingulieres) juſqu'à ce qu'on le rappellaſt, & M. Forget devoit accompagner l'equipage, lors qu'on trouveroit ſeureté à le faire partir. Mais comme les Hollandois occupoient tous les paſſages, & ne laiſſoient échapper aucun Vaiſſeau ſans le viſiter exactement ; le Miſſionaire à qui l'on avoit depuis mandé de ſe rendre à Siam, prit le deſſein de laiſſer tous les balots à Bantam entre les mains de M. Gayme, & de s'embarquer malgré le peril qu'il y avoit pour ſa perſonne ſur un petit Vaiſſeau Portugais qui partoit de Jappar, autre Port de l'Iſle de Java, éloigné de celuy où ils eſtoient de quatre-vingt lieuës : Cependant cette occcaſion manqua encore, & il falut ſe renfermer de nouveau dans Bantam, qui eſtoit devenu pour eux, en quelque maniere, une priſon de Hollande, où ils eſtoient gardez de tous coſtez par ceux de cette Nation. Ils s'occuperent encore le mieux qu'ils pûrent durant pluſieurs mois, comme ils avoient fait auparavant, auprés du peu de Chreſtiens qui ſe trouvoient dans ce lieu, dans une ignorance extrême, meſlée de beaucoup de malice ; mais enfin, aprés y avoir bien attendu, ils apprirent qu'un des Vaiſſeaux du Roy de Siam avoit ordre de venir exprés prendre les preſens que l'on apportoit d'Europe pour Sa Majeſté, & d'y joindre auſſi tout le reſte de l'equipage des Miſſionaires. Cette nouvelle les réjoüit beaucoup, & ils ne douterent plus que ce ne fuſt là un moyen ſeur pour faire tout paſſer ſans riſque juſqu'à Siam.

Ce Vaiſſeau, que l'on nomme en langue du Païs un

Joncq, apporta une lettre de l'Opracifricat, c'est à dire du premier Ministre du Roy de Siam, que les Evesques avoient obtenuë, & qui s'adressoit au Chabandar du Roy de Bantam, (c'est luy qui fait toutes les affaires de ce Prince, & particulierement celles qui regardent les Estrangers,) pour le prier de faire passer sous le nom des deux Rois tout ce qui appartenoit aux François. L'Opracifricat n'avoit pas seulement écrit en son nom, mais encore au nom du Roy son maistre ; & comme celuy à qui les lettres s'adressoient se trouva mort lors qu'elles arriverent, on les rendit à sa veuve, qui administroit encore pour quelque temps la Charge de son Mary. Cette femme croyant qu'il s'agissoit de quelque affaire extremement importante, fut elle-mesme presenter au Roy les lettres qu'elle venoit de recevoir, & ce Prince qui connoissoit combien le Roy de Siam estimoit les François, voulut pour l'obliger prendre luy-mesme le soin de faire executer tout ce que les lettres portoient. En effet il envoya aussi-tost un Secretaire pour reconnoistre ce que les Missionaires vouloient envoyer à Siam, avec plusieurs personnes pour le faire en mesme temps transporter dans son Palais en attendant le depart du Joncq, sur lequel en suite il fit tout charger par ses gens.

Jusqu'icy tout alloit le mieux du monde, & qui se fust imaginé que les Hollandois eussent osé se hazarder à choquer ouvertement deux Princes avec lesquels, aprés tout, il ont des mesures à garder ; & particulierement le Roy de Siam, qui ne leur est pas peu redoutable? Cependant ils n'eurent point tous ces égards. A peine le Joncq estoit-il sorty de la rade qu'il fut arresté par leurs Chaloupes sous le canon des Vaisseaux qu'ils avoient dans le Port. Ils s'attendoient de faire une double proye en se saisissant tout ensemble & des balots, & des deux Missionaires qu'ils avoient crû estre aussi dans le Vaisseau ; c'est pourquoy la premiere chose

qu'ils firent en l'abordant fut de demander le pistolet à la main avec des paroles de raillerie, meslées d'impieté, qu'on leur donnast deux Prestres pour leur dire promptement la Messe; Mais Mrs Forget & Gayme ayant sagement preveu ce qui pouvoit arriver, & ne voyant pas une aussi grande seureté pour leurs personnes que pour le bagage, à cause qu'ils n'estoient pas compris dans la lettre du Roy de Siam, avoient pris un Praux (qui est une espece de petite Chaloupe à la façon des Javans) pour suivre le Joncq de loin, & n'entrer point dedans qu'il ne fust avancé cinq ou six lieuës en Mer. S'estant donc aperçeus de tout ce desordre, ils revinrent promptement à terre, & dés qu'ils y furent ils coururent donner avis au Roy de ce qui se passoit; le lendemain le Capitaine & le Pilote du Joncq vinrent aussi se plaindre à Sa Majesté, & luy demander justice de la violence qu'on leur avoit faite; mais ce Roy, qui craignoit de se commettre avec les Hollandois, dont il luy estoit avantageux de conserver l'amitié, leur dit pour toute réponse que les Hollandois avoient une Faiturie à Siam, où il seroit aisé au Roy de tirer d'eux toute sorte de raison: Cependant, comme ceux-cy avoient surpris un memoire de ce qui avoit esté chargé pour les François, on ne put sauver de leurs mains qu'une caisse de mediocre grandeur, où estoit l'argenterie pour l'usage de l'Eglise, avec une petite cassette où il y avoit huit ou neuf cens écus d'argent monnoyé, & quelques hardes que M. Gayme avoit adroitement separées du reste des pacquets, & que les Portugais firent passer pour estre à eux.

Il ne resta donc plus aux deux Missionaires qu'une seule ressource, qui estoit d'écrire à Batavia au General & Conseil des Hollandois, & d'employer auprés de ces Messieurs quelques amis qu'ils avoient là, pour retirer du moins de leurs mains les ornemens de l'Eglise, & les Corps saints que M. d'Heliopolis avoit ap-

portez de Rome, dont ils en ont rendu un depuis ce temps-là, qui estoit pour l'Eglise de Siam; mais comme il faloit quelque temps pour cela, & que cependant le Vaisseau du Roy de Siam, aprés avoir esté retenu deux jours & demy entre les Navires de ceux qui l'avoient arresté, estoit en estat de faire voile, M. Gayme prit la resolution de demeurer seul à Bantam, & M. Forget consentit à s'embarquer; mais afin de ne pas tomber luy-mesme entre les mains des Hollandois, il suivit le conseil du Capitaine & du Pilote du Joncq, qui luy dirent de ne partir qu'un jour aprés eux, & de les venir trouver avec un Praux à l'entrée du détroit de Banca, dans la coste de Sumatra, environ à soixante lieuës de Bantam, où ils luy promirent de l'attendre denx ou trois jours. Il se mit donc en la compagnie d'environ quinze personnes qui alloient au lieu où on luy avoit marqué de descendre, & ils n'en estoient plus qu'à trois ou quatre lieuës lorsque la peur des Ratimbans, (qui sont une Nation de ces quartiers-là qui a guerre avec le Roy de Bantam) saisit si fort les Mariniers, qu'il n'y eut pas moyen de les faire passer outre; de sorte qu'il falut rebrousser chemin: Ce qui ne se fit pas encore sans difficulté, ny sans peril; parce que ces gens s'estant engagez mal à propos entre des Isles & des brisans, où il n'y avoit point de passage, ils ne pouvoient avancer, & demeurerent là l'espace de trente-six heures arrestez, d'un costé par les obstacles que nous venons de dire, & repoussez de l'autre par la violence du vent, & aprés tout cela on ne laissa pas de leur faire payer leur voiture comme s'ils eussent fait un fort heureux voyage.

Au retour de là M. Forget eut avis qu'il y avoit à Batavia un petit Vaisseau Portugais prest à partir pour Siam: Il écrivit au Capitaine, qui estoit amy de M. de Berithe, pour le prier de luy donner passage sur son Bord; & de luy marquer en mesme temps un lieu où il

pust

pût l'aller attendre, tandis que d'autre-part M. Gayme, qui vit qu'il n'y avoit rien à eſperer du coſté de Batavia pour la perte qu'ils avoient faite, & que l'unique remede eſtoit la patience, qui aſſurément eſt une vertu de grand uſage dans tous ces Païs-là, eut en veuë que ce pourroit eſtre une choſe avantageuſe à la Miſſion qu'il fiſt un tour à Surate pour pluſieurs raiſons, dont les plus importantes eſtoient de ménager auprés de Meſſieurs les Directeurs de la Compagnie Royale de France, qu'on envoyaſt quelques preſens pour le Tonquin en la place de ceux qui avoient eſté pris, parce que l'on n'y ſouffroit les Preſtres François que dans l'attente d'un établiſſement de cette Compagnie, & de quelques preſens conſiderables, qu'ils faiſoient eſperer aux Tonquinois depuis plus de trois ans. Il avoit auſſi deſſein d'achepter à Surate les étoffes & les autres proviſions neceſſaires pour les Miſſions, toutes celles qu'on avoit envoyées eſtant perduës, & il eſperoit donner beaucoup d'avis importans aux nouveaux Miſſionaires qu'il croyoit y rencontrer. Mais ce qui acheva de le déterminer à faire ce voyage, fut la conſideration de Mrs de Bourges & Deidier, & plus encore celle de M. d'Heliopolis, qui ſelon ſa conjecture pouvoit eſtre arrivé au Tonquin: car il crut qu'il faloit tout craindre pour des perſonnes ſi cheres, ſi les preſens qu'on promettoit depuis trop long-temps ne leur eſtoient promptement envoyez; & ainſi, ſans balancer davantage, il obtint par le moyen de M. l'Agent des Anglois ſon paſſage ſur un Vaiſſeau que le Roy de Bantam envoyoit à Surate.

Cependant le Capitaine à qui M. Forget avoit écrit à Batavie, eut la bonté de luy répondre, & de luy mander qu'il l'allaſt attendre au meſme lieu où il avoit eſté chercher le Joncq du Roy de Siam, c'eſt à dire au détroit de Banca, & il ne luy donnoit tout au plus que deux ou trois jours pour ce voyage.

Il s'en passa davantage avant que M. Forget pust trouver un Javan qui voulust le conduire ; toutefois en ayant rencontré un par le credit de Messieurs les Anglois qui s'offrirent à le mener, & à demeurer là trois jours, il partit plein de crainte que son Vaisseau n'eust déja passé le détroit. En effet il ne le trouva point au rendez-vous; mais dans l'incertitude qu'il ne fust party plus tard de Batavia, il attendit ces trois jours, au bout desquels n'ayant aucunn ouvelle, il reprit encore, une fois la route de Bantam. Lors qu'il y fut arrivé, il apprit que le Vaisseau qu'il avoit esté chercher estoit encore à Batavia, où les Hollandois l'avoient retenu par je ne sçay quelle avanie qu'ils luy avoient faite sur le point de son départ. Il dépescha promptement un Praux pour donner advis de son retour au Capitaine, & voir ce qu'il y avoit à faire. Mais ce Praux trouva le Vaisseau party, & M. Gayme s'estant aussi embarqué durant ce temps-là pour Surate, M. Forget, abandonné de tous costez, se trouva enfin seul à Bantam, (c'est ainsi que la divine Providence se plaist quelquefois à rompre les projets que forment les hommes, & les conduisant par des voyes qu'ils ne comprennent pas, dispose d'eux comme il luy plaist pour l'execution de certains desseins qui ne leur sont pas connus.



CHAPITRE XIV.

Les bonnes nouvelles que l'on reçoit de la Cochinchine, servent à M. de Berithe pour avancer les affaires de la Religion à Siam.

QVoy que le Roy de Siam fust de luy-mesme tres-bien disposé en faveur de nostre sainte Religion, il faut avoüer neantmoins que les nouvelles qu'on reçeut de la Cochinchine dés le commencement de 1674. furent pour luy un nouveau motif de declarer plus ouvertement ses intentions ; car ayant appris que le Roy de la Cochinchine avoit donné liberté de prescher & d'embrasser la Foy dans son Royaume, & qu'il estoit arrivé à Siam au mois de Fevrier une Barque Cochinchinoise, tant pour en donner avis à M. de Berithe, que pour le porter à aller faire sa residence dans cette Eglise naissante, à laquelle son Vicariat Apostolique estoit specialement affecté : la peine que Sa Majesté eut de voir qu'elle estoit sur le point de perdre une personne qu'elle estime, & qu'elle veut retenir auprés d'elle, la fit resoudre à s'informer de la resolution que ce Prelat vouloit prendre, & pour cet effet elle envoya sonder par un de ses Favoris son esprit, dont il reçeut une réponse fort judicieuse.

Ce Prelat dit au Favory, qu'avant de se determiner tout-à-fait il faloit voir au port de Siam le Vaisseau que le Roy de la Cochinchine avoit dessein de luy envoyer; que pour lors si les ordres de ce Prince estoient conformes à ce qu'on luy en écrivoit, il ne pourroit pas se dispenser de les suivre, & d'aller incessamment à sa Cour pour luy rendre ses respects, & pour profiter d'une conjoncture si avantageuse à l'avancement de la Religion du vray Dieu; qu'à la verité il auroit beaucoup

de peine à quitter Siam à cause des grandes obligations qu'il avoit à sa personne Royale ; mais qu'aprés tout il estoit de son devoir envers Dieu d'estre fidele à son ministere, & qu'il n'y avoit point de consideration des Rois de la terre qui dût l'empescher d'obeïr au souverain Monarque de l'Univers ; que neantmoins il n'estoit pas impossible de trouver quelque temperamment dont Sa Majesté seroit la maîtresse, qu'elle pouvoit ajuster toutes choses si elle vouloit entrer dans un expedient qui luy venoit en la pensée, & qui estoit qu'il plût à Sa Majesté de faire expedier des Lettres patentes en forme d'Edit, pour donner dans ses Estats la mesme liberté que le Roy de la Cochinchine avoit donnée dans les siens, que par là les interests de la gloire de Dieu estant balancez entre ces deux Royaumes, il y auroit peut-estre moyen de partager la residence entre l'un & l'autre, & qu'il engageoit sa parole, qu'aprés avoir fait un tour à la Cochinchine, il retourneroit à Siam, afin de satisfaire successivement les deux Rois.

Cette réponse parut au Favory si raisonnable, & en mesme temps si obligeante, qu'il se chargea volontiers d'en rendre un compte exact à son Maistre : mais M. de Berithe ayant fait reflexion sur la parole qu'il avoit donnée, y trouva je ne sçay quoy que la tendresse de sa conscience ne put souffrir jusqu'à ce qu'il s'en fust ouvert avec les deux autres Vicaires Apostoliques, qui estoient pour lors à Siam. Ce Prelat aussi delicat dans ses obligations, qu'il est éclairé dans ses sentimens, se fit reproche à luy-mesme d'avoir proposé un milieu, qui peut-estre n'estoit pas conforme aux loix indispensables de la residence, & fit grande difficulté, s'il luy seroit permis de quitter quelque temps la Cochinchine, lorsqu'il auroit commencé à y resider, & à y faire ses fonctions sans aucun trouble ; mais ses deux Collegues firent cesser cette difficulté, approuvant ce qu'il avoit dit ; &

aprés luy avoir fait remarquer la difference qu'il y avoit entr'eux & des Eveſques titulaires, dont la juriſdiction eſt bornée à leurs Eveſchez, au lieu que leurs trois Vicariats Apoſtoliques s'étendent indifferemment ſur tous les lieux de leurs Miſſions, dans tous leſquels par conſequent chacun d'eux pouvoit paſſer quelque temps ſelon les differens beſoins, (quoy que chaque Vicariat euſt un territoire determiné, où l'on devoit faire ſa principale demeure,) ils ajoûterent, pour achever de le mettre en repos, que l'engagement qu'il croyoit avoir contracté avec le Roy de Siam devoit eſtre entendu ſous le bon plaiſir du ſaint Siege, que l'on conſulteroit au plûtoſt, & dont on ſuivroit la deciſion qui ſeroit envoyée par noſtre ſaint Pere le Pape, ou par Noſſeigneurs les Cardinaux de la ſacrée Congregation de la propagation de la Foy.

Cependant un Vaiſſeau du Roy de la Cochinchine vint moüiller à la rade de Siam ſur la fin d'Avril, & Meſſieurs les Eveſques reſolurent de ſe ſervir de cette occaſion pour avancer le deſſein propoſé d'obtenir du Roy de Siam un Edit en faveur de la Religion Chreſtienne: Ils crurent devoir pour cela preſenter une Requeſte à Sa Majeſté; & aprés avoir conſulté leurs amis ſur ce ſujet, ils partirent le ſixiéme May pour Lavau, où eſtoit la Cour: Dans cette Requeſte M. de Berithe expoſoit que les peuples de la Cochinchine, dont il eſtoit le Paſteur, ayant reçeu de leur Prince la permiſſion d'embraſſer la Foy, il ne pouvoit plus en conſcience demeurer à Siam, à moins qu'il ne plût à Sa Majeſté accorder la meſme liberté à ſes ſujets d'une maniere authentique: Et parce que l'on doutoit du ſuccés de cette Requeſte, on la mit entre les mains d'un des Favoris dont on a déja parlé, qui ſe contenta de preſſentir l'eſprit du Roy avec une prudence qui fit preſque tout l'effet qu'auroit pû faire la Requeſte; car le Roy de ſon propre mouvement, ſans ſçavoir le deſſein des Vicaires Apoſtoli-

ques, ny les meſures qu'ils avoient priſes pour y réuſſir, declara en preſence de toute ſa Cour qu'il n'empeſchoit pas que ſes peuples ne ſe fiſſent Chreſtiens, mais qu'il ne pouvoit pas accorder cette permiſſion par un Edit, dautant qu'on le prendroit en ce Royaume pour un commandement exprés, & que ce n'eſtoit pas ſon intention.

Ce fut un Secretaire d'Eſtat, amy particulier de M. de Metellopolis, qui luy fit l'amitié de luy donner cette nouvelle, & qui ajoûta que Sa Majeſté conſervoit toûjours le deſſein de convier M. de Berithe de ſe joindre aux Ambaſſadeurs qu'elle veut envoyer à Rome & en France dés que la Guerre ſeroit finie, pour y traiter l'alliance avec le Pape & Sa Majeſté tres-Chreſtienne. Sur cet avis les Vicaires Apoſtoliques croyant que la declaration verbale du Roy eſtoit ſuffiſante pour le bien de la Religion, envoyerent demander au Favory s'il avoit preſenté leur Requeſte, & comme ils apprirent qu'il ne l'avoit pas encore fait, ils le prierent de la ſupprimer, parce qu'elle ne paroiſſoit plus neceſſaire, & de leur rendre un autre ſervice auprés de ſon Maiſtre, en luy demandant le paſſe-port de M. d'Heliopolis pour le Tonquin, & celuy de M. de Berithe pour la Cochinchine. Le premier fut accordé ſans peine, & l'on donna meſme, par un ſurcroiſt d'honneſteté, à M. d'Heliopolis pour la ſeureté de ſa perſonne ſix pieces de canon, de la poudre & des boulets que le Capitaine du Vaiſſeau ſur lequel il devoit monter, avoit demandé qu'on luy preſtât : Mais à l'égard de M. de Berithe, on le refuſa abſolument ; on luy dit que Sa Majeſté ayant jetté les yeux ſur luy pour l'envoyer en Europe, elle n'avoit pas jugé à propos de l'éloigner de ſa Cour, où elle auroit peut-eſtre beſoin de ſon ſervice dans peu de temps,

CHAPITRE XV.

Mrs Bouchard & Courtaulin sont envoyez à la Cochinchine.

LEs Vicaires Apostoliques voyant que le Roy de Siam n'avoit pas voulu accorder un passe-port à M. de Berithe pour la Cochinchine, benirent Dieu d'une-part de ce que ce Prelat estoit arresté à Siam, où il pouvoit faire beaucoup de bien; & de l'autre ils pourveurent aux besoins de ses oüailles, en leur envoyant deux Missionaires à la place du Pasteur qu'elles attendoient avec tant d'impatience. L'on choisit Mrs Bouchard & Courtaulin pour estre comme les precurseurs de celuy qui ne pouvoit y aller luy-mesme, & ils s'embarquerent au mois de Juin dans la Chaloupe que l'on avoit amenée de la Cochinchine quatre mois auparavant. Le premier estoit party de Paris en 1665. avec M. de Bourges en son second voyage, & il n'estoit arrrivé qu'en 1669. à Siam, d'où, aprés avoir appris les langues, on l'avoit envoyé à Manille pour y negocier quelques affaires de la Mission, dont il s'estoit bien acquitté, & depuis qu'il en estoit de retour, on l'avoit toûjours occupé utilement dans le Seminaire & dans la Parroisse de S. Joseph. Le second avoit accompagné M. d'Heliopolis, lors qu'il retourna aux Indes en 1670. & il n'avoit pû se rendre à Siam que trois ans aprés; de sorte qu'il n'y avoit qu'environ un an qu'il se preparoit aux Missions par l'étude des langues, & par quelques petites courses qu'il avoit déja faites avec M. de Metellopolis. Ces deux Missionaires partirent pour la Cochinchine avec un Catechiste du Païs qui estoit venu dans la Chaloupe, & auquel on avoit conferé les quatre Ordres moindres avant de les renvoyer: Leur navigation fut

fort heureuse, & leur arrivée à la Cochinchine n'eust pas esté moins agreable, si elle n'eust esté meslée de certain embarras qui troubla la joye des autres Missionaires, qui estoient déja sur les lieux. On craignit avec raison que ces deux Etrangers estant entrez dans le Royaume, & ayant esté introduits par les naturels du Païs, qui en estoient sortis pour les aller prendre à Siam, sans une permission du Roy contre les loix expresses de ce Royaume, ce ne fust un pretexte pour exciter une nouvelle persecution contre les Chrestiens dans un temps, où l'on commencoit à joüir d'une paix plus grande qu'à l'ordinaire. Peu s'en falut que ce malheur n'arrivast, & il ne tint pas à vn miserable Chrestien, qui vivoit en renegat, que l'on ne fist un fort mauvais party à tous ceux qui avoient eu quelque part à la venuë de ces deux Ecclesiastiques. Ce mal-heureux ayant oüy dire qu'une barque estoit arrivée depuis peu de Siam, d'où elle avoit amené quelques Missionaires, accusa Mrs Mahot & Vachet d'estre les autheurs de ce voyage, quoy que dans la verité ils ne s'en fussent point meslez; mais les Mariniers, qui ne se cachoient pas trop, disoient assez hardiment qu'ils n'estoient partis que par leur ordre; & il est probable que ces bonnes gens le croyoient ainsi, ne pouvant pas s'imaginer que les Chrêtiens qui les avoient envoyez à Siam l'eussent fait sans la participation des Peres de la Loy, qui neantmoins, bien loin d'avoir approuvé la chose, ne l'avoient pas mesme sçeuë, parce que lorsque la Barque se mit en mer ils estoient fort éloignez des personnes qui la dépeschoient par un bon zele, sans prévoir l'inconvenient qui en pourroit arriver.

Quoy qu'il en soit, l'accusation alla jusqu'au Roy par une Requeste en forme, & Sa Majesté chargea les deux premiers Mandarins du Royaume de prendre au plûtost les informations necessaires pour connoistre la verité du fait, & luy en faire leur rapport. Ces deux Seigneurs ont à leur service plus de quatre

cent Officiers, dont la principale fonction est d'aller informer sur les lieux de tous les evenemens, dont le Roy veut avoir une parfaite connoissance. Dans un si grand nombre de gens, il n'y en avoit que deux qui fussent Chrestiens, & ce fut justement ces deux-là sur qui la Providence fit tomber la commission dont il s'agissoit. Mais comme ils ne gardoient presque plus la Religion Chrestienne, & qu'elle leur estoit bien moins chere que leurs interests; ils agirent d'abord avec la derniere rigueur.

Les Mariniers subirent devant eux l'Interrogatoire, & deposerent plus qu'on en pouvoit desirer contre les deux Prestres. Ils dirent que Mrs Mahot & Vachet les avoient envoyez à Siam, où ils avoient embarqué deux autres Missionaires, dont l'un s'estoit fait connoistre à la Cour de la Cochinchine; & l'autre vivoit caché dans le mesme Royaume. Que tout ce qu'ils avoient apporté de Siam estoit à ces Prêtres, & qu'il y avoit entre-autres choses plusieurs pieces de tapisseries peintes pour orner une de leurs principales Eglises, dont ils marquerent le nom & le lieu. De tous ces chefs de deposition il n'y en avoit aucun qui fust veritable, que celuy par lequel ils declaroient que leur barque avoit ammené deux Missionaires, dont l'un estoit inconnu; & l'autre s'estoit fait connoistre: & cela seul estoit capable de gâter l'affaire en perdant de credit & de reputation Mrs Mahot & Vachet auprés du Roy, comme des gens qui auroient voulu imposer à sa Majesté.

Surquoy il est à remarquer que lorsque la barque arriva, quoy qu'ils en craignissent les suites, ils avoient pris la resolution de dire à Oũ Phu ma, Gendre du Roy & Ministre d'Estat, la verité des choses, sans rien déguiser; & ils luy avoient porté la lettre que M. de Berithe luy écrivoit, comme à celuy qui avoit fait paroistre plus de desir que ce Prelat vinst en

Cochinchine. Cependant estant à la Cour, leur Interprete leur fit peur, & leur conseilla de ne delarer qu'un des Prestres : de sorte qu'ils parlerent seulement de M. Courtaulin, & non de M. Bouchard. Il leur estoit donc de la derniere consequence que ce dernier ne fût jamais découvert ; & cependant les deux Commissaires qu'on leur avoit donnez estoient resolus de le découvrir, parce qu'il y alloit de leur teste, si l'on venoit à sçavoir quelque jour qu'ils s'estoient laissez gagner en cette occasion.

Dans cette resolution ils mirent la cangue au col à tous les Mariniers, & leur firent traverser en cet état tout le Royaume pour les conduire à la Cour avec Madame Luce, l'une des plus zelées Chrestiennes, dont ils s'estoient saisis en mesme temps, parce qu'elle avoit plus de part que personne à l'envoy du balon. Toute sa famille la suivoit selon la coûtume du Païs ; & rien ne l'affligeoit dans la perte de tous ses biens que le regret d'un certain coffre qu'elle avoit remply d'images, de chapelets, de Reliques, & de livres de la Religion Chrêtienne, dont les Commissaires s'estoient rendus maistres, aussi bien que de tout le reste.

M. Vachet, qui avoit les dernieres obligations à cette vertueuse Dame pour les soins plus que maternels qu'elle avoit eus de luy dans sa longue maladie ; & qui d'ailleurs avoit presque autant de pitié des Mariniers que de crainte pour toute l'Eglise de la Cochinchine, dont il prevoyoit la desolation, si les deux Commissaires poussoient la chose à l'extremité, fit tous ses efforts auprés d'eux pour les adoucir, & pour réveiller en eux l'estime & l'amour qu'ils avoient eu autrefois pour la Religion Chrestienne. Nostre Seigneur donna tant de force à ses raisons & à ses instantes prieres ; qu'enfin, aprés avoir eu avec eux plusieurs conferences sans Interprete, il les reduisit à faire tout ce qu'il voulut pour ménager les interests de Jesus-

CHRIST au peril de leur propre vie. Ces Messieurs en userent si honnestement à son égard, qu'ils luy accorderent plus qu'il n'auroit pû desirer. Ils luy donnerent par pure grace le coffre & la liberté de Madame Luce, dont les principaux parens allerent jusques à la Cour pour voir la fin de l'affaire pendant qu'elle retourna sans aucun mal en sa maison. Et pour ce qui regardoit la personne de M. Bouchard & celle des Mariniers, ils consentirent de ne rien faire de leur part jusqu'à ce que l'on eust pris des mesures avantageuses avec le Seigneur Oũ Phu ma, Gendre du Roy, dont ils s'engagerent de suivre le sentiment & l'inclination, protestant qu'à moins qu'on ne le gagnast, ils ne pouvoient rien faire en faveur des Missionaires, dont il estoit le Juge naturel, parce que c'estoit luy qui avoit soin des Estrangers.

CHAPITRE XVI.

Mrs Mahot, Vachet & Courtaulin trouvent grace auprés du Roy par la protection d'Oũ Phu ma.

LES choses estant dans l'estat que l'on vient de dire, Mrs Mahot, Vachet & Courtaulin delibererent ensemble ce qu'il faloit faire dans une conjoncture si fâcheuse. Il parut d'abord qu'il seroit peut-estre à propos de laisser tirer l'affaire en longueur, parce qu'elle pourroit par ce moyen demeurer ensevelie dans l'oubly, comme il arrive assez souvent : mais outre qu'on n'estoit point seur que les Commissaires voulussent se taire long-temps, s'ils voyoient qu'on ne fist aucune demarche auprés des Puissances ; on apprehenda encore un autre inconvenient qui pressa les trois François de partir pour la Cour dans les premiers jours du mois d'Aoust.

Ils penserent que le Vaisseau du Roy qui avoit esté

envoyé à Siam par Oũ Phu ma, & qui n'estoit arrivé qu'à la fin d'Avril, seroit asseurément bien-tost de retour, & comme l'Officier que le Ministre d'Estat avoit chargé de ses ordres pour M. de Berithe n'étoit pas de leurs amis, ils jugerent bien qu'il ne manqueroit pas de dire à son maistre en arrivant ce qu'il auroit appris à Siam du depart de la barque Cochinchinoise, qui avoit amené sans permission deux Missionaires dans le Royaume, quoy qu'on ne luy en eust avoüé qu'un, ce qui sans doute estoit capable de luy rendre les François suspects, de mauvaise foy, & de l'irriter contre-eux.

Afin de parer ce coup, il estoit de la prudence de prevenir son esprit sans perdre du temps, & ce fut cette derniere raison qui les determina tous trois à se rendre auprés de luy en diligence à Hoé, où estoit le Roy. Ils ne pûrent y estre que le vingtiéme d'Aoust, & aprés s'estre recommandez à Nostre Seigneur, ils se presenterent en tremblant au Secretaire d'Oũ Phu ma, auquel ils firent tous pauvres qu'ils estoient un present assez honneste, & luy en montrerent un autre plus beau pour son Maistre, en le priant de les presenter à luy, & de ne pas leur refuser ses bons offices. Mais cet homme qui avoit déja sceu le voyage de la barque, rebuta le present qu'on luy offroit, & alla tout en colere dire sur le champ à son Maistre tout ce qu'on luy en avoit dit. Dieu ne permit pas que le Maistre entrast dans la passion du Secretaire, & fit entrer les François, & les receut avec toute la bienveillance imaginable, sans leur dire un seul mot sur ce qui les faisoit trembler. Il prit mesme fort agreablement une requeste, par laquelle ils luy exposoient que comme il avoit eu toûjours la bonté de les proteger, & qu'il avoit témoigné du desir pour la venuë de M. de Berithe, ils prenoient la confiance de luy dire que ce Prelat ayant sceu qu'il estoit arrivé à Siam une

barque de Pescheurs Cochinchinois, il s'estoit servy de cette occasion pour envoyer un Ecclesiastique sçavoir la volonté du Roy sur son passage en Cochinchine, où il se rendroit sans manquer dés qu'il apprendroit par luy les ordres de sa Majesté. Ils ajoûtoient dans la Requeste qu'ils n'avoient pas du tout contribué à faire passer à Siam cette barque contre les Loix du Royaume, quoy que leurs ennemis publiassent le contraire, & qu'ils répandissent contre eux plusieurs bruits aussi desavantageux qu'ils estoient faux. Enfin ils demandoient à Oũ Phu ma sa protection en cette rencontre auprés du Roy, & ils finissoient en l'asseurant de leur fidelité envers sa Majesté & de leur reconnoissance pour luy.

La réponse de ce Ministre fut que le Roy avoit commis cette affaire à deux autres Mandarins, qu'il n'osoit pas en parler le premier; mais qu'il ne doutoit pas que ces deux Seigneurs, & mesme sa Majesté ne luy fissent l'honneur de la luy communiquer au premier jour, qu'il rendroit avec plaisir tout le service qu'il pourroit, & que l'on devoit s'en reposer sur sa parole.

Dés que les Commissaires sceurent ce qui s'estoit passé, ils ne balancerent plus à se tourner à la douceur, & ils furent ravis dans la suite de voir que le Roy, au lieu d'avoir témoigné de l'indignation, lorsque Oũ Phu ma luy fit le rapport de la requeste des François, avoit paru au contraire fort content de leur conduite.

Deux jours aprés Oũ Phu ma fit appeller Mrs Mahot, Courtaulin & Vachet pour leur declarer la volonté du Roy: mais auparavant que d'en venir là, il leur demanda quelle estoit l'intention de M. de Berithe en venant à la Cochinchine, & quelle avoit esté la leur lors qu'ils y estoient venus; s'ils estoient Marchands, & combien ils avoient de vaisseaux. Ils luy repartirent sans detour qu'ils n'estoient point de profession à trafiquer, qu'ils n'avoient aucun navire sur

mer, & qu'ils ne cherchoient aucun gain que celuy des ames, dont ils desiroient ardemment d'empescher la perte en leur annonçant la veritable Religion, sans laquelle il estoit impossible qu'elles se sauvassent pour toute l'eternité.

Quoy donc, leur dit-il, Avez-vous une Religion differente de la nostre? Est-ce celle des Portugais? Détruit-elle celle du diable, des Idoles & du Ciel? Qu'est-ce qu'elle enseigne? En est-il parlé en quelques endroits dans les livres de la Chine? Toutes ces questions ne se firent pas toutes de suite, mais elles furent entremélées de réponses en forme de Dialogue. Les François avoüerent que leur Religion estoit entierement opposée à celle de la Cochinchine; Qu'elle s'appelloit la Loy du vray Dieu, & non pas la Loy des Portugais, parce qu'ils n'estoient pas les seuls ny les premiers qui en eussent fait profession; Qu'elle détruisoit le culte du Ciel & des Idoles qui ne sont que des creatures insensibles, & celuy des demons qui sont des Esprits rebelles à leur Createur; lequel, pour punir leur orgueïl les avoit precipitez des delices du Ciel dans les flammes eternelles de l'enfer: Que cette Religion imposoit aux hommes dix Commandemens, dont ils firent une courte & solide explication, en montrant qu'ils estoient fondez sur la lumiere naturelle; & cette explication parut si belle à Oũ Phu ma, qu'il ne pût s'empescher de leur marquer le plaisir qu'il y prenoit.

Enfin leur Interprete prenant icy la parole, produisit quelques passages tirez des livres de la Chine pour authoriser cette Loy, & le Secretaire du Ministre en allegua plusieurs autres pour appuyer les premiers; de sorte que tout attaché qu'il estoit au culte des Idoles, il demeura d'accord que celuy du Dieu, dont on venoit de parler, luy paroissoit admirable; & il joignit en cela son Approbation à celle de son Maistre, qui aprés avoir dit hautement qu'il ne trouvoit rien de plus

raisonnable que ce que les Missionaires venoient de luy découvrir, leur dit de la part du Roy, que son intention estoit qu'ils allassent tous trois au devant de M. de Berithe, qui pourroit venir sur un Vaisseau que Sa Majesté feroit bien-tost partir pour Siam : Mais comme ils luy representerent qu'il suffiroit que deux s'embarquassent ; il trouva bon que M. de Courtaulin demeurast, pourveu que les deux autres partissent quand il faudroit.

M. Vachet s'estant trouvé quelque temps aprés avec le fils aisné d'Oũ Phu Ma, il le fit entrer dans une salle qui n'estoit separée de l'appartement des Femmes que par des ais, & d'où par consequent on pouvoit aisément estre entendu par elles, si l'on y faisoit quelque conversation d'une voix un peu intelligible : On fit appeller en mesme temps en ce lieu-là un fameux Bonze Chinois, qui ayant soûtenu le commencement de la dispute, s'excusa de la continüer, en partie sous pretexte que M. Vachet ne parloit pas assez bien la langue pour se faire entendre ; en partie parce que les argumens qu'il luy proposoit ne se trouvoient point dans les Livres de la Chine.

Mais ce jeune Seigneur luy osta tout le moyen d'échaper, & luy dit, Si vous n'entendez pas cet Etranger, je me feray son Interprete, & pour lors il ne servira plus rien de dire que les raisons dont il se sert ne sont pas dans vos Livres; si elles sont bonnes, il faut s'y rendre, si elles ne le sont pas, il faut les combattre par de meilleures. Icy la conference fut interrompuë par Oũ Phu Ma pere de ce jeune Seigneur ; ce Ministre ayant esté attentif à la dispute dans la chambre qui estoit toute proche, frappa trois fois sur les ais, & passa dans la salle pour tirer le Bonze de confusion. Il s'assit aussi-tost, & fit mettre M. Vachet à la place la plus honorable aprés la sienne, luy donnant le pas au dessus du Bonze, non seulement en cela, mais aussi

dans une autre civilité du Païs, car il luy fit presenter le Betlé & l'Areca, avant que de le faire porter à l'autre, & montra par cette préference le cas qu'il faisoit d'un Maistre de la Loy Chrestienne, au dessus d'un Docteur de la Religion Chinoise.

CHAPITRE XVII.

M. Mahot visite toutes les Eglises de la Cochinchine en qualité de Vicaire general.

DEs le commencement de l'année 1674. M. Vachet avoit eu ordre de s'embarquer dans le Vaisseau que Oũ Phu Ma envoyoit à Siam de la part du Roy; mais ce Missionaire estant pour lors dangereusement malade, on avoit consenty que M. Mahot prist sa place pour aller querir M. de Berithe.

M. Mahot s'estant presenté au Capitaine du Vaisseau, & à l'Envoyé d'Oũ Phu Ma à Siam, ne put obtenir d'eux le passage que leur Maistre luy avoit accordé, parce qu'il n'en avoit point pris de passe-port, bien qu'ils n'ignorassent pas sa volonté; aussi n'estoit-ce pas là le veritable sujet de leur refus, mais plûtost certaines veuës d'interest que l'on démesla dans la suite; car on a sçeu que le dessein de cet Envoyé, avec qui le Capitaine s'entendoit, avoit esté de surprendre M. de Berithe, en profitant de quelque argent auprés de luy; ce qu'il croyoit ne pouvoir point faire si M. Mahot, qui connoissoit son genie, l'eust accompagné: En effet il fit si bien, que ce Prelat ayant pris creance en sa probité apparente, luy confia une somme pour le Gouverneur de la Province, où les Missionaires font leur principale demeure, qui devoit la leur mettre entre les mains, & cet Envoyé a fait tout ce qu'il a pû pour s'en emparer.

Le Vaisseau estant donc party sans M. Mahot, il se vit contraint de revenir à Faifo, & le Gouverneur de la Province, auquel il fut demander avis, luy ayant conseillé d'aller exposer à Oũ Phu ma les causes qui l'avoient empesché de s'embarquer, il se mit en chemin pour la Cour, où il se rendit le vingt-sixiéme d'Avril en assistant tous les Chrestiens dans tous les endroits de sa route, principalement à Turan Port de mer, où il y avoit eû pendant quelques années une belle Eglise & une residence de Jesuites. Mais la pluspart des Chrestiens avoient apostasié dans la persecution qui les avoit attaquez onze ou douze ans auparavant; il s'en presenta quelques-uns à M. Mahot qui vouloient rentrer dans leur devoir, pendant que quelques Idolatres luy demanderent le saint Baptême.

Lors qu'il alla rendre ses respects au Gendre du Roy, il en fut fort bien receu, parce que ce Seigneur estoit déja informé de la verité des choses, & on luy fit la justice de ne luy pas imputer une desobeïssance, dont il n'estoit pas coupable. Cette consolation fut suivie de d'une autre, car Oũ Phu Ma ayant accompagné le Roy à un divertissement de Campagne, on manda M. Mahot pour aller baptiser un des enfans du second Prince qui demeuroit chez son grand-pere, à deux journées de la Cour.

Il trouva un enfant malade depuis cinq mois, & comme on l'eût asseuré que non seulement le grand-pere, mais aussi le pere & la mere consentoient qu'on le baptisât, il luy donna le Baptême & la santé en mesme temps, car il fut guery aussi-tost & mit toute la maison en joye. Le grand-pere & la grande-mere ne sçachant comment reconnoistre l'obligation qu'ils croyoient avoir à celuy dont Dieu s'estoit servy pour les consoler, luy permirent de faire chez eux toutes ses Fonctions Ecclesiastiques. Ils luy avoient déja dit dés son arrivée qu'ils avoient renoncé au culte du

diable & des Idoles, & qu'ils avoient conſacré au Dieu du Ciel ce cher enfant, en le mettant entre les mains des Chreſtiens pour avoir ſoin de ſon éducation, mais quand il fut baptiſé, leur devotion s'augmenta, ils entendirent tous les jours la Meſſe du Miſſionaire, & ils ouvrirent leur maiſon à tous les Chreſtiens qui vouloient recevoir les Sacremens. Il s'en preſenta tant pour ſe confeſſer, & tant de Gentils pour ſe faire inſtruire, que ce bon Preſtre n'eut point de repos ny jour ny nuit durant une ſemaine entiere.

Mais ce jeune enfant s'eſtant de nouveau trouvé mal, ſon Medecin ordinaire qui eſtoit Payen, prit occaſion de decrediter les Chreſtiens, comme s'ils euſſent eſté la cauſe de cet accident, & il s'obligea de le guerir dans trois jours par l'invocation du demon, auquel il preſenta ſes Sacrifices. Les parens ayant crû trop legerement cet Impoſteur, M. Mahot ſe retira, & le mal de l'enfant ayant augmenté au lieu de diminuer au bout de trois jours, on chaſſa honteuſement le Medecin Idolatre pour faire place à un Medecin Chreſtien, qui dés le premier remede avoit guery ſon malade.

M. Mahot ayant ſceu cet heureux evenement, retourna gayement à la Cour, tant pour y rendre ſes ſervices aux Fideles, dont pluſieurs eſtoient depuis long-temps en mauvaiſe conſcience, à cauſe de certains Mariages qu'il rehabilita, ſuivant la diſpenſe portée dans une Bulle de Clement IX. que pour demander à Oũ Phu ma un paſſeport, ſans lequel il ne pouvoit aller à Fũ-môy, qui eſt la Province la plus éloignée du Royaume du coſté de Camboye. Il obtint ſans peine ce qu'il deſiroit, & il partit pour Faïfo dans le deſſein de paſſer par Bongzé, lieu conſiderable pour la multitude des Chreſtiens, & pour la ſepulture de M. Guyart Vicaire general, ſur le tombeau duquel il vouloit mettre quelque marque de Reli-

gion ; mais il ſe trouva ſi foible dans le temps qu'il y demeura, qu'il ne luy fut pas poſſible de rien faire autre choſe que de monter à l'Autel.

Il continua pourtant ſon chemin un ou deux jours aprés, & il arriva à Faïfo le vingt-cinquiéme de May, où il vit les triſtes reſtes de l'incendie, qui avoit brûlé la moitié des maiſons le jour precedent, & où les Miſſionaires avoient perdu leurs proviſions & leurs meubles, à l'exception des livres & des ornemens d'Egliſe.

Le Gouverneur de la Province eſtant venu en cette meſme Ville-là le ſoir du meſme jour, il fit appeller Mrs Mahot & Vachet : Le premier luy monſtra le paſſeport de Oũ Phu ma, qui portoit la permiſſion d'aller à Fũ-môy, & de parcourir les Provinces de Quannhiac, de Nuocman & de Phuyen. Le Gouverneur permit à M. Vachet d'aller paſſer un mois de temps à Quannhiac, en luy faiſant mille careſſes, & il laiſſa à M. Mahot la liberté d'aller où il luy plairoit ; de ſorte qu'il ſe trouva en eſtat de viſiter toutes les Egliſes du Royaume ſans aucun empeſchement.

Comme il croyoit que le Vaiſſeau du Roy qui eſtoit allé à Siam, en reviendroit au mois d'Aouſt, & que pour lors il en repartiroit un autre, ſur lequel il ſeroit obligé de monter pour aller prendre M. de Berithe, il ſe haſta de commencer ſa viſite generale, & partit pour cet effet dés le trentiéme May ; mais comme le départ de ce ſecond Vaiſſeau fut reculé par un trait de Providence juſqu'à l'année ſuivante, au lieu de trois mois, auſquels il pretendoit borner ſes courſes, il y mit tout le temps qu'il faloit pour ſatisfaire pleinement ſon deſir, & pourvoir au beſoin de chaque Egliſe.

M. Vachet ne voulut pas perdre ſa part d'un travail ſi meritoire : tout languiſſant qu'il eſtoit, il viſita en trois Provinces tous les endroits où l'on pouvoit

assembler quelques Chrestiens. Il y auroit eu plaisir à le voir pour lors aussi-bien que tous les autres Prestres marcher teste levée, non plus en habit deguisé, ny travestis en Marchands ou en voyageurs, mais vestus de Soutanne avec toutes les marques de leur profession, ayant renvoyé à Siam tous leurs habits seculiers. Ils n'estoient plus observez comme autrefois, & s'il l'estoient encore, ce n'estoit plus que par les Chrestiens, contre lesquels ils estoient obligez de prendre quelques precautions, évitant de tomber entre leurs mains, de peur d'estre retenus trop long-temps dans les mesmes lieux par l'agreable violence que leurs faisoient ces pauvres Fideles.

M. Mahot en fut edifié par tout; il ne pouvoit assez admirer la ferveur des uns, la penitence des autres, & le bon ordre que les Prestres & les Catechistes du Païs faisoient observer chacun dans la Province qui luy avoit esté marquée : mais la joye qu'il eut, ne luy coûta pas peu de fatigues; car ayant esté obligé d'aller souvent sur l'eau pour visiter les Costes & plusieurs Isles adjacentes, les provisions luy manquerent plusieurs fois, aussi-bien qu'aux Mariniers, dont il admiroit la patience; car il asseure dans sa Relation que des Europeans n'eussent jamais souffert sans murmurer ce qu'ils souffrirent de temps en temps avec une tranquillité surprenante.

Leur exemple l'animoit asseurément beaucoup : Aussi ne se plaint-il pas des incommoditez qu'il endura avec eux; mais il se plaint de ce que parmy les femmes Payennes il en a trouvé quasi par tout, dont l'effronterie estoit la plus rude persecution qu'on pust souffrir dans ces sortes de voyages; car quelque soin qu'il prist d'en éviter la rencontre, il en venoit jusques dans les barques où il se retiroit comme dans un azile. Il y en eut deux entre les autres qui ayant passé la nuit avec des Gentils dans le balon où il

eſtoit, & ayant voulu y revenir le lendemain, en furent empeſchées par ce genereux Miſſionaire, qui s'eſtant oppoſé à leur retour, donna de l'étonnement à tous ceux qui en furent les témoins dans un Païs où l'on ne ſçait ce que c'eſt que le celibat, & où l'incontinence eſt ſi commune, que lors qu'on ſçait que les Preſtres de la Loy du vray Dieu gardent toute leur vie une parfaite chaſteté, cela paſſe pour un miracle qui ne paroiſt preſque pas croyable.

Il faut dire neantmoins à la gloire de cette Nation, que toutes les perſonnes du ſexe ne ſont pas également dereglées. Il n'y a pour l'ordinaire que les veuves qui ſe portent à ces grands excés à cauſe de l'impuiſſance où elles ſont de paſſer à de ſecondes nopces par la diſette des hommes que la guerre épuiſe ; car pour les femmes mariées, elles gardent pour la pluſpart une fidelité inviolable, & les filles y ſont pour le moins auſſi ſages qu'en Europe. Il eſt rare de les voir parler ſeules à quelque homme, ou de voir quelque homme prendre la liberté de leur dire la moindre choſe qui chocque la modeſtie ; & lorſque le Chriſtianiſme vient perfectionner l'inclination naturelle qu'elles ont à l'honneſteté, on peut dire que leur pudeur égale & paſſe peut-eſtre celle que l'on voit dans les Royaumes les plus Catholiques, juſques-là qu'il s'en trouve quelques unes qui ſans avoir jamais entendu diſcourir à fond des avantages de la virginité, ont un merveilleux attrait pour cette grande vertu.

Il s'en preſenta une de cette trempe, qui vint de Banghé chercher M. Mahot vers la fin du mois de Decembre. Elle luy dit qu'elle avoit quitté la maiſon de ſon pere, parce qu'il vouloit la contraindre à prendre party dans le monde, que dés l'année paſſée elle en avoit fait autant, dans le deſſein de s'aller joindre aux filles qui vivent enſemble à Quannghia avec une

parfaite pureté & un desir continuel de leur perfection; mais qu'estant retournée dans la maison paternelle, sous l'esperance qu'on ne luy parleroit plus de rien, & voyant qu'on recommençoit à la tourmenter, elle avoit fuï pour une seconde fois, bien resoluë de ne mettre plus le pied chez ses parens, & d'aller de ce pas s'enfermer comme les autres personnes de son sexe, qui estoient devoüées particulierement à JESUS-CHRIST crucifié.

Ce serviteur de Dieu l'écoûta avec grand plaisir, mais ayant appris qu'elle n'avoit que dix-sept ans, il craignit qu'elle ne fust trop jeune pour l'execution de son dessein dans un Païs où on ne peut user de trop de prudence pour éprouver ces sortes de vocations extraordinaires. Il se contenta de sonder un peu son cœur sur les motifs qu'elle avoit eus, & la mit entre les mains d'une veuve de sa connoissance jusqu'à ce qu'il eust réponse à la lettre qu'il écrivit à son pere pour luy donner avis du lieu où elle estoit, & pour le prier de la reprendre sans luy parler encore si-tost d'aucun établissement.

Trois jours aprés ce pere, qui estoit un homme de consideration, vint avec sa femme répondre luy-mesme en personne à la civilité de M. Mahot; ils luy dirent tous deux qu'ils luy estoient extremément obligez du soin qu'il avoit pris de leur fille, qu'ils ne vouloient point du tout la marier contre son gré, qu'elle pouvoit se perfectionner dans leur maison, qu'ils consentoient qu'elle apprist à lire les caracteres d'Europe, & mesme qu'elle entrast dans la Communauté des Amantes de la Croix, dont ils firent l'ouverture les premiers, parce que M. Mahot, qui ne les croyoit pas capables de goûter cette retraite, n'avoit pas jugé à propos de leur en rien dire: mais comme il les vit de si bonne volonté, il loüa extremément leur vertu, & cependant il leur declara que Dieu ne demandoit pas encore d'eux ce sacrifice, que

leur fille n'estoit pas assez âgée, qu'il faloit laisser croître son desir par le delay, & qu'il leur suffisoit de ne point la détourner d'une si noble resolution en usant d'authorité pour luy faire prendre un mary. Ils eurent beau promettre qu'ils la traiteroient de cette sorte, elle ne pût jamais se le persuader ; & elle dit à M. Mahot en leur presence, *J'obeïs, Mon Pere, puisque vous me l'ordonnez, mais en obeïssant souffrez que je vous découvre l'apprehension où je suis. On me laissera peut-estre en repos quelques mois, & dans la suite on m'obligera peut-estre malgré moy à faire ce que je ne veux pas ; je sçay que ce n'est pas à present leur intention, mais pouvez-vous me répondre de l'avenir ? Je vous charge de tous les evenemens, c'est à vous à m'obtenir la grace de perseverer, puisque c'est vous qui m'exposez au peril de perdre ma vocation.*

Il faut avoüer que M. Mahot fut surpris & edifié en mesme temps de la fermeté de cet esprit : mais aprés tout il persista dans sa pensée, & luy ayant donné toute la consolation, & toute l'asseurance qu'il put, il s'en separa pour aller preparer les Chrestiens à la feste de Noël que l'on celebroit le jour suivant. Il dit la Messe de minuit dans une Eglise toute pleine de monde, non seulement du commun, mais mesme de plusieurs personnes de qualité qui s'approcherent des Sacremens comme les autres. Il dit la Messe de l'Aurore chez les Japonois ; & il alla dire la Messe du jour dans un autre endroit assez éloigné, où il estoit attendu avec une pareille devotion.



CHAPITRE XVIII.

La persecution que l'on fait aux Chrestiens dans les Provinces sans aucun ordre du Roy, n'empesche pas les progrés de la Religion.

QUOYQUE le Roy eust donné liberté aux Ouvriers Evangeliques de prescher la Foy, & à ses sujets de l'embrasser, on ne laissa pas de tourmenter les uns & les autres dans les Provinces en plusieurs manieres. Le pretexte qu'on prit de persecuter les premiers, fut le silence qu'ils avoient gardé à la Cour touchant la personne de M. Bouchard, qui estoit demeuré caché dans le Royaume, & qui y estoit entré sans permission. On eut quatre ou cinq alarmes sur ce sujet, & il falut faire des voyages exprés à la Cour à dessein de se purger, en cas qu'on leur dist quelque chose des bruits qui couroient en Provinces; car on leur marquoit tant de circonstances si positives de je ne sçay quel ordre du Roy & d'Oũ Phu ma, pour prendre prisonnier M. Bouchard avec tous ceux qui auroient contribué à sa venuë, qu'il n'estoit pas possible de croire que tous ces bruits se passassent sans accident. Leur creance estoit dautant mieux fondée qu'ils ne pouvoient pas douter qu'Oũ Phu ma n'eust esté informé de tout exactement depuis que son Vaisseau estoit revenu de Siam, parce que le Sr Dominique envoyé en ce Royaume-là, comme on l'a dit cy-devant, estoit plus animé que jamais contr'eux à cause d'un démélé qu'il avoit eu pour leur interest avec le Gouverneur de la Province où Faïfo est situé. Il avoit nié faussement avoir receu de M. de Berithe quelque argent pour achepter de certaines Marchandises que ce Gouverneur avoit demandées, & dont il devoit rendre le prix aux

Missionaires François établis à Faïfo. Si bien que le Sieur Dominique, qui vouloit se faire rembourser par ce Gouverneur, comme s'il eust payé les marchandises de ses deniers, & non pas de ceux de M. de Berithe, & qui pretendoit par là profiter de la somme qu'il avoit reçeuë de ce Prelat, prit sujet de declamer contre luy comme contre un imposteur, qui avoit écrit faux au Gouverneur, en luy mandant qu'il avoit fourny la somme dont il estoit question. Sa colere passa sur les autres Missionaires qui estoient à la Cochinchine, & qu'il vouloit frustrer du secours qu'ils attendoient depuis si long-temps; & comme il fut obligé d'avoüer enfin la verité au Gouverneur, qui ajoûtoit moins de foy à ses sermens qu'à la lettre de M. de Berithe, son chagrin s'augmenta si fort, qu'il menaça les François de se vanger d'eux en leur rendant tous les mauvais offices qu'il pourroit auprés de son Maistre, tant à l'égard de M. Bouchard, que des Mariniers qui l'avoient amené dans le Royaume, & des autres personnes qui avoient envoyé la Barque à Siam. Il réussit en partie dans sa mauvaise intention, & l'on verra dans l'année 1675. qui doit faire la matiere de la derniere Partie de cette Relation, les effets de ses menaces: Cependant les Missionaires manderent aux Prestres du Païs de se tenir bien cachez, & à M. Bouchard de passer s'il pouvoit au Royaume de Champa, pour lequel il estoit destiné par M. de Berithe, & le Sieur Chico, maistre de la barque, se mit en fuite avec tous les autres Mariniers.

Au milieu de cette bourasque les Prestres François furent consolez par la pensée qu'ils eurent, que si le Roy avoit tout sçeu, il n'estoit pas indigné pour cela contr'eux; car Sa Majesté s'estant blessée au pied par je ne sçay quel accident, fit venir M. Vachet pour voir sa playe, & envoya au devant de luy un Medecin de Manille qui le pensoit depuis peu d'un onguent, dont il

avoit déja guery le premier Prince qui estoit blessé au mesme endroit; & comme il avoit reçeu cet onguent de M. Courtaulin, on crut que M. Vachet, qui n'estoit pas loin de la Cour, en connoistroit la composition, & qu'il pourroit travailler luy-mesme à la guerison du Roy. Il fut quelque-temps dans la maison du principal Secretaire de Oũ Phu Ma, en attendant qu'on l'introduisist; mais le reste de l'année se passa sans qu'il fust introduit, comme on l'esperoit, parce que l'on fit des intrigues terribles à la Cour pour l'en empescher, de peur que s'il avoit quelque part à cette Cure, il ne trouvast moyen d'échaper les coups dont la Mission estoit menacée dans la suite.

Ce mauvais succés avoit esté precedé d'une autre avanture fort fâcheuse, qui avoit donné infiniment de crainte aux Missionaires: Dieu qui vouloit les éprouver, non seulement par les Idolâtres, mais aussi par les Fideles, permit qu'un Chrestien se portast aux derniers excés contre nostre sainte Religion, parce qu'estant entesté de son bon droit pretendu dans une affaire d'honneur, qu'il n'osoit pourtant soûtenir devant les Juges seculiers, lesquels auroient vû trop clair dans la verité du fait, il avoit presenté un Factum à M. Mahot, en luy demandant Justice contre une femme qui le poursuivoit comme l'autheur de l'incendie de sa maison, & voyant que M. Mahot, qui sçavoit que toutes les presomptions estoient contre luy, au lieu d'obliger sa partie à luy faire la reparation qu'il pretendoit, les portoit tous deux à tout oublier pour l'amour de Dieu; il luy dit, que s'il ne luy faisoit raison, il l'accuseroit d'entretenir un mauvais commerce avec cette femme, & qu'outre cela il afficheroit par tout des placards pour faire connoistre qu'il y avoit dans le Royaume des Prestres du Païs que M. de Berithe avoit consacrez, que cet Evêque y estoit venu les années passées en cachette sans permission, qu'il y avoit pris de jeunes enfans pour les fai-

re inſtruire à Siam, & que ſon deſſein eſtoit de faire beaucoup de Chreſtiens, afin de s'emparer de l'Eſtat.

Ceux d'entre les Fideles qui ſçeurent ſon emportement, firent tous leurs efforts pour perſuader à la femme de ſe ſacrifier elle-meſme, afin de ſauver l'intereſt de la Religion avec la reputation de M. Mahot; mais ce vertueux Preſtre, qui ne pouvoit ſouffrir qu'on obligeât une perſonne innocente à faire une démarche qui l'auroit expoſée à une mort infame, en la faiſant paſſer pour une calomniatrice, repartit, ſans s'intimider à celuy qui paroiſſoit eſtre le coupable, qu'il porteroit luy-meſme aux Juges & aux Gouverneurs tous les libelles qu'il feroit courir; & qu'il ſçauroit ſi bien faire le portrait de ſa vie, qu'il pouvoit s'attendre au dernier ſupplice.

Cette fermeté fit changer les meſures de ce malheureux Chreſtien, qui pour échaper une mort inévitable, prit le party de ſe taire ſur le procés criminel que l'on avoit intenté contre luy; & neantmoins pour ſe vanger il apoſtaſia, & fit un autre libelle blaſphematoire contre Jesus-Christ, & ſa ſainte Loy; mais quoy qu'il le divulguaſt autant qu'il pouvoit, il ne luy fut pas poſſible de nuire à l'œuvre de Dieu, & tous ſes funeſtes deſſeins s'en allerent en fumée, dont il eut un extréme déplaiſir.

Pendant tout ce temps-là on ne laiſſoit pas les Chrêtiens en repos dans les Provinces; car ſoit que la liberté que le Roy avoit donnée ne fuſt pas notifiée aux Gouverneurs par les formes ordinaires, ſoit que leur avarice l'emportaſt ſur leur devoir, ils faiſoient une infinité de vexations preſque par tout, principalement dans l'étenduë des Provinces de Nu-oc-man, & de Phuyen, empriſonnant les uns, raviſſant le bien des autres, & les obligeant tous à ſe rachepter par de grandes ſommes, ſans montrer aucun ordre de la Cour. Ces pauvres perſecutez s'adreſſerent à M. Mahot pour ſe conſoler avec

luy de leur misere, & pour deliberer des moyens qu'on pouvoit prendre pour en sortir. Il leur conseilla de deputer quelques-uns d'entr'eux pour porter leur plainte au Roy mesme, & leur dressa la Requeste qu'ils presenterent, sur laquelle Sa Majesté faisant droit, ordonna qu'on iroit incessamment informer sur les lieux contre les autheurs des concussions dont on se plaignoit, avec commandement exprés de les contraindre de rendre tout ce qu'ils auroient pris, & de les mener prisonniers à la Cour, où l'on aviseroit à leur châtiment. Tout cela fut executé ponctuellement; & par cette conduite les Chrestiens commencerent à respirer, pendant que les Payens, & principalement les Officiers qui les avoient tourmentez, furent mis hors d'estat de les molester à l'advenir.

Quelques mois auparavant le Roy avoit puny bien plus severement le Gouverneur de la Province de Quan-nghia, qui avoit emprisonné quatre Prestres l'année precedente: Cet homme fut mis aux fers avec sa femme, son frere, & ses enfans, pour je ne sçay quelle cruauté dont ils estoient tous coupables. On les exposa dans la Place publique avec toute l'ignominie imaginable, & no les condamna tous à dix mille écus d'amende, à estre dégradez de leurs Charges, & à avoir les doigts de la main coupez; & comme si tout cela n'eust pas esté suffisant pour les châtier, Dieu permit, pour achever leur châtiment, que le Gouverneur, aprés cinq mois de prison, se pendit & s'étrangla luy-mesme, que son frere devint fol d'une maniere qui le rendoit comme demoniaque, & que son fils aisné prît le party de devenir vagabond.

Toutes ces punitions humaines & divines n'empescherent pas que quelques mois aprés on ne fist encore un peu la guerre aux Chrestiens dans la Province de Nuoc-man, & qu'on ne les déferast au Gouverneur d'une autre Province, qui estoit fort amy des Missio-

naires : Quelques Gentils estant allez jusqu'à trois fois luy faire leur plainte contre ceux qui estoient convertis, & luy découvrir trois Eglises considerables, où ils s'assembloient; il ne voulut quasi plus les écoûter, & il se contenta de leur dire qu'il iroit au mois de Novembre à la Cour, & qu'il verroit ce qu'il y auroit à faire sur les lumieres qu'ils luy donnoient. Cependant il souffrit que les Missionaires commençassent la petite maison que le Seigneur Oũ Phu Ma leur avoit permis verbalement de la part du Roy de bâtir à Faïfo, & il trouva bon qu'ils eussent choisi une place fort agreable, quoy que cela donnast de la jalousie aux mesmes personnes qui avoient accusé les Chrestiens ; car lorsque ces gens-là retournerent à luy pour s'en plaindre, il protegea les Estrangers, & dit aux autres, que puisque le Roy, & Oũ Phu Ma leur avoient assigné Faïfo pour le lieu de leur demeure, on ne devoit pas trouver mauvais qu'ils y fissent quelque bâtiment commode pour se loger.

Il est assez difficile d'accorder cette maniere d'agir avec ce qu'il fit presque dans le mesme temps à l'égard du Sieur Dominique Thü hap, homme considerable en Charge, & le plus riche de la Province, qui luy estoit égal en dignité, mais son Ennemy capital. Il le fit prendre prisonnier pour sa Religion, & le jour qu'il fut arresté fut celuy qu'il avoit choisi pour aller se confesser aux Prestres François qu'il cherissoit tendrement : On le trouva saisi d'un chapelet, d'un crucifix, d'une image, & d'un petit benîtier plein d'eau benîte.

Le Gouverneur qui ne haïssoit pas tant en luy sa Religion que sa personne, fut ravy de pouvoir se servir de ce pretexte pour le perdre s'il pouvoit auprés du Roy, & dés le lendemain il partit pour l'accuser, en produisant les marques du Christianisme qu'on avoit trouvées sur luy, avec le procés verbal de son interrogatoire, dans lequel il avoit confessé genereusement le nom de

JESUS-CHRIST. Cette affaire alla fort viste, car il fut pris le 17. d'Octobre ; le Gouverneur partit le 18. & le 25. il fut accusé & condamné à mort sans autre forme de procés.

Tout le monde fut extremement surpris que Sa Majesté eust prononcé si-tost son Arrest sur cette seule accusation, aprés avoir donné tant de témoignages de sa bien-veillance aux Chrestiens. On crut qu'elle en usoit ainsi, non pas en haine de la Foy qu'elle avoit authorisée par sa permission verbale dés la fin de l'année precedente, mais pour faire plaisir à l'accusateur, qu'elle fut bien aise d'obliger le défaisant de son ennemy, tant il est vray que la complaisance que les Princes ont quelquefois pour les Grands de leur Cour, est capable de leur inspirer des choses contre leur devoir, & contre leur inclination ; car il est visible que le Roy n'en vouloit pas à tous ceux qui faisoient profession de l'Evangile, puisque le mesme Gouverneur, pour cacher sa passion particuliere contre le Sieur Dominique, sous l'apparence d'un zele general pour la superstition de ses Ancestres, ayant demandé de prendre tous les Chrestiens dans la Province, & par tout ailleurs où ils estoient en grand nombre, Sa Majesté le luy défendit absolument, & fit assez voir que si elle avoit condamné le Sieur Dominique, c'estoit plûtost pour obliger l'accusateur que pour punir la Religion de l'accusé ; car s'il l'avoit fait dans cette derniere intention, il auroit confisqué ses biens, détruit ses maisons, & ruiné toute sa famille, au lieu qu'il laissa toutes choses au mesme estat qu'auparavant , & se contenta de faire mourir le coupable pretendu, afin de donner satisfaction au Mandarin qui en estoit l'ennemy mortel, dans un temps où Sa Majesté allioit sa maison Royale à celle de ce Mandarin, dont il avoit choisi la fille pour un de ses fils. Quoy qu'il en soit des intentions du Roy, & du Gouverneur, il est constant que ce genereux Chrestien fut décapi-

té à Faïfo le premier jour de Novembre, sans autre crime que celuy d'estre disciple de JESUS-CHRIST. Le fils aîné du Roy, qui estoit Chrestien dans le cœur, reconnut si bien son innocence, qu'il fit tous ses efforts pour en empescher l'execution ; mais comme ses gens n'arriverent pas assez à temps pour la prevenir, & qu'ils revinrent luy dire que tout estoit consommé lors qu'ils furent sur les lieux, il dit hautement à la gloire de nôtre Religion & du Martyr qui venoit de la sceller de son sang, *Hé bien s'il est mort ce n'est pas pour expier ses concussions & ses violences, c'est pour soûtenir la Loy du vray Dieu, il est bien-heureux.* En effet il ne témoigna jamais la moindre peur de la mort, ny la moindre attache à la vie ; il n'eut point de peine à quitter ses grands biens, & la presence de sa femme & de ses enfans, qui l'accompagnerent au supplice, n'eut pas assez de force pour l'attendrir ; la joye qu'il avoit de mourir pour la seule cause de la Foy occupoit si doucement son esprit, qu'il presenta sa teste au bourreau de la meilleure grace du monde : le soldat qui faisoit cette fonction ayant manqué son coup, fut obligé de luy sier le col pendant que ce genereux Martyr repetoit incessammant ces deux mots, JESUS MARIA, ausquels il ajoûta cette courte & devote priere. Sainte Vierge, saints Anges, tous les Saints recevez mon ame ; de sorte que non seulement les Chrêtiens, mais mesme les Gentils furent merveilleusement edifiez de sa constance.

Le Gouverneur ayant sçeu que le Pere Barthelemy Acosta Jesuite estoit present à ce spectacle, & qu'il y estoit venu exprés avec une Dame Chrestienne dans une mesme Chaloupe, il les fit arrester avec tous leurs rameurs ; mais ayant connu qu'ils estoient Japonois, il les délivra sans aucune punition, & fit punir rigoureusement quinze ou vingt Cochinchinois qui avoient esté pris pour le mesme sujet, il leur fit couper les cheveux pour marque d'infamie, & aprés avoir esté bastonnez,

il exigea d'eux une somme considerable, non pas precisément parce qu'ils avoient quitté le culte des Idoles, mais parce qu'ils estoient venus pour rendre une espece de veneration à un homme que le Roy avoit jugé digne du dernier supplice; c'est ainsi que la politique servit à la miserable passion d'avoir de l'argent.

Les Fideles de cette Province, qui craignent beaucoup plus de perdre leurs biens que leur vie, en furent extremement intimidez; & quoy qu'ils sçeussent que le Roy eust défendu tout recemment de les mal-traiter, & que le Gouverneur mesme laissoit faire sans peine aux Prestres toutes leurs fonctions, ils n'oserent plus les venir trouver pour recevoir les Sacremens, en quoy ils furent infiniment moins courageux que les Fideles de la Cour, lesquels, dans le temps que l'Arrest de mort fut prononcé contre le Sieur Dominique, redoublerent si fort leur ferveur, qu'ils alloient sans crainte chercher Mrs Mahot, Vachet & Manüel, & leur nombre fut si grand, que ces trois Prestres eurent beaucoup de peine à pouvoir satisfaire la devotion de tous ceux qui se presenterent.

Au reste malgré toutes les oppositions que les hommes & les demons firent an progrés de la Foy cette année, on ne laissa pas de convertir plus de trois à quatre mille ames; on en baptisa plus de onze cent dans les trois premiers mois, qui suivirent immediatement la Declaration du Roy pour la liberté de conscience; & dans les trois derniers mois de l'année le Pere Manüel en baptisa luy seul plus de six cent, avec toutes les ceremonies de l'Eglise, sans comprendre dans ce nombre celuy des enfans. Le Pere Luc en fit presque autant ailleurs; & le Pere Joseph, qui estoit le troisiéme Prêtre du Pays n'en eust pas moins fait, si Dieu ne l'avoit point enlevé à cette Chrestienté par une mort que ses travaux ont avancée. Sa perte fut grande, non seulement à cause de son talent & de son zele, mais aussi

parce

parce qu'elle arriva dans un temps où il y avoit plus de cent Eglises à pourvoir de Pasteur ; & cependant il ne restoit que quatre Prestres Europeans, deux du Royaume, & deux Jesuites, qui nonobstant le secours qu'ils recevoient des Catechistes, ne pouvoient pas fournir aux fatigues inévitables de leur ministere, sans se mettre en danger d'y succomber tous en peu de temps.

CHAPITRE XIX.

M. d'Heliopolis s'embarque pour le Tonquin.

DEpuis que M. d'Heliopolis eut obtenu du Roy de Siam au mois de May son passe-port pour aller au Tonquin, il chercha inutilement plusieurs commoditez pour y passer ; & comme elles luy manquerent toutes, un François qui luy avoit obligation luy offrit d'équiper, s'il vouloit, un petit Vaisseau exprés pour ce voyage.

Le desir qu'il avoit d'estre bien-tost dans le lieu de sa Mission, luy fit accepter l'offre qu'on luy faisoit ; & toutes choses estoient prestes pour faire voile au meilleur temps de la mosson, lorsque deux gros Vaisseaux Hollandois, armez en guerre, estant arrivez de Batavie au Port de Siam, le tinrent ferme pour tous les Vaisseaux François jusqu'au septiéme du mois d'Aoust.

Quoy que la mosson pour le Tonquin fût pour lors entierement passée, on ne laissa pas d'esperer qu'on pourroit encore s'y rendre. Il est vray que ce ne fut pas l'avis de M. d'Heliopolis, qui croyoit avec raison la navigation tres-dangereuse ; mais il soûmit son sentiment à celuy de deux personnes qui estoient interessées aux marchandises du Vaisseau, & il crut que puis qu'ils vouloient bien risquer leur fortune & leurs

personnes, il ne devoit pas faire difficulté de les suivre.

On partit donc le vingtiéme d'Aoust, & l'on essuya dans les premiers jours plusieurs accidens, qui succedant les uns aux autres, menacerent plus d'une fois du naufrage, jusqu'à ce qu'un petit vent s'étant levé le deuxiéme jour de Septembre, il tira le Vaisseau des Isles de la côte, & le porta en pleine mer, où l'on vogua heureusement jusqu'au neufiéme à la faveur des courans.

On prit la route du Canal de la Cochinchine pour éviter le Parassel, qui est une roche de quatre-vingt lieuës de long, cachée sous la Mer, vis-à-vis de ce Royaume là; mais en voulant éviter un peril, on tomba dans un autre; car peu s'en falut que le Vaisseau n'allât se briser sur une petite roche qu'on ne voyoit pas, au pied de laquelle on passa à sept ou huit brasses d'eau: en suite on entra dans le Canal, & l'on y courut assez avant, puis on trouva des calmes à la veuë de la pointe des Avarelles, qu'on apperçût de fort loin, & que l'on vouloit doubler; mais il n'y eut pas moyen de vaincre la violence des courans qui venoient de là, & qui empeschoient d'avancer. On fut un jour plus de quatorze heures avec le meilleur vent qu'on pût desirer, sans pouvoir se tirer du pied d'une petite Isle où l'on demeura comme immobile; d'où M. d'Heliopolis prend occasion de dire qu'il laisse à disputer aux curieux sur la verité de ce petit poisson qu'on appelle Remora, mais que pour luy il sçait bien que la force de ces courans fait le mesme effet, puis qu'elle est capable de fixer les plus gros Vaisseaux contre les vents les plus furieux.

On crût neantmoins pendant une certaine nuit, que l'on estoit enfin arrivé à la pointe que l'on pretendoit passer; mais on fut terriblement surpris à l'aube du jour de voir le Vaisseau engagé entre une infinité de rochers

dont Dieu ſeul pouvoit le garantir ; auſſi n'en ſortit-on que par une eſpece de prodige, & perdant tout-à-fait l'eſperance de pouvoir continuer la route, on reſolut de relâcher à la Ville capitale de Chiampa pour y faire un peu d'eau, parce qu'elle commençoit à manquer ; Pour y arriver il faloit doubler une autre pointe, dont l'on ne put jamais approcher, & s'eſtant mis en haute mer pour s'éloigner d'un banc de ſable, on reprit le deſſein de faire une derniere tentative pour doubler les Avarelles. Icy les courans jetterent du coſté du Paraſſel ſur lequel on alloit tomber, ſi le Capitaine, qui s'en apperçût, n'eût fait virer le Navire, dans la penſée que le penchant d'un courant le pourroit porter dans une petite ouverture vers le Sud, où le Paraſſel a une ſortie. La nuit ſe paſſa dans l'inquietude, & le matin vingt-neufiéme de Septembre, on reconnut avec joye que le Vaiſſeau eſtoit ſorti ſans accident par cette iſſuë durant les tenebres, ce que le Capitaine prit pour un miracle.

Aprés en avoir rendu graces à Dieu comme d'une protection ſinguliere, on eut un grand embarras à ſe determiner de quel coſté on tourneroit ; car tous les lieux où l'on pouvoit relâcher eſtoient fort éloignez, & les accés en eſtoient tres-difficiles, à cauſe de la ſaiſon. D'abord on voulut gagner la riviere de Camboye ; mais craignant l'Iſle de Borneo, où les vents & les courans jettoient le Navire, & dont l'approche eſtoit auſſi à craindre que la mort meſme, on reſolut de retourner du côté du Nord, pour aller où il plairoit à Dieu de conduire le Vaiſſeau, ſoit à Macao, ſoit aux Iſles Philippines, & ſa Providence donna durant douze jours un temps fort favorable pour ſuivre la derniere route.

Ce beau temps changea le quatorziéme d'Octobre. L'alteration qu'on vit dans l'air fit juger de la tempeſte qui devoit arriver bien-toſt ; La nuit & le jour ſuivant

il s'éleva un touffon de vent épouvantable, qui dura prés de vingt heures, non pas toûjours avec la mesme violence. La mer paroissoit par tout grosse comme des montagnes, les flots s'élevoient jusqu'aux verques, & leur chûte menaçoit à tout moment le Vaisseau de l'engloutir : il demeura un temps considerable entre deux eaux, panché sur un côté, sans qu'il fût possible d'y remedier; il falut le décharger en jettant en mer tout ce qui n'estoit pas necessaire, coffres, balots, cables, &c. On brisa la Chaloupe pour donner cours à l'eau dont elle se remplissoit toûjours, on coupa un des mats, & on en eust encore coupé quelques autres si le Vaisseau ne se fust enfin redressé.

On doit aprés Dieu le salut à la presence d'esprit & aux soins du Capitaine, qui demeura toûjours sur le pont dans l'eau jusqu'à demy corps : On peut dire que sans ses ordres & son exemple, tous les Officiers eussent perdu courage dés le commencement de la tourmente, contre laquelle on n'auroit pas tenu long-temps; mais il sçût si bien les commander, & les animer, qu'ils ne quitterent point le service jusqu'à ce que l'on fust hors du peril.

C'est le témoignage que M. d'Heliopolis rend aux uns & aux autres, & il ajoûte, en parlant de luy-mesme: *Pour moy je ne sortis point de ma chambre, où je ne fus pas exempt des coups de mer qui entroient par les plus hautes fenestres; j'y joüissois par la grace de Dieu d'une grande paix, attendant en silence tout ce qu'il luy plairoit ordonner, & j'observois avec soin tous les momens d'aller au secours de l'équipage, lorsque tout estant desesperé il n'y auroit plus de ressource, afin de nous disposer tous ensemble à mourir Chrestiennement : O qu'il est bon de se trouver en de semblables occasions, où l'on connoist par experience combien Dieu est proche de ceux qu'il exerce, & où l'on est dans l'heureux état de ne pouvoir recourir qu'à luy seul pour recevoir de sa pure bonté le secours qu'on*

ne peut attendre d'ailleurs! Il en demeure dans l'ame une vigueur, un repos, & une satisfaction qu'elle ne connoissoit point auparavant ; & c'est ce qui faisoit dire à S. François Xavier dans les dangers où il s'est trouvé si souvent, qu'il ne demandoit à Dieu d'en estre délivré que pour estre exposé à de plus grands pour son amour.

Au reste quoy que la violence du vent fust extrême, il y eut encore bien d'autres circonstances fâcheuses, non seulement pendant la tempeste, mais mesme depuis qu'elle fut cessée, jusqu'à ce qu'on moüillât à Cabité, premier Port des Philippines ; l'eau entroit par le fond de cale par des voyes que l'on ne pouvoit découvrir, à cause de la quantité de poivre dont il estoit plein ; la pompe estoit en fort mauvais état, & l'on ne pouvoit y mettre ordre.

Il y avoit plus de quinze jours que l'on ne beuvoit que de l'eau salée, & il en restoit mesme si peu, que les six derniers jours on ne cuisoit de ris qu'une fois par jour en fort petite quantité, & on n'en donnoit que tres-peu une fois en vingt-quatre heures : enfin l'équipage n'estant que de douze personnes qui avoient tant fatigué avec si peu de nourriture, estoit sur le point de succomber, si l'on eût tardé davantage à prendre port en quelque endroit.

Cependant pour justifier les bontez de la divine Providence, il est à propos de remarquer que dans cette n vigation il est arrivé plusieurs fois que l'eau douce venant à manquer, le Ciel en donnoit autant qu'il estoit necessaire ; & lors qu'elle se mesla une fois avec celle de la mer par un accident impréveu, on eut de tres-bons poissons en abondance pour se rafraîchir l'espace de huit ou dix jours.

De plus, ce ne fut pas un petit bon-heur, que n'ayant pû prendre la hauteur du Soleil durant tout le cours du voyage, on le put faire sans peine lors qu'il faloit absolument s'ajuster à la hauteur de Manille,

où l'on estoit obligé de relâcher.

Enfin lors que l'on n'en pouvoit plus, on fut réjoüy par la veuë de la terre que l'on cherchoit, & l'on fut conduit par un vent tres-favorable dans le Canal de Cabité, où l'on trouva des courans qui porterent le Vaisseau jusqu'au Port avec une vîtesse surprenante, & l'on y jetta l'anchre le 19. d'Octobre.

CHAPITRE XX.

Ce qui se passa à l'arrivée de M. d'Heliopolis à Cabité.

ON ne croit pas mieux informer le public de ce qui se passa à l'arrivée de M. d'Heliopolis, qu'en mettant icy le Journal qu'il en a dressé luy-mesme, & dont voicy à peu prés les termes.

Nous n'avions pas encore moüillé l'anchre lors qu'une Chaloupe se détacha d'un Vaisseau pour venir à nous; celuy qui la commandoit entra dans nostre bord, & aprés nous avoir saluez, & sçû qui nous estions, il s'en retourna. Nous apprîmes en suite que le Vaisseau d'où il estoit venu, appartenoit à un Portugais de nostre connoissance, qui ayant quitté depuis peu ce Port, avec trois autres Vaisseaux de Macao, avoit esté obligé d'y revenir par la violence du tuffon que nous avions souffert le 14. & le 15. du mois.

Je ne sçay pas si ce Portugais, qui paroissoit autrefois de nos amis, & qui nous avoit obligation, voulut faire sa cour au Gouverneur de Cabité à nos dépens, mais je sçay bien que s'estant trouvé chez luy lorsque j'y envoyay mon Secretaire avec nostre Pilote, il s'emporta contre nos Missions, & contre toute nostre Nation, au sujet de la guerre de la France contre les Hollandois; & comme le Pilote luy faisoit le recit des mal-

heurs & des accidens qui nous avoient contraints de venir moüiller malgré nous à cette Rade, il dit tout haut que tous ces discours n'estoient que des dissimulations & des fourberies.

Le Gouverneur ne traita pas si mal nostre Pilote, mais il le reçût fort froidement, & ayant dépesché la nuit à Manille en diligence, il le renvoya le lendemain matin avec mon Secretaire, auquel il rendit la lettre que je luy avois envoyée pour M. le Gouverneur de Manille, sans luy en declarer la raison, & sans luy dire rien autre chose.

On nous donna le mesme jour huit Gardes, comme on a coûtume de faire à tous les Vaisseaux qui arrivent, crainte qu'on ne fraude les droits du Roy, en détournant les marchandises; depuis ce moment personne ne put ny nous venir voir, ny nous écrire, & deux ou trois jours se passerent sans sçavoir ce que l'on feroit de nous, quoy qu'il me semblât que l'état de nos affaires ne nous donnoit aucun lieu d'apprehender.

M. le Grand Vicaire de Manille arriva le vingt-deuxiéme du mois avec un des quatre Auditeurs de l'audience Royale, & chacun estoit accompagné de quelques Officiers de sa Justice: Le Grand Vicaire vint le premier à nostre Vaisseau avec ses gens, & il avoit pour Interprete un Pere Jesuite Flamand, qui parloit François; aprés les civilitez ordinaires, il commanda que tout le monde se retirât de de ma chambre, dont il fit garder la porte par un Sergent, & quelques autres Officiers. Il me dit que je ne trouvasse pas mauvais si dans les dispositions où estoient pour lors les Couronnes d'Espagne & de France, il usoit de plusieurs précautions qui pourroient paroître étranges dans un autre temps, mais qu'au reste je ne craignisse rien, & que je verrois dans la suite l'estime qu'il auroit pour ma personne, & le desir qu'il avoit de me servir. Il me pria en suite de luy montrer mes Lettres d'Evêque & de Vicaire Apostoli-

que, avec toutes les autres Lettres qui pouvoient regarder ma Mission : je luy en fis voir deux authentiques que j'avois joints à la lettre que j'écrivois à M. le Gouverneur de Manille, & qui suffisoient pour faire connoître ma qualité, en attendant que j'eusse le temps d'en produire d'autres, si l'on desiroit en voir davantage. L'une estoit une lettre de recommandation fort obligeante que le R. P. General des Jesuites avoit fait expedier en ma faveur, lorsque je partis la derniere fois de Rome pour revenir en Orient ; l'autre estoit un Bref que j'avois reçeu depuis peu de nostre saint Pere le Pape Clement X.

Aprés avoir parcouru legerement ces deux pieces, il me demanda toutes les autres que j'avois, me priant de les luy laisser entre les mains pour les examiner à loisir. Je luy dis que je luy montrerois volontiers toutes choses, mais que je ne pouvois en façon quelconque confier mes Patentes & mes autres Lettres à qui que ce fût, parce qu'elles devoient estre inseparables de ma personne ; que neantmois je luy donnerois tant de temps qu'il luy plairoit pour en faire l'examen qu'il jugeroit à propos en ma presence, sans en supprimer aucune, & qu'il devoit estre content de cette maniere d'agir. Quelque chose qu'il pût me repartir pour me presser, je ne manquay pas de raisons pour justifier un refus où mon honneur & mon devoir m'obligeoient de persister ; si bien qu'il cessa de me faire instance, & il me convia fort honnétement de décendre à terre, ne pouvant souffrir que je demeurasse plus long-temps dans le Vaisseau.

J'eusse bien voulu attendre au jour suivant pour donner quelques petits ordres ; mais pour ne luy pas déplaire & ne me pas rendre suspect, j'acquiesçay. Il est vray que je n'avois pas attendu jusques alors à pourvoir à mes affaires ; dés que nous avions approché de la terre j'avois fait un examen fort exact de tous

mes papiers, & n'en ayant trouvé aucun qui pût me faire prejudice, je ne fis que separer ceux que je jugeois inutiles.

Aussi-tost que nous fusmes debarquez, M. le Grand Vicaire envoya donner avis aux Jesuites, qui ont en ce Port un College, que j'allois coucher chez eux, car il estoit tard; cependant les flambeaux qui nous conduisoient furent éteints, & l'on me fit faire plusieurs tours pour arriver à ce College, où les Peres me receurent avec bien des demonstrations de respect & de joye. Aprés une heure d'entretien auec eux, M. le Grand-Vicaire voulut se retirer, mais luy ayant dit le plus agreablement que je pûs, qu'il m'avoit promis que nous soûperions ensemble, il s'arresta. Quelque temps aprés, comme il me parut inquiet, j'ajoûtay que je serois marry de luy estre incommode, & que je voyois bien qu'il avoit plus besoin de repos que de manger. Je ne pouvois rien luy dire plus à propos & plus selon son goust; car s'estant levé, il se retira, non pas pour se reposer, mais pour retourner au Vaisseau, où il vouloit faire une information juridique de tout ce qui pouvoit regarder ma personne. Il interrogea separement le Capitaine, les Officiers & les Matelots. Il dressa son Procés verbal de leurs réponses, & ne sortit du Vaisseau qu'à minuit; il y laissa de nouveaux Gardes de sa part pour empescher qu'on ne touchât à rien de tout ce qui m'appartenoit, & il y revint dés le lever du Soleil pour faire enlever jusques aux moindres choses, aprés en avoir fait faire un inventaire fort exact, dont il voulut que mon Secretaire fist copie. Mais auparavant que de commencer cet Inventaire, il m'envoya demander le Memoire de tout ce qui estoit à moy pour le faire mettre en lieu de seureté: & j'ay reconnu depuis peu, que son dessein n'estoit pas seulement de se saisir de mes coffres qu'il vouloit visiter, mais aussi d'empescher que ce

qui estoit à moy ne fust exposé au pillage des soldats lors qu'on déchargeroit le Vaisseau. Il ordonna à mon Secretaire, à un Tonquinois & à deux petits Esclaves qui estoient à ma suite de me venir trouver chez les PP. Jesuites, où j'estois demeuré seul avec un Valet de Chambre, & j'appris d'eux tout ce qui s'estoit passé durant la nuit.

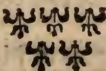
Il les suivit de fort prés, & me demanda avec beaucoup de civilité, si je ne voulois pas bien luy confier les clefs de mon écritoire & de ma cassette, dont il s'estoit saisi d'abord, parce qu'il avoit sçeu que tous mes papiers y estoient. Je luy répondis, que pour la confiance je l'avois toute entiere en luy, mais que les mesmes raisons qui ne m'avoient pas permis de luy laisser emporter mes Patentes, ne me permettoient pas de me désaisir de mes clefs dont il n'avoit pas besoin pour ouvrir ny la cassette, ny l'écritoire, puis qu'il pouvoit user d'authorité & prendre sans mon consentement la communication de mes papiers: Qu'enfin je ne voulois pas qu'on pût jamais me reprocher d'avoir cooperé le moins du monde à me désaisir des titres & papiers qui devoient toûjours estre avec moy.

Le vingt-cinquiéme il vint m'interroger sur ma Mission & mes voyages depuis 1658. que je fus consacré à Rome & institué Vicaire Apostolique; & pour ne manquer à rien de ce qui regardoit la civilité, il me conjura encore de ne pas trouver mauvais son procedé à mon égard, parce qu'il ne pouvoit s'en dispenser, estant obligé d'en rendre compte en Espagne au Conseil general des Indes.

Le vingt-sixiéme il me fit embarquer avec luy pour aller à Manille; & sur le chemin je m'appliquay d'autant plus à gagner son amitié, que j'avois appris qu'il estoit amy intime du Gouverneur general des Philippines. Le vent s'estant rendu contraire, il falut coucher dans une fort belle maison qu'il a sur le rivage

de la mer, à moitié chemin de Manille; de ſorte que nous n'y arrivâmes que le jour ſuivant ſur les neuf heures du ſoir, & nous trouvâmes à la deſcente une chaiſe couverte pour moy, & des chevaux pour luy. Il me conduiſit tout droit au College des Jeſuites qui me receurent en corps à la porte de l'Egliſe où j'entray; & aprés y avoir fait ma priere, ils me menerent dans un fort bel appartement que l'on m'avoit preparé, & où je ne retins auprés de moy que mon Secretaire & mon Valet de Chambre: M. le Grand-Vicaire ayant bien voulu ſe charger du Tonquinois, des deux petits eſclaves & de mon bagage qu'il fit porter dans ſa maiſon, pour éviter l'embarras que cela euſt fait en celle des Peres.

Nous avions laiſſé à Cabité M. l'Auditeur qui fit ſa charge de ſon coſté. Il receut les dépoſitions de tout l'equipage, ſur tout ce qui pouvoit regarder la perſonne du Capitaine de noſtre Vaiſſeau: aprés quoy il fit décharger toutes les marchandiſes qui furent exactement enregiſtrées, & portées au Magazin du Roy. Enfin ayant fait conduire le Vaiſſeau plus avant dans le Port, & laiſſé quelques Noirs dedans pour le garder, il fit entrer dans une barque le Capitaine, ſon fils, un Anglois & deux François de l'equipage, & il leur donna bonne garde pour les mener dans la Fortereſſe de Manille, où ils furent detenus & obſervez avec la derniere exactitude: le reſte de l'equipage fut mis en liberté.



CHAPITRE XXI.

M. d'Heliopolis paſſe le reſte de l'année à Manille ſans pouvoir obtenir ſa liberté.

QUELQUE bon traitement que l'on fiſt à M. d'Heliopolis, il ſentit bien que la maiſon où on l'avoit mis, eſtoit pour luy une honorable priſon. Il luy falut attendre juſqu'au retour de M. l'Auditeur, qui n'arriva que ſept ou huit jours aprés luy, eſperant que dés qu'il ſeroit arrivé, on pourroit terminer bien-toſt ſon affaire heureuſement, parce qu'il eſtoit aſſeuré que ce Commiſſaire n'avoit rien découvert qui pût rendre ſuſpect le relâchement du Vaiſſeau au Port des Philippines. Il fit meſme un peu l'empreſſé pour voir M. le Gouverneur, parce qu'il croyoit qu'aprés cette demande, toutes ſortes de perſonnes auroient la liberté de le viſiter, & qu'il pourroit ſortir & aller par tout comme il voudroit.

Il ſe trompa dans ſa penſée; car ayant ſalüé M. le Gouverneur dés le cinquiéme de Novembre, quoy qu'il en eût eſté bien receu, on ne le laiſſa pas libre pour rendre & pour recevoir des viſites. Quelques Religieux qui commencerent à luy faire cet honneur, n'ayant pû luy parler ſans témoin, dégoûterent tous ceux qui avoient envie de les ſuivre; car Mrs les Auditeurs avoient obligé les Jeſuites à faire en ſorte que quelqu'un de leurs Peres fuſt toûjours preſent à toutes les converſations.

On luy donna avis que ces Meſſieurs avoient reſolu de le venir voir, ſelon leur Coûtume generale en de pareilles occaſions, & par ordre particulier de M. le Gouverneur; mais il arriva je ne ſçay quelle meſintelligence qui les refroidit. M. d'Heliopolis les atten-

dit plusieurs jours, & comme il vit qu'ils ne venoient point, & qu'il luy estoit important d'estre bien avec eux, il leur fit dire qu'il desiroit avec passion de les voir chez eux; mais ils le firent prier de trouver bon qu'on ne se vist point de part & d'autre jusqu'à ce qu'ils eussent pris qnelques mesures sur son affaire, dautant qu'il y avoit de grands inconveniens pour luy & pour eux de se visiter auparavant; & ils ordonnerent en mesme temps qu'on luy ostât toute sorte de communication, aussi bien qu'au Sr du Hautmesnil Capitaine du Vaisseau. Pour connoistre quels furent lors ses sentimens, & quelles démarches il fit jusqu'à la fin de l'année, il faut l'apprendre de la suite de son Journal.

Ce ne me fut pas une petite peine de me voir ainsi resserré sans pouvoir parler de mes interests à personne; non pas mesme à ceux qui devoient estre mes Juges & mes Parties tout ensemble. Il ne m'estoit pas possible de deviner la cause d'une si severe détention, ayant prouvé clairement que nous avions relâché malgré nous à Cabité, mais je commençay à en connoître quelque chose dans l'entretien d'un homme d'importance qui vint me prier de la part du Chancelier de l'Audience Royale (lequel estoit aussi le Secretaire de M. le Gouverneur, & son Capitaine des Gardes, dont le merite n'est pas commun,) de luy dire sincerement quel avoit esté le veritable dessein de M. Bouchard dans le voyage qu'il avoit fait depuis deux ans à Manille. Je luy répondis sans hesiter, que c'estoit un de nos Missionaires Apostoliques que M. de Berithe avoit envoyé exprés, tant pour avertir M. le Gouverneur d'une entreprise qu'un certain Chinois fort puissant vouloit faire sur Manille, que pour ménager le bien & l'avancement de nos Missions par le conseil de quelques Religieux d'un grand zele & d'une grande experience. Cette réponse ne le satisfit pas entierement, &

je vis que le voyage de ce Missionaire rendoit le mien fort suspect, parce qu'il avoit esté tres-suspect luy-mesme.

En effet, quoy que l'avis qu'il portoit au Gouvertoit fût tres-veritable, neantmoins comme il y avoit déja plus d'un an qu'on sçavoit tout le projet du Chinois, on soupçonna toûjours qu'il y avoit quelque chose de caché dans le dessein du Missionaire, jusques-là que l'on voulut le traiter comme un espion; & on l'eût effectivement envoyé dans la nouvelle Espagne si M. l'Archevesque de Manille ne l'eust pris sous sa protection. Ce soupçon qu'on avoit eu de luy, s'accrut quand on me vit arriver; & quelques-uns oserent bien dire que j'estois venu avec M. de Hautmesnil de la part du Roy de France pour reconnoistre les Places des Philippines; ce qui leur paroissoit d'autant plus vray semblable, qu'il estoit en quelque façon conforme aux nouvelles qu'un certain Religieux avoit apportées d'Espagne un ou deux ans auparavant, par lesquelles on disoit que sa Majesté Tres-Chrestienne avoit envoyé une flotte tres-puissante contre Manille. Rien de tout cela n'estoit vray, mais on ne laissa pas de croire que les conjectures estoient assez fortes contre nous pour obliger les Officiers de sa Majesté Catholique à faire toutes les diligences possibles pour nous connoistre jusqu'au fond. Ce fut là, si je ne me trompe, le principal motif de la maniere rigoureuse avec laquelle on nous traita.

La mesme personne qui m'estoit venu trouver de la part du Chancelier de l'Audience Royale, ne pouvant tirer de moy autre chose sur le voyage de M. Bouchard que ce que je luy avois dit d'abord, passa ensuite à un long discours de la politique des Souverains; disant que leur conduite paroissoit quelquefois estrange à ceux qui ne connoissent pas les regles & les maximes sur lesquelles ils se fondent; comme sont par exemple, quantité de Privileges & de graces ac-

cordées par les Papes au Roy d'Espagne. Je connus aisément à quoy tendoit cette reflexion, parce que j'avois appris qu'on vouloit examiner la verité de mes Patentes, & que quelques gens avoient avancé que toutes les Lettres expediées en Cour de Rome, pour quelque part des Indes que ce fust, devoient estre enregistrées, ou dans la Chancellerie d'Espagne, ou dans celle du Portugal : & il me vint dans l'esprit, sans former aucun jugement determiné, que pour empescher mon voyage au Tonquin, on s'efforçeroit peut-estre de confondre de telle sorte les concessions faites aux Rois de Portugal, avec les graces accordées aux Rois d'Espagne, que l'on croiroit ne pouvoir separer en cela les interests de ces deux Princes; de sorte que supposant que nos Missions estoient contraires aux Privileges de Portugal, je prevoyois qu'on pourroit persuader a Mrs les Auditeurs qu'ils ne pouvoient rien conclure à mon égard, & qu'il faloit renvoyer mon affaire en Espagne au Conseil souverain des Indes, pendant qu'on retiendroit ma personne, jusqu'à ce que l'on eust receu quelque ordre decisif des Juges superieurs qui devoient me juger en dernier ressort. Cela m'obligea à dresser un memorial pour justifier en cas de besoin, la verité de mes Patentes contre ceux qui voudroient les faire passer pour subreptices, comme ayant esté obtenuës contre les droits pretendus de la Couronne de Portugal. Je donnay ce memorial au mesme Pere Jesuite que l'Audience Royale employoit pour luy expliquer toutes mes écritures. C'estoit un excellent Religieux Superieur de la nouvelle & fameuse Mission des Isles des Larrons, que l'on appelle maintenant les Isles de Marie Agnes, au nom de la Reyne d'Espagne. Et comme il se trouva pour lors aux Philippines par je ne sçay quelle avanture, & qu'on avoit beaucoup d'estime pour sa probité, Mrs les Auditeurs se servirent de luy dans mon affaire, aprés luy avoir fait prester serment de fidelité. Il fit le mesme à mon

égard avant que je m'ouvrisse à luy, & il se chargea le dix-neufiéme de Novembre de porter une de mes Lettres au Gouverneur avec mon petit écrit, dont il porta le jour suivant une copie aux quatre Auditeurs, ausquels j'écrivis une autre Lettre que je finissois, en leur declarant que j'estois prest d'affirmer devant eux s'il estoit necessaire, que l'unique dessein de mon voyage avoit esté d'aller au Tonquin, pour satisfaire aux ordres du saint Siege.

Ils receurent fort bien ma civilité, & me promirent de faire tout ce qu'ils pourroient pour me donner satisfaction. J'appris dés le mesme jour que mon écrit avoit esté leu à l'Audience, qui avoit resolu de s'assembler extraordinairement le lendemain, afin d'en deliberer. Pendant cette seconde Assemblée M. le Gouverneur fit réponse à ma Lettre, & me manda que Mrs les Auditeurs estoient appliquez à chercher les moyens de satisfaire à ce qu'ils devoient d'une-part à Dieu, & à l'Eglise, & à ma personne; & de l'autre au Roy d'Espagne leur Maistre. Je me flatay qu'ils n'auroient pas de peine à trouver les moyens, & de tout accorder. Mais quand je sçeus que le jour suivant ils s'estoient assemblez pour la troisiéme fois, je compris que mon affaire leur paroissoit plus difficile que je ne pensois, & qu'elle tireroit asseurement en longueur, parce qu'ils ne voudroient y faire aucune démarche qui ne fust pas approuvée par le Conseil souverain d'Espagne, dont le President leur avoit donné des marques de sa juste severité quelque temps auparavant à l'occasion de la trop grande condescendance qu'ils avoient euë pour un Vaisseau Hollandois, dont ils avoient souffert le debit des marchandises.

Je tâchay donc de me munir de patience, sans rien perdre du soin que je devois avoir de solliciter puissamment mes Juges, & ayant esté bien informé que M. le Gouverneur, entre ses bonnes qualitez, avoit celle

celle d'estre extremément doux, sincere, desinteressé & secret. Je resolus de me confier à luy, & je luy écrivis pour luy demander un quart-d'heure d'audience. Il me fit bien des excuses sur les continuelles infirmitez qui l'avoient empesché de sortir depuis la visite que je luy avois renduë, & me pria instamment de l'attendre quelques jours, afin qu'il n'eust pas, disoit-il, la confusion qu'on me vist entrer deux fois chez luy sans m'estre venu voir auparavant. Ce fut par son Capitaine des Gardes qu'il m'envoya faire ce compliment.

Le Dimanche suivant, qui estoit le neufiéme Decembre, il vint en grande ceremonie, & pour me faire plaisir, il ne voulut pas qu'aucun des Peres Jesuites, ny de ses gens entrât avec luy dans ma chambre, où je l'entretins teste-à-teste pendant une heure. Je me plaignis du procedé de Mrs les Auditeurs qui n'avoient pas voulu me voir ny chez eux, ny chez moy, & dont quelques-uns m'avoient donné sujet de croire qu'ils n'estoient pas bien intentionnez pour mes interests. Il se plaignit aussi à moy de la conduite de M. Bouchard & de M. de Berithe qui l'avoit envoyé aux Philippines pour y negocier sans sa participation. Ensuite il me donna parole qu'on n'avoit encore rien déterminé sur mon affaire, & qu'elle seroit examinée avec tant de maturité & de justice, que si j'en eusse esté moy-mesme Juge, je ne pourrois pas en apporter d'avantage. Qu'au reste je ne devois pas me laisser aller à l'ennuy, qu'il faloit sortir souvent pour prendre l'air où il me plairoit, & que les RR. PP. Jesuites, ausquels il me recommanda tout de nouveau, ne me laisseroient manquer de rien. Mais il n'estoit pas besoin qu'il usât de cette recommandation, puisqu'il est vray qu'on ne pouvoit rien ajoûter aux soins & aux honnestetez de ces Peres, & je me trouvois si bien dans leur maison que je

n'avois pas la moindre envie d'aller chercher quelque divertissement ailleurs.

Je recueillis de cet entretien que les soupçons qu'on avoit contre moy estoient grands, & je conclus que plus je ferois paroistre d'empressement, plus je deviendrois suspect. Dans cette pensée je jugeay à propos de surseoir quelque temps toutes mes poursuites pendant que M. le Gouverneur iroit à la Campagne, & que Mrs les Auditeurs prendroient leurs vacations, qui commencerent avant les Festes de Noël, & qui ne finirent qu'aprés celle de l'Epiphanie. Durant ce temps-là je receus plusieurs avis de plusieurs endroits.

Le premier fut que les Mariniers d'un petit bâtiment qui avoit fait voile de Siam quelques jours avant nous pour venir à Manille, & qui avoit échoüé assez proche du Port, furent pris en arrivant, & qu'ayant esté interrogez sur ce qu'ils sçavoient du voyage que nous devions faire quand ils partirent ; ils avoient répondu tous sans hesiter, que nous faisions estat d'aller au Tonquin. Cet avis me donna bonne esperance qu'on connoistroit enfin nostre bonne foy.

Le second fut qu'il y avoit un Capitaine de mer étably à Manille, lequel ayant du depuis fait un voyage à la Coste de Coromandol, où il avoit receu bien des services des François, & nommément de M. de la Haye Viceroy, dont il parloit souvent avec beaucoup d'avantage, s'estoit rendu si suspect depuis mon arrivée, qu'estant resolu de retourner à la mesme Coste, M. le Gouverneur avoit rompu ses mesures, de sorte qu'il avoit esté obligé de vendre son Vaisseau à des Portugais. Ce second avis m'ôta presque toute l'esperance que le premier m'avoit donnée.

Le troisiéme fut encore plus affligeant, parce qu'il sembloit plus decisif contre moy, car l'on me dit que l'année precedente M. le Gouverneur avoit receu un

ordre d'Espagne, qui portoit de ne point recevoir les Evesques François qui avoient esté envoyez à Siam, au cas qu'ils vinssent en ces Isles, pour quelque cause ou consideration que ce fût.

Le dernier estoit que le voyage de M. Bouchard tenoit fort au cœur de Mrs les Auditeurs, qu'on avoit fait de grands reproches à M. le Gouverneur de l'avoir laissé retourner trop facilement, & qu'on estoit fort embarassé sur ce qu'on feroit de ma personne.

Voilà l'estat où l'affaire de M. d'Heliopolis estoit à la fin de 1674. & l'on en verra la suite dans l'année suivante, qui doit faire le sujet de la derniere Partie de cette Relation.

CHAPITRE XXII.

Les Missionaires travaillent avec succés dans le Tonquin, en attendant M. d'Heliopolis.

IL y avoit déja bien des années que le Tonquin soûpiroit aprés la venuë de M. d'Heliopolis, & non seulement Mrs Deidier & de Bourges ses Vicaires generaux, mais encore tout ce qu'il y avoit de Prestres du Païs, de Catechistes & de Chrestiens, s'attendoient de joüir de ce bon-heur cette année-là. Ils avoient sçeu tout ce qui s'estoit passé à Siam; on leur avoit mandé les diligences que ce Prelat avoit faites, tant pour obtenir le passe-port que le Roy luy avoit accordé, que pour faire equiper la Fregate qu'un de ses amis avoit preparée exprés pour le conduire au lieu de sa Mission, & la connoissance qu'ils avoient euë de tous ces preparatifs, les tenoit tous dans une continuelle attente qui les animoit au travail, dans le desir que le Vicaire du saint Siege trouvât les affaires du Christianisme en estat de le recevoir agreablement.

Cependant Dieu en avoit ordonné d'une autre maniere, & ils virent avec douleur toutes leurs esperances renversées ; ils ne sçavoient à quoy en attribuer la cause : ils croyoient pour se consoler que M. d'Heliopolis estoit encore à Siam, d'où il n'avoit peut-estre osé sortir par prudence, de peur de s'exposer aux Corsaires de Batavie, dont les Vaisseaux pouvoient occuper les mers qu'il faloit passer. Mais s'ils eussent sçeu qu'aprés avoir évité les mains de ceux-cy, il estoit tombé en d'autres mains, d'où il n'estoit pas moins difficile de se tirer, ils eussent esté presque inconsolables, quoy qu'ils se fussent soûmis asseurement à la volonté de Dieu dés qu'elle leur auroit esté connuë.

Quelque repos qu'ils eussent dans la pensée qu'il estoit demeuré avec M. de Berithe, l'affliction qu'ils sentirent de se voir privez de luy, fut d'autant plus grande qu'ils ne cherchoient pas seulement en sa personne la satisfaction de sa presence : mais aussi le secours de son Ministere Episcopal à l'égard des choses que luy seul estoit capable de faire. Entre toutes celles qui exigeoient le plus son Ministere, & qui faisoient souhaiter plus ardemment son arrivée, on peut dire sans se tromper, que c'estoit le besoin qu'on avoit de promouvoir au plûtost aux ordres un assez grand nombre de Tonquinois qu'on avoit disposez depuis long-temps à recevoir cette grace. La crainte où l'on est toûjours dans ce Royaume-là de tomber dans quelque persecution qui fasse chasser les Missionaires étrangers, estoit un motif pressant qui les avoit obligez à cultiver vingt-cinq sujets naturels du Païs, dont les uns pûssent recevoir le Sacerdoce, & les autres, quelques-uns des Ordres inferieurs. Mrs Deidier & de Bourges avoient fait leur principal soin de les bien élever tous dans un Seminaire par l'étude necessaire, & par l'exercice de toutes sortes de vertus, où ils leur avoient fait faire des progrés considerables, en

attendant le Vicaire Apoſtolique, qui devoit mettre le dernier ſceau à leur vocation. D'où l'on peut connoître juſqu'à quel point les uns & les autres furent mortifiez, lorſque cet Eveſque leur manqua. Ils eſtoient aſſeurez qu'en quelque lieu qu'il fuſt, il eſtoit auſſi touché qu'eux du retardement de ſon voyage : mais cette douleur reciproque n'avançoit en rien leurs affaires, & il n'y avoit que la volonté de Dieu qui puſt le leur rendre ſupportable. Car enfin M. d'Heliopolis eſtoit venu preſque tout proche d'eux, puiſqu'il n'en fut éloigné que de quarante lieuës de mer ; & aprés en avoir tant approché, il falut que le mauvais temps, ou plûtoſt la Providence le jettaſt aux Philippines, où il ſe voyoit hors d'état d'aller ſecourir de long-temps ſes cheres oüailles, qui ne pouvoient plus ſupporter l'abſence de leur Paſteur. Auſſi, lors qu'elles ſçeurent l'année ſuivante qu'il eſtoit venu ſi prés du Tonquin ſans y pouvoir aborder, & ſans eſperance d'y revenir peut-eſtre jamais, elles tomberent dans un ſurcroiſt de deſolation que l'on ne peut exprimer.

Ces vingt-cinq Tonquinois qu'on avoit preparez à l'Ordination, eſtoient tirez du nombre de ceux qui font les fonctions de Catechiſtes, & qui eſtoient pour lors plus de cent, dont il y en avoit déja cinquante qui avoient receu les Ordres moindres, ou du moins la premiere Tonſure ; & ils eſtoient tous ſi fervens & ſi occupez ſous la conduite des ſept Preſtres du Païs dans toutes les Provinces, que ſi on avoit pû ſçavoir le détail de tout ce qu'ils firent cette année, il y auroit aſſeurement aſſez d'evenemens remarquables pour remplir pluſieurs Chapitres.

On a ſçeu ſeulement en gros, que ſans compter les Catechumenes qu'ils inſtruiſoient en une infinité d'endroits ; ils mirent ſix mille ſix cent quatre-vingt-dix Infideles en eſtat de recevoir le ſaint Baptême, qui leur fut effectivement conferé avec toutes les Cere-

monies de l'Eglise au moins à la pluspart ; & la multitude des Baptisez auroit esté sans comparaison plus grande sans tous les obstacles secrets & publics que le demon suscita de tous costez : car il est certain que les Tonquinois ont un attrait merveilleux pour embrasser nostre sainte Foy ; & s'ils continüent, comme ils ont fait jusqu'à present, on aura enfin la joye de voir bien-tost tout le Royaume Catholique, pour peu qu'il plaise à Dieu de toucher le cœur du Roy & des puissances qui l'approchent.

Les differens roolles qu'on envoya à M. Deidier Vicaire general de M. d'Heliopolis, portoient que dans cette mesme année on avoit entendu en diverses Eglises jusqu'au 15. d'Octobre cinquante-trois mille quarante-cinq Confessions, & qu'on avoit donné la sainte Eucharistie à quarante-un mil six cens cinquante-quatre personnes ; qui toutes avoient fait paroître dans leur Communion une ferveur capable de payer au centuple tous les travaux des Missionaires. Et l'on peut juger de là combien le Christianisme seroit fleurissant si l'Evangile estoit répandu dans tout l'Etat sans crainte de persecution. On lit aussi dans leurs mesmes roolles qu'on donna les saintes Huiles à cent quarante-six moribonds, qui moururent dans des sentimens merveilleux de reconnoissance pour les bienfaits de Dieu, & de contrition pour leurs pechez, quoy qu'en verité ils eussent vécu presque tous dans une grande innocence depuis leur Baptéme. Enfin on comptoit deux cent cinquante-trois Mariages qui avoient esté contractez en face d'Eglise dans toutes les formes prescrites par les Canons, & qui seront dans la suite autant de pepinieres, qui en multipliant les Chrestiens par une communication comme naturelle, peupleront peu-à-peu les Villes, & les soûmettront les unes aprés les autres à l'Empire de Jesus-Christ.

Outre tous ces fruits qu'on a coûtume de remarquer

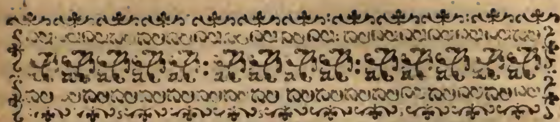
chaque année dans toutes les Missions des Vicaires Apostoliques, il ne faut pas omettre à tenir compte d'une grace particuliere que Dieu fit aux Ouvriers de l'Evangile. Il se servit d'eux non seulement pour attirer des Idolatres à son Eglise, mais aussi pour y ramener quelques Heretiques qui estoient engagez dans l'erreur par le malheur de leur naissance: Il est vray que leur nombre n'estoit pas grand, puis qu'il n'y eut que deux femmes de la Religion protestante qui receurent l'Absolution de leur Heresie. Mais si l'on considere que la difficulté qu'on a d'en convertir quelques-uns en Europe, s'augmente pour l'ordinaire par le libertinage des grands voyages, & par toutes les passions que le negoce fomente dans des Païs Infideles; on demeurera d'accord que ce n'est pas peu d'en avoir converty deux dans un Royaume où il n'y en a pas beaucoup, en comparaison de ce qu'on en voit en Europe.

On ne nous a pas marqué entre les mains de qui elles firent leur Abjuration; mais il est assez probable que ce fut entre les mains de M. Deidier Vicaire general, & peut-estre qu'il eut cette joye dans le temps qu'il faisoit sa visite generale, de laquelle il seroit à desirer qu'il eust écrit les principales circonstances, mais il n'en a marqué qu'une qui ne doit pas estre negligée, parce qu'elle fait voir la Benediction que Dieu a donnée à ses paroles.

La chose arriva le sixiéme jour de Mars, auquel tomboit la Ceremonie des Cendres. M. Deidier estant parti à dessein d'aller jusqu'à l'embouchûre du grand Fleuve & de visiter en chemin environ quinze Eglises, il se trouva la veille du jour dont nous venons de parler auprés d'un Bourg où il y avoit plusieurs Chrêtiens; & ayant appris que dés la nuit ils s'estoient assemblez à l'Eglise, il les alla joindre à la faveur des tenebres: d'abord il leur fit un petit discours pour les

disposer à entendre l'exhortation que devoit faire un Catechiste qui l'accompagnoit pour les preparer à la Confession ; mais il fut fort surpris de voir qu'aprés le Sermon il ne se presenta que quelques pauvres femmes du lieu avec les serviteurs qui les suivoient, & fort peu de Marchands d'une autre Province qui s'estoient trouvez là par hazard ; ce qui estoit d'autant plus étonnant qu'il y avoit long-temps que les Chrestiens de ce Bourg-là n'avoient eu une pareille occasion. Il monta donc à l'Autel avant le jour tout penetré d'affliction, à la veuë de la tiedeur de tout ce peuple ; & lors qu'il fut prest de communier ceux qui s'estoient confessez, estant tourné vers eux, & tenant le saint Sacrement à la main, il parla si tendrement & si fortement à toute l'Assemblée, qu'à la reserve de deux qui pour de certains scrupules n'oserent s'approcher des Sacremens, & qui neantmoins fondoient en larmes comme les autres, le reste à la fin du saint Sacrifice vint se jetter à ses pieds pour luy demander pardon, & pour le prier de leur accorder une ou deux nuits qui furent heureusement employées à purifier leur conscience & à les affermir dans les sentimens où ils devoient estre à l'avenir.

Fin de la troisiéme Partie.



RELATION DES MISSIONS ET DES VOYAGES DES EVESQUES VICAIRES APOSTOLIQUES, ET DE LEURS ECCLESIASTIQUES en l'Année 1675.

QVATRIESME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Continuation du Voyage de M. Sevin & de sa Troupe, depuis Alep jusqu'à Diarbequer.



Uoy qu'il n'y ait rien de fort extraordinaire dans le voyage de M. Sevin depuis Alep jusqu'à Bassora, neantmoins comme les gens de bien se font un plaisir de suivre pas à pas les démarches des personnes qui se consacrent au salut des ames abandonnées dans les Missions Orientales, on a jugé à propos de mettre en abregé le Journal d'un des cinq Missionaires qui composoient cette troupe.

Le septiéme Janvier nous partîmes tous cinq d'Alep

pour Diarbequer : nous allâmes le soir de ce jour-là dans une grotte, éloignée de la Ville environ d'une demie lieuë, où estoit le rendez-vous de la Caravane, & nous y couchâmes au milieu de nos chevaux : Le lendemain deux heures avant le jour nous commençâmes à marcher, & lorsque nous vismes un peu clair nous reconnusmes que nous estions fort mal accompagnez, puisque outre cent ou six vingt bestes de charge, & trente ou quarante muletiers qui conduisoient du savon, nous n'avions avec nous de gens armez que deux ou trois Marchands un peu considerables, le froid & les neiges en ayant arresté plusieurs qui devoient estre de nostre compagnie. Ce fut assurement pour cette raison que nostre Muletier nous fit arriver de nuit à la Caravane, & qu'il la fit partir avant le jour, de peur que nous ne nous apperçeussions qu'elle estoit si foible, & que cela ne nous empeschast de la suivre; mais il falut bien s'accoûtumer à se passer de toute escorte; car une partie de nos gens nous quitta dés le treiziéme du mois, & presque tout le reste nous laissa deux jours aprés à Samancour, petite ville de Syrie, où demeurent plusieurs Chrestiens, qui ayant sçû que nous estions Prestres & Francs, nous visiterent souvent, sans que nous pussions sçavoir de quelle secte ils estoient, parce que l'Interprete que nous avions pris à Alep n'entendoit pas leur langage : Nous y sejournâmes dix jours à cause des neiges; mais ayant repris nostre route avant qu'elles fussent diminuées : Nous fusmes prés de trois jours & trois nuits presque tout seuls, & comme égarez, quoy que nous fussions auprés de Gargar, petit Bourg dont nostre Muletier estoit, & que nous eussions d'autres guides avec luy.

Un mois entier s'écoula sans que le temps nous permist de passer outre, & nous y serions demeurez encore davantage, si le Bacha de Diarbequer n'eust facilité nostre marche, sans y penser, en obligeant les com-

munes de frayer les chemins à quelques troupes qu'il envoyoit à Conſtantinople, pour aller contre la Pologne, & qui paſſerent par le Bourg où nous eſtions.

Le ſecond jour de Mars nous entrâmes dans la Meſopotamie, aprés avoir paſſé l'Euphrate, & le jour ſuivant nous arrivâmes à Chermonte, petite Ville aſſez agreable. Quelques jours aprés le degel eſtant venu, & nos chevaux s'abattant à tout moment, nous fûmes obligez de marcher dans les neiges & dans les boües juſqu'à la ceinture; ce qui fit que nous ne fûmes à Diarbequer que le neufiéme. Eſtant aſſez proches de la Ville, un de nos Meſſieurs prit le devant avec l'Interprete pour aller avertir de noſtre arrivée les RR. PP. Capucins, Miſſionaires, qui eſtoient fort en peine de nous, parce que nous avions mis deux mois à faire ſoixante lieuës, que l'on fait pour l'ordinaire en quinze jours. Ils nous dirent que depuis plus de cent ans les neiges n'avoient point eſté ſi hautes, le Païs eſtant auſſi Meridional que Marſeille, & ils avoient craint que nous ne nous fuſſions perdus dedans: Il eſt vray que nous couchâmes deſſus la neige trois ou quatre fois ſans feu; mais ſi nous eûmes cette incommodité du coſté de la rigueur de la ſaiſon, nous fuſmes auſſi plus en ſeureté de la part des voleurs Arabes, dont aucun ne nous vint à la rencontre, à cauſe du mauvais temps.

Je prie Noſtre Seigneur que le peu que nous avons ſouffert nous endurciſſe aux travaux auſquels noſtre profeſſion nous engage. Nous oubliâmes bien-toſt les petites fatigues paſſées par la bonté avec laquelle les RR. PP. Capucins nous reçeurent. Il y en eut un qui fut nous attendre à la Doüane, & comme il eſtoit Medecin du Bacha, & fort amy du Vaivaude (qui eſt le grand Doüanier) l'on nous expedia promptement, & l'on nous laiſſa enlever nos hardes; aprés quoy il nous

conduisit à sa maison, où nous goûtasmes un mois durant le plaisir qu'on a de trouver dans un Païs infidele des personnes de mesme profession & de mesme Nation, si vertueuses & si charitables que sont ces bons Religieux : Mais quoy que ce plaisir fust infiniment doux, nous nous en fussions privez plûtost, s'il se fust presenté quelque Caravane, ou quelque autre commodité par la riviere, qui estant pour lors extrémement débordée, ne pouvoit porter bien loin des bâteaux, sans un danger evident : ainsi nous eusmes le temps de connoître un peu Diarbequer; & voicy ce que nous en avons remarqué.

Description de Diarbequer.

DIARBEQUER est; comme l'on sçait, la Capitale de Mesopotamie, Ville ancienne, qui a esté possedée par les Romains. Elle est située à un ject de pierre de la riviere du Tygre, dont elle est separée par une petite coste en pente douce; les murailles sont élevées & solides, fondées sur un roc assez escarpé, & basties de pierre de taille : Du costé de terre elle est fortifiée à l'antique d'un grand nombre de tours, dont il y en a deux aux deux angles, plus hautes & plus fortes que les autres, qui sont fort bien travaillées.

Il y a un Chasteau separé de la Ville par une muraille fort épaisse qui sert de Palais au Bacha, dont le Gouverneur est l'un des plus considerables de la Porte. Celuy qui est à present dans ce poste s'appelle Capsan, il a esté Bacha d'Alep, avant que de l'estre de Diarbequer; il est Visir, & l'un des premiers de l'Empire Ottoman, & si vous exceptez sa religion, il est estimé tres-honneste homme; quoy qu'il se soit signalé dans les guerres contre les Chrestiens, il est pourtant assez leur amy, principalement des Estrangers; aussi est-il Chrestien d'origine, & il a pris naissance en Georgie.

Il a une Cour preſque Royale, & il ne ſort jamais de ſa maiſon, quand ce ne ſeroit que par promenade, qu'il ne ſoit accompagné de trois à quatre cent Cavaliers. Il eſt grand ennemy des voleurs; eſtant Bacha d'Alep, il fit empaller quantité de coureurs Arabes, auſquels il declaroit une guerre mortelle; & depuis qu'il eſt à Diarbequer il a dompté les Curdes, qui ſont des montagnards revoltez, fameux par leurs meurtres & leurs brigandages, dont le païs eſt une petite Province au de là du Tygre, de l'autre coſté de la Meſopotamie.

Le negoce de cette Ville ſe fait de toile de cotton, de maroquins que l'on travaille dans le Païs, & de noix de galle, dont les bois de ces quartiers là ſont remplis.

Les Capucins ſont les ſeuls Miſſionaires qui y ayent une reſidence, les Turcs ont beaucoup d'eſtime pour eux, & les croyent fort habiles Medecins (car ils penſent que tous les Francs le ſont, & dans les Villages où nous paſſions en Caravane, ils nous apportoient leurs malades pour les guerir.) Le Bacha meſme ſe ſert de ces Peres en cette qualité, qui eſtant jointe avec l'étude effective de la Medecine, leur donne entrée dans toutes les maiſons, non ſeulement des Chreſtiens, mais encore des ſectateurs de Mahomet: Mais à l'égard de ceux-cy, comme il eſt défendu aux Miſſionaires de travailler à la converſion des adultes, ils ſe contentent de baptiſer les petits enfans moribonds dont ils tâchent de peupler le Ciel; & pour les Chreſtiens, ils leur donnent ſouvent la ſanté de l'ame, lors qu'ils viennent leur demander celle du corps.

Ils eſtoient trois Peres & un Frere qui s'acquittoient dignement de leurs emplois. Quand nous paſſâmes par cette Ville, ils nous dirent qu'il y avoit environ dix mille Chreſtiens de diverſes ſectes: Armeniens, Grecs, Suriens, & Neſtoriens; les Armeniens ſont en plus grand

nombre que les autres. Leur Archevesque nous envoya visiter, il aime les Catholiques, mais il n'ose se declarer, crainte de choquer ceux de sa Nation, lesquels ne se convertissent pas aisément, non plus que les Juifs, qui sont en assez grand nombre dans cette mesme Ville. On trouve beaucoup plus de facilité auprés des Nestoriens, plusieurs de leurs Prestres se sont réunis ouvertement au S. Siege en abjurant leurs erreurs; & leur Evesque, qui se nomme Joseph, aprés avoir souffert une longue persecution de la part de son Patriarche, s'est retiré à Rome pour mettre à couvert sa vie, qu'il a esté plusieurs fois en danger de perdre par la violence du ceux qui ne luy vouloient pas de bien.

CHAPITRE II.

M. Sevin part de Diarbequer & arrive à Bassora.

LA riviere du Tygre estant devenuë marchande, nous nous embarquâmes le septiéme d'Avril, Dimanche des Rameaux, sur des Quelecqs, qui sont des machines à peu prés semblables à des trains de bois quarrez, soûtenuës par quantité d'outres, ou peaux de boucs enflées de vent; car la rapidité de ce Fleuve, & les rochers que l'on rencontre dans son lit, ne permettent pas qu'on se serve de bâteaux pour décendre jusqu'à Bagdat. En effet, durant les trois premiers jours de nostre navigation, nous passâmes entre une infinité de moles de pierre d'une grandeur prodigieuse, qui bordoient les deux côtez de nostre route, & sur lesquelles demeurent les Curdes, dont nous apprehendions à tout moment les insultes. Nous vismes le onziéme du mois une petite Ville bâtie sur la pointe d'une roche, & le mesme jour ces rochers ayant disparu & laissé la place à

des objets d'un aspect fort agreable, nous arrivâmes à Gezire, Ville assez jolie, où il y a une Doüane ; le lendemain nous passâmes au lieu où l'on croit par tradition que le jeune Tobie trouva le poisson dont il est parlé dans l'Ecriture, & nous arrivâmes le jour suivant, qui estoit le Samedy Saint, à Moussol, Ville éloignée de Diarbequer de soixante lieuës, dont l'enceinte est grande, & dont les maisons sont desertes ; la plusspart des Habitans sont Chrestiens de diverses sectes, entre lesquels ceux qui font profession du Nestorianisme sont les plus nombreux & les plus puissants. Les Capucins y ont une residence, où ils ont peu de Catholiques à gouverner, & où on ne les souffre que comme des gens qui exercent la Medecine. Nous passâmes chez eux la Feste de Pasques avec beaucoup de reconnoissance pour leur charité, & ils nous dirent qu'il y avoit plusieurs Bourgades dans le païs des Medes, à trois ou ou quatre journées de Moussol, toutes remplies de Nestoriens, dont le Patriarche demeure auprés d'eux. C'est un jeune homme fort honneste, mais fort attaché au rang de sa dignité, où il est parvenu comme par droit d'heritage, puis qu'il y a long-temps qu'elle passe d'oncle à neveu sans sortir de sa famille, & est le persecuteur de l'Evesque Joseph, dont on a fait mention dans la description de Diarbequer.

On nous fit aussi remarquer au delà de la riviere les ruines de l'ancienne Ninive, au milieu desquelles on pretend qu'est le sepulchre de Jonas, honoré des Chrêtiens, des Juifs, & des Turcs, qui ont fait bâtir une mosquée exprés pour l'enfermer.

Dés le quinziéme nous nous remismes sur nos Quelecqs pour décendre à Tichery, où nous fusmes deux jours aprés, & c'est là que nous commençâmes à voir les Tentes des Arabes, qui campent en Esté sur le bord du Fleuve, dont la largeur est assez grande pour pouvoir voguer en seureté hors de la portée de leurs armes : Il

faut pourtant faire garde durant la nuit, parce qu'ils passent l'eau à petit bruit sur des outres, comme s'ils estoient des demy Sauvages.

Le dix-huitiéme on apperçût du costé de la Chaldée les restes de quelque grande Ville, que l'on dit avoir esté Babylone, & à quelque distance de là on passa auprés d'une tour à demy démolie, que quelques-uns font passer pour celle de Babel, quoy que tous les habiles gens n'en demeurent pas d'accord: enfin on arriva le dix-neufiéme à Bagdat, qui est la Babylone nouvelle, Ville grande & peuplée à peu prés comme Orleans, aussi est-elle la capitale de la Chaldée.

Ses murailles & ses maisons les plus considerables sont de bricques, tirées des ruines prochaines; il n'y a que quarante ans que les Turcs la prirent sur les Persans, & comme c'est leur politique de laisser les choses au mesme estat qu'ils les trouvent dans les Places de conqueste, ils y ont laissé aux Capucins la mesme liberté qu'ils avoient pour la Religion avant la prise de cette Ville; de sorte qu'ils chantent l'Office divin dans leur Eglise portes ouvertes, & ils y font toutes sortes de fonctions Pastorales pour leur petit troupeau. Nous demeurâmes deux jours dans leur maison, où ils nous avoient conduits fort honnestement dés qu'on leur eut appris nostre arrivée, & le vingt-uniéme nous quittâmes nos Quelecqs pour prendre une barque, qui nous passa dans la petite Ville de Gevasir, (où le Tygre se divise en plusieurs canaux, dont le lict est fort étroit en plusieurs endroits) & par une autre Ville d'Arabie, appellée Cornar, qui est à present sous la domination du Turc. Comme elle estoit autrefois frontiere; ce n'est pas merveille qu'elle soit fortifiée d'une triple enceinte de murailles, c'est là que le Tygre se joignant à l'Euphrate prend le nom de Chobar jusqu'au sein Persique, c'est à dire grande riviere en langue Arabesque. Cette riviere est agreablement bordée de Palmiers jusqu'à

Bassora,

Bassora, où l'on peut arriver commodément en vingt-cinq heures de navigation. Nous y arrivâmes le troisiéme jour de May.

Description de Bassora.

LA ville de Bassora est environ à six-vingt lieuës de Bagdat, & à trente lieuës du Sein Persique, & l'on y vient trafiquer de tous costez, soit de l'Europe, soit des Indes. Les gens du Païs y parlent Arabe, Turc, & Persan, mais les Europeans & les Indiens y parlent Portugais, qui est dans les Indes ce que l'Italien est dans l'Empire Ottoman, dont cette Ville est une des meilleures & des plus belles Places frontieres, soit pour sa situation, soit pour plusieurs autres avantages. Cependant l'air n'y est pas fort bon, à cause de la chaleur extréme qu'il y fait; ce que l'on attribuë à la proximité des sables brûlans du desert, qui commencent à deux cent pas de la Ville du costé du Midy; car ces sables n'estant couverts ny d'arbres, ny de buissons, ny d'herbes, & le Soleil venant à les frapper, la reverberation échauffe si fort l'air, qu'on a de la peine à le respirer. C'est assurément pour cette raison que l'on ne voit point à Bassora d'hirondelles en Esté, mais seulement en Hyver. On croit aussi que c'est la cause du peu de fruits qu'on y trouve qui soient bons & gros, parce que l'ardeur excessive du Soleil les meurit avec trop de precipitation. Cela n'empesche pourtant pas que tout le terrain qui est le long de la riviere, environ un quart de lieuë dans les terres, ne soit fort agreáble; car outre qu'il est planté de palmiers, il est rempli de jardins qui sont arrosez tous les jours deux fois, la Marée venant par des canaux tirez à la ligne, & couverts de petites barques sur lesquelles on se promene avec plaisir: ce qui a donné lieu à un de nos Missionaires de dire dans la lettre dont cette Relation est extraite, qu'il n'avoit rien

vû de ſi beau dans toute la route depuis ſon départ de Paris, & qu'il avoit peine à croire qu'il fuſt dans l'Arabie deſerte, lors qu'il ſe vit dans ce petit paradis terreſtre.

Quoy que la Ville ſoit ſi grande qu'on ne croye pas qu'un Cheval de pas en pût faire le tour en un jour, elle n'eſt pas neantmoins peuplée à proportion de la grandeur de ſon enceinte, parce que les maiſons n'y ſont pas ſerrées, & qu'il y a plus des deux tiers de la Place ſans bâtimens, où l'on ne voit que des jardins plantez de toutes ſortes d'arbres, qui font une eſpece de petite foreſt dont l'art augmente la beauté.

Les Carmes déchauſſez ſont les ſeuls Miſſionaires qui travaillent en cette Ville. Ils y furent établis il y a prés de cinquante ans par les Portugais, & bien qu'ils ne ſoient que deux, ils ont peu d'occupation auprés des Catholiques dont le nombre eſt à peine de cinquante durant le cours de l'année, excepté le temps de la moſſon, que pluſieurs Vaiſſeaux de toutes Nations y abordent de toutes parts. Ces bons Peres eſtant François vinrent prendre les Miſſionaires à la ſortie du bâteau, & les firent entrer dans un autre qui les conduiſit par un Canal aſſez long dans leur hoſpice, où ils les logerent, & les receurent avec toute la bonté que l'on pouvoit attendre de bons compatriotes & de ſaints Religieux. Ils ont une Egliſe où ils font publiquement toutes les fonctions de leur miniſtere.

Outre les vrais Chreſtiens, il y en a de certains qu'on appelle Sabis, ou Chreſtiens de ſaint Jean, ainſi nommez, parce qu'on croit qu'ils tirent leur origine de ceux qui ont eſté baptiſez par ce glorieux Precurſeur, quoy qu'ils n'ayent qu'une connoiſſance fort confuſe de luy. Ils avoüent qu'il eſtoit moins grand que Jesus-Christ, mais ils en font pluſieurs

contes fabuleux, & presque toute leur Religion consiste à se laver souvent dans le Fleuve. Il s'en convertit quelquefois quelques-uns tant à Bassora, que dans des Villages qui en sont éloignez de quelques lieuës, où ils ont leur Chef, qui est une espece de Patriarche.

Le Grand Seigneur qui ne souffre point l'Idolatrie dans ses Estats, tolere neantmoins à Bassora, par des raisons particulieres de politique, les Bagnans peuples infideles des Indes, ausquels il permet d'y avoir des Temples, parce qu'il tire un grand revenu & une grande commodité des marchandises qu'ils y apportent, que d'autres Marchands font transporter dans tout son Empire jusqu'en Europe.

Ces Bagnans adorent la vache dont ils ne mangent jamais, & dont ils ont toûjours dans leurs Temples une statuë, que leurs Prestres honorent de temps en temps par des sacrifices. Ils preparent de leurs propres mains tout ce qu'ils boivent & mangent, parce qu'ils tiennent pour soüillé tout ce que d'autres mains touchent. Ils méprisent si fort tous ceux qui ne sont pas de leur secte, qu'ils ne daignent pas mesme les y faire entrer quand ils desirent d'y estre reçeus, en cela bien differens des autres Payens, qui ne demandent pas mieux que de multiplier les adorateurs de leurs Idoles. Gens au reste qui tous extravagans qu'ils paroissent dans leurs superstitions, sont les plus intelligens des Indes pour les affaires du monde; aussi sont-ils les maistres de tout le commerce, dans lequel ils se font aimer de toutes sortes de Nations, parce qu'ils sont obligeants & raisonnables en tout, excepté dans le fait de la religion; car si l'on leur touche quelque mot contre leur creance, ils en rient sans répondre, & se mettent par là hors d'état de pouvoir estre détrompez, aussi n'en convertit-on presque aucun.

Les Chreſtiens ne ſont pas ſi bien traitez par les Turcs que ces Idolâtres: Ils ſont preſque toûjours dans la crainte ; on leur fait cent avanies , on les charge ſouvent de coups de bâton : ſi un Muſulman les bat il faut qu'ils le ſouffrent , parce qu'il leur eſt défendu de le fraper ſous peine d'avoir la main coupée : enfin ils ne peuvent eſtre témoins en Juſtice , n'y avoir aucune Charge publique , ce qui les oblige a s'attacher uniquement aux Arts mécaniques , ou au negoce. Et pour ce qui regarde la Religion , l'on dit qu'ils n'ont pas aſſez de ſoin de s'en faire inſtruire ; mais leur ſcience conſiſte preſque toute à ſçavoir par cœur la pluſpart des Pſeaumes de David.

On donne le nom de Levantins aux gens du Païs, & pour faire en peu de mots la peinture de leurs mœurs , on peut dire qu'ils ſont graves & froids , qu'ils ne rient quaſi jamais ; que non ſeulement ils ne ſe battent point , mais meſme qu'on ne voit que rarement des querelles parmy eux. Ils ſont ſages , adroits & habiles dans leurs intereſts. Comme ils ne s'appliquent point aux lettres, tout leur employ eſt la guerre ou le trafic.



CHAPITRE III.

La troupe de M. Sevin se divise à Bassora en deux bandes, qui vont separément à Surate.

SI M. Sevin fust arrivé plûtost à Bassora, il auroit pû continuer son voyage sans y faire presque de sejour; mais sa troupe fut obligée d'y rester pour attendre quelque occasion de partir: Cependant comme on fit reflexion que le passage à Surate se fait de Chiras trois mois plûtost que de Bassora, deux des Missionaires prirent resolution de se rendre en diligence à Chiras, & laisserent à Bassora M. Sevin & les deux autres, parce qu'ils estoient tous trois incommodez.

Les deux qui partirent furent Mrs le Noir & de Clergues, dont le premier nous a décrit les particularitez de son voyage dans un Journal, dont voicy les principales remarques. Nous montasmes le douziéme May sur une des barques du Païs de cent ou six-vingt tonneaux qui ne leva l'ancre que deux jours aprés pour aller à Bandarie Ville de Perse, à soixante lieuës de Bassora. Ces sortes de Barques font peur, tant à cause que les Matelots sont de fort mal-habiles gens que parce qu'elles ne sont que de quelques ais mal-assemblez & liez, non pas avec du fer, mais avec de petites cordes faites d'écorce de Coco. Nous arrivâmes le seiziéme à l'entrée du Sein Persique, où l'on a coûtume de faire provision d'eau douce pour le reste du trajet; & dés le lendemain nous estant mis en mer, à peine avions-nous perdu la veuë de terre, que nous échoüâmes sur le sable, où peu s'en falut que nous ne perissions. Ce danger fut suivy d'autres maux; car outre que les Matelots & les Marchands de la Barque nous témoi-

gnoient de l'indignation, & nous disoient mille injures: ils nous refuserent souvent de l'eau pour boire, quoy que nous leur en demandassions avec toute la soûmission possible, dans des temps où la chaleur nous rendoit la soif presque insupportable.

C'est la maniere ordinaire avec laquelle les Turcs de ce Païs-là traitent les Europeans, qu'ils appellent Francs: Ils les regardent comme nous regarderions des excommuniez, comme des impurs, des maudits de Dieu, & des gens qui ne sont pas dignes d'approcher d'eux; aussi les font-ils retirer quelquefois, ou ils s'en écartent eux-mesmes de peur de les toucher en passant. Les beaux noms qu'ils donnent aux Chrestiens sont Diagour & Cafer, qui veulent dire infidels & reprouvez; de sorte que s'ils nous souffrent c'est par le profit que nostre commerce leur apporte. Ils n'ont presque point d'argent que celuy qu'ils reçoivent par cette voye; ils ne voyent de monnoye d'or que des sequins de Hongrie ou de Venise, & des pistoles d'Espagne, & pour toute monnoye d'argent, des piastres qui sont des écus d'Espagne, avec quantité de petites pieces de cinq sols battuës à Dombes, Principauté qui appartient à Mademoiselle de Montpensier, dont cette monnoye porte l'image, avec cette inscription au tour, *Hæc imago virtutis per totam Asiam currens.* On ne les met plus à present que pour deux sols parmy eux, parce que le métail dont elles sont faites leur a paru de bas aloy.

Dés que nous fusmes à Bandaric le vingtiéme May, nous nous apperçeûmes avec plaisir de la difference qu'il y a entre l'humeur des Turcs & celle des Persans, qui se picquent d'honnesteté envers tous les Estrangers, & qui font gloire de rendre justice aux Chrêtiens, quand on leur a fait quelque tort, quoy qu'ils soient Mahometans, & qu'en cette qualité ils n'estiment pas nostre Religion, dans laquelle neant-

moins ils nous laissent pleine liberté.

Bandarie est un petit Port de mer où il ne vient que des barques du sein Persique ; il s'étend en long sur le rivage environ une demie lieuë ; les maisons en sont petites & mal basties, & les Bagnans y sont les seuls correspondans des Marchands d'Europe & des Indes. Nous sortismes de cette Ville le vingt-deuxiéme du mois, & nous prismes la voiture commune de Perse, qui sont les asnes. Le chaud est si grand jusqu'aux montagnes, qui en sont éloignées de deux journées, qu'on ne peut quasi marcher que de grand matin & le soir bien avant dans la nuit, le jour ne pouvant servir qu'à se reposer, encore le fait-on avec assez d'incommodité sous quelques arbres que l'on rencontre dans la campagne sans pouvoir dormir.

Aprés avoir passé la plaine de Bandarie, il n'y a plus que des montagnes jusqu'à Chiras. Nous en montâmes & décendismes quatre fort hautes, où l'on voit quantité de marbre & de grosses pierres de sel dont on se sert dans toute la Perse. La chaleur y est fort moderée durant le jour, & le froid fort grand durant la nuit. On y voyoit encore de la neige en quelques endroits de la pointe.

La veille de nostre arrivée à Calseron nous pensâmes estre volez par des brigands contre l'ordinaire de la Perse, où l'on rencontre rarement des voleurs. Cette Ville est grande, mais elle est à demie deserte. Elle est au pied des montagnes dans un vallon fort agreable, dont toutes les terres estoient pour lors chargées de fort beaux grains, que l'on moissonnoit. Nous y vismes quelques petites vignes, & grand nombre de jardins remplis de grenadiers, d'orangers & de cyprés, qui sont prodigieusement gros & élevez dans tout le Païs.

Nous n'y demeurâmes qu'un jour, & nous en partismes le vingt-neufiéme pour nous rendre sans retarde-

ment à Chiras, où nous arrivâmes le lendemain de la Pentecoste le troisiéme Juin à quatre heures aprés midy, sans avoir rien mangé de tout le jour. Nous avions jeûné par devotion la veille de la Feste. Nous avions esté contraints de faire abstinence le jour mesme, & le Lundi quand nous quittâmes nos montures nous n'avions rien pris qu'un peu d'eau deux ou trois fois dans quelques ruisseaux en passant.

Chiras est une Ville aussi grande que Bassora, mais bien moins peuplée sans aucune comparaison. Elle est environnée de montagnes fort steriles, qui couronnent un charmant vallon où elle est située, & l'on y voit plusieurs grands jardins publics admirablement beaux, outre ceux des maisons particulieres dont chacune a le sien propre. Les arbres en sont si hauts & si touffus qu'ils cachent la pluspart des bâtimens, & font paroître la Place comme une espece de boccage.

Elle est l'abord & le passage des Indes, & d'une partie de la Turquie à Hispahan; & comme on y vit commodément & à peu de frais, à cause de la quantité de bons fruits, de gibier, & d'excellent vin qu'on y trouve; les Europeans qui veulent aller à Surate y viennent demeurer jusqu'à ce qu'il soit temps de se rendre à Congo & à Gommeron, autrement Banlarabassi pour s'embarquer.

Le nombre des Chrestiens tant Catholiques que Schismatiques, qui estoient là quand nous y fusmes, n'alloit pas à plus de deux cent, tant François que Portugais, Italiens, Anglois, Hollandois & Armeniens. Ceux d'entre ces derniers qui sont separez de l'Eglise n'ayant point de Prestres, & craignant d'estre damnez s'ils mouroient sans avoir reçû la sainte Communion, ont contraints de s'adresser, dans l'extremité de leur mal, aux Carmes déchaussez, dont la Mission est établie depuis long-temps en ce lieu, & qui ne les communient qu'aprés les avoir rendus

dignes par les dispositions necessaires. Si ces Missionaires ont la liberté pour tous les exercices de leur Religion, les Jüifs n'en ont pas moins pour la leur; ils sont en assez grand nombre, & ils s'assemblent en toute seureté dans leurs Synagogues.

Bien des gens tâcherent de nous persuader de ne pas quitter si-tost le repos de Chiras, pour nous exposer aux grandes chaleurs sur le chemin de Congo; mais Dieu nous fit la grace de mépriser les avantages de l'un & les travaux de l'autre par le desir d'aller prendre plûtost part aux emplois de nos chers Mrs de Siam, & sans attendre la consolation de pouvoir réjoindre ceux que nous avions laissez à Bassora, d'où ils ne pouvoient partir que trois mois aprés.

Nous nous mîmes donc en chemin le trente-uniéme Juillet pour aller à Congo & à Gommeron, d'où nous esperions passer à Surate sur les Vaisseaux Portugais qui partent ordinairement les premiers pour les Indes. Nous marchâmes cinq ou six journées en Caravane pendant la nuit, accablez de sommeil; car on ne pouvoit dormir durant le jour à cause des chaleurs; & lorsque nous fusmes à Jacou, petite Ville fort agreable, la fiévre qui attaqua M. de Clergues, & qui luy dura six jours, nous obligea de nous separer de la Caravane; il guerit sans autre remede que de l'eau de ris, & n'estant pas encore bien rétably, nous allâmes à petites journées à Lar, Ville d'une grande enceinte, mais mal peuplée, par des routes fort fâcheuses, non seulement à cause des montagnes, mais aussi à cause des eaux qu'on est obligé de passer par un linge pour en oster les vers qu'on y trouve. La difficulté du chemin nous parut encore plus grande de Lar à Congo, où nous arrivâmes neanmoins en bonne santé le vingt-sixiéme Aoust, aprés avoit évité trois jours auparavant des voleurs qui avoient tué depuis peu deux hommes, dont nous vîmes les cada-

vres, & qui volerent une Caravane entiere quelques jours aprés noſtre paſſage.

Congo eſt une Ville ſans murs, mais fort marchande & remplie de peuple. On y voit un petit Fort de brique bâty dans la mer avec trois ou quatre pieces de Canon, mais ſans garniſon pour le défendre. Ce Port appartient au Roy de Perſe, & la Doüanne monte à plus de cent mille livres, dont ce Prince donne la moitié aux Portugais, qui ont pour cette raiſon en ce lieu-là un Receveur & un Marchand; & qui envoyent tous les ans de Goa vers le mois de Juin cinq ou ſix Vaiſſeaux de guerre pour prendre ce qui leur eſt deû. Ces Mrs ont auſſi là deux PP. Auguſtins de leur Nation, qui n'ont pas plus de quarante ou cinquante Chrêtiens à conduire; ils les aſſemblent dans une petite Egliſe où ils font librement toutes leurs fonctions. Les Gens du Païs ſuivent la Loy de Mahomet; ils ſouffrent parmy eux beaucoup de Juifs, & encore plus de Bagnans (qui comme on a dit ailleurs, ſont des Indiens Idolatres) les premiers ont leurs Synagogues, & les autres leurs Pagodes.

Quoy qu'on fuſt incommodé là par l'excés de la chaleur qui cauſe pluſieurs maux tres-douloureux aux Etrangers paſſans, il falut attendre juſques au vingt-huitiéme Septembre pour en partir. Nous prîmes un Vaiſſeau Portugais monté de trente-deux pieces de Canon qui fut cinq ou ſix jours à cauſe du calme à faire environ vingt-cinq lieuës juſqu'à Gomeron, qu'on appelle autrement Bandarabaſi, où les Anglois & les Hollandois touchent la moitié des droits de la Doüanne, & où la Compagnie Royale de France a étably un beau Comptoir.

Le vent s'eſtant rendu favorable, on arriva le vingtiéme Octobre à Diu, où les Portugais ont une bonne garniſon; c'eſt une place des plus fortes & des plus regulieres qui ſoient aux Indes, & ils en firent les for-

tifications lorsque le grand Mogol leur donna l'Isle, qui n'est separée de la Terre-ferme des Indes que par un Canal. Il y avoit une fort belle Ville de Bagnans auprés de cette Forteresse ; mais les Arabes de Mascati la ruïnerent il y a six ans dans une descente qu'ils y firent, aprés y avoir pris plusieurs millions & beaucoup d'esclaves, le reste des Habitans estant demeuré sous la domination des maistres du Fort qui les haïssent beaucoup ; de sorte qu'il n'y a plus au tóur de ce Fort que des maisons de Portugais en assez grand nombre, avec une Eglise Paroissiale brûlée en partie par les Arabes, & quatre maisons Religieuses parfaitement belles ; l'une de Carmes, l'autre de Dominicains, la troisiéme de Religieux de saint François, & la quatriéme de Jesuites ; mais il n'y a que trois ou quatre Religieux dans chaque maison.

Aprés avoir séjourné deux jours, on mit à la voile pour Bassin, où l'on débarqua le vingt-huitiéme Octobre. La Ville est assez peuplée pour sa grandeur & bien bâtie, mais mal fortifiée, & le Port n'en est pas profond. Les mesmes Arabes dont on vient de parler, y vinrent il y a deux ans, & brûlerent bien du Païs. Il n'y a pas plus de Convents qu'à Diu ; mais il y a plus de Religieux, & les PP. Jesuites y tiennent College.

C'est là qu'il falut changer de voiture pour aller jusqu'à Surate ; mais avant que de passer outre, il est necessaire de remarquer icy que M. Sevin ayant appris à Bassora où il estoit demeuré avec Mrs Thomas & Geffard, que Mrs le Noir & de Clergues alloient de Chiras à Congo par les Vaisseaux des Portugais ; il partit seul sur la fin d'Aoust pour les y joindre & pour les empescher d'executer leur dessein, parce qu'il craignoit que la voye ne fust pas seure pour eux ; mais les ayant atteints aprés avoir examiné toutes choses, il trouva bon qu'ils s'embarquassent comme ils avoient

projetté : & il s'embarqua luy-mesme avec eux *incognito*, c'est à dire, sans découvrir qu'il estoit Prestre, & sans prendre d'autre qualité que celle d'Agent de la Compagnie Royale de France. On les défraya tous trois de la meilleure grace du monde, ils mangerent toûjours à la table du Viceamiral, qui non content de les avoir traitez fort honnétement durant la navigation, leur offrit encore de l'argent aprés estre débarquez s'ils en avoient besoin pour continuer leur voyage.

Ils répondirent à toutes ces honnétetez avec toute la reconnoissance qu'ils pûrent ; & dés le lendemain de leur arrivée ils partirent par les voitures du Païs, qui sont de certains brancars couverts, qu'on appelle Palanquains, & que des hommes portent sur leurs épaules avec tant de vitesse & de secousse qu'on y est fort mal à son aise. Il falut se servir de ces équipages incommodes de Bassin à Daman, où l'on arriva la veille de la Toussaint. La route est fort belle, parce que le Païs est plat, couvert & peuplé. Il s'y fait fort peu de Chrestiens, soit parce que l'on ne les presse pas fort, ou plûtost parce qu'ils ont de grands obstacles à surmonter. A Daman il falut reprendre la mer, parce qu'on ne trouva point de commodité par terre ; & l'on prit l'occasion d'une chaloupe Françoise qui retournoit à Surate en revenant de Bombain, Port que le Portugal a donné depuis peu à l'Angleterre par le mariage de l'Infante avec le Roy de la grande Bretagne. Cette chalouppe se mit en mer le jour des Morts, & elle aborda heureusement le lendemain à la riviere de Surate. Les Missionaires ayant trouvé là dans un Vaisseau de France plusieurs François, qui estoient venus de la Ville dans des Carosses tirez par des bœufs, ils en furent regalez avec toute la joye que l'on peut s'imaginer, lorsque des gens de mesme Nation se rencontrent dans une Terre étrangere, &

ensuite ils les menerent dans leurs equipages à la loge de la Nation salüer M. Baron Directeur general de la Compagnie Royale de France dans les Indes, où les PP. Capucins de la Province de Touraine, qui estoient au nombre de six, envoyerent un d'entre-eux pour offrir leur maison à ces trois Prestres, ce qu'ils accepterent volontiers; mais ils ne pûrent se dispenser d'agréer la table de M. le Directeur pour tout le temps de leur séjour, qui dura environ deux mois. Pendant ce temps ils apprirent plusieurs nouvelles de leurs Missions, dont les unes estoient affligeantes, & les autres agreables: mais on peut dire que toutes augmenterent merveilleusement le desir qu'ils avoient eu jusques alors d'estre au plûtost à Siam; comme on peut voir par les sentimens avec lesquels M. le Noir finit son Journal de 1675.

Depuis ces nouvelles, dit-il, je suis dans une sainte impatience d'arriver incessamment au terme, & neantmoins je voudrois pouvoir me reproduire à Paris pour presser un bon nombre d'Ecclesiastiques de suivre l'exemple des Messieurs qui nous ont precedé. Il n'est pas si difficile que l'on pense, ny le mal si grand qu'on se l'imagine; il ne faut qu'une bonne resolution de contribuer à la gloire de Dieu & au salut du prochain, &c.

Quant à Mrs Thomas & Geffard qui estoient restez à Bassora, ils s'y embarquerent à la fin d'Octobre sur un Vaisseau qui appartenoit au Gouverneur de Bombain, General de la Royale Compagnie d'Angleterre. Ils eurent l'obligation de cette commodité aux deux PP. Carmes Dechaussez qui les logeoient, dont M. Thomas a mandé ce qui suit. *Nous sommes tres-redevables à nos charitables Hostes; ils nous ont traitez chez eux durant tout nostre séjour à Bassora, avec la mesme bonté que si nous eussions eu l'honneur d'estre de leurs Confreres: & dans ce mesme esprit ils nous ont ob-*

tenu deux places dans un Navire Anglois, où l'on ne nous auroit pas receus sans leur consideration. Nous pouvons dire sans flaterie que tous ceux que nous avons trouvez de cet Ordre sur nostre route, nous ont paru habiles & saints Religieux; mais principalement nos deux Hostes, qui sont tous deux François, & dont l'un est de Paris. Ils sont également zelez pour la regularité de l'Observance & pour le salut des Ames; Et nous nous sommes souvent étonnez comme ils peuvent garder si exactement toutes leurs pratiques dans un climat si incommode, &c.

Ce Vaisseau Anglois toucha à Congo le jour de tous les Saints, & quelques jours aprés à Bandarabassi, où Mrs Thomas & Geffard prirent l'occasion d'un autre bâtiment aussi Anglois, qui faisoit estat de mettre à la voile dans le mesme mois de Novembre pour se rendre incessamment à Surate, où ils arriverent en effet avant que M. Sevin en fut party.

CHAPITRE IV.

Du Royaume de Siam en 1675. M. de Metellopolis y avance les affaires de la Religion, pendant que la Mission fait de nouvelles pertes.

LA Mission avoit fait deux pertes considerables l'année derniere, comme nous avons dit dans la troisiéme Partie de cette Relation; l'une de ses Balots à Bantam qui furent pris par les Hollandois, dont la valeur estoit estimée monter à dix-huit mille livres, dans lesquels estoient plusieurs presens, tant de sa Sainteté que de la Compagnie Royale de France pour le Roy de Siam & pour celuy du Tonquin; l'autre de la personne de M. l'Evesque d'Heliopolis que les Espagnols avoient arresté à Manille, où il avoit esté

obligé de relâcher par la force des vents en allant au Tonquin. La nouvelle de ce dernier accident arriva à Siam au commencement de cette année, & elle causa une grande tristesse à M. M. les Evesques de Berithe & de Metellopolis, & à tout le Seminaire; car outre la detention de sa personne & d'un Vicaire Apostolique, dont le ministere estoit si necessaire à son Eglise du Tonquin, qui souffroit un grand dommage par le retardement de son voyage, la Mission perdit encore cinq mille escus d'Espagne qu'elle avoit prestez au Capitaine du Vaisseau qui le portoit, à condition de rendre pareille somme sans interest aux Missionaires du Tonquin, lors qu'il auroit debité tous ses effets.

Mais toutes ces pertes, quoy que tres-grandes, ne servirent qu'à redoubler le courage des deux autres Prelats, & les porter à s'appliquer à leurs emplois avec une nouvelle ferveur. M. de Metellopolis dans ses lettres écrites en 1675. dit que le nombre des conversions a esté bien plus grand cette année que les precedentes; & qu'il y avoit de grandes esperances du succés de la Mission de Siam. Le soin que l'on continuoit à prendre des malades avoit tellement gagné le cœur des Siamois, qu'on les trouvoit tout autrement disposez à embrasser nostre sainte Religion qu'ils n'avoient paru jusqu'alors; & il sembloit que le défaut d'Ouvriers & du Temporel deust estre d'oresnavant le seul obstacle qui fust capable d'y retarder les progrés de l'Evangile. Il proteste que faute de ce double secours, on ne faisoit pas la centiéme partie de ce qu'on auroit pû faire, parce qu'il y avoit liberté de travailler par tout sans contradiction de la part des Puissances & du peuple. Comme tous les nouveaux Chrestiens n'estoient pas assez instruits pour faire la fonction de Catechistes, il faloit necessairement des Ecclesiastiques pour achever de les former, & pour donner aux Infidelles les premieres notions du Chri-

ſtianiſme ; & d'ailleurs les frais qu'il faloit faire pour tous les établiſſemens déja faits , montoient ſi haut qu'on ne pouvoit penſer à d'autres juſqu'à ce que la Providence euſt donné quelque fonds pour les faire ſubſiſter ; car quoy que l'on vive à grand marché à Siam , neantmoins quand on avoit partagé le fonds ordinaire entre ce Royaume & ceux de la Cochinchine & du Tonquin;à peine avoit-on par tout le neceſſaire,principalement à cauſe des voyages & de certaines autres dépenſes inévitables qui ne paroiſſent preſque point, & qui cependant ſont conſiderables à la fin de chaque année. Il faut eſperer que Dieu , qui connoiſt le beſoin preſſant de ces Miſſions, ne leur manquera pas dans l'extreme neceſſité où elles ſont , & qu'il d'écouvrira bien-toſt quelque reſſource que l'on ne voit point encore. Cependant la confiance que M. de Metellopolis avoit en ſa bonté ne l'empeſchoit pas de reſſentir vivement l'impuiſſance où l'on eſtoit, d'aſſiſter tant de milliers d'Infideles qui tendent les bras de tous coſtez , ſans qu'on ſoit en eſtat de les ſecourir. C'eſt une douleur, dit-il , dont je ne puis expliquer l'excés , quand je penſe à tant d'Idolatres qui n'attendent qu'une perſonne pour les tirer de leurs tenebres, & cette perſonne leur manque. Quoy que M. Chevreüil ſoit toûjours infirme , il a pris le ſoin des Eſcoliers Cochinchinois, afin que je puſſe mener avec moy M. Langlois , & le laiſſer dans les poſtes qui me paroiſtront les plus avantageux. On envoyera dans peu un Preſtre né à Manille commencer une nouvelle Miſſion dans un lieu qui eſt ſur les confins de ce Royaume & de celuy de Laos. M. de Chandebois eſt toûjours dans ſa Paroiſſe où Dieu le benit d'une maniere admirable dans la gueriſon des malades. Il eſt vray qu'il donne des remedes,mais je ne penſe pas que ſi nôtre Seigneur n'y mettoit la main, il puſt guerir comme il fait des lepreux , des aveugles , des paralytiques,

&

& des gens qui ne peuvent presque plus parler, ny prendre aucune nourriture dans l'extremité des maladies. Je dis cecy sans exageration, j'ay veu entr'autres une fille qu'il a guerie & nourrie dix ou douze jours avec de l'eau benîste seulement; il vit en verité d'une maniere bien Apostolique: Aussi voit-on croistre de jour en jour le nombre de ses Neophytes & de ses Catechumenes. Pour ce qui regarde la disposition du Roy, on peut dire qu'il avance fort sans y penser les affaires de la vraye Religion, en affoiblissant le credit des Prestres Idolatres, pour qui les peuples ont autant de veneration que s'ils estoient de petites divinitez. On dit qu'il en est sorti plus de trois mille du Royaume que ce Prince a condamnez comme des fugitifs à de grandes peines; & les premiers d'entre-eux s'estant plains du traitement qu'on faisoit à leurs Confreres, ils ont encore augmenté l'indignation du Prince contre-eux. Ce Prince attend toûjours avec impatience la nouvelle de la Paix entre la France & la Hollande pour envoyer des Ambassadeurs au Pape & au Roy Tres-Chrestien, & tous les presens sont déja prests. Ceux que Sa Sainteté & la Compagnie Royale de France luy avoient envoyez par M. d'Heliopolis, sont encore entre les mains des Hollandois, qui malgré tous les soins qu'on s'est donné de negocier avec eux la restitution de ce qu'ils avoient pris dans les ballots de la Mission à Bantam, n'ont rien rendu qu'un des miroirs que la Compagnie envoyoit.

Voilà ce qu'écrivoit M. de Metellopolis à la fin de 1675. Mais pour marquer plus en détail les principales choses qui se firent à Siam cette année-là, on peut parcourir la petite Relation que M. Langlois en a dressée. Il nous apprend;

1. Que cet Evesque estant parti dés les premiers jours pour aller semer l'Evangile en plusieurs Bourgades, éloignée de la Cour de plus de soixante milles,

en estoit revenu fort content du succés de ses travaux le neufiéme de Mars, aprés trois mois d'absence.

2. Qu'il fit les Ordres le 13. d'Avril, jour auquel tomboit le Samedy-Saint, & que M. Jean Baptiste Bangayana, du Dioceze de Camarin dans les Isles Philippines, qui demeuroit depuis cinq ans dans le Seminaire sous Nosseigmeurs les Vicaires Apostoliques, fut promeu au Sacerdoce dans la trente-troisiéme année de son âge. Ce Prestre, outre sa Langue originaire, sçavoit fort bien l'Espagnole, la Portugaise, la Tonquinoise, la Cochinchinoise, la Siamoise, & assez raisonnablement la Latine. Il avoit eu la devotion dés le mois precedent, aprés y avoir meurement pensé, de s'engager par vœu en presence du saint Sacrement, à travailler toute sa vie dans les Missions des Vicaires Apostoliques sous les ordres de la sacrée Congregation de la Propagation de la Foy, parce qu'il avoit esté ordonné sous le titre des mesmes Missions.

3. Que le mesme jour du Samedy-Saint on avoit donné la Tonsure & les Ordres moindres à douze autres Seminaristes de Siam, dont l'un estoit de Macao, l'autre de Tennasserim, & le reste de la Cochinchine.

4. Que le nouveau Prestre avoit dit sa premiere Messe le jour de Pasques, & que peu de jours aprés il estoit parti avec le Prelat qui l'avoit ordonné pour aller prescher la Foy.

5. Que M. de Berithe receut quelque temps aprés des Lettres fort respectueuses de Mrs les Inquisiteurs de Goa, par lesquelles il luy marquoient le desir qu'ils ont de contribuer de leur authorité, autant qu'ils le pourront à l'execution des Bulles du saint Siege.

6. Que cet Evesque estoit parti pour la Cochinchine au mois de Juillet, & que M. de Metellopolis, qui l'avoit accompagné jusqu'à la mer, où il le vit

embarquer, baptisa peu de jours aprés, & confirma plusieurs personnes à l'embouchûre de la riviere de Siam, & rendit visite au Gouverneur de Bancoc, auquel il fit present d'un petit Livre qui traitoit de la Religion Chrestienne; aprés quoy il retourna à Siam le troisiéme Aoust, & se mit à composer en Langue du Païs plusieurs petits Ouvrages qui pourront estre de grande utilité pour les peuples, & de grand secours aux Ouvriers Evangeliques.

7. Que le 23. du mesme mois on avoit receu de Surate un gros pacquet d'Europe, où estoient les Bulles de nostre saint Pere le Pape Clement X. que l'on attendoit depuis long-temps pour le bien des Missions des Indes Orientales; & que quelque temps aprés on en reçeut encore d'autres aussi favorables par un petit Vaisseau qui venoit des Isles de Timor, & qui avoit passé par Bantam, où M. Forget s'estoit servi de l'occasion pour envoyer à Siam toutes les Lettres qu'il avoit entre les mains.

8. Que le nombre des Missionaires & des autres sujets qui estoient sur la fin de l'année dans ce Royaume-là sous la conduite de M. de Metellopolis, qui doit y faire sa principale residence, montoit à quarante personnes; sçavoir,

Dans le Seminaire Episcopal de saint Joseph.

Mr Loüis Chevreüil, Bachelier de Sorbonne, Procureur general des trois Vicariats.

M. Pierre Langlois Missionaire François, Notaire Apostolique & Prefect des Seminaristes Cochinchinois.

Le R. P. Loüis de la Mere-de-Dieu, Portugais, de l'Ordre de saint François de l'Observance, qui prend le soin des malades, & qui instruit les enfans.

M. Sebastien Correa, né à Macao, qui n'est encore que

Souſ-diacre, quoy qu'il ait quarante-deux ans ; mais on devoit l'élever bien-toſt au Diaconat & à la Preſtriſe, pour l'appliquer aux Miſſions.

Cinq Cochinchinois qui avoient l'Ordre de Portier.

Six autres de meſme Nation qui n'eſtoient que tonſurez.

Un Clerc de Tennaſſerim.

Vingt Ecoliers de divers Païs, qui étudioient ſous le Pere Loüis de la Mere-de-Dieu.

L'Interprete de M. de Berithe, Siamois, qui s'eſtant retiré par devotion dans le Seminaire, apprenoit avec grand ſoin à pluſieurs gens à parler la Langue du Païs, & à en former les caracteres. Il compoſoit meſme quelques petits Livres, & s'acquittoit parfaitement des devoirs d'un bon Catechiſte.

Dans la Parroiſſe de l'Immaculée Conception de la ſainte Vierge.

Mr Claude de Chandebois, Preſtre François, & Notaire Apoſtolique, qui faiſoit en ce lieu-là les fonctions du Curé, & s'eſtoit acquis beaucoup de reputation pour la gueriſon des malades.

M. Jean Baptiſte Bangayana Preſtre de Manille, qui aydoit M. de Chandebois dans toutes ſes fonctions.

Dans la Paroiſſe de Tennaſſerim.

Mr François Perez Preſtre Portugais, qui ſoûtenoit tout ſeul cette Paroiſſe depuis quelques années avec une mortification égale à ſon zele.

Voilà tout ce que contient le Journal de M. Langlois Eccleſiaſtique qui fut envoyé ſur la fin de cette année commencer une nouvelle Miſſion, & une nouvelle reſidence à Pourcelour, qui eſt une grande Ville du Royau-

me de Siam, frontiere du costé des Royaumes de Pegu & de Laos, située sur la grande riviere qui passe par la Capitale de Siam, dont elle est éloignée de cent lieuës. Le Roy y envoyoit cette année un nouveau Gouverneur Portugais d'origine, grand Mandarin de ce Royaume, & amy particulier de Mrs les Evesques de Berithe & de Metellopolis. Ces Prelats crurent devoir se servir de cette occasion pour établir en ce lieu une nouvelle residence, nonobstant qu'ils eussent peu d'Ouvriers; Ils y envoyerent donc M. Langlois, quoy que tres-necessaire dans le Seminaire, dont il estoit le Prefect, & ils y joignirent quatre Seminaristes, dont le travail augmenta bien-tost tellement, qu'il leur falut envoyer l'année suivante un nouveau Missionaire pour les soulager. Ils écrivent de ce lieu qu'ils ont connu par experience qu'il estoit facile de persuader aux Habitans l'absurdité de leur Religion, & la verité de la nostre; mais qu'il estoit bien plus difficile de les convertir; car les Siamois ne se croyent pas pour cela obligez de changer de Religion, tant est grande l'indifference de leur esprit en toutes choses.

Tous ces Messieurs eurent sujet d'estre contens chacun dans leur poste cette année; mais leur joye fut troublée par un nouveau malheur de l'incendie d'une grande partie du Seminaire de Siam, qui arriva sur la fin de cette année, selon que M. Chevreüil l'écrivit à la fin de Decembre.

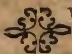
Il y a quinze jours, dit-il, *que les voleurs voulant entrer dans cette maison, & trouvans les portes fermées, y mirent le feu sur la minuit. Ils s'attaquerent à un corps de logis que M. de Metellopolis avoit fait bâtir depuis deux mois pour les jeunes enfans de Siam qui apprenoient le Latin. Ce corps de logis fut entierement consumé, avec cinq autres que l'on ne pût jamais garantir. Nostre Eglise qui estoit au milieu, échappa de l'embrazement comme par miracle; car le vent portant d'abord la flamme*

droit sur elle, Nostre Seigneur permit qu'il changeast en un moment; Ainsi cet edifice fut sauvé avec le Seminaire des Cochinchinois : & nous croyons en estre redevables à l'intercession de saint Joseph qui en est le Patron, & des saints Anges. On pourra aisément juger en Europe combien cet accident nous incommodera; car cette perte jointe à celles qu'on fit l'an passé à Bantam & à Manille, nous reduit à la derniere pauvreté. Il n'est pas défendu d'exposer nostre misere; il suffit que malgré tout cela nous soyons resolus de soustenir nos Missions par tout avec la grace de Dieu, qui les benit pour le spirituel à proportion qu'il nous ôte le temporel, qu'il en soit à jamais beny.

Environ le temps de cet incendie arrivé à Siam, la Mission fit une autre perte tres considerable à Surate par la mort du Pere Ambroise de Preüilly, Superieur de la maison des Capucins de cette Ville-là. Ce saint Religieux, outre les grandes qualitez de nature & de grace, qui le rendoient recommandable dans son ordre, & qui luy avoient acquis dans les Indes tout le respect & le credit imaginable, non seulement auprés des Marchands & des voyageurs Chrestiens, mais aussi auprés des Idolatres & des Barbares mesmes, avoit rendu tant de bons offices à Nosseigneurs les Vicaires Apostoliques en toutes manieres, qu'ils le regardoient avec raison comme l'un de leurs meilleurs amis & de leurs plus charitables Protecteurs. Mais quoy que ses services leur parussent plus necessaires que jamais, Dieu voulut le retirer de ce monde pour luy donner sa recompense, & il mourut tres-saintement le quatriéme de Decembre aprés une maladie assez longue; & fut enterré le mesme jour avec une pompe qui n'est pas ordinaire aux Religieux de son Ordre. Aussi ne la regla-t-on pas sur la pauvreté de son habit, mais sur le merite de sa vertu. La Nation Françoise & Angloise assista avec beaucoup de douleur à cette Ceremonie; & quoy qu'il ait un Suc-

ceſſeur de grand merite, on reſſentira ſa perte long-temps dans les Païs Orientaux.

Cette mort ne fut pas la ſeule diſgrace où la Miſſion devoit s'interreſſer cette année-là. Celle de Madame la Ducheſſe d'Aiguillon, Niece du Cardinal de Richelieu, fut encore bien plus affligeante. Et comme elle fut tres-ſenſible à toutes les perſonnes qui s'intereſſent à la gloire de Dieu & à la propagation de la Foy, quand elle arriva au mois d'Avril 1675. auſſi a-t'elle infiniment cauſé de regrets aux Vicaires Apoſtoliques & à tous les Miſſionaires qui travaillent ſous leur conduite, lors que la triſte nouvelle leur en a eſté apportée par les Lettres d'Europe dans les années ſuivantes. Il ſeroit difficile d'expliquer, & encore plus de reconnoiſtre les importantes obligations que tout le corps de cette Miſſion Apoſtolique aura toûjours à cette vertueuſe Ducheſſe, dont on peut dire ſans flaterie, qu'ayant eſté un des puiſſans mobiles de cette grande entrepriſe, elle en a auſſi eſté le principal appuy juſqu'à la fin de ſes jours. Et il ſemble que c'eſt particulierement en cela qu'elle a fait voir à tout l'Univers l'étenduë de ſon eſprit & la grandeur de ſon ame. Il ne ſuffiſoit pas que la France connuſt ſon genie & ſon zele, il faloit encore dans l'ordre de la Providence, que les parties de la terre les plus éloignées en reſſentiſſent les effets.



CHAPITRE V.

Des Royaumes de Camboye, de Ciampa, & de la guerre qui s'est allumée dans le premier.

PEUT-ESTRE que quelques-uns de ceux qui liront cette Relation, seront surpris de ce que nous n'ayons rien dit jusques icy du Royaume de Camboye, où les Vicaires Apostoliques avoient commencé une Mission qui donnoit de si belles esperances, comme on a veu dans la derniere Relation qu'on a donnée au public en 1674. Cette raison nous oblige d'en rapporter les causes, & de dire en mesme temps quelque chose de l'état present de ce Royaume, aussi-bien que de celuy de Ciampa, qui est tout joignant, sur lesquels sa Sainteté a étendu la Juridiction des Vicaires Apostoliques.

On a déja dit dans le Chapitre 16. de la premiere partie de cete Relation, que M. Chevreüil Prestre François, qui estoit entré drns le Royaume de Camboye en 1665. y avoit travaillé toûjours avec beaucoup de zele jusques à ce qu'il en fut enlevé en 1670. conduit à Macao, envoyé ensuite à Goa rendre raison de sa Foy au tribunal de l'Inquisition, & renvoyé finalement à sa Mission avec honneur. De dire maintenant par quelles intrigues tout cela s'est fait, ce seroit une chose trop longue, & peut-estre ennuyeuse au Lecteur; il nous suffira de dire que ç'a esté la principale cause de l'interruption de la Mission des Vicaires Apostoliques dans ce Royaume; car depuis qu'il en fut sorty, on n'a pas esté en état d'y renvoyer un autre Missionaire à sa place, tant à cause du defaut d'Ouvriers, qu'à cause aussi de la guerre qui s'y alluma bien-tost aprés, & qui n'est pas encore finie, dont on donnera

icy le détail ſelon que les Miſſionaires l'ont écrit ſur les nouvelles les plus certaines, afin de rendre au public un compte exact de toutes choſes.

L'Hiſtoire de cette guerre, dit M. Vachet, eſt aſſez difficile à développer comme il faut, j'ay peur de ne pas dire tout-à-fait les choſes de la maniere qu'elles ſont: Voicy neantmoins ce qu'on en publie de plus certain.

Ce ſont deux freres qui diſputent de la Couronne. L'aiſné eſt fondé ſur ſon droit d'aiſneſſe, & le cadet ſur la volonté de ſon pere, qui s'eſt declaré pour luy en mourant; & qui en cela a ſuivi la coûtume des Princes de ces quartiers-là, qui peuvent choiſir pour leur ſucceſſeur celuy qu'il leur plaiſt de leurs enfans maſles, ſans avoir égard au rang de l'âge. Mais comme le Pere a eſté tué, & que la precipitation de ſa mort ne luy a pas donné le loiſir de faire les choſes avec la maturité requiſe pour donner tout le poids neceſſaire à ſon choix, on a un beau pretexte pour ne s'y pas arreſter.

Les Camboyens ont ſervi l'aiſné, & l'oncle paternel des deux freres a pris le party du cadet, pour lequel il a demandé du ſecours au Roy de la Cochinchine; de ſorte qu'eſtant retourné à Camboye avec une grande armée, & ayant trouvé l'aiſné regnant dans la Capitale, il l'a chaſſé de ſon Trône, & l'a obligé à ſe retirer dans les bois & ſur les montagnes, où il s'eſt fortifié avec ſes gens. Mais ſon oncle aprés l'avoir ainſi détrôné, & aprés avoir fait maſſacrer les Reynes & pluſieurs perſonnes du premier rang, a eſté aſſaſſiné luy-meſme, comme auſſi un Miniſtre du Royaume qui avoit voulu s'en emparer dans la confuſion des affaires, qui a eſté empoiſonné.

Ces morts tragiques donnerent lieu à l'aîné de remonter ſur ſon Trône. Les Cochinchinois qui ſoûtenoient le cadet, ne furent pas d'abord victorieux, parce que leur nombre eſtoit moindre que celuy de leurs En-

nemis. Aprés avoir poussé jusqu'à la Ville Royale, ils furent contraints de reculer jusqu'au Port, où ayant reçeu de nouvelles troupes de la part de leur Maistre avec des ordres précis de vaincre ou de mourir; ils retournerent à la Ville Royale, ils la prirent, & peu s'en falut qu'ils ne missent la main sur le Roy regnant; mais il échappa cette disgrace par la fuite, & laissa son Trône à son cadet, que l'Armée victorieuse fit reconnoître pour son legitime Souverain; & ne s'estimant pas assez forte pour aller forcer le fugitif jusques dans ses retranchemens, elle demeura dans le plat païs, que le Roy de la Cochinchine luy avoit ordonné de cultiver pour y vivres, & pour ne point retourner que la guerre ne fût terminée à l'avantage de celuy qu'il avoit fait couronner.

Le Roy de Siam y envoya un corps de dix mille hommes pour se joindre à celuy qui paroistroit le plus fort; mais jugeant que les choses iroient en longueur, & craignant de s'attirer sur les bras les Cochinchinois, (qui commençoient déja à murmurer & à menacer,) il rappella ses gens en diligence, & se tint en repos jusqu'à la fin de l'année 1674. Car pour lors l'aisné des deux Freres, estant toûjours en fuite, luy envoya des Ambassadeurs qu'il reçeut tres-bien, & ausquels il accorda sous main un secours considerable d'argent, d'armes, & de vivres, afin que le Roy de la Cochinchine n'eût pas lieu de rompre avec luy. On disoit neantmoins qu'il s'estoit declaré avec éclat sans rien craindre, & qu'il avoit envoyé plusieurs de ses Galeres sur les mers de Camboye pour empescher le passage aux Cochinchinois; mais ceux qui connoissoient le fond des interests des deux Couronnes, avoient peine à croire que le Roy de Siam eût voulu se ménager si peu contre un Prince dont il luy est important d'entretenir l'amitié.

Quoy qu'il en soit, il est certain que tandis que l'aîné

cherchoit l'appuy du Roy de Siam par des Ambassadeurs, le cadet en envoya de nouveaux au Roy de la Cochinchine, avec des presens fort riches, & l'on croyoit que ce dernier Prince estoit disposé à faire la paix, dautant plus que les Cochinchinois perissoient en grand nombre, non pas par le tranchant de l'épée, mais par la malignité des eaux qui avoient enlevé les principaux Chefs. L'on ne doute pas que les conditions de la paix ne soient à l'avantage de celuy qu'ils ont soûtenu, & qu'ainsi le cadet ne demeure maistre de l'Estat en dédommageant l'aisné par quelque voye; (s'il est vray que l'on puisse trouver quelque dédommagement de la perte d'une Couronne ;) car l'ambition des hommes les met toutes à si haut prix, que rien dans leur estime n'est capable d'en payer & d'en égaler la valeur, principalement dans des Païs où la Foy n'a pas encore fait connoître que les Princes doivent rendre compte à Dieu du gouvernement de leurs Estats, comme le moindre de leurs sujets.

Aprés cette pieuse reflexion on ne peut se dispenser d'en faire une seconde d'une autre espece, & de remarquer le courage, la politique, & le bon-heur du Roy de la Cochinchine, qui dans le temps qu'il se défend contre toute la puissance du Tonquin, trouve encore le moyen de penser à la défense d'un nouvel allié, de l'élever à la Royauté, de faire teste à cent mille hommes avec une Armée bien moindre, de les battre & de les mettre en fuite, & de se rendre si redoutable, que les autres Princes ses voisins n'osent presque soûtenir un party contre lequel il s'est declaré ; aussi est-il si craint & si puissant, que s'il avoit voulu profiter de la division de Camboye il auroit pû s'en emparer, & il pourroit encore s'il vouloit, faire la mesme chose à l'égard du Royaume de Ciampa, qui est entre le sien & celuy de Camboye, s'il avoit assez de monde chez luy pour en envoyer dans l'un & dans l'autre Estat;

mais s'il en envoyoit par tout, il épuiseroit son propre Païs, & ruïneroit ses forces en les divisant.

Il subjugua ces années dernieres les deux plus belles Provinces de ce dernier Estat, & ces deux conquestes ont tellement établi son authorité dans toutes les autres Provinces, que quoy qu'il y ait un autre Roy que luy, ce Roy n'a presque de pouvoir que celuy que luy laisse le Cochinchinois, qui domine dans tous les Ports par ses Officiers, lesquels y font ce que bon leur semble, sans consulter le Roy du Païs.

L'estat spirituel de ce Royaume est encore plus miserable que le temporel; car si vous exceptez trois ou quatre cent Cochinchinois Chrestiens qui y trafiquent, à peine trouveroit-on un seul naturel du Pays qui ait esté baptisé, ou du moins qui fasse profession de nostre Religion. Ils sont presque tous engagez dans le Mahometisme, dont ils n'observent que la moindre partie, parce qu'ils sont dans une grande ignorance de la plus-part de ses maximes & de ses usages.

Peut-estre que si on avoit assez de Missionaires à Siam il ne seroit pas difficile d'éclairer ces pauvres aveugles; mais jusqu'à present les Vicaires Apostoliques n'ont pû répandre leurs Ouvriers jusques là: Et comme l'estat present des choses facilite extrémement l'entrée & le travail des Ouvriers, on pourra en envoyer deux, s'il en vient assez d'Europe. Cette mesme disette a empesché d'en envoyer à Camboye depuis que M. Chevreüil en est sorti. Plaise à Dieu que nostre nombre s'augmente, afin de pourvoir à ces deux pauvres Royaumes du secours dont les ames ont besoin: car on pourroit aisément y passer, & y demeurer par le moyen des Chefs Cochinchinois qui commandent dans l'un & dans l'autre, & qui témoignent estre extrémement de nos amis.

Jusques icy ce sont les paroles de la lettre de ce Mis-

sionaire, qui semble assez indiquer, que si l'on eût eu des Ouvriers, la guerre n'auroit pas empesché absolument qu'on ne fust entré dans ce Royaume, & qu'on n'y eût continué la Mission qu'on y avoit commencée, car quoy que la paix soit pour l'ordinaire le meilleur de tous les temps pour les sujets qui en joüissent; il est vray neantmoins, à l'égard des Royaumes infideles où l'on veut planter l'Evangile, que le temps de la guerre n'est pas toûjours contraire aux Ouvriers Evangeliques pour avancer leur dessein, dautant que l'esprit humain estant borné, quand les Princes, qui sont armez, mettent tous leurs soins à réussir dans leurs expeditions militaires, il leur reste moins d'application pour mettre obstacle aux fruits des travaux Apostoliques dans leurs Terres, & pour empescher que ce qui se fait en secret n'échappe à leur connoissance, qui demeure ainsi comme ensevelie sous le tumulte des armes.

Peut-estre que ce sont là en partie les raisons qui ont facilité de tout temps l'entrée & les fonctions des Missionaires dans le Tonquin & dans la Cochinchine; & il y a lieu d'esperer sur ce mesme pied que l'on pourra profiter de la guerre de Camboye pour le bien de nostre sainte Religion en ce Royaume: car comme les Rois de Siam & de la Cochinchine se sont interessez dans la suite à cette guerre, comme on a vû, on pourra aller dans ce Païs-là avec les secours d'hommes qu'ils y envoyent; & d'ailleurs les heritiers presomptifs du Royaume estant divisez entr'eux par des querelles domestiques, il semble qu'il soit plus aisé de travailler auprés des sujets avec moins de crainte d'estre éclairez & combattus par l'authorité chancelante de deux Princes, qui sont assez occupez à faire valoir leurs droits à la pointe de l'épée.

CHAPITRE VI.

De la Cochinchine. Mrs Mahot & Vachet Missionaires vont à Siam prendre M. de Berithe pour l'amener à la Cochinchine.

A Juger de l'état de la Religion Chreſtienne dans ce Royaume, au commencement de l'année 1675. par l'embarras où eſtoient les Preſtres François ſur l'affaire de la barque qui avoit amené de Siam l'année precedente Mrs Courtaulin & Bouchard à l'inſçeu de Roy, on ſe feroit facilement imaginé que les choſes aboutiroient enfin à quelque perſecution, ou du moins au banniſſement de tous les Ouvriers Evangeliques; & neantmoins, aprés avoir eu bien des alarmes & des craintes, le nüage, qui ſembloit les menacer, ſe diſſipa, & au lieu d'eſtre chaſſez honteuſement par les ordres de la Cour, on trouva bon que deux d'entr'eux allaſſent à Siam pour amener à la Cochinchine M. de Berithe, ſi ſes affaires luy permettoient de faire ce voyage.

Mais la Providence avoit reſolu de leur faire meriter cette conſolation par toutes les inquietudes qui la precederent pendant les trois premiers mois de l'année; car M. Manüel, Preſtre du Païs, qui eſtoit à la Cour, & qui depuis quelque temps avoit baptiſé plus de ſix cent perſonnes avec toutes les ceremonies de l'Egliſe, n'oſoit paroiſtre en public, non plus que M. Vachet, & l'un & l'autre ſe retiroient dans un petit Balon, tantoſt d'un coſté, tantoſt de l'autre. Deplus on avoit ſçû que quelques Officiers Gentils avoient tourmenté pluſieurs Chreſtiens par l'application du feu, pour leur faire avoüer ce qu'ils pouvoient ſçavoir de la barque venuë de Siam. En troiſiéme lieu, M. Luc, Preſtre Cochin-

chinois, se voyant dans le peril d'estre pris pour la mesme affaire, avoit envoyé à M. Mahot pour sçavoir de luy s'il prendroit la fuite. Enfin M. Bouchard qui, comme l'on a dit dans la troisiéme Partie de cette Relation estoit inconnu au Roy, & caché dans la Province de Nha Tran, qui est une Province frontiere, fut pris effectivement, & eut avis que M. de Courtaulin l'estoit aussi; ce qui pourtant n'estoit pas vray, mais on s'estoit seulement saisi de trois Mariniers qu'on avoit joints aux deux autres, qui estoient déja prisonniers, aussi bien que Madame Luce.

Et comme si tous ces accidens n'eussent pas esté assez affligeans, il arriva encore qu'vn Gouverneur de Province, ayant sçeu le nom de deux cent Chrestiens dont on avoit surpris le Catalogue dans la maison de l'un d'eux, donna ordre à ses soldats de les prendre tous, & quoy qu'il n'y en eût que sept ou huit qui tombassent entre leurs mains, il en coûta cent cinquante écus pour obtenir leur liberté, qui est une somme considerable dans ce Royanme où l'argent est rare. Quelques jours aprés un autre Chrestien ayant esté découvert, on luy mit la cangue au col, & il vint en cét état à M. Mahot pour se preparer par la confession à mourir genereusement pour Jesus-Christ, ce qu'il paroissoit desirer avec ardeur; mais Dieu se contenta de luy laisser le merite de la volonté, sans luy donner la gloire du sacrifice.

Au milieu de tout cela les Missionaires espererent toûjours que la bonté de Nostre Seigneur auroit pitié de cette Eglise, & qu'il ne permettroit pas qu'elle fust abandonnée par leur sortie du Royaume. Ils sçavoient de bonne part que le Roy n'estoit pas ennemy de leur Religion, ny de leurs personnes, non plus que ses deux enfans, dont l'aisné ne s'estoit pas contenté de loüer hautement la generosité d'un Cochinchinois, qui estoit mort martyr l'an passé; mais il avoit mesme prié quel-

qu'un d'apprendre les principes de noſtre ſainte Foy à ſon Fils, qui paroiſſoit s'y porter par inclination; & le cadet, outre qu'il avoit pris pour Medecin le P. Barthelemy d'Acoſta Jeſuite, quoy qu'il le connût pour Preſtre, il avoit encore dit confidemment à un de ſes Officiers qu'il ſçavoit eſtre Chreſtien, Voſtre Religion eſt ſainte & veritable, mais elle eſt bien fâcheuſe aux Grands dans ſa morale, puis qu'elle condamne la multiplicité des femmes: Ils n'ignoroient pas auſſi que pluſieurs Seigneurs de la Cour avoient grande diſpoſition à embraſſer l'Evangile, pour peu que le Prince euſt témoigné que la choſe ne luy ſeroit pas deſagreable, & quoy qu'Oũ Phu ma ſon gendre leur euſt marqué de ſa part qu'il faloit qu'ils retournaſſent à Siam bien-toſt; neantmoins comme il avoit ajoûté qu'ils pourroient ramener M. de Berithe s'il vouloit venir, ils voyoient bien qu'on n'eſtoit pas fort en colere contr'eux, & que toute la tempeſte qu'ils avoient apprehendée ſe changeroit peut-eſtre dans peu en un calme fort agreable.

Ils ne ſe tromperent pas dans leur conjecture; à la verité ils n'eurent d'abord qu'une demie joye; car dans la crainte où ils eſtoient d'eſtre obligez de partir tous, M. de Courtaulin eut permiſſion d'Oũ Phu ma d'aller trouver un grand Mandarin qui l'avoit appellé auprés de luy; & là on luy donna la liberté de demeurer à la Cour, ou de retourner à Faïfo. Mais dans la ſuite, lorſque le Vaiſſeau fut preſt à partir, on donna auſſi le choix à Mrs Mahot & Vachet de reſter à la Cochinchine, ou d'aller à Siam prendre M. l'Eveſque de Berithe, & le meſme jour qu'on leur accorda cette grace, ils eurent une autre conſolation qui les mit en grand repos: Les deux Commiſſaires qui eſtoient arrivez à Faïfo depuis quelques jours, aprés avoir fini leur commiſſion pour l'enqueſte de la barque, dont on a ſi ſouvent parlé, ayant connu que l'inclination d'Oũ Phu ma alloit à rendre ſervice au François, ils firent en leur faveur au delà

delà de tout ce qu'on pouvoit souhaiter d'eux dans une pareille occasion.

Ils avoient laissé M. Bouchard à la garde du Village de Lam Thuyen chez le Sieur Charles, gardien de l'Eglise, & ils consentirent à sa délivrance en supprimant toutes les informations qui le chargeoient. Ils en userent aussi obligeamment à l'égard de Madame Luce, & de ses parens, prisonniers depuis quatre mois. Il est vray qu'elle fut reduite à une extréme pauvreté; mais la grace la rendit si contente en cet état, qu'elle donna plus d'envie que de compassion à tous ceux qui connurent sa vertu. Ils auroient bien voulu relâcher encore les cinq Mariniers qu'ils avoient amenez avec eux; mais ils jugerent que pour montrer qu'ils s'estoient bien acquittez de leur devoir, il faloit mener en Cour quelques coupables; & ils promirent en mesme temps qu'ils sçauroient si bien tourner l'esprit des Juges, qu'il ne leur arriveroit aucun mal. Les Prestres François leur offrirent quelque argent pour faire des presens à ces Juges; ils prirent d'abord quarante écus, mais ils eurent l'honnesteté de les rapporter, & ils se contenterent du gain qu'ils avoient fait d'ailleurs de six ou sept cent écus dans une petite commission; de sorte qu'on eut tous les sujets imaginables de benir la Providence, d'avoir fait tomber cet employ entre les mains de deux hommes qui estoient Chrestiens dans l'ame, & qui dans tous les procés verbaux qu'ils dresserent, receurent seulement les dépositions qu'on leur faisoit sur le voyage de la barque, sans rien faire écrire des accusations qu'on ajoûtoit contre plusieurs personnes sur le fait de la Relgion.

Les choses estant ainsi disposées, Mrs Mahot & Vachet rappellerent M. Courtaulin de la Cour pour le laisser à Faïfo entre les mains de Madame Caị Phũ, qui veille sur les Estrangers en ce Port là, afin qu'il y pûst attendre le jugement decisif du Roy sur la barque.

Quant à eux, le Seigneur Oũ Phu ma leur donna leur passe-port en bonne forme le 18. de Mars pour aller à Siam ; & quoy qu'ils se fussent embarquez dés le 19. ils ne sortirent du Port que le 27. On les reçeut assez bien lors qu'ils entrerent dans le Vaisseau, parce qu'ils firent de petits presens à tous ceux qu'il faloit gagner ; mais lors qu'on apporta leurs pacquets & leurs provisions, les gens qui les apportoient s'estant retirez, le Capitaine & le Secretaire firent une querelle mal à propos, & dirent à Messieurs, que leur passe-port ne parloit ny des deux serviteurs qui les accompagnoient, ny de tout leur equipage ; & que comme il n'y avoit de place dans le Vaisseau que pour leurs personnes, ils alloient jetter le reste dans la mer, si ce n'estoit qu'ils voulussent eux-mesmes sortir & l'emporter. On se tira de cet embarras en negociant avec eux ; & dés qu'on leur eut promis de payer le lieu qu'ils donneroient dans le Navire, le differend fut terminé.

Pendant la navigation, qui ne dura que dix-sept jours, ces deux Messieurs eurent assez à souffrir, non seulement à cause de la mauvaise humeur de ceux qui leur donnoient le passage, mais aussi à cause de toutes les ceremonies superstitieuses que l'on faisoit tous les jours sur le bord selon la religion Chinoise, dont les Maistres faisoient profession. Ils voyoient depuis le matin jusqu'au soir, & quelquefois aussi bien la nuit que le jour, un Prestre offrir à l'idole qui présidoit à la garde du Vaisseau, & dont la niche estoit sur la dunette, quantité de sacrifices differens, selon la difference du temps qu'il faisoit, tenant sans cesse des cierges allumez, & brûlant des bois aromatiques en son honneur ; & la fin de toutes ces ceremonies estoit une intemperance effroyable qui ne pouvoit qu'affliger des serviteurs du vray Dieu. Mais quoy ? il n'y avoit pas moyen de l'empescher, & tout ce qu'on pouvoit faire estoit de gemir au fond du cœur de l'aveuglement & du

desordre de ces pauvres idolatres, dont les ames estoient d'autant plus cheres à ces deux Prestres Missionaires, que le Païs de la Chine estoit de l'étenduë des trois Vicariats de Nosseigneurs les Vicaires Apostoliques, qui desiroient depuis long-temps avec ardeur d'y faire passer des Ouvriers de l'Evangile, & d'y entrer eux-mesmes en personne. Les nouvelles que Mrs Mahot & Vachet apprirent dans ce Vaisseau de la revolte generale des Chinois contre les Tartares, augmenterent l'esperance qu'ils avoient conçeuë qu'elle pourroit estre utile pour ouvrir à quelques Prestres les portes de ce grand Empire.

CHAPITRE VII.

Voyage de M. de Berithe à la Cochinchine.

DEs que Mrs Mahot & Vachet furent arrivez à Siam sur le Vaisseau du Roy de la Cochinchine, les Envoyez de ce Prince qui avoient ordre de ramener avec eux M. de Berithe, si ses affaires le luy permettoient, ne manquerent pas de luy aller rendre visite de la part de leur Maistre, & de luy declarer le desir qu'il avoit de le voir au plûtost dans ses Estats. Il reçeut cette proposition non seulement comme un grand honneur que Sa Majesté luy faisoit, mais aussi comme un effet merveilleux de la Providence, qui sembloit vouloir faire quelque chose de grand pour la Religion dans ce Royaume infidele : & ces deux veuës l'obligerent à répondre à ces Messieurs par des termes les plus respectueux qu'il luy fut possible, & les plus capables de marquer sa reconnoissance, & la passion sincere qu'il avoit d'obeïr sans delay aux ordres d'un si grand Roy, aussi-tost qu'on auroit pris toutes les mesures necessaires pour son voyage.

On eut le loisir de s'y preparer pendant deux mois ; mais lorsque tout paroissoit prest pour le départ, on fit naistre des difficultez ausquelles on n'avoit pas sujet de s'attendre. Le 19. de Juillet 1675. le Capitaine du Vaisseau Cochinchinois vint avec les envoyez du Roy de la Cochinchine dire à M. de Bérithe qu'un grand Mandarin, Officier de la Couronne de Siam, leur avoit fait défense de le passer sur leur bord, sous pretexte de je ne sçay quelles dettes qu'on pretendoit qu'il avoit contractées ou envers le Roy, ou envers quelques particuliers, & dont il faloit qu'il s'acquittast avant que de s'embarquer.

On connut aisément qu'il y avoit eu quelque intrigue secrete auprés du Mandarin, pour empescher le voyage dont il estoit question ; & comme il n'estoit pas vray que les Missionaires deussent pour lors quoy que ce soit à personne, il fut facile de luy faire entendre qu'il avoit esté surpris par des gens de mauvaise foy. Les Envoyez de la Cochinchine en porterent leurs plaintes au premier Ministre de Siam, & ils s'engagerent à ramener ce Prelat l'année suivante, selon l'intention du Roy de Siam, qui n'avoit pas voulu consentir à un plus long éloignement, soit par la considera-tion qu'il avoit pour ce Prelat, soit par le dessein qu'il avoit déja conçeu de luy bâtir une maison à son retour : de sorte que tous les obstacles estant levez, il partit avec l'agrément du Roy & les passeports necessaires, & s'estant mis sur la riviere le 23. Juillet, il fut le 25. à la residence de M. de Chandebois, où il dit la Messe, & Mrs Mahot & Vachet, & y celebrerent la Feste de saint Jacques le Majeur. Quatre jours aprés il s'embarqua avec ces Missionaires sur le Navire Royal de la Cochinchine, qui le porta avec autant de diligence & de bon-heur qu'on le pouvoit souhaiter.

Si-tost qu'il fut débarqué on le conduisit à Sinoë,

Ville capitale du Royaume, où il eut d'abord l'honneur de saluer le premier Ministre, & dans cette entreveuë il reconnut que quelques gens mal intentionnez luy avoient voulu rendre de mauvais offices. Il sçût qu'on avoit déja donné contre luy quelques memoires, où l'on exposoit qu'il avoit esté au Tonquin quelques années auparavant (qui est un crime capital dans la Cochinchine, à cause de la guerre continuelle qui est entre ces deux Estats, comme l'avoient éprouvé depuis peu quatre Chinois, que l'on avoit fait mourir pour cette seule raison.) On ajoûtoit un second crime encore plus grand que celuy-là ; car on l'accusoit d'estre venu en 1671. à la Cochinchine, sans vouloir s'y faire connoistre, & d'y avoir pris douze jeunes gens qu'il avoit emmenez avec luy à Siam ; & à la fin de ces deux dénonciations on insinuoit qu'il estoit facile de le punir & de le mettre hors d'estat de revenir jamais dans le Royaume, en le faisant embarquer sur un Vaisseau qui estoit sur le point de faire voile.

On ne sçait pas comment M. de Berithe se tira d'un pas si glissant ; on sçait seulement qu'il satisfit si bien le Ministre, que bien loin d'avoir lieu de craindre son indignation, il luy eust esté facile de la tourner contre les autheurs de l'intrigue ; mais il se sentit dans ce moment si penetré de la pensée des conseils Evangeliques, qu'il empescha qu'on ne les punist eux-mesmes, & leur rendit ainsi le bien pour le mal.

Incontinent aprés il fit donner avis de son arrivée au Roy, qui estoit pour lors dans une maison de campagne, où il voulut luy donner audience, & luy en marqua le jour. Ce Prelat s'y rendit en habit Episcopal pour luy faire la reverence. Il n'est pas necessaire de dire qu'il se trouva grand monde à cette premiere Audience, la curiosité y attira beaucoup de gens pour y

voir, ce qu'on n'avoit pas encore vû en cette Cour là : un Evesque suivi de quelques Ecclesiastiques en habit long, dont la modestie plût beaucoup à tout le monde. Ce Prelat qui avoit déja gagné tous les cœurs par une gravité meslée de douceur, se fit agreablement écoûter dans la harangue qu'il fit à Sa Majesté, non pas à la verité avec toute la delicatesse de l'eloquence ordinaire dans les Cours de la terre, mais avec une sage simplicité que Dieu inspire en ces rencontres à ses serviteurs. Il remercia le Roy de la grace qu'il luy avoit faite de l'envoyer prendre à Siam, & aprés avoir loüé adroitement en peu de mots ses éminentes qualitez, il luy demanda, avec une generosité digne d'un homme Apostolique, sans aucun respect humain, la permission de prescher à ses sujets en public, & de leur enseigner en particulier la Loy du vray Dieu. Sa Majesté reçût tres-bien son compliment, & luy accorda non seulement de bouche, mais par écrit, la permission qu'il luy demandoit, avec la liberté de demeurer dans ses Estats, d'en sortir, d'y retourner comme il luy plairoit, & d'y envoyer telles personnes qu'il jugeroit à propos pour avancer ses desseins.

Une reception si favorable donna de la terreur aux Prestres idolatres, & de la jalousie aux autres Nations étrangeres, & le bruit s'en répandit si promptement dans toutes les Provinces les plus éloignées, que lorsque M. de Berithe les parcourut pour y visiter les principales Eglises, il trouva tous les esprits prévenus d'un respect extraordinaire pour sa personne. Il seroit difficile de marquer combien d'infideles receurent le Baptesme, & combien de Chrestiens s'approcherent des Sacremens depuis le mois d'Aoust 1675. qu'il arriva, jusqu'au mois d'Avril 1676. qu'il en sortit, parce qu'on n'en a point marqué le détail dans les Relations ; il suffira de dire en general qu'il fit solemnellement par tout toutes les fonctions Episcopales, & presque tous les Catechistes

le reconnurent pour le veritable Pasteur du troupeau de Jesus-Christ dans leur Pays, en qualité de Vicaire Apostolique. Ils furent tous si edifiez de ses vertus, & si charmez de sa prudence, que ne pouvant retenir en eux-mesmes les sentimens qu'ils en avoient, ils prirent la resolution de les faire passer jusqu'au saint Siege par une lettre qu'ils écrivirent en commun à nostre saint Pere le Pape Innocent XI. à present seant dans la chaire de S. Pierre. Cette Lettre a esté faite au nom de toute l'Eglise de la Cochinchine, & elle est signée de trois Prestres & de cent-neuf Catechistes qui se sont épuisez dans la force & la politesse du style en leur langue, si nous en croyons ceux qui en connoissent la beauté, & qui l'ont envoyée en Europe traduite en Latin. Comme elle seroit pour le moins de douze ou quinze pages si on le tournoit en François ; & que d'ailleurs elle perdroit la meilleure partie de sa grace dans la version qu'on en feroit, les Lecteurs se contenteront d'apprendre icy qu'elle commence par les actions de graces à Dieu pour la misericorde qu'il a faite à la Cochinchine, de jetter les yeux sur elle pour y faire semer les veritez de l'Evangile : Ensuite elle s'étend sur le merite des RR. PP. Jesuites, qui en ont esté les premiers Apostres. Puis se plaignant du relâchement qui s'estoit glissé peu à peu dans les mœurs des Fideles, elle benit Dieu une seconde fois d'avoir inspiré au saint Siege d'envoyer des Evesques Vicaires Apostoliques, qui puissent les exciter dans leur langueur, soit par eux-mesmes en personne, soit par les Missionaires qui ont esté preparer les voyes devant eux. Enfin elle fait un denombrement fort eloquent des persecutions que les Missionaires ont souffertes, des fatigues qu'ils ont digerées, des grands exemples qu'ils ont donnez, des fruits qu'ils ont faits, de l'esperance qu'on a d'en voir de jour en jour de plus grands : aprés quoy elle finit en

conjurant le souverain Pontife de les proteger en toutes choses pour les rendre capables de plus en plus de procurer la gloire de Jesus-Christ par la conversion de plusieurs Ames.

CHAPITRE VIII.

Nouvelles reçeuës à Siam de la revolte des Chinois contre les Tartares.

Il y a quelques années que toutes choses paroissoient desesperées pour la Religion Chrestienne dans la Chine. Une persecution generale en avoit chassé presque tous les Ouvriers de l'Evangile, dont les RR. PP. Jesuites font la plus considerable partie. Et quoy que l'Arrest de leur bannissement eust esté adouci, parce qu'à la fin on se contenta qu'ils se renfermassent dans Cantom Capitale d'une Province qui porte le mesme nom; il estoit difficile qu'ils pûssent rien entreprendre pour l'avancement de la Foy, tandis qu'ils estoient ainsi renfermez dans un lieu où l'on ne peut douter qu'on ne les observast avec grand soin. On avoit mesme ajoûté à cette premiere disgrace, une seconde encore plus fâcheuse; car l'Empereur avoit fait publier par toute l'étenduë de ses Etats un autre Edit, par lequel il défendoit tres-severement à tous ses sujets d'embrasser la Loy des Chrestiens; mais les changemens prodigieux qui sont arrivez depuis ce temps-là dans l'Etat politique de ce vaste Empire, ont fait prendre aux affaires de la Religion une face bien differente.

On sçait que les Princes Tartares estant entrez dans la Chine, avoient chassé du Thrône les Empereurs legitimes pour prendre leur place, & qu'ils s'y maintenoient en apparence avec assez de tranquillité, quoy

qu'en secret les Chinois ne souffrissent qu'avec beaucoup de peine cette domination estrangere, comme il a paru depuis peu dans une occasion où ils ont crû voir quelque jour de recouvrer leur liberté, & de laisser croître les cheveux qu'ils avoient coupez malgré eux par l'Ordonnance du Tartare, qui en cela leur avoit imposé une Loy dont ils ne pouvoient porter la rigueur qu'avec une extrême violence, parce que d'avoir la teste rasée, c'est la derniere de toutes les infamies dans l'estime de cette Nation, qui est sans difficulté l'une des plus fieres du monde.

Soûpirant donc comme ils faisoient aprés l'heureux moment qui pourroit les affranchir de leur joug, ils en ont trouvé la conjoncture favorable au premier avis qu'ils ont eu qu'il paroissoit un jeune Prince de la famille Imperiale de leurs derniers Souverains, qu'un Gouverneur de Province avoit nourri secretement aprés l'avoir sauvé du débris de sa maison, & qui s'est enfin produit quand il a jugé que le temps estoit venu de pouvoir chasser l'Usurpateur.

En effet, plusieurs Provinces qui n'attendoient qu'un pretexte pour prendre les armes & retourner à un Gouvernement legitime, ont reconnu ce jeune Prince pour leur veritable Empereur dés qu'il a commencé de paroistre, & l'on dit qu'il y a beaucoup d'apparence que les autres qui sont déja ébranlées par les remüemens particuliers, suivront bien-tost le mouvement general de l'inclination de tous les peuples.

D'autre part on asseure que le Prince de l'Isle de Formose, que l'on dit aussi estre de la race des anciens Empereurs Chinois, est entré dans la Province de Cantom, a pris la Ville Capitale, en a tué le Gouverneur Tartare & tous les Officiers : & aprés avoir ruïné ses murailles, s'est rendu le maistre de toute la Province, qui est l'une des plus riches & des plus puissantes; à cause qu'estant située sur la Coste de la mer, elle

compte dans le nombre de ses Places plusieurs Ports celebres, où l'on voit un fort grand abord de toutes sortes de marchandises. La reputation qu'il s'est acquise dans cette conqueste par la force de ses armes, luy en a attiré une seconde qui ne luy a rien coûté; car une autre Province qu'on appelle Chin Keu, s'est donnée d'elle-mesme à luy: de sorte que grossissant ses troupes de tout ce qu'il rencontroit sur sa marche, il faisoit croire qu'il auroit pû tout entreprendre dans cet Empire, s'il n'eust mieux aymé tourner pour lors toutes ses Troupes contre la Ville de Macao, que l'on publioit devoir bien-tost estre assiegée par mer & par terre; Mais on ne sçait pas bien ce que cette entreprise est devenuë: on sçait seulement que cette Ville souffre beaucoup par l'interruption du commerce qu'elle avoit avec la Province de Cantom. Ce qu'il y a d'avantageux pour la Foy dans ces troubles, c'est premierement, que les Edits du Tartare contre la publication de l'Evangile n'ont plus aucune force en plusieurs Provinces, & qu'ils ne peuvent plus luy servir d'obstacles. En second lieu, que les Gouverneurs des Provinces & les personnes considerables qui avoient pû dans un autre temps s'opposer à l'entrée & aux travaux des Missionaires, sont si fort occupez de leurs propres interests & du soin de leur fortune dans toutes les querelles d'Estat, qu'ils ne pensent gueres à former des querelles de Religion. Et enfin que le Roy de Formose en invitant tous les Estrangers, (excepté les Portugais,) à venir trafiquer dans ses Ports, ouvre une entrée libre dans la Chine à tous les Ouvriers Evangeliques qui voudront bien y passer. Et c'est là ce qu'on souhaite depuis tant d'années avec une extréme ardeur: comme le point capital de cette Mission, dont l'obstacle le plus difficile à surmonter a toûjours esté jusqu'à present la Loy fâcheuse qui défendoit aux Estrangers de venir dans ce grand

Royaume sous peine de la vie.

Car pour ce qui regarde le panchant des peuples, les Missionaires qui y sont déja, les ont trouvez assez disposez à se faire Chrestiens. Et bien loin que les dernieres persecutions les ayent rebutez, on peut dire au contraire qu'elles n'ont fait que les exciter davantage à renoncer à leur fausse Religion par la veuë du courage extraordinaire de ceux qui estoient morts pour défendre celle de Jesus-Christ.

Le R. P. Gregoire de Lopez, Religieux de grand merite de l'Ordre de saint Dominique, n'ayant pas esté compris dans le nombre des Missionaires qu'on avoit envoyez en exil, parce qu'estant Chinois, il n'estoit pas connu pour Prestre, & s'estant employé durant le temps de cette tempeste à faire la visite des lieux où il y avoit des Fideles, afin de les soûtenir, de les instruire, & de leur administrer les Sacremens, a écrit qu'il baptisa trois mille Idolatres. L'une des meilleures qualitez que l'on voit en ceux qui se convertissent, comme une marque des plus asseurées de leur vocation, selon les témoignages du Fils de Dieu mesme, est l'avidité merveilleuse avec laquelle ils viennent entendre sa parole de la bouche de ses Ministres, puisqu'il est vray qu'ils entreprennent tres-volontiers de longs voyages pour trouver quelqu'un qui leur explique quelque chose des veritez du salut.

On peut aisément juger quelle fut la joye de Nosseigneurs les Vicaires Apostoliques de Siam, quand ils apprirent ces agreables nouvelles, & qu'ils receurent en mesme temps des Lettres du Superieur de la Mission des Religieux de saint François dans la Chine, par lesquelles il leur marquoit le desir sincere qu'ils avoient tous de voir au plûtost au milieu d'eux quelqu'un des trois Evesques envoyez par le saint Siege pour le secours des Missions Orientales; & pour les y inviter, il leur disoit que le nouveau Gouverneur de

tre par mer entre les Isles de la Sonde; & les cinq autres venoient en droiture d'Europe, comme nous dirons dans le Chapitre suivant. Leur arrivée causa une joye qui dissipa l'ennuy de leurs pertes passées; car outre le secours d'Ouvriers si necessaire dans la conjoncture presente, ceux qui venoient d'Europe, apportoient aussi les aumônes destinées à la Mission, qui pouvoient en quelque sorte remedier à l'extreme necessité où elle estoit reduite par la suite de tant d'accidens contraires.

M. Gayme fut le premier qui arriva à Siam sur la fin de l'année 1675. Ce Missionaire, qui estoit depuis long-temps à Bantam avec M. Forget, conclut avec luy sur la fin de 1674. qu'il estoit necessaire que l'un d'eux allast à Surate, afin de concerter avec leurs amis comment on pourroit remedier aux inconveniens causez par la perte que la Mission venoit de faire de ses balots. Il fut choisi pour ce voyage, & il obtint par le moyen de M. l'Agent des Anglois son passage sur un Vaisseau que le Roy de Bantam envoyoit à Surate. Il paroît par ses Lettres qu'il y estoit arrivé avant le quatriéme Janvier, & qu'il y avoit esté receu par le P. Ambroise Capucin de la Province de Touraine, (qui vivoit encore alors,) avec sa charité ordinaire. Comme il n'y trouva point M. Baron, Directeur general de la Compagnie Royale de France, il se resolut de l'attendre pour prendre avec luy les mesures les plus justes qu'il pourroit; & il receut, tant de luy que de M. Bourreau Commissaire general de la mesme Compagnie, tout le secours qu'on pouvoit esperer de deux hommes tres-intelligens, & de deux parfaits amis dans une pareille occasion.

Ayant donc mis ordre à ses affaires, il ne pensa plus qu'à determiner par quelle route il iroit à Siam. Celle du Royaume de Golconde luy paroissoit la plus commode; mais il se fust bien donné de garde de la

prendre, si M. d'Estreman Chirurgien, & M. Junet Marchand, tous deux François, qui trafiquoient chacun en particulier, ne luy eussent mandé que le passage estoit seur, & qu'il n'y avoit plus rien à craindre. Il partit sur leur parole, & prit le chemin de Masulipatan. Il dit qu'il rencontra par tout des amis qui luy firent mille caresses, & que jusqu'à Orengabat, qui est environ moitié chemin de Surate à Musulipatan, il fut toûjours en compagnie du neveu de M. Tavernier, jeune homme fort honneste dans sa conduite & tres-attaché aux interests de son Oncle, dont il a les affaires entre les mains.

D'Orengabat à Masulipatan il ne marque rien de particulier; Il se contente de dire qu'en y arrivant il y trouva Mrs d'Estreman & Junet, dont l'un le logea chez luy, & l'autre luy servit comme de pere en plusieurs choses, estant tous deux tres-affectionnez à la Mission. Le premier est celuy qui retira M. de Chamesson du cachot où il estoit, & qui ayant eu charité de le traiter en sa propre maison, eut la douleur de l'y voir mourir: Le second est celuy qui avoit donné avis à M. de Chamesson de ne pas se fier au Gouverneur de Masulipatan, mais sa Lettre vint trop tard; de sorte qu'on a les dernieres obligations à tous les deux.

Le bon traitement qu'ils firent à M. Gayme fut presque la seule chose qui luy rendit cette Ville agreable. Il écrivoit au mois de Septembre qu'elle luy parut un fort miserable lieu, qu'il la croyoit toute autre chose qu'elle n'est en effet; que le Gouvernement en est si dur qu'elle se depeuple tous les jours; que le commerce y est à demy ruïné; qu'on y trouve à peine dequoy vivre; & que deux cens hommes bien resolus seroient capables de la piller, de prendre tous ses Vaisseaux, & de brûler toute la Coste.

De Masulipatan à Siam nous n'avons point receu

la suite de son voyage; nous avons appris seulement par d'autres Lettres qu'il s'embarqua pour Tennasserim sur un Vaisseau du Roy de Siam, où estant arrivé il continua son chemin, & se rendit à Siam au mois de Decembre de la mesme année.

Depuis qu'il fut sorti de Bantam, M. Forget soûpira toûjours aprés quelque commodité pour l'aller joindre droit à Siam; mais dans toute l'année 1675. il ne vint aucun bâtiment Siamois à l'Isle de Java qu'une grande Chaloupe les premiers jours de Juillet, qui avoit passé par Timor, & dont le Capitaine n'osa luy donner passage, parce qu'il devoit la mener à Malaca, & y séjourner long-temps auparavant de se remettre en mer pour retourner; ainsi ce Missionaire fut obligé de demeurer à Bantam, & M. Gayme qui le sçeut quelque temps aprés, mandoit en France que la Providence l'avoit asseurement retenu en ce lieu-là pour avoir soin de la loge des François, où il y avoit plus de cent personnes qui pouvoient occuper son zele. Ce nombre diminua beaucoup en moins d'un an, puis qu'il fut reduit à celuy de vingt, d'où il arriva que M. Forget se voyant inutile à si peu de gens sentit redoubler le desir, qui le pressoit depuis si long-temps d'aller prendre part aux travaux de ses chers Confreres en quelqu'une de leurs Missions.

Il est croyable que la violence qu'il se fit à mortifier cette innocente passion, jointe à la douleur du depart de M. Gayme, ne contribua pas peu à l'affoiblissement de ses forces, dont il parle, quand il dit dans sa Lettre du 12. Aoust, aux Directeurs du Seminaire de Paris pour les Missions estrangeres: Je sens depuis un an que mon temperamment, qui n'a jamais esté fort rubuste, s'altere notablement icy: je n'ay presque plus de santé, mais je ne perdray pas grand chose, si Dieu me fait la misericorde de me donner celle de l'esprit, au lieu de celle du corps. Je vous

qu'ils mettent tout l'effort de leur prudence. Auſſi traitent-ils de fous les Europeans, quand on leur dit qu'ils ne ſe mettent en peine ny du bien ny de la vie, quand il s'agit de l'honneur.

Je crois neantmoins malgré tout cela, que l'on ſurmonteroit tous ces obſtacles, ſi l'on ne manquoit point de Miſſionaires qui euſſent tout ce qu'il faudroit pour une ſi grande entrepriſe ; car il me ſemble que s'il y a lieu au monde où l'on euſt beſoin d'hommes miraculeux, dont les paroles fuſſent accompagnées de morts reſſuſcitez, d'aveugles éclairez, & de paralytiques guetis, c'eſt particulierement auprés des Javans, qui ne ſe conduiſent que par l'impreſſion des objets exterieurs, & qui ne ſe touchent quaſi point par la force des diſcours les mieux raiſonnez & les plus plauſibles.

Que ſi la Providence ſe ſert jamais d'Ouvriers ordinaires, il faudra qu'ils ayent un zele bien pur pour Dieu, une confiance rare en lui, un grand amour de l'oraiſon, un ſupport merveilleux du prochain, une patience & une longanimité infatigable, une chaſteté heroïque, une modeſtie ſinguliere, une douceur & une moderation conſtante, enfin un deſintereſſement general en toutes choſes.

Deplus, aprés avoir appris à lire, à écrire, & à parler leur langue, il ſera neceſſaire de s'appliquer ſolidement à la lecture des Livres qui traitent de leur Religion, & de s'informer exactement de toutes leurs coûtumes ; ce qui ne ſe peut faire qu'à force d'argent, parce qu'on aura beſoin du credit & du miniſtere de gens fort intereſſez. La ſcience de l'Alcoran & de la langue Arabe, doit eſtre jointe aux connoiſſances dont je viens de parler ; Car outre que tous les termes dont ils ſe ſervent en matiere de Religion ſont tirez de cette langue, ils ont encore grand reſpect pour ceux qui la ſçavent, & ils feroient beaucoup d'eſtat des preuves que l'on puiſeroit dans les Livres Arabeſques. Au reſte comme

Batavia est dans cette Isle, où il y a quelquesfois d'habiles Ministres qui pourroient faire naistre des occasions de dispute, il ne faudroit pas que les Missionaires qu'on envoyroit icy fussent peu versez dans les saintes Escritures, dans la Theologie scholastique, & dans le fonds des Controverses.

Mais avec toutes ces qualitez, avant que de rien entreprendre pour la conversion des Javans, le principal soin d'un Ouvrier Evangelique devroit estre, si je ne me trompe, de s'insinuer peu à peu dans leur esprit, soit par des aumosnes envers les pauvres, sur tout s'il s'en trouvoit quelqu'un parmi leurs Santris, soit par l'exercice de la Medecine & de la Chirurgie auprés des Malades, soit par des presens à l'égard de toutes sortes de personnes. Si l'on pouvoit gagner par ces moyens quelque Prestre ou Docteur considerable, on ébranleroit bien du monde; & s'il arrivoit que l'on pust se faire assez de credit à la Cour auprés du Roy mesme pour le convertir, tout le Royaume le suivroit en un moment, dautant que ses sujets ne sont pas moins les esclaves de sa Religion que de son authorité.

Estant donc entré dans leur estime & dans leur amitié, on s'y entretiendroit par des visites & des honnestetez; on trouveroit l'occasion de mettre sur le tapis tantost un article de nostre Religion, tantost un autre, & cela comme par hazard & sans dessein; car s'ils s'appercevoient le moins du monde qu'on eût quelque envie d'attaquer les principes dans lesquels on les éleve, ils n'auroient plus d'oreilles pour écouter, & on pourroit s'attendre ou à la persecution ou à l'exil. Il seroit à propos aussi de composer de petits Livres en leur langue, sur la grandeur de Dieu, sur la beauté de sa Loy, sur la fin des bons & des méchans, & sur les observances Chrestiennes qui ont plus de rapport à leur genie, comme le jeûne & quelques autres: on leur presenteroit ces Livres sous pretexte de leur demander

leur avis sur le stile & sur la pureté du langage, dont on feroit semblant de n'estre pas bien instruit, & dans la conversation qu'on auroit avec eux sur cela, on s'appliqueroit adroitement à leur donner de grandes idées de toutes ces choses, jusqu'à ce que l'on vist qu'ils en fussent touchez, qu'ils les approuvassent, & qu'ils y découvrissent quelque rayon de verité.

Pour lors on passeroit plus avant, en insinuant que les Religions, dont les maximes sont opposées à celles qu'ils commencent à goûter, ne peuvent estre ny veritables, ny saintes, & qu'elles ne peuvent conduire leurs Sectateurs qu'à des precipices par les deux égaremens de l'erreur & du desordre. S'ils alloient jusques-là, on pourroit tout esperer pour leur entiere conversion; mais je repete encore que celuy qui travaillera à les y preparer, doit pardessus toutes choses joindre à la voix de la langue la voix d'une vertu consommée, qui penetre le cœur en secret, pendant que la parole frappe l'oreille.

Voila, Messieurs, les desseins que je me forme de cette Mission, & que j'expose avec confiance à mes Superieurs. Aprés tout, s'il plaisoit à Dieu donner sa benediction à quelques vertueux Ecclesiastiques d'Europe, il n'y a rien qu'ils ne pûssent entreprendre avec succés; Mais sans cette benediction tous nos projets ne sont que fumée, & toutes nos petites regles de prudence, des imaginations vaines & ridicules. Cet ouvrage est l'ouvrage de Dieu seul: *Non est volentis, neque currentis, sed miserentis Dei.*

C'est ainsi que ce Missionaire finit son projet pour la conversion des Javans; & il est à presumer que la Providence ne l'avoit pas destiné à y travailler, puis qu'il lui a fait naistre l'occasion de quitter Bantam le 23. May 1676. & de s'embarquer pour Siam, où il se rendit vers le mois d'Aoust, & dés qu'il y fut, on le destina pour la Mission de la Chine, dont il commença dés-lors d'apprendre la langue.

CHAPITRE X.

Du Tonquin.

La paix dont joüissent les Chrestiens de ce Royaume durant l'année 1675. donne lieu à la Foy d'y faire de grands progrés.

Ce ne sont pas toûjours les Chapitres les plus longs qui renferment plus de choses, & il y en a quelquefois de fort courts dans les Relations, où l'on dit en peu de mots beaucoup plus de nouvelles considerables pour la Religion, que dans tout le reste du Livre. Quoiqu'il soit peut-estre assez ample, il arrive souvent que l'on n'a ny voyages à marquer en détail, ny presque aucun autre de ces evenemens extraordinaires, dont les circonstances estant en grand nombre, demandent beaucoup de paroles; & cette sterilité d'avantures agreables n'empesche pas une autre fecondité plus solide de progrés avantageux à la Foy, que l'on peut exposer en fort peu de lignes: Mais encore qu'il soit vray que pour lors on ne satisfait pas le goust des lecteurs curieux, qui ne cherchent qu'à s'égarer pour se divertir, il faut demeurer d'accord qu'il y a dequoy contenter parfaitement le zele de ceux qui desirent par dessus tout voir l'avancement du Royaume de Jesus-Christ dans les terres Infidelles, & qui au lieu de prendre le change, en s'arrestant avec plaisir à la description des Païs, & aux découvertes des Missionaires, ne perdent jamais de veuë la fin de leurs Missions, & ne se reposent avec une entiere satisfaction, que quand ils trouvent en quelque endroit la conversion de plusieurs ames.

Ces derniers auront assurément dequoy benir Dieu dans ce Chapitre, qui doit traiter de la Mission du

Tonquin, que l'on peut appeller avec justice la plus florissante de l'Orient. L'on y ramassera ce qui s'y est fait de plus remarquable en 1675. & l'on y fera voir une moisson evangelique des plus abondantes, quoy qu'elle paroisse moins remplie dans le reste d'evenemens singuliers.

M. Deidier Vicaire general de M. d'Heliopolis dans ce Royaume-là, écrivoit au mois d'Octobre de cette année, que par la misericorde de Dieu on laissoit pour lors les Chrestiens dans une assez grande paix, & que ny le Roy, ny les Gouverneurs des Provinces ne leur faisoient presque aucune peine.

Il est vray qu'au commencement de l'année l'on fit ce qu'on pût pour obliger un certain Magistrat à leur oster un fonds, sur lequel ils avoient dessein de rebâtir l'Eglise de Ke Coüe; Mais ils firent aussi de leur part tout ce qu'ils crûrent devoir faire pour gagner l'esprit du Magistrat & des plus anciens du lieu, parce que cet endroit avoit toûjours esté tres-commode pour y faire librement les exercices de nostre sainte Religion, & qu'on y pouvoit assembler aisément les Fidelles de la Province Septentrionale, aussi bien que de l'Orientale: Leur solicitation fut si heureuse, que nonobstant le credit & les efforts de leurs parties, on les laissa en possession du champ, & ils rebâtirent leur Eglise, dont le soin fut donné à un Prestre Tonquinois, qui l'avoit déja auparavant.

La tranquillité avec laquelle les Ouvriers Evangeliques travaillerent, leur servit extremement pour faire un fruit assez notable; Car ils baptiserent huit mil huit cent trente-une personne, tant enfans qu'adultes, sans ce que les PP. Jesuites avoient pû faire de leur part; Ils donnerent l'absolution à cinquante-cinq mil quatre cent trente-deux, la Communion à trente-huit mil trente-sept, l'Extreme-Onction à cent seize, & le Sacrement de Mariage à trois cent treize. Ce travail pa-

roîtra grand, si l'on se souvient qu'il n'a esté partagé qu'entre neuf Prestres, dont il y en a deux de France, & sept du Tonquin, qui nonobstant le repos qu'on leur donnoit, ne pouvoient faire leurs fonctions qu'en cachettes.

Il semble que Dieu voulut leur donner le plaisir d'une si grande moisson, pour les consoler de la douleur qu'ils ressentirent de la prise de M. d'Heliopolis à Manille, dont la nouvelle leur fut apportée au mois de Juin, le jour de saint Pierre & de saint Paul. Ils attendoient ce Prelat avec un desir qu'on ne peut expliquer, soit parce qu'il leur apportoit un secours d'argent, dont ils avoient un besoin extreme pour se soûtenir à la Cour, & auprés des Grands du Royaume, que l'on ne gagne que par des presens, soit à cause que sa personne estoit necessaire pour conferer les Ordres à huit ou neuf Catechistes que l'on jugeoit dignes du Sacerdoce, sans parler de toutes les autres raisons qui doivent faire souhaiter ardemment à une nouvelle Eglise l'arrivée d'un Vicaire Apostolique que le saint Siege luy a donné pour Pasteur. Plus il estoit desiré, plus son relâchement aux Philippines parut fâcheux, principalement quand on sçeut que luy & tous les François avoient esté faits prisonniers d'Estat, & que cet accident pouroit estre suivi de plusieurs malheurs. Cependant il falut adorer la Providence de Dieu, & se reposer sur elle du succés d'une affaire qui a tourné beaucoup mieux qu'on n'eust osé l'esperer. Car quoique la Justice fust toute entiere pour la délivrance de M. d'Heliopolis, on craignoit avec raison que la Politique ne fist un coupable d'un innocent, & que cet Evêque ne fut tout-à-fait perdu pour ses Missions. Les trois Chapitres suivans instruiront le Lecteur de tout ce qui s'est fait dans cette affaire.

CHAPITRE XI.

M. d'Heliopolis sortant de Manille est envoyé en Espagne par le Mexique.

Mr d'Heliopolis se trouvant encore détenu à Manille au commencement de 1675. & la saison devenant propre pour faire voile au Tonquin, crut qu'il devoit continuer, & mesme redoubler ses soins pour negocier sa délivrance. Il envoya donc visiter M. le Gouverneur selon la coûtume du Païs, & lui fit presenter de sa part un petit Crucifix d'émail bien travaillé, comme une marque de son estime & de sa reconnoissance. Il lui adressa ensuite quelques jours aprés les Rois un Memorial pour l'audience Royale, par lequel il demandoit la liberté de M. de Hautmesnil, & la restitution de son Vaisseau & de ses marchandises : Mais comme ce Memorial n'estoit pas sur du papier timbré, Messieurs les Auditeurs dirent qu'ils ne pouvoient rien faire de juridique. Il fut aisé de reparer ce défaut, & pour lors, sans perdre temps, ces Messieurs allerent en carrosse à Passay où estoit M. le Gouverneur, avec qui l'on esperoit que l'affaire seroit entierement terminée.

Cependant M. d'Heliopolis n'ayant eu aucun avis à leur retour de ce qui s'estoit passé, jugea bien qu'on n'avoit encore rien resolu ; & il pria le P. Jesuite, qui avoit soin de sa personne, d'aller voir M. le President pour s'informer de l'estat des choses ; Ce Magistrat répondit que toutes les pieces estoient entre les mains du Fiscal, auquel il avoit falu les communiquer, & qui avoit demandé quelques jours pour en prendre toute l'instruction necessaire. Ce delay parut affligeant ; mais M. d'Heliopolis fut un peu consolé le 17. du mois, quand il apprit d'une personne fort entenduë que l'on

estoit déja persuadé de trois choses : 1. Qu'il estoit Evêque : 2. Qu'il estoit envoyé de Sa Sainteté comme Vicaire Apostolique : 3. Qu'il avoit esté obligé de relâcher aux Philippines par les mauvais temps. On adjoûta neantmoins qu'il y avoit d'autres difficultez à lever, dont la principale estoit l'embarras où les Juges estoient de ce que l'on devoit faire de lui, à cause de diverses cedules, c'est à dire de divers ordres des Rois d'Espagne ausquels ils ne pouvoient contrevenir, & qu'il est perilleux d'interpreter.

Ce mesme jour on lui donna avis que la maison qui servoit de prison aux François, s'estoit entr'ouverte en plus de vingt endroits par un tremblement de terre assez violent qui estoit arrivé depuis deux jours. Il pensa qu'il faloit se servir de cet accident pour presenter quelque nouvelle Requeste, mais on ne lui conseilla pas de multiplier davantage les procedures, de peur de lasser Messieurs les Auditeurs. Cependant comme ces Messieurs ne concluoient point, & que la saison d'aller au Tonquin se passoit, il falut bien en faire plusieurs qui ne pûrent pourtant obliger ces Messieurs à conclure jusqu'en Avril : Car alors soit qu'ils fussent enfin fatiguez, soit que M. le Gouverneur les pressât par son authorité de finir, ils renvoyerent par leur Arrest du quatriéme du mois la connoissance de toute l'affaire en Espagne au Souverain Conseil des Indes, & signifierent à M. d'Heliopolis qu'il lui seroit permis, s'il vouloit, d'y aller défendre lui-mesme sa cause.

Il s'y resolut, aprés avoir eu recours à Dieu par la priere, & on le mit entre les mains du Sieur D. Antonio Nieto, Capitaine du Galion S. Antoine, qui se disposoit à partir pour Acapulco, dans la nouvelle Espagne. On lui donna ordre d'avoir soin de sa personne, & de lui fournir toutes choses conformement à sa dignité, non seulement jusqu'au port d'Acapulco, mais aussi jusqu'à la ville de Mexique. Il s'acquitta de sa

commission avec tant de prudence & de generosité pendant tout le cours du voyage, que bien loin d'y manquer de quelque chose, l'on fut servi avec autant d'abondance & de varieté les derniers jours que les premiers; & pour comble d'honnesteté ce Capitaine s'estant apperçeu, aprés son arrivée à Acapulco, que M. d'Heliopolis estoit en peine comment il pourroit assister ses Missions qu'il avoit laissées dans un besoin fort pressant, il luy offrit & luy prêta en effet, sans interest, une somme de seize cent écus par une charité qui a peu d'exemples, & voulut bien encore se charger d'envoyer de Manille à Siam quantité de provisions necessaires au Seminaire; de sorte que pour reconnoître toutes ces graces, M. d'Heliopolis ne pouvant faire pour lors davantage, luy donna une lettre de faveur la plus forte qu'il luy fut possible pour tous les lieux où il trouveroit à l'avenir quelques sujets du Roy de France, dont il pourroit desirer quelque bon office.

Le Galion de ce Capitaine sortit du Port de Cabité le premier jour de Juin de l'année 1675. & aprés avoir demeuré deux mois entiers dans l'Archipel de S. Lazare par differentes avantures, on se mit en pleine mer entre les Philippines & la nouvelle Espagne pour aller droit au Septentrion jusqu'au trente-sixiéme degré chercher les vents favorables. On continua tout le reste de l'année cette longue navigation, qui est des plus terribles de l'Ocean, & de sept ou huit mois sans prendre terre, & l'on vint moüiller enfin au Port d'Acapulco dans le Mexique le 17. Janvier 1676. aprés avoir éprouvé plusieurs effets de la Providence, dont M. d'Heliopolis rend graces à Dieu en general, sans en faire le dénombrement.

Dés qu'il fut débarqué il écrivit à M. l'Archevesque de Mexique qui joignoit la qualité de Viceroy à celle de Metropolitain; mais quoi qu'il luy envoyast lettre sur lettre, il n'en reçeut aucune réponse, ny par luy, ny

par aucun Officier. Il employa le sejour de deux mois qu'il fit en cet endroit à preparer les écritures qui luy seroient necessaires à Madrid pour sa défense, comme il le mande à Nosseigneurs les Cardinaux dans la lettre qu'il leur adressa le 19. Fevrier, par laquelle il les conjure d'interposer l'autorité du saint Siege auprés du Roy Catholique, pour tirer de prison le Capitaine du Vaisseau, & les deux François qui estoient demeurez à Manille, puis qu'ils n'avoient point d'autre crime que celuy d'avoir voulu le servir en le passant au Tonquin. Il les prie aussi de demander avec leur liberté la restitution du Navire & des marchandises qui leur appartiennent, & sur tout de la somme de cinq mille écus d'Espagne qui estoient à la Mission, & qui, comme il l'avoit declaré plusieurs fois à l'Audience Royale de Manille, avoient esté prêtez à ce Capitaine sans aucun interest.

Deux mois s'estant écoulez on luy intima de la part du Viceroy qu'il faloit aller à Veracrus avec sa famille, qui n'estoit composée que de quatre domestiques, deux de France & deux d'Asie, & on luy donna en mesme temps cinq cent écus pour les frais de ce voyage, outre pareille somme que l'on délivra aux six Gardes que l'Archevesque avoit envoyez pour l'accompagner, pour l'observer, & pour empescher qu'il ne passast ny par Mexique, ny par Angelopoli, ny par aucune des Villes les plus peuplées. Ils se mirent en chemin avec luy le 23. d'Avril, & ils le traiterent toûjours si honnestement qu'on eust dit qu'ils n'avoient point eu d'autre ordre que celuy de le servir avec toute sorte de civilité. Il avouë que leur maniere d'agir obligeante adoucit extremement les peines & les fatigues qu'il essuya, & neantmoins il en fut si affoibli, qu'il fut contraint de demeurer des jours entiers dans de certains lieux pour s'y reposer. Mais la plus grande consolation fut de trouver par tout la Religion Chrestienne bien établie,

& de voir durant la Semaine Sainte la pieté generale de tous les Fideles, qui le reçeurent avec autant de charité que de reſpect dans tous les endroits de ſa route.

Aprés dix-huit jours de marche eſtant arrivé au Village de Xalapa, le Juge ordinaire luy ſignifia, par l'ordre du meſme Viceroy, qu'il euſt à demeurer dans le Convent des Peres de ſaint François, juſqu'à ce que la Flote de la nouvelle Eſpagne quittât le Port de Veracrus, éloigné de deux journées de ce Village. Il ajoûta deux autres choſes fort fâcheuſes; l'une qu'il faloit que ſes deux ſerviteurs François, dont l'un eſtoit ſon Secretaire, allaſſent par avance à Veracrus ſe conſtituer priſonniers juſqu'à nouvel ordre; l'autre, qu'il luy eſtoit expreſſement commandé de viſiter tous les coffres de ce Prelat en preſence du Pere Gardien de la maiſon, & d'envoyer inceſſamment par un Courier au Viceroy toutes les lettres & les écrits qu'il y trouveroit; ce qui fut executé avec l'exactitude que l'on peut s'imaginer.

Ce traitement luy parut fort rude; mais Dieu le conſola encore tant par la vertu & l'honneſteté de ſes hôtes, auſquels il eſtoit bien recommandé par le Pere François Trivino, Commiſſaire general de leur Ordre, dont il avoit reçeu pluſieurs lettres fort reſpectueuſes, que par la conduite du Gouverneur de Veracrus, qui retira bien-toſt les deux François de priſon, & qui les ayant logez & défrayez dans ſon Palais, luy écrivit de la maniere du monde la plus cordiale & la plus honneſte. Cependant les ſix Gardes eſtant retournez à Mexique, & ayant publié par toute la Ville mille choſes avantageuſes de la perſonne de ce Vicaire Apoſtolique, M. l'Archeveſque qui les avoit interrogez en particulier, & qui d'ailleurs n'avoit rien trouvé contre l'ordre dans ſes papiers, commença à luy écrire fort civilement en le reconnoiſſant pour Eveſque; ce qu'il

n'avoit point encore fait, & luy promit qu'il le serviroit en tout ce qui dépendroit de luy pour le faire passer en Espagne avec toute la commodité & la décence que demandoit son merite & son caractere, comme effectivement il le fit; car il luy fit toucher cinq cent écus du Tresor Royal, & l'Admiral de la Flotte en receut deux mille quatre cent pour le mener avec ses gens sur son bord, & ne le laisser manquer de rien jusqu'en Espagne.

Cette Flotte estoit de seize Vaisseaux, & elle se mit en mer le 29. Juin, jour de saint Pierre & de saint Paul. La navigation fut assez fâcheuse pendant plus de quarante jours: mais enfin on moüilla au Port d'Havana dans l'Isle de Cuba, où l'Admiral avoit eu ordre secret du Viceroy de ne laisser point décendre à terre M. d'Heliopolis, ny aucun de ses domestiques. Comme cet Evesque en avoit esté averti, il demanda luy-mesme, comme par grace, pour plusieurs raisons, que l'on souffrît qu'il demeurast au Vaisseau tant que la Flotte seroit à l'ancre; & ayant appris qu'il y avoit dans la Ville environ soixante prisonniers François qui travailloient à la fortifier & à la clorre de murailles, & qui l'avoient fait prier instamment de vouloir bien entendre leurs Confessions; il joignit ses prieres aux leurs pour obtenir ce qu'ils demandoient. M. l'Admiral en ayant donc conferé avec le Gouverneur de la Place, agrea qu'il leur rendist ce bon office, puis qu'il vouloit bien s'en charger; & les ayant envoyez huit à huit avec des Gardes au Vaisseau, ils furent tous confessez & communiez, avec la permission de l'Ordinaire, de la propre main de M. d'Heliopolis, qui les consola merveilleusement, & les laissa tous dans les meilleures dispositions du monde de profiter de leur disgrace par une entiere soûmission aux ordres de la Providence.

Cet exercice de charité ne contribua pas peu à luy faire passer doucement les deux mois qu'il fut en ce

lieu-là ; aprés quoy ayant levé les ancres le 24. d'Aoust, jour de saint Barthelemy, on continua assez heureusement la navigation jusqu'aux Açores, dont on apperceut les premieres Isles le 15. d'Octobre, & l'on arriva enfin à la veuë d'Espagne au commencement de Novembre 1675.

CHAPITRE XII.

M. d'Heliopolis arrive en Espagne, & y obtient sa liberté, & celle de son Capitaine.

AUSSI-TOST que la Flotte fut arrivée à l'aspect d'Espagne, le General dépescha un homme en Cour pour y porter les pacquets : M. d'Heliopolis se servit de cette occasion pour écrire au Roy d'Espagne & à la Reyne, au President du souverain Conseil des Indes, & au Nonce de Sa Sainteté auprés de Sa Majesté Catholique ; & il envoya en mesme temps à Rome copie de toutes les lettres & des écritures dont il avoit dessein de se servir à Madrid pour sa défense, priant tres-humblement Nosseigneurs les Cardinaux de la sacrée Congregation de la Propagation de la Foy, de luy faire sçavoir les intentions de Sa Sainteté & les leurs sur la maniere dont il devoit conduire une affaire aussi importante que celle-là, & où le saint Siege estoit si fort interessé.

Cependant les Vaisseaux ayant débarqué dans la Baye de Cadis le 21. Novembre, M. d'Heliopolis se donna l'honneur d'écrire de ce Port au Roy Tres-Chrestien, pour luy rendre compte de son voyage, & luy demander sa protection Royale, & il adressa le pacquet à M. Colbert Ministre d'Estat, pour le prier de presenter sa lettre à Sa Majesté, & d'appuyer ses interests auprés d'elle. Il attendit là quelques jours l'ordre de la

Chambre de la Contractation, à laquelle il eſtoit envoyé pour eſtre conduit à Seville, où il n'arriva que le ſix ou ſeptiéme de Decembre: Il y fut reçû avec honneur, & mis à la garde d'un Eccleſiaſtique fort honneſté homme, qui le traita aux dépens du Roy pendant tout le temps qu'il y fut. C'eſt en ce lieu-là qu'il reçût la réponſe de M. le Comte de Medellin Preſident du Conſeil ſouverain des Indes, & peu de jours aprés celle de M. l'Archeveſque de Ceſarée Nonce du Pape à Madrid. On ne peut rien voir de plus reſpectueux que la premiere, ny de plus obligeant que la ſeconde. Voici comme l'on a traduit l'une d'Eſpagnol, & l'autre de Latin en noſtre Laugue.

Lettre de M. le Comte de Medellin à M. l'Eveſque d'Heliopolis.

ILLUSTRISSIME SEIGNEUR,

MONSEIGNEUR, j'ay reçeu avec beaucoup de reſpect la lettre de Voſtre Seigneurie Illuſtriſſime du douziéme de ce mois, & j'ay appris ſon heureuſe arrivée en ce Royaume avec d'autant plus de joye, que j'avois ſçeu avec douleur que les Miniſtres de Sa Majeſté dans les Philippines n'ont pas eu toute la conſideration qu'ils devoient à la dignité de ſon caractere, au merite de ſa perſonne, & au zele ardent qui luy fait eſſuyer depuis tant d'années de ſi grands travaux pour le ſervice de Dieu, & pour amener au ſein de l'Egliſe Catholique des ames qui ſe perdent hors de la lumiere de la verité. Les avis que la Cour de Rome m'a donnez de toutes ces choſes augmentent ma veneration pour Voſtre Seigneurie Illuſtriſſime, & ſon voyage en Eſpagne me donne bien du plaiſir par l'occaſion qu'il me fait naître de luy rendre mes ſervices, & de pouvoir lui baiſer les mains pour luy marquer mon reſpect. Je

ne puis assez dire à Vostre Seigneurie Illustrissime la passion que j'ay de faire quelque chose qui lui soit agreable, & je prie Dieu qu'il la conserve en toute sorte de felicitez durant plusieurs années. A Madrid le vingt-quatriéme de Novembre 1676. La soubscription, Illustrissime Seigneur, je baise les mains à Vostre Seigneurie Illustrissime, & suis son tres-humble serviteur. Signé, Le Comte de Medellin. Et la subscription, A l'Illustrissime Seigneur Monseigneur François Pallu Evesque d'Heliopolis.

Lettre de M. le Nonce d'Espagne au mesme.

Illustrissime et Reverendissime Seigneur,

Il y a environ quinze jours que j'ay reçeu les lettres de Vostre Seigneurie du douziéme du mois passé, écrites de la Capitane de la Flotte des Indes Occidentales à la veuë d'Espagne. Jen'y fis pas réponse aussi-tost, parce que je ne sçavois où vous la faire tenir seurement : Mais à present que nous sçavons que la Flotte est dans la Baye de Cadis, je vous écris celle-cy pour me rejoüir avec vous de vostre heureuse navigation, & pour vous donner avis que j'ay trouvé dans vostre paquet toutes les copies des lettres & des actes que vous m'avez envoyez, dont la lecture m'a déja paru une refutation manifeste des calomnies que l'on avoit répanduës contre vous tant dans l'esprit du Roy, que du President du souverain Conseil des Indes, & de plusieurs autres personnes considerables dans cette Cour. J'ay déja fort pressé le President de vous faire venir icy, & d'envoyer incessamment ses ordres pour donner à Vostre Seigneurie la liberté de se mettre en chemin au plûtost, de peur que le retardement qu'on apporteroit à son voyage ne fût une espece d'injure à vostre Personne, & à vostre dignité : & je n'ay pas

manqué de lui dire qu'il estoit de sa prudence & de son authorité de prendre toutes les mesures necessaires pour vous donner le moyen de faire vostre voyage avec toute la décence que demande le caractere d'un Evesque, quoi que prisonnier. J'ay lieu d'esperer que les choses se feront de bonne grace, ayant trouvé l'esprit du President tres porté de luy-mesme à tout ce que je lui demandois. Vostre Seigneurie Illustrissime peut s'assurer que dés qu'elle sera arrivée en cette Ville Royale, je n'épargnerai rien pour la servir efficacement, afin qu'ayant effacé les taches des crimes qu'on luy impose, la pureté de son innocence puisse paroistre avec éclat, &c. Je vous salue de tout le cœur, & je vous souhaite d'heureuses années. A Madrid le quatorziéme de Decembre 1676. La soubscription. Vostre tres-affectionné serviteur: Signé; L'Archevesque de Cesarée.

On void par ces deux Lettres combien les choses estoient disposées à donner entiere satisfaction à M. d'Heliopolis. Les esperances qu'il en conçeut, ne furent pas trompées, puisque M. le Comte de Medellin envoya bien-tost aprés un ordre du Conseil à la Chambre de la Contractation, pour luy faire toucher à Seville trois cent écus destinez aux frais de son voyage jusqu'à Madrid; & en mesme temps on luy fit l'honneur de le laisser luy & ses gens à sa conduite dans une pleine liberté. Ayant donc pourvû à des voitures commodes selon sa qualité, pour suivre les intentions de la Cour: il partit quelques jours aprés la Feste des Rois de l'année 1677. & il arriva heureusement aprés onze ou douze journées à Madrid, où il fut tres-bien reçeu par M. le Nonce, & par M. le President, qui lui conseilla de presenter, sans perdre temps, un Memorial au Conseil des Indes, pour estre logé & entretenu aux dépens du Roy pendant tout le sejour qu'il seroit obligé de faire en cette Cour là. Il le fit en effet, & on luy assigna cent écus par mois pour sa dépense; & comme il

avoit

avoit demandé qu'on lui marquast son logement dans quelque Monastere regulier, on le mit dans la maison des PP. Trinitaires chaussez, dont il se loüe extrémement.

M. le President estant tres bien intentionné, le Conseil fit des diligences extraordinaires pour l'expedier. Il faut avoüer aussi que la Providence lui donna quelques autres amis fort puissans qui solliciterent pour luy, principalement une personne de la premiere qualité, d'une eminente vertu, & d'un merite rare pour ses talens naturels, & pour sa penetration dans les sciences : Mais quand il n'auroit eu que la protection de M. le Nonce, qui estoit cheri & respecté de toute la Cour, & qui avança merveilleusement son affaire par son credit & par son zele, il auroit eu dequoy beaucoup benir Dieu, & de remettre entierement toute sa confiance en luy.

Dés le 16. de Fevrier on commença à examiner son affaire. On y passa toute l'Audience ; & comme on n'y trouva pas de grandes difficultez, aprés avoir mis plus de trois heures à lire, & à discuter les pieces, on alla aux avis, qui furent presque tous favorables à ce Prelat, quoi qu'il n'eût eu le temps que de presenter deux memoriaux à M. le President dans le moment qu'il alloit au Conseil, & d'informer seulement de vive voix quelques-uns de ses principaux Juges de la justice de ses pretentions. Il apprit que tout s'y estoit passé à son avantage, & on luy dit en general qu'il auroit bien de la joye quand il sçauroit toutes les resolutions qu'on avoit prises ; mais qu'il faloit attendre que l'on publiast la consulte ; ce qui ne pouvoit se faire qu'aprés qu'elle auroit esté approuvée par Sa Majesté, à qui on l'avoit envoyée selon la coûtume. On luy découvrit pourtant en particulier une chose qui le rejoüit infiniment : car on l'assura que les Juges avoient reconnu dans ce dernier Conseil, par la

veuë de ses memoriaux, que le Roy d'Espagne n'avoit rien à pretendre dans les Missions que le saint Siege a établies sur les Terres qui ne sont point du Domaine actuel de sa Couronne.

Sa Majesté approuva tout ce que l'on avoit fait, & M. d'Heliopolis sçût incontinent tous les chefs de son Arrest. Il fut mesme expedié si promptement, que dés le 11. de Mars il écrivit à Paris, Mon affaire est graces à Dieu tres-heureusement terminée; il y a ordre de mettre en liberté le Capitaine du Vaisseau, & les autres François qui sont avec lui prisonniers à Manille; mais à cause de la guerre qui est à present entre les deux Couronnes on retient le Navire & les marchandises par droit de represailles. Pour moy je suis déchargé de tout ce que l'on m'imposoit; on a reconnu mon innocence, & j'ay déja entre mes mains une dépesche, avec une assignation de cinq cens écus pour aller à Rome quand je voudray; j'espere que le reste du mois ne s'écoulera point que je ne parte, & je porteray par tout avec moy la reconnoissance que je dois avoir pour la bonté & la justice de Sa Majesté Catholique.

Si ce Prelat eut raison de se loüer de l'équité du Roy d'Espagne à Madrid, il n'avoit pas moins eu de sujet d'admirer sa pieté à Manille. Il mandoit dans une autre lettre que le seul desir de maintenir la Foy aux Isles Philippines l'obligeoit à faire de grandes dépenses pour en soûtenir les colonies, sans esperance de profit, & que le zele que ses Predecesseurs avoient eu pour y affermir le Christianisme, les avoit portez à fonder un Archevesché, trois Eveschez, plusieurs Colleges, & des Convents de divers Ordres: Il ajoûtoit que la Reyne Mere d'aujourd'huy avoit aussi fondé depuis dix ans une Mission particuliere de quatre mille écus de rente, pour travailler à la conversion des Habitans de certaines Isles qui sont en grand nombre entre les Philippines, & la nouvelle Espagne.

Cette Mission porte le nom de Marie-Agnes, qui est celuy de sa Fondatrice, & elle a esté donnée aux PP. de la Compagnie de Jesus, qui travaillent en ces lieux-là avec un fruit considerable, & qui ont déja baptisé plus de quarante mille ames. Les Barbares ont martyrisé trois ou quatre de ces Peres, & le Superieur de la Mission estoit à Manille lorsque M. d'Heliopolis y fut arresté. Outre cette fondation, la mesme Princesse en a fait encore deux autres, ayant doté de deux mille écus de rente deux seminaires pour y élever separément de jeunes enfans de l'un & de l'autre sexe dans la Foy & la pieté Chrestienne ; de sorte qu'il y a tout sujet d'esperer que toutes ces Isles pourront avec le temps estre soûmises à l'Empire de JESUS-CHRIST.

CHAPITRE XV.

M. d'Heliopolis sortant d'Espagne s'en va à Rome par la France.

QUOIQUE M. d'Heliopolis, aprés avoir obtenu un jugement aussi favorable que le sien, eût une sainte impatience de retourner le plûtost qu'il pourroit aux Indes, on luy fit entendre neantmoins que pour le bien de ses Missions, il estoit à propos qu'il demeurât encore quelque temps en Europe ; il crût d'abord qu'il devoit passer en France, où il avoit quelques mesures à prendre avant que d'aller à Rome : & c'est pour cela qu'il vint à Bayone dans le dessein d'aller à Paris ; mais ayant fait reflexion sur le chemin à plusieurs choses, il jugea qu'il valoit mieux tourner vers l'Italie, & se rendre à Rome, où les affaires des Missions demandoient incessamment sa presence. Il se mit donc en chemin pour Thoulouse

ſans dire mot de ſon projet à perſonne, & ayant quitté la voiture de cheval dont il s'eſtoit ſervi juſqu'alors, il prit une litiere qui le porta plus commodement à Marſeille; d'où il pouſſa juſqu'à Toulon; & comme il trouva ſur ſa route pluſieurs Villes Epiſcopales, il eut l'honneur de ſaluer les Archeveſques & les Eveſques qui le regalerent par tout, & qui luy firent offre de leur ſervices de la meilleure grace du monde. De Toulon on luy conſeilla d'aller à Canes, & là il ſe mit ſur une Felouque qui le porta à Genes en moins de deux jours, & de Genes en vingt-ſix heures à Ligourne, où il repoſa un jour; puis aprés il continua ſon chemin par Piſe & Sienne juſques à Rome, où il arriva le cinquiéme de Juin de l'année 1677.

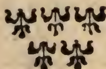
Il ne tint pas au R. P. General des Jeſuites qu'il ne donnât à ce Prelat des marques de ſon eſtime & de ſa charité dans tous les lieux où ſa Compagnie avoit quelque établiſſement, où l'on pût le recevoir au paſſage; car il écrivit à tous les Superieurs des Colleges & des reſidences, pour leur ordonner de luy offrir leur Maiſon, & de lui rendre toutes ſortes de témoignages de reſpect & d'amitié; mais les lettres eſtant venuës trop tard ne produiſirent pas l'effet qu'il avoit pretendu; & quoi qu'il n'ait pas eu cette conſolation, M. d'Heliopolis ne laiſſera pas d'en conſerver toûjours la meſme reconnoiſſance que s'il avoit reçeu effectivement toutes les graces qu'on avoit reſolu de lui procurer.

En arrivant à Rome il fut décendre chez Mrs de la Miſſion, qui le reçeurent avec d'autant plus de joye, qu'ils ne s'attendoient nullement à le voir ſi-toſt. Il y demeura avec une edification & un contentement incroyable juſqu'à ce qu'on eut preparé pour lui & pour trois perſonnes de ſa ſuite, un appartement fort honneſte au Palais de la Propagation de la Foy.

Peu de jours aprés ſon arrivée il eut Audience du Pape;

il le remercia de sa protection ; il luy rendit un compte exact de l'estat de ses Missions, de ses differens voyages, de sa detention à Manille, & du jugement qu'on avoit rendu en Espagne sur cette affaire. Sa Sainteté en fut si touchée, qu'elle voulut bien luy donner plusieurs Andiances pour l'entendre à loisir sur toutes ces choses. Et comme d'autres affaires, non moins importantes à sa Mission, & où la Couronne de Portugal pretend estre interressée, l'amenoient à Rome, elle eut la bonté de nommer aussi-tost des Cardinaux pour en prendre connoissance, & lui en faire le raport, pour terminer enfin, avant qu'il s'en retournast, toutes les difficultez, qui jusqu'alors avoient fait obstacle aux progrés de sa Mission.

Sa Sainteté n'en demeura pas là ; mais pour témoigner combien elle estoit sensible au traitement qu'on avoit fait à un de ses Vicaires Apostoliques, elle écrivit aussitost un Bref de remerciment au Roy d'Espagne, & en fit expedier un autre contre ses Officiers dans les Philippines. Et comme ces deux Brefs sont des témoignages authentiques du zele du Souverain Pontife pour l'avancement de la Foy dans les Royaumes Infideles, & de l'innocence de M. d'Heliopolis, que le Conseil Souverain de Manille chargeoit de plusieurs choses, on a crû les devoir rapporter icy en Latin & en François, selon la traduction qu'on en a faite.



CARISSIMO IN CHRISTO FILIO NOSTRO,
Carolo Hispaniàrum Regi Catholico.

INNOCENTIUS PP. XI.

CARISSIME in Christo Fili Noster , &c. Venerabilis Frater Franciscus Episcopus Heliopolitanus unus ex Vicariis Apostolicis procurandæ animarum saluti ab hac S. Sede in Regno Sinarum deputatus , disertè Romam reversus nobis exposuit , quibus à Majestate Tuâ humanitatis officiis exceptus ac beneficiis affectus fuerit. Muneris esse nostri duximus , ad quos præcipuè spectant omnia Evangelicos Operarios tangentia , hisce tibi testari longè gratissimum accidisse nobis id intelligere , nostraque erga te charitati non levem eâ de causâ cumulum accessisse. Etsi autem non dubitamus , quin pro ingenita tibi eximiâ pietate , novis , ubi usus venerit , Regiæ benignitatis documentis prædictum Venerabilem Fratrem per te , ac per Administros tuos ubique sis prosecuturus : ad id nihilominus Majestatem tuam in primis hortamur qui tuam , regnorumque tuorum fœlicitatem , cum Orthodoxæ Fidei amplificatione conjunctam magnopere cordi habemus. À bonorum interim omnium authore Deo, hanc tibi, carissime in Christo Fili noster , enixe precamur , atque Apostolicam benedictionem propensæ erga te voluntatis nostræ testem amantissimè impertimur. DATVM Romæ , &c. die 4. Septembris 1677. Pontificatus nostri anno primo.

A NOSTRE TRES-CHER FILS EN Iesus Christ, Charles Roy Catholique des Espagnes.

INNOCENT PAPE XI.

NOSTRE tres-cher Fils en JESUS-CHRIST, salut, &c. Nostre Venerable Frere François Evesque d'Heliopolis, l'un des Vicaires Apostoliques deputez par le S. Siege pour procurer le salut des ames dans le Royaume de la Chine, estant revenu à Rome nous a fait un recit fidele des témoignages de bonté avec lesquels Vostre Majesté l'a receu, & de toutes les graces qu'Elle luy a faites; Et comme tout ce qui touche les Ouvriers Evangeliques, nous regarde specialement, nous avons crû devoir vous marquer par ces presentes combien ces nouvelles nous ont esté agreables, & combien elles ont augmenté l'amour que nous avions déja pour Vous. Au reste, quoy que nous ne doutions pas que cette grande pieté qui vous est comme naturelle, ne vous porte par son propre penchant à donner à l'avenir à cet Evesque, en toutes sortes d'occasions, de nouvelles marques de vostre bonté Royale, soit par vous-mesme, soit par les Officiers de Vostre Majesté dans tous les lieux de son obeïssance, nous sommes bien aises de vous y exhorter encore avec autant de chaleur, que nous avons de desir de la felicité temporelle de Vostre Majesté, & de vos Estats, d'où dépend en partie l'accroissement de la Foy Orthodoxe. C'est cette felicité que nous demandons pour vous de tout nostre cœur à Dieu, qui est l'autheur de tous les biens, & Nous vous donnons avec plaisir Nostre benediction Apostolique, comme une asseurance de Nostre affection paternelle. DONNE' à Rome, &c. le quatrié-

me de Septembre 1677. & de Nostre Pontificat l'an premier.

INNOCENTIUS PP. XI.

AD FVTVRAM REI MEMORIAM. Ad Apostolatus nostri audientiam ex Venerabilium Fratrum nostrorum S. R. E. Cardinalium negotiis propagandæ Fidei præpositorum suggestione pervenit, quod annis superioribus Venerabilis Frater Franciscus Pallu Episcopus Heliopolitanus unus ex Vicariis Apostolicis Natione Gallis apud Sinas ab hac sancta Sede deputatis; cum munus suum exequendi gratia navigaret vi tempestatis rejectus fuerit in Insulas Philippinas nuncupatas, ubi ab Emanuele de Leon y Saravia Gubernatore, aliisque Ministris earumdem Insularum, seu eorum jussu, sub prætextu quarumdam suspicionum, quas ad Reipublicæ statum pertinere prætendebant, detentus & à muneris sui executione impeditus, ac demum in Hispaniam ad Curiam Carissimi in Christo Filii nostri Caroli Hispaniarum Regis Catholici transmissus, & cognitâ ibidem ejus innocentiâ, per ejusdem Caroli Regis pietatem atque justitiam liberatus fuit, indeque ad hanc almam Urbem nostram venit, in qua de præsenti reperitur. Cum autem ex hujusmodi gravi excessu in Episcopum Apostolicæ Sedis Ministrum & Missionarium Christianæ Religionis Catholicæque Fidei propagationi ex officii sui debito incumbentem admisso, tam dictus Emanuel Gubernator, quàm Franciscus Columa, Franciscus Monte-Mayor y Mansila, Ferdinandus Escanno, & Didacus Calderon y Serano Auditores, Regiæ Audientiæ Insularum prædictarum, aliique eorum Ministri & Complices, seu qui ejusdem Francisci Episcopi detentioni hujusmodi consilium, auxilium, vel favorem directe vel indirecte,

aut aliàs quomodolibet præstiterunt, censuras & pœnas Ecclesiasticas similia perpetrantibus à sacris Canonibus & Constitutionibus Apostolicis impositas damnabiliter incurrisse reperiantur: Nos, licet Canonica severitas delictum hujusmodi condignis pœnis & animadversionibus puniri, etiam ad alios à similibus patrandis deterrendos, merito exposceret, Regia tamen benignitate atque humanitate qua memoratus Carolus Rex erga Franciscum Episcopum usus est, ac etiam ipsius Francisci Episcopi de salute eorum, qui sibi injuriam intulerunt, Episcopali charitate solliciti, precibus adducti, animum nostrum fleximus ad lenitatem, ut Gubernatoris & Auditorum aliorumque Ministrorum & Complicum præfatorum resipiscentiam ultrò provocare, eorumque statui paterna benignitate consulere studeremus. Itaque de præfatorum Cardinalium consilio, Venerabili Fratri Archiepiscopo Manilarum, seu, quatenus ipse impeditus fuerit, dilecto filio Commissario Officii Inquisitionis adversus hæreticam pravitatem in Insulis prædictis authoritate Apostolica instituti perpræsentes committimus & mandamus, ut Gubernatorem & Auditores, Ministros, & Complices, cæterosque in præmissis culpabiles prædictos, & eorum quemlibet ad agnoscendam in eisdem præmissis gravem eorum culpam, censurarumque & pœnarum Ecclesiasticarum eâ de causâ incursionem, ac ad veniam & absolutionem sicuti Catholicæ Ecclesiæ filios ad matris gremium post excessum cum humilitate recurrentes decet, petendam adducere, illosque à similibus in posterum committendis vel attentandis dehortari satagat: Et postquam ipsi ad cor reversi, eorum culpam ac incursionem censurarum & pœnarum hujusmodi agnoverint, veniamque & absolutionem humiliter petierint, ac à similibus excessibus in posterum abstinere spoponderint, eosdem Emanuelem de Leon y Saravia Gubernatorem, ac Franciscum Columa, Franciscum Monte-Mayor y Mansila, Ferdinandum

Escanyo , & Didacum Calderon y Serano Auditores, eorumque Ministros ac Complices , ac qui dicti Francisci Episcopi detentioni hujusmodi consilium , auxilium vel favorem directe vel indirecte , aut alias quomodolibet præstiterunt , & eorum quemlibet , impositâ eis pro præmissis arbitrio suo aliquâ pœnitentiâ salutari , à censuris & pœnis Ecclesiasticis quibuslibet , quas propter eadem præmissa quomodolibet incurrerunt , authoritate nostra Apostolica in utroque foro absolvat , & totaliter liberet , dictasque pœnas eis & eorum cuilibet gratiose remittat & condonet. Nos enim ipsi Archiepiscopo , vel quatenus impeditus fuerit , Commissario præfato , quamcumque necessariam & opportunam ad id facultatem eadem authoritate harum serie tribuimus & impartimur. Nonobstantibus Apostolicis , ac in Universalibus , Provincialibusque Conciliis editis , generalibus vel specialibus Constitutionibus & Ordinationibus , cæterisque contrariis quibuscumque. DATUM Romæ apud Sanctam Mariam-Majorem , sub Annulo Piscatoris , die 10. *Septembris* 1677. *Pontificatus nostri anno primo.*

I. G. SLUSIUS.

INNOCENT PAPE XI.

POUR SERVIR DE MEMOIRE A LA POSTERITÉ. Nous avons appris de nos Venerables Freres les Cardinaux de la sainte Eglise Romaine , de la sacrée Congregation de la propagation de la Foy , que nôtre Venerable Frere François Pallu Evesque d'Heliopolis , l'un des Evesques François de Nation , Vicaires Apostoliques envoyez à la Chine par le saint Siege, s'estant embarqué il y a quelques années pour aller s'acquitter de son ministere , fut jetté par la tempeste

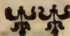
aux Isles Philippines, où il fut arresté par Emmanuel de Leon y Saravia Gouverneur, & par les autres Officiers dés mesmes Isles, ou par leur ordre, sous pretexte de certains soupçons que l'on pretendoit regarder l'interest de l'Estat; en sorte qu'on l'a empesché d'aller au Tonquin faire ses fonctions, & qu'on l'a fait passer en Espagne à la Cour de nostre tres-cher Fils en Jesus-Christ Charles Roy Catholique des Espagnes, qui ayant connu son innocence, l'a mis en liberté par un mouvement de pieté & de justice, en suite de quoy il s'est rendu en cette Ville, où il est à present auprés de Nous. Et comme nous jugeons que par le grand excés qu'on a commis contre la personne d'un Evesque, Ministre du saint Siege, & Missionaire de la Religion Chrêtienne, estant actuellement dans l'exercice de son employ pour la propagation de la Foy Catholique, tant ledit Emmanuel Gouverneur, que François Coluna, François Monte-mayor y Mansila, Ferdinand Escanno, & Didac Calderon y Serano, tous Auditeurs de l'Audience Royale desdites Isles, avec leurs autres Officiers & complices, mesme ceux qui ont contribué de leur conseil, secours, ou credit directement ou indirectement en quelque façon que ce soit, à la detention dudit François Evesque, ont encouru d'une maniere inexcusable les censures & peines Ecclesiastiques portées par les sacrez Canons, & par les Constitutions Apostoliques, contre ceux qui font de pareilles choses: Nous, encore bien que la severité Canonique demandast avec raison qu'on punist une faute si considerable par les châtimens qu'elle merite, quand ce ne seroit que pour détourner les autres d'y retomber à l'avenir, Ayant pourtant égard à la bonté & à la clemence Royale avec laquelle ledit Roy Charles a traité ledit François Evesque, & aux

instantes prieres du mesme Prelat, lequel, par une charité vrayment Episcopale, s'interesse fortement pour le salut de ceux qui l'ont outragé, Nous avons tourné nostre esprit à la douceur, afin d'exciter par une conduite de Pere, le Gouverneur, les Auditeurs, leurs Officiers & complices à venir d'eux-mesmes à resipiscence. C'est pourquoy de l'avis des susdits Cardinaux, Nous donnons commission & mandement à nostre venerable Frere l'Archevesque de Manille, ou à son defaut à nostre bien-aimé fils le Commissaire de l'Office de l'Inquisition contre les heresies dans lesdites Isles, de porter le Gouverneur, les Auditeurs, leurs Officiers & complices, & tous les autres qui peuvent estre coupables du mesme crime, & chacun d'eux, à reconnoistre la grandeur de leur faute; pour laquelle ils doivent avoüer qu'ils ont encouru les censures & peines Ecclesiastiques, à en demander instamment le pardon & l'absolution comme de bons enfans de l'Eglise Catholique, qui se jettent avec humilité dans le sein de leur Mere, aprés un pareil excés, & à prendre une ferme resolution de ne plus commettre de ces sortes d'attentats dans la suite, & aprés qu'estant rentrez en eux-mesmes ils auront reconnu qu'ils ont fait faute, & qu'ils ont encouru les censures & peines cy-dessus, qu'ils auront demandé humblement l'absolution, & qu'ils auront promis de s'abstenir pour toûjours de semblables excés, ledit Archevesque, ou Commissaire, absoudra & delivrera entierement dans le for tant interieur qu'exterieur, par nostre authorité Apostolique de toutes les censures & peines Ecclesiastiques (qu'ils ont encouruës en quelque maniere que ce puisse estre pour ladite cause) lesdits Emmanuel de Leon y Saravia Gouverneur, & François Columa, François Monte-Mayor y Mansila, Ferdinand Escanno, &

Didac Calderon y Serano Auditeurs, & leurs Officiers & complices, & ceux qui ont contribué de leur conſeil, ſecours, ou credit directement ou indirectement en quelque façon que ce ſoit à la detention dudit Eveſque ; & chacun d'eux, aprés leur avoir impoſé une penitence ſalutaire à leur diſcretion, leſquelles peines & cenſures ledit Archeveſque, ou Commiſſaire, leur remettra par grace : Car Nous avons donné & donnons par la meſme authorité Apoſtolique, par la teneur de ces preſentes, audit Archeveſque, ou s'il eſt empeſché, audit Commiſſaire, tout le pouvoir à ce neceſſaire & raiſonnable. Nonobſtant toutes Conſtitutions generales & ſpeciales portées dans les Conciles Generaux ou Provinciaux, & Ordonnances, & autres Reglemens generalement quelconques à ce contraires. DONNÉ à Rome à Sainte Marie-Majeure ſous l'Anneau du Peſcheur le 10. Septembre 1677. & de noſtre Pontificat l'an premier.

Signé J. G. Slusius.

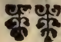
Ce meſme Pape avoit encore écrit un autre Bref au Roy Catholique dés la fin de l'année precedente, peu de temps aprés ſon exaltation, pour ſe plaindre à Sa Majeſté de tout ce qu'on avoit fait à Manille contre M. d'Heliopolis : Et comme ce Bref ne montre pas moins le zele de Sa Sainteté pour cette affaire, que les deux autres cy-deſſus, on a auſſi jugé qu'il faloit l'inſerer en cet endroit en Latin & en François.



CARISSIMO IN CHRISTO FILIO NOSTRO
Carole Hispaniarum Regi Catholico.

INNOCENTIUS PP. XI.

CARISSIME *in Christo Fili noster, salutem, &c. Cum ad notitiam nostram non sine gravi animi molestia pervenerit, Venerabilem Fratrem Episcopum Heliopolitanum ad obeundum in Tunchino Apostolici Vicarii munus ab hac sancta Sede deputatum, ab Administris Majestatis tuæ in Insulis Philippinis duobus & amplius ab hinc annis detineri, prætermittere nullo modo potuimus, quin de re à præclaris Majorum tuorum exemplis, nec-non à perspectâ pietate tuâ tantopere alienâ, certiorem te hisce faceremus, simulque nostro isthic Nuntio injungeremus, ut opportuna ad prædicti Venerabilis Fratris dimissionem mandata ab ingenitâ tibi Religione iterum iterumque nostro nomine expeteret, ejusdemque dignitati, nec-non Fidei Orthodoxæ amplificationi ab ipso tantummodo intentæ, consuleret. Humanitatis itaque, ac filialis erga nos observantiæ tuæ fuerit, prænominato Nuntio nostro facile de more aures præbere, hærentemque alte præfata de causâ cordi nostro amaritudinem quantocius removere. Utrumque autem Nobis dubio procul pollicentes, Majestati Tuæ Apostolicam benedictionem amantissime impertimur. DATUM Romæ apud, &c. die 28. Novembris 1676. Pontificatus nostri anno primo.*



A NOSTRE TRES-CHER FILS EN Iesus-Christ, Charles Roy Catholique des Espagnes.

INNOCENT PAPE XI.

NOSTRE tres-cher Fils en JESUS-CHRIST, salut, &c. Ayant appris avec beaucoup de douleur que nostre Venerable Frere l'Evesque d'Heliopolis, deputé par le saint Siege pour travailler dans le Tonquin en qualité de Vicaire Apostolique, est arresté & detenu depuis plus de deux ans par les Ministres de Vostre Majesté dans les Isles Philippines, Nous n'avons pû nous empescher de vous en donner avis par ces presentes, comme d'une chose qui est si fort éloignée des beaux exemples de vos Ancestres, & d'une pieté aussi connuë qu'est la vostre, & d'enjoindre en mesme temps à nostre Nonce auprés de Vostre Majesté de vous demander avec la derniere instance tous les ordres necessaires pour mettre incessamment en liberté nostredit Venerable Frere par un mouvement de cette Religion qui vous est comme naturelle, & de prendre avec Vostre Majesté tous les moyens convenables pour mettre à couvert la dignité de cet Evesque, & l'interest de la Foy dont on empesche l'accroissement, qu'il desire avec tant d'ardeur. Donnez donc, je vous conjure, à nostre Nonce une Audiance favorable à vostre ordinaire avec cette bonté & cette reverence filiale, dont vous faites profession à nostre égard, & tirez promptement de nostre cœur l'amertume dont il est si profondement penetré pour ce sujet. Comme nous nous promettons avec assurance que vous ferez l'une & l'autre chose, Nous donnons tres-volontiers à Vostre Majesté nostre benediction Apostolique. DONNE' à Rome, &c.

Le 28. Novembre 1676. de nostre Pontificat l'an premier.

Ces Brefs estant expediez furent envoyez en Espagne, où le Nonce de Sa Sainteté continuë toûjours de solliciter le dédommagement de la perte causée à la Mission par la confiscation du Vaisseau François sur lequel M. d'Heliopolis fut arresté six mois avant que la nouvelle de la Guerre entre les deux Couronnes de France & d'Espagne fust arrivée en ce Païs-là : Et cependant qu'on attend de Sa Majesté Catholique un dédommagement si juste & si digne de sa pieté, on espere aussi du zele incomparable de nostre saint Pere le Pape, & de la diligence extraordinaire de Nosseigneurs les Cardinaux de la sacrée Congregation de la propagation de la Foy, à qui on a déja les dernieres obligations, que le grand ouvrage qui retient encore M. l'Evesque d'Heliopolis à la Cour Romaine, recevra bien-tost sa consommation dans ce voyage, qui paroist l'effet d'une providence toute particuliere, bien au dessus des projets & des pensées des hommes, & dont M. d'Heliopolis attribuë l'heureuse issuë à l'intercession du glorieux saint François Xavier, qu'il avoit choisi pour special protecteur auprés de Dieu dans cette affaire par une neuvaine qu'il fit à son honneur estant à Manille. On peut aussi attribuer à la protection de ce Saint les progrés qu'a faits la Foy dans le Tonquin durant l'absence de M. d'Heliopolis, non seulement en l'année 1675. comme on a déja vû, mais aussi en celle de 1676. comme l'on pourra voir dans lu Relation qui suivra celle-cy.

CHAPITRE

CHAPITRE XIV.

Conclusion de cette Relation.

CEtte Relation est déja si longue, qu'il ne seroit pas raisonnable de faire un Chapitre fort étendu pour la conclure. On ne peut pas neantmoins se dispenser de faire en peu de mots quelques reflexions sur les principaux faits qu'elle contient, & sur l'estat present des Missions des Vicaires Apostoliques dans les Indes Orientales, afin d'exciter tous les gens de bien à loüer Dieu des progrés de nôtre sainte Foy dans les Terres Infideles, & d'inspirer aux Ecclesiastiques les plus vertueux de ce Royaume Tres-Chrestien le desir d'aller prendre part aux travaux & aux couronnes des Missionaires, qui ont eu le courage de leur frayer une si glorieuse route.

Quand on void qu'un fort petit nombre d'hommes, nez en Europe comme nous, soûtient depuis quinze ou seize ans une entreprise qui est si fort au dessus des forces humaines. Quand on considere qu'aprés avoir essuyé les uns la navigation de l'Ocean, les autres les fatigues du chemin par terre; aprés avoir établi une demeure fixe & un Seminaire à Siam sous le bon plaisir d'un Roy Idolatre; & aprés s'estre dispersez, partie dans ce Royaume-là, & partie dans ceux du Tonquin & de la Cochinchine, non seulement ils s'y sont maintenus malgré la pauvreté, & la persecution, mais qu'ils ont encore trouvé le moyen de profiter de toutes leurs disgraces pour la conversion des Infide-

les. On ne peut se deffendre d'avoüer que le doigt de Dieu est là : car enfin, quoique quelques-uns des Ouvriers soient morts sur la route, & quelques-autres au terme, ils ont toûjours esté assez pour se succeder les uns aux autres, sans estre obligez d'abandonner les postes où la Providence les avoit mis: Ils y ont baptisé plusieurs milliers d'ames, basti de nouvelles Eglises, formé de jeunes enfans à la Clericature, selon le dessein du saint Concile de Trente, augmenté le nombre des Catechistes, preparé quelques anciens d'entr'eux aux Ordres moindres, & mesmes aux Ordres sacrez, travaillé de concert avec ces nouveaux Prestres du Païs, & jetté les fondemens de la subordination Ecclesiastique, dont on espere voir la consommation avec le temps.

Il est vray que tous ces grands biens ne se sont pas fait sans de grands travaux, & que les Ministres dont Dieu se sert pour accomplir ses desseins sont merveilleusement traversez dans les mesures qu'ils prennent ; Mais il faut reconnoistre de bonne foy que si la Providence a permis qu'on n'ait pas toûjours réüssi en apparence, en tout ce que l'on croyoit avantageux, elle a tiré du fond mesme des malheurs quelques avantages beaucoup plus grands que ceux qu'on auroit pû se promettre, si les choses s'estoient passées comme on l'avoit projetté.

M. de Chamesson passe à Masulipatan pour s'y embarquer, & revenir en France negocier plusieurs affaires : on l'arreste, on le conduit dans les prisons de Golconde ; il y souffre tant de maux qu'il en meurt peu de jours aprés en estre sorti, & toutes les esperances de son voyage sont reduites à rien. Mais Dieu fait sans lui tout ce qu'il auroit fait lui-mesme, & il couronne sa vie cachée par une mort si éclatante, qu'il nous donne l'occasion de le presenter au

public dans cette Relation comme un modele achevé de toutes ſortes de vertus.

M. d'Heliopolis part de Siam pour aller en perſonne ſecourir le Tonquin, la tempeſte le jette aux Philippines, où on le prend priſonnier ; l'on confiſque le Vaiſſeau qui le porte, & on le met hors d'eſtat de pouvoir envoyer à ſes Miſſionaires l'argent qu'ils attendoient depuis tres-long-temps : Cependant ils ſubſiſtent ſans recevoir cette aſſiſtance ; & il ſemble que la priſon de leur Eveſque, & le voyage qu'on luy fait faire en Eſpagne par l'Amerique ſoient ordonnez exprés pour le transferer en Europe dans une conjonćture où ſa preſence eſtoit neceſſaire à Rome pour le bien general de toutes les Miſſions des Vicaires Apoſtoliques.

Les Preſtres François qui ſont à la Cochinchine ſont ſur le point d'en eſtre bannis, & dans ce meſme moment les eſprits de leurs perſecuteurs ſont ſi changez, qu'au lieu de les chaſſer avec honte, on les envoye à Siam avec honneur prendre M. de Berithe, que le Roy de Siam ne laiſſe aller qu'avec peine, pour marquer l'eſtime qu'il en fait, & le Roy de la Cochinchine le reçoit ſi bien, que dés ſa premiere viſite il luy accorde la liberté de la Religion Chreſtienne pour ſes ſujets dans tous ſes Eſtats.

Ceux qui ſont au Tonquin voyent la perſecution allumée, tant à la Cour, que dans les Provinces ; on les menace de les renvoyer en France, & celuy-là meſme qui leur intime des ordres ſi durs s'appaiſe preſque auſſi-toſt, & les ſert auprés du Roy pour leur obtenir la permiſſion d'envoyer à Siam des Tonquinois naturels qu'on doit y ordonner Preſtres, & qui pourront dans la ſuite convertir leurs Compatriotes, ou du moins entretenir dans la Foy les perſonnes qui ſont déja converties.

Tous ces evenemens ont quelque choſe de ſi ſurprenant, qu'il eſt aiſé de voir que les Miſſions ſont un ouvrage tout divin, auquel les ſaintes ames ne doivent pas differer de concourir, ſoit par le moyen de leurs aumônes, dont il faut avoüer qu'on a un beſoin extréme, puis qu'il a falu que M. de Berithe ait emprunté du Roy de Siam deux mil cinq cens écus en 1675. ſoit en y conſacrant leurs propres perſonnes : Si ce ſont des Eccleſiaſtiques bien appellez, courageux, & fideles, qui aprés s'eſtre éprouvez en particulier viennent achever leur épreuve dans le Seminaire des Eccleſiaſtiques établi à Paris pour cet effet, & qui ſoient preſts à ſe ſacrifier ſans reſerve à la gloire de leur Maiſtre.

C'eſt une choſe déplorable de voir que faute d'Ouvriers on n'a fait juſqu'à preſent que la moitié du bien qu'on auroit pû faire dans les Royaumes, où l'on eſt déja établi, & que par cette meſme raiſon l'on n'a pû envoyer perſonne à la Chine, où la revolution des affaires de l'Eſtat offre une entrée ſi favorable aux Miſſionaires. Et faut-il s'eſtonner aprés cela ſi les Vicaires Apoſtoliques, (qui ſçavent par leur experience ſur les lieux combien le defaut de Preſtres & du temporel pour ſubſiſter eſt préjudiciable au progrés de l'Evangile, à l'égard de tant de Payens, qui pourroient ſe convertir en plus grand nombre) demandent avec tant d'inſtance par toutes leurs lettres qu'on les aſſiſte d'Europe, qu'on ne les laiſſent pas perir par l'excés du travail, qu'on leur procure quelques fonds pour leur ſubſiſtance ; mais ſur tout qu'on leur envoye une troupe conſiderable de bons Eccleſiaſtiques, qui eſt un ſecours qu'ils attendent comme abſolument neceſſaire pour le ſoûtien de leurs Miſſions.

Plaiſe à Dieu de toucher les cœurs, & d'inſpi-

rer à chacun ce qu'il doit faire pour cooperer selon ses forces à une Oeuvre, dont l'excellence est assez connuë, & qui fait aujourd'huy une partie si considerable de la gloire de l'Eglise, aussi bien que de la France.

FIN.

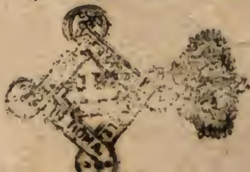
Extrait du Privilege du Roy.

PAR Privilege du Roy, donné à Fontainebleau le 3. Septembre 1679. Signé LE PETIT: & scellé. Il est permis au Sieur CHARLES ANGOT Libraire à Paris, d'imprimer ou faire imprimer, vendre & debiter les *Relations des Missions & des Voyages* des Sieurs Evesques d'Heliopolis, de Berithe, & de Metellopolis Vicaires Apostoliques aux Royaumes de Siam, de la Cochinchine, & du Tonquin, divisez en quatre Parties, suivant les années 1672. 1673. 1674. 1675. pendant le temps de six années, à compter du jour qu'ils seront achevez d'imprimer pour la premiere fois: Et deffenses sont faites à toutes sortes de personnes de les imprimer ou faire imprimer, d'en vendre & debiter d'autres impressions que de celles dudit Sieur Angot, ou de ceux qui auront droit de luy, aux peines portées par ledit Privilege, & aux charges y contenuës.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris le 7. jour de Septembre 1679. suivant l'Arrest du Parlement du 8. Avril 1653. & celuy du Conseil Privé du Roy du 25. Fevrier 1665.

Signé ANGOT, Syndic.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 25. Novembre 1679.



Fautes de l'impression à corriger.

PAge 2. ligne 3. quoque, *lisez* quoique.
Page 31. lig. 32. conduit les Esleus, *lisez* conduisent.
Pape 37. lig. 9. qu'il n'étoit, *lisez* qu'il n'en étoit pas.
Page 87. lig. 33. il faloit se charger, *lisez* il faloit le charger.
Page 92. lig. 26. & les chemins, *lisez* ou les chemins.
Page 93. lig. 17. Matoran, *lisez* Mataran.
Page 98. lig. 9. voudroit rester, *lisez* voudroit le faire rester:
Dans la mesme page au titre du Chapitre 19. Bracmanes, *lisez* Brachmanes.
Page 106. lig. 14. il y a deux ans, *lisez* il y avoit deux ans.
Page 111. lig. 6. pris le, *lisez* pris pour le.
Page 112. lig. 20. qu'il sçavoit, *lisez* qu'ils sçavoient.